

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DE
LITTÉRATURE WALLONNE



Société Anonyme * * *

H. VAILLANT-CARMANNE,

4, Place Saint-Michel, 4,

Liège. — 1925. * * * *

Tome 59

Société de Littérature wallonne

Local : Université de Liège

Compte chèques postaux : n° 102927

Secrétariat :

J. HAUST, secrétaire, rue Fond-Pirette, 75, Liège ;
E. RENARD, secrétaire-adjoint, rue Pont-Simonis, 1,
Grivegnée.

Fondée en 1856, la *S. L. W.* a pour but de cultiver la littérature et la philologie wallonnes. Elle organise des concours annuels et publie les œuvres couronnées. Ses publications (prix global : 900 francs) comprennent notamment un *Bulletin* (59 volumes), un *Annuaire* (31 vol.), un *Bulletin du Dictionnaire wallon* (13 vol.). Elle prépare de plus un *Dictionnaire* et un *Atlas linguistique* des parlers romans de la Belgique.

Tous ceux qui s'intéressent aux dialectes de la Wallonie sont invités à lui adresser des communications ou à s'inscrire au nombre de ses membres.

Pour faire partie de la Société et recevoir les publications de l'année, il suffit de s'inscrire au Secrétariat et de verser la cotisation annuelle de *membre affilié* (15 fr. ; étranger, 18 fr.) ou de *membre protecteur* (minimum 25 fr. ; étranger : 28 fr.).

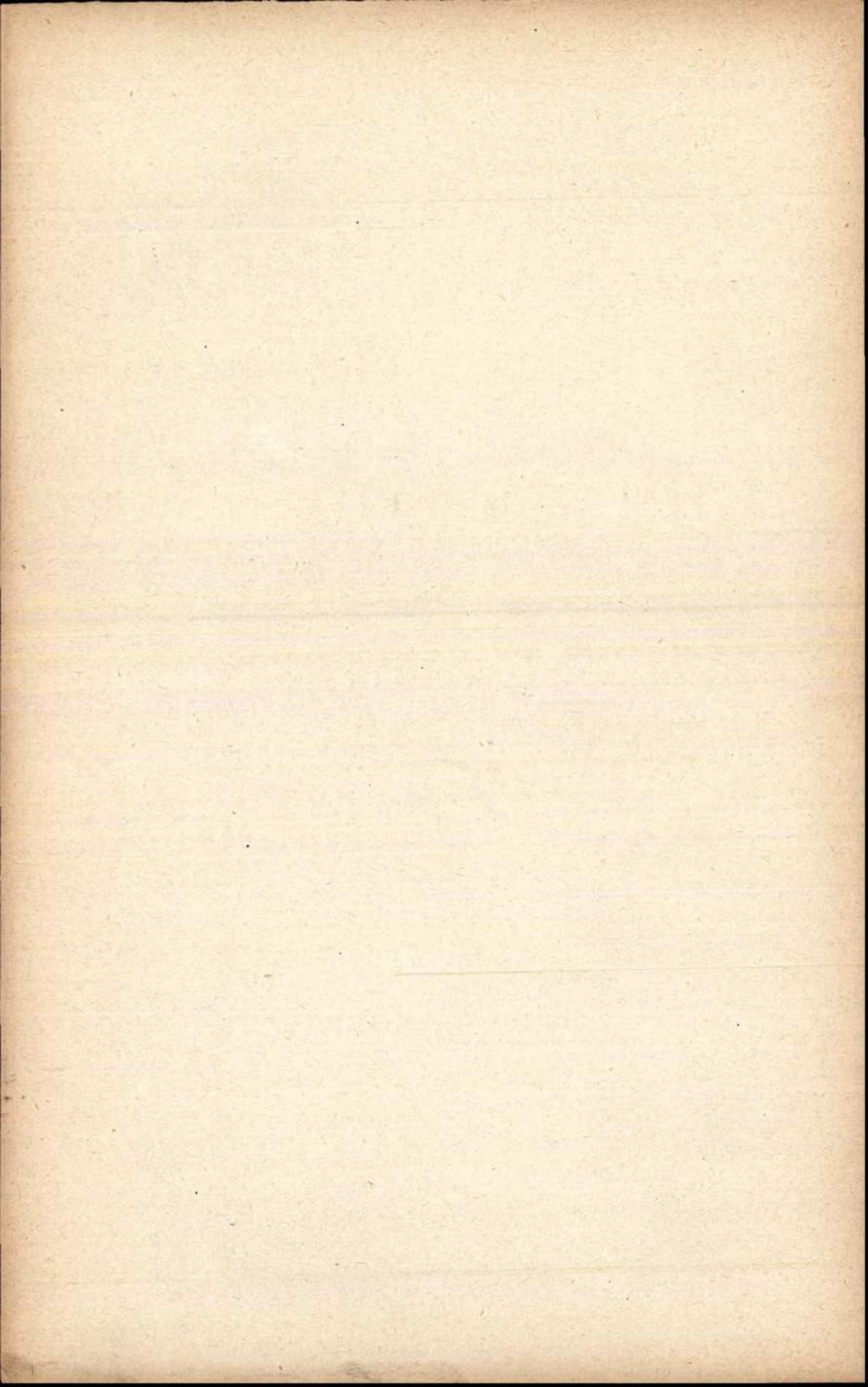
Juillet 1925.

BULLETIN

DE LA

Société de Littérature wallonne

TOME 59

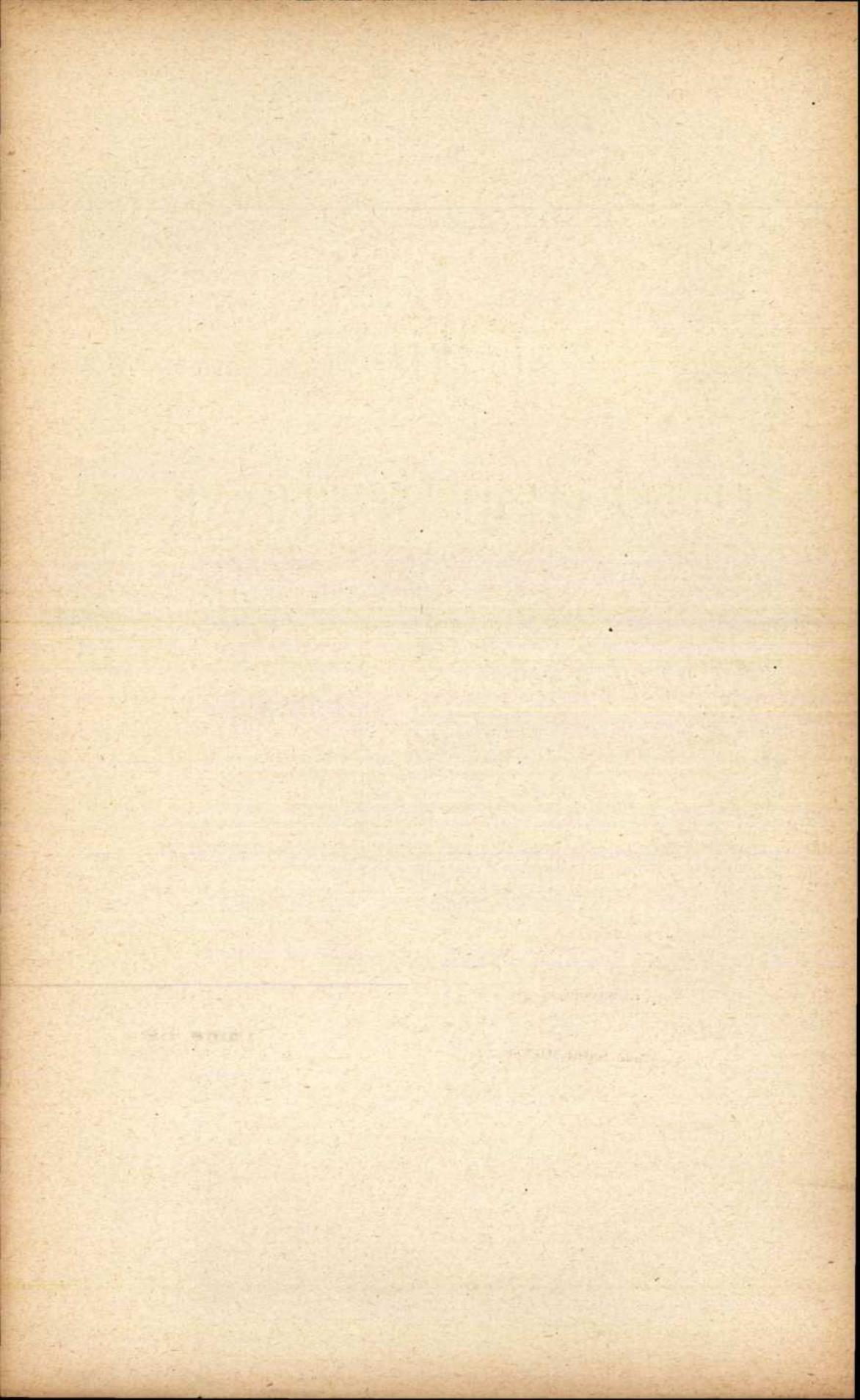


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DE
LITTÉRATURE WALLONNE



Société Anonyme ***
H. VAILLANT-CARMANNE,
4, Place Saint-Michel, 4,
Liège. — 1925. ***

Tome 59



Vocabulaire du Faudreur au pays de Chimay

PAR

Emile DONY

MÉDAILLE D'ARGENT (1)

I. — Documents et ouvrages consultés

- A...* Archives de l'Etat, à Mons : Greffe de Mons, actes du XIII^e au XVII^e siècle (Chirogr. et Embrefs) ; Massarderie de Mons, 1549, 1598, 1599 ; Greffe de Binche (Chirog., 1490, 1504, etc.) ; Greffe de Morlanwelz, XVI^e siècle et registre des vingtièmes (1575-1623).
- P...* Archives de l'Etat, à Mons. Prévôté de Chimay, procès, 1679-1689.
- S...* Archives de l'Etat, à Mons. Archives seigneuriales, Chimay, 1509-1758.
- G...* Archives de l'Etat, à Mons. Greffe scabinal de Chimay (Chirog. 1499 et suiv.).
- M...* Vocabulaire du bûcheron, fragment d'un manuscrit, écrit vers 1820 (?) à Mons. (Obtenu d'un particulier, par l'auteur).
- CC...* S. BORMANS, *Cartulaire de Couvin*. Namur, Wesmael, 1875, in-8^o.
- O...* Renseignements de sources diverses (régions de Chimay et de Mons), recueillis par l'auteur.
- V...* VANDER MAELEN, *Dictionnaire du Hainaut*. Bruxelles, 1833, in-8^o.
- B...* BRIAVOINNE, *De l'industrie en Belgique*. Bruxelles, E. Dubois, 1839, tome I, in-8^o.
- C...* *Cantonnement des bois de la principauté de Chimay*. Titres et documents. Bruxelles, D. Etienne, 1868, in-4^o.

(1) Concours de 1911. Voir le rapport dans le *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, tome 56, p. 88.

- T... V. TAHON, *La métallurgie dans l'Entre-S.-et-M.* (Charleroi, 1886) ;
La forgerie du fer chez les Francs, etc. (Charleroi, 1891) ; *La métallurgie du fer*, etc. (Liège, H. Poncelet, 1909) ; *L'organ. soc. des ouvriers du fer*, etc. (Malines, Godenne, 1911).
- D... Em. DONY, *L'ancienne industrie du fer*, etc. (*Mél. Kurth*), Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1908.
- Su... DAHLERUS, *L'industrie minière etc. de la Suède*. Stockholm, 1905, in-4° (édition française publiée pour l'*Exposition intern. de Liège*, 1905).

II. — Le nom du faudreur

Qu'est-ce que le *faudreur* et d'où vient le nom qu'il porte ?

Le *Dictionnaire montois* de Sigart ne mentionne pas *faudreur* ; si ce mot se rencontre ça et là dans les pièces d'archives sous les formes *fauldreur*, *faudreur*, *faudreu*, etc., il s'est perdu déjà dans plus d'un de nos cantons de Wallonie, il est bien près de disparaître dans la plupart des autres, comme le vieux vocable *carbonier* (*charbonnier*, *tcharboni*). Le *faudreur* est l'humble manouvrier qui, au milieu de nos grands bois, exécutait jadis le travail assez monotone, mais pourtant très demandé, de la calcination du bois de futaie ; *fauder*, c'est préparer du charbon de bois, en creusant une *faude* (fosse à charbon, charbonnière) où le bois dressé ou mis en tas subira la carbonisation méthodique qui le rendra propre à des usages ultérieurs. F. Godefroy (1), aux mots *fauder* et *faudée*, cite des textes de 1419 (« *fauder et cauffourer* ») et de 1457 (une *faulde* de charbon). Scheler (*Dict. d'étymol. franç.*, 1888) ne nous renseigne pas sur l'origine des mots *fauder* et *faude*. Grandgagnage (I, 198, 203, 351; II, xxxvii) n'ose pas se prononcer sur l'étymologie du mot ; il cite les formes *faudreū* en rouchi, *faudeū* en namurois (2) et ajoute que, d'après Hécart (*Dict. rouchi franç.*), le pri-

(1) *Dict. de l'anc. françois*. Voir aussi LA CURNE DE Ste-PALAYE (*Dict. hist. de l'anc. franç.*), aux mots *faude* et *fauder*.

(2) La forme première *faudeū* (altérée en *faudreū* dans le Hainaut) se rencontre rarement dans nos pièces d'archives. — Voy. Ch. Bruneau, *Enquête sur les patois d'Ardenne*, t. I (1914), p. 150.

mitif se trouverait dans le mot *fau* (latin *fagus*) = hêtre, le charbon de bois se nommant *charbon de faux*. Littré, v° *faulde*, n'hésite pas à faire venir d'un même radical (*fald*, esp. provenç. : *falt*, h^t all. = pli) les mots *fauder* (= plier) et *faudre* (= faire du charbon de bois), estimant que, du sens de pli, giron, on a pu passer aisément à celui d'aire, de fosse où l'on fait le charbon. En tout cas, aux XIV^e et XV^e siècles, le charbon de bois était dénommé *carbon de faux, de faudrie ou de jorêt*, tandis que la houille était désignée par les expressions de *carbon de terre, de roche, ou de pierre* (¹). Il en est de même par la suite : nous trouvons invariablement écrit : « charbon de *faulx* » en 1549, 1598, 1599 (*A, Massarderie de Mons*), en 1634 et 1684 (²).

III. — Le faudreux wallon dans le passé

C'est dans les fastes, — à peine ébauchés par nos historiens jusqu'ici (*D*, 226 et suiv.), — de l'ancienne *forgerie* belge, qu'il convient de chercher les feuillets épars de l'histoire de nos faudreurs. Dès les origines les plus lointaines, le faudreux est inséparable de l'ouvrier du fer ; il le restera à travers les siècles, jusqu'au moment, relativement très récent, de la substitution de la houille au bois carbonisé, dans le traitement du mineraï (*B*, 256 et sv., *V*, 291). Dès que la cognée du bûcheron eut ouvert des sillons dans nos vastes forêts, dans l'Ardenne comme dans la Charbonnière, le *ferrarius* (= plus tard le *feron*) établit sa hutte en pleine futaie, de-ci de-là, loin des endroits habités, dans la Marlagne, en Thiérache ou dans la Fagne. Nos premiers ouvriers du fer, comme les *ferrarii* romains, étaient tout à la fois mineurs, faudreurs (ou charbonniers) et forgerons. Le travail du faudreux n'apparaît, bien distinct de celui du *feron*, qu'à dater du jour où, au bois vert employé à l'état de nature, sera substitué le bois calciné, pour la

(¹) En Hainaut (Couchant de Mons). Cf. G. DECAMPS, *Mémoire sur l'industrie houillère*, t. I, p. 125.

(²) *Lettres du grand bailli de Hainaut, aux échevins de Mons* (L. DEVILERS, *Inventaire des archives, etc.*, t. III, Mons, 1896, pp. 57 et 129).

production du fer. Nous chercherions donc en vain, antérieurement au haut moyen âge, un vocable spécial qui eût pu désigner le *faudreux* ou son mode de travail. La pénurie de documents anciens, et de pièces d'archives relatives à la forgerie wallonne, nous interdit l'espoir de reconstituer, dans toutes leurs vicissitudes, les annales de nos *ferons*. Ce qu'on nous en a fait connaître jusqu'ici (¹), nous révèle pourtant l'existence, à travers plusieurs siècles, de puissantes associations ouvrières, dont le rôle économique n'a pu être établi encore avec toute l'ampleur qu'il faudrait. Nous voulons parler notamment de ces *ferons* du comté de Namur et de leurs chartes de 1345, renouvelées en 1429, 1462, 1499, 1516 et 1558 (*T*, 1911, p. 5-7) (²). Les plus anciennes franchises qui soient connues, des *fèvres* de la principauté de Liège, datent de 1418 (*T*, 1911, p. 28). L'organisation du travail du fer, les priviléges et droits des *maîtres de forges* sont d'autre part réglementés plus d'une fois, dans le pays de Chimay, par d'importantes *Ordonnances* seigneuriales, datées spécialement de 1509, 1530 et 1531 (*D*, p. 230). Il n'y est point seulement question des *mineurs*, *bocqueurs* (ou *bocardeurs*), *fondeurs* et *marteleurs*, mais aussi des manouvriers qui leur sont associés : tels les *bosquillons* (ou *bocquillons*) pour la coupe des bois de futaie, et les *faudreurs*, pour la préparation du charbon de bois, indispensable aux usines. Ces règlements, qui étaient souvent de vrais contrats, donnèrent lieu, dans le pays de Chimay, surtout à dater de 1535, à des différends et à de longs procès entre les princes et les exploitants des forêts de Fagne et de Thiérache. L'un de ces procès se termina par un arrêt de la Cour souveraine de Mons, daté du 6 mai 1616 (³) ; nous y trouvons la mention très précise des dispositions, préservatives des réserves forestières, qui furent prises là comme ailleurs, dans les siècles passés. La Cour décidait qu'à l'avenir tous les maîtres de forges

(¹) Cf. la *bibliographie* de la question, *D*, p. 225 et *T*, 1909 et 1911, *passim*.

(²) Cf. la *Charte des minières de Morialmé*, publiée par J. Kaisin (*Doc. Soc. arch. de Charleroi*, t. 18) et rééditée par *T*, 1911, p. 9 et suiv.

(³) *C*, page 12.

et marchands devaient « faire bandier leurs leignes » (bander, réunir par des liens, leurs bois coupés) et, qu'au lieu de les abandonner « sur les bois, en cordes (1), pendant deux, trois ou quatre ans », et de foulé ou gâter les jeunes essences « par rollage, faudrage et charriage », ils devraient « compter les leignes dans le mois de mai et juin qui suivra le terme limité pour la coupe » et avoir « seuwé (2) lesdites leignes », « les avoir faudré et transporté les charbons en procédans endéans le 1^{er} mai de l'année suivante, sous peine de confiscation de ce qui sera trouvé après le dit terme expiré » (C, p. 12 et 13).

C'est pour le compte d'un patron, marchand de bois ou maître de forge que le faudreux, comme le *bosquillon* ou le *tayeû* (= le bûcheron), peine dans la forêt : il n'est qu'un humble manouvrier, inférieur au *mineur*, au *fondeur*, au *marteleur* ; si les pièces d'archives mentionnent fréquemment les noms d'ouvriers du fer, il est rare qu'un faudreux soit cité, comme partie ou comme témoin, à l'un ou l'autre des multiples *actes* émanés chaque année du magistrat des communautés villageoises ; nous chercherions en vain son nom parmi ceux des habitants de nos anciens villages (3) ; il ne se rencontre qu'exceptionnellement ; exemple : *Léon le faudreux*, à Momegnies (= Momignies), en 1603. Cet appellatif ne se maintiendra même pas, par la suite, comme nom de famille, contrairement à ceux qui désignaient jadis les gens des divers métiers, tels les *mineur*, *fondeur*, *marteleur*, *feron*, etc., etc., jusqu'au *charbonnier* lui-même.

C'est dans le pays de Chimay, là où la forgerie wallonne avait fait ses débuts les plus lointains, et à l'époque où l'industrie du fer prit, semble-t-il, son développement le plus considérable, c'est-à-dire au cours du XVI^e siècle, que nous avons retrouvé les échos les plus circonstanciés du travail de nos anciens faudreux (D, 227).

(1) La *corde* équivalait à 4 stères environ.

(2) Enlevé.

(3) Cf. les documents cités, A, Binche, Morlanwelz ; les actes des greffes scabinaux de la *terre de Chimay*, aux Arch. Etat, à Mons ; Conseil souverain, *Liste des habitants* etc. 1593, 1602-1603, dossiers 3084 et 3085, *Ibid.*

La prospérité régionale, qui fut la suite de cette activité, fut à peine arrêtée un moment, vers la fin du XVI^e siècle, lorsque l'essor économique se trouva presque anéanti dans le reste des Pays-Bas catholiques. Nous en avons les preuves indéniables, dans les relevés des *bois* (*laignes*) vendus dans la *terre* de Chimay pendant les années 1616 à 1619 (¹). Dès 1535-1536 (*G*, à ces dates) et en 1550 (*ibid.*), nous rencontrons plus d'une fois la mention des conducteurs d'attelages de bœufs (les *rouleurs*, les *bœufiers*), qui charriaient le bois faudré, à travers la Fagne et la Thiérache, jusqu'aux forges et aux fourneaux en activité permanente (²). Tel, cet Anthoine le tiesson, demeurant à Pesche-lez-Couvin (pays de Liège) qui, en 1550 (*G, chir.* du 8 oct.), achète à Pierre Du bois, mayeur de Chimay, « ung harnois (= harnais) de bœufz et le char enharnaschier, pour charier en nombre de huict [bœufz], « pour le prix de 80 charées de charbon », à livrer à « son fourneau de Couvin » (³). Nous n'avons pas à notre disposition les documents précieux (livres de salaires, recettes des contrôleurs ou carnets des sergents des bois), qui ont pu être utilisés ailleurs (⁴), et qui jettent de si vives lueurs sur les vicissitudes ou l'organisation du travail de l'ancienne *forgerie*. Nous sommes pourtant renseignés, de façon précise, sur l'importance qu'avait, à la fin du XVII^e s., la consommation du bois faudré, faite par nos anciens fourneaux : « La plupart des habitants de l'Entre-Sambre-et-Meuse sont occupez aux bois, mines et forges », écrivait l'Intendant Bernier en 1691 (⁵). Des *Mémoires sur le Hainaut*, datés du milieu du XVIII^e siècle (⁶) et complétant

(¹) Cf. ces *relevés* éloquents, dans les *Bull. CRH.*, 1907, t. 76, *Extrait*, p. 19.

(²) Ajoutons que, par des arrêts de 1616 et suiv., l'emploi des bœufs (même *muselés*) fut interdit pour le transport des bois et du *charbon de faulx*, à travers les forêts (*S*, 1622, etc.).

(³) Ce charbon devait être « faudré en Tierasse » (= Thiérache).

(⁴) Notamment pour l'étude de l'ancienne industrie du fer en Lorraine (cf. *D*, p. 225, n. 2).

(⁵) Cf. *Mémoire ou description* etc. (Bibl. publique de Mons, manuscrit 131/72) pages 14 et 125 suiv. Il y avait pourtant déjà 120 *fosses aux houilles*, ouvertes dans le Hainaut seulement (*Ibid.*, p. 118 et sv.).

(⁶) *Manuscrit* de la Bibl. publ. de Mons, 130/315, pages 80 et 81.

les données du baron de Cazier sur la *forgerie du comté de Namur*, nous apprennent que chaque fourneau consommait en moyenne, annuellement, 900 bennes⁽¹⁾ de charbon de bois et chaque forge 250 bennes. Pour produire une benne de charbon, il fallait 6 cordes de bois de 6 pieds carrés chacune. Les 14 fourneaux hennuyers et les 30 forges du pays d'Entre-Sambre-et-Meuse consommaient ensemble près de 20.000 bennes de charbon, qui nécessitaient la mise en œuvre d'environ 120.000 cordes de bois. L'Intendant Bernier assurait, d'autre part, qu'en son temps chaque corde de bois coûtait un écu aux maîtres de forges, « tant pour l'achapt du bois que pour la façon et la voiture ». Le règlement émané des maîtres de forges de la châtellenie de Couvin, et fixant les dimensions de la mesure (*queue*) pour le charbon de bois (CC, pp. 289-293), atteste que l'industrie du bois *faudé* se ralentissait à peine, en 1785, dans certaines régions de la Wallonie. Si nous en croyons Briavoinne (B, p. 252), en général très documenté, les Pays-Bas autrichiens comptaient encore, vers 1790, 45 hauts-fourneaux qui s'alimentaient de charbon de bois, pour la production du fer affiné servant à la grosse quincaillerie, à la clouterie et aux besoins des constructions comme du roulage. A la même époque, il y avait, d'autre part, 18 fourneaux, 13 forges et 4 platineries en activité dans le pays de Liège. En dépit des multiples essais industriels qui, depuis les débuts du XVII^e siècle, avaient surgi en vue du traitement du fer par le charbon de terre (et de la fonte au moyen du coke (B, 256, 257), c'est en 1824 seulement que furent lancés, sur les marchés du fer, les premiers produits des hauts-fourneaux traités par le coke (*coak*, angl.) à la méthode anglaise⁽²⁾. La nécessité, l'émulation et le besoin de perfectionnement donnèrent, par la suite, un élan remarquable aux progrès de la métallurgie,

(¹) La *benne* avait généralement une contenance de 63 hectolitres. — Un document de 1714 constate qu'au seul fourneau de Bourges, à Momignies (Hainaut), l'on amenait 2000 voitures « tant de charbons que de misnes » pour la consommation d'une seule année (Arch. Etat de Mons. *Fonds de l'abbaye de S. Feuillen, à Rœulx*).

(²) Aux Hauchies (Charleroi) et à Seraing (Cockerill). Cf. B, p. 258 ; en 1826, à Couvin ; à Couillet et Lanefte, en 1829 (*Ibid.*, p. 258).

on le sait. Néanmoins, le Rapport officiel du *Ministère des travaux publics* en Belgique, daté du 16 novembre 1837, constatait encore l'existence, en 1836, de 66 hauts-fourneaux au charbon de bois, concurremment avec 23 hauts-fourneaux au coke (B, p. 289) ; les manouvriers chargés du lavage des minerais et de leur transport aux usines, de la coupe, du *charbonnage* et du transport du bois aux usines, formaient un total de 2500 personnes environ (ibid., p. 291). Briavoinne écrivait, d'autre part, que les forges et fourneaux du Luxembourg, comme de la province de Namur, traitaient le mineraï presque exclusivement au charbon de bois (B, p. 283). Le Luxembourg comptait encore, en 1839, 8 hauts-fourneaux au bois (¹) ; la province de Namur en avait 33 en activité (2 seulement au coke) ; celle de Liège 7 au bois et 6 au coke et enfin le Hainaut n'en gardait que 4 employant encore le charbon de bois (B, p. 294). Les derniers hauts-fourneaux s'alimentant au charbon de bois n'allaiant pas tarder de passer à l'état de souvenir : le dernier s'éteignit, pensons-nous, en 1846. Aussi ne nous étonnons-nous pas que Vandermaelen, dans son *Dictionnaire du Hainaut*, publié en 1833, n'ait pas cru devoir consacrer un de ses chapitres spéciaux à l'industrie du bois carbonifié, qui perdait de plus en plus de son ancienne importance.

Pour les usages domestiques, si le bois de chauffage se consommait sans calcination préalable, en général (C, 1509, 1706, 1716 ; A, *Morlanwelz*, 1575, *Binche*, 1504, etc., etc.), le charbon de bois n'en était pas moins d'un emploi assez fréquent, comme le constatent nos pièces d'archives (Exemples au hasard : « ... charbon de faulx et... feuille de houille » pour les veilleurs de nuit et les greffiers, A, Mons, 1598 ; « charbon de faulx » pour l'école dominicale, A, *Ibid.*, 1599 ; « bennes de charbon » et « cordes de leignes » au château de Chimay, S, 1631, etc., etc.). Si, dans nos forêts, le bois de hêtre ne se cultivait jadis, et jusque vers 1815, que comme

(¹) Le charbon de bois atteignait à ce moment un prix élevé, dans le Luxembourg belge, par suite de la « concurrence des maîtres de forges de la frontière française » (B, p. 295).

bois de chauffage (*V*, p. 173), si des ordonnances multiples réglaient, partout où il le fallait, tant le faudrage que la coupe des *blancs bois* ou autres essences (*C*, 1509, 1616, etc. ; *S*, 1509, 1706, 1716 ; *A*, *Morlanwelz*, 1575, 1623, etc., etc.) ou la distribution du bois de chauffage entre les habitants des localités amplement pourvues de réserves forestières (¹), il n'en est pas moins établi que, jusque dans les dernières années, les descendants de nos anciens faudreurs trouvèrent, de-ci de-là, des occasions à tout le moins intermittentes d'exercer leur industrie désuète. Les vieillards montrent encore à Mons, sur le vieux Marché (actuellement Marché aux herbes), la place que venaient occuper, chaque huitaine ou plus souvent même, des vendeuses de *charbon de bois*, débité par elles en sacs de contenance diverse, au gré des acheteurs (²). Nous avons connu et pu interroger longuement un vénérable faudreux hennuyer qui, à quatre-vingts ans, allait encore dresser des meules de calcination (*drèssi des faudes*, *w.*), aidé de quelque compagnon de travail, dans les grandes étendues boisées du Nord français (³) ; la commune de Gonrieux-lez-Couvin compte encore, nous assure-t-on, plusieurs faudreurs, nomades à l'occasion, parmi ses habitants. Mais ce sont là, pensons-nous, les derniers représentants d'une de nos plus anciennes industries qui, de par son passé, a le droit de revendiquer une place, si humble soit-elle, dans les annales historiques de la Wallonie travailleuse.

IV. — Le travail du faudreux

Le bois soumis à un séchage préalable et chauffé ensuite, à l'abri de l'air, jusqu'à une température assez élevée, fournit après une

(¹) Cette répartition annuelle et régulière (dite la *feuille*, ou *l'paneie*) a cessé de se faire à présent, même dans nos communes rurales les plus reculées. Elle ne s'est maintenue, à notre connaissance, que dans le seul village de *Salles-lez-Chimay* (jouissant de vastes *bois de communauté*) : *él moute* y désigne le gros bois et *él djé(djin)*, le bois de fagotage, répartis l'un et l'autre d'après le chiffre des personnes composant chaque ménage fixé dans la localité.

(²) Ce bois carbonifié était communément appelé *tère à bôrènes* (il était offert en vente par des marchandes *boraines*).

(³) Ce charbon de bois trouvait ses débouchés à Laon, à Reims, ou encore à Paris.

cuisson plus ou moins prolongée, un résidu fixe approprié au traitement du minerai ou aux usages domestiques. Cette notion est connue universellement ou peu s'en faut, car la carbonisation du bois a été pratiquée ou l'est encore chez beaucoup de peuples, tant du nouveau que de l'ancien continent. Pline l'Ancien (¹) nous en signale l'existence, très répandue de son temps, dans le monde romain. Les *Encyclopédies* (²) nous font connaître les différents modes, tant anciens que modernes, de la carbonisation en *meules* ou en *jours* maçonnés. Il ne peut être ici question que du charbon préparé à l'air libre, en *fosses* et en *meules*, le seul que nos faudreurs wallons aient jamais connu. Ce procédé primitif, qui n'était guère susceptible de perfectionnements importants, est encore en usage très suivi dans les pays scandinaves. C'est ainsi qu'en Suède (les forêts y couvrent 51% du territoire), le charbon de bois joue encore le rôle prépondérant comme combustible, dans l'industrie du fer et de l'acier, et sa production par le procédé en *meules* s'y élevait, en 1903, à 92% de son total exceptionnellement considérable (*Su*, pp. 77 et 83). Et c'est le mode, suivi pendant des siècles par nos anciens faudreurs, à savoir la meule à *bois dressé*, que des milliers de manouvriers suédois persistent, de nos jours, à mettre en œuvre (*Ibid.*, pp. 78 et suiv.) (³).

C'est *in plein bos* (en plein bois) que l' *faudreû*, abandonnant son village parfois pour un temps assez long, devait forcément établir s' *hute* (sa hutte), faite de bois et de branchettes, recouverts de terre mêlée de mousse et de feuilles mortes. Un *martiau* (marteau, vente de bois de futaie et de taillis, w. *futeye* et *tayes*) déterminait, comme de nos jours encore, la partie de la forêt où se ferait la *coupe* prochaine, en distinguant les arbres destinés à l'abatage (au

(¹) *Histoire naturelle*, livre 36^e, chap. 68 et 69 (*Collection Nisard*), p. 532. — Pline ne nous décrit pas, en parlant du *querneus carbo* (= le charbon de chêne), le procédé par lequel s'obtenait la carbonisation. Il y a lieu de le regretter vivement, pour la question spéciale qui nous occupe.

(²) Cf. *La grande Encyclopédie* (Berthelot, etc.). Paris, v^o *charbon*, I, p. 587 à 589, avec *dessins démonstratifs*.

(³) Voir, p. 79 et 80, deux *reproductions photographiques*, figurant les faudreurs de Suède au travail.

martiau d' délivrance) de ceux qui seraient tenus en réserve (au m. d' réserve). Ce *marquadje* (marquage) portait aussi sur le *chablis*, c'est-à-dire sur ceux des bois sur pied qui ne représentaient, vu leur qualité médiocre, qu'une valeur marchande insignifiante. Cette opération de *marquage* s'effectuait par le moyen d'*asplatis* (entailles de peu de profondeur, pratiquées d'un seul coup du marteau).

Faudreû et *tayeû* (bûcheron) prenaient alors possession, en quelque sorte, *dèl coûpe* (de la coupe). Le *tayeû*, l'*camarade du faudreû*, guidé par les *estaplètes* (baguettes plantées dans le sol, de distance en distance) et par l'emplacement du *pié cornier* (l'arbre situé à l'angle de la coupe), s'armait d'*sès ostis* (ses outils), soit *dèl hatche* (de la hache) et du *courbèt* (courbet, serpe bien tranchante). De son bras nerveux et puissant, il effectuait méthodiquement le travail de l'abatage. S'aidant souvent d'*eune boute* (une perche à picot) et d'un *lvi* (levier), il coupait, tantôt à *tire* et à *aire* (en totalité), tantôt à *blanc èstoc* ou *plate taye* (au rez de terre), tantôt encore à *chouflat* (en sifflet, en biseau, en *f'zant deux tayes*, entailles, à la hache) ; il mettait à nu, tantôt moins, tantôt davantage, les *sokes* (les racines), prenant soin de respecter les *èstapes* (jeunes plants) à réserver, dans le voisinage de l'arbre frappé de la cognée. Le faudreûr participait vraisemblablement, d'habitude, au travail d'abatage ; il aidait aussi le bûcheron à *ercèper* (couper à la scie, à l'*ercèpe*) les bois qui devaient être abattus, à répartir le *bos d' corde* (bois de corde, provenant des grosses branches) et le *bos d' rèspe* (bois plus menu, ou de taillis), comme le *bos d' fagotadje* (les ramettes), ou les *rondins* (bois ronds, réservés comme bois de chauffage), ou *l'escouvi* (les branches à débiter menues) ; il prenait sa part du *rassonradje* (nettoyage) de la coupe, après la mise en place provisoire des divers produits marchands que devait donner l'abatage.

Nous ne ferons intervenir qu'un instant le *tchèron* (le voiturier), chargé d'enlever la plus grande partie de ces bois coupés⁽¹⁾. C'est

(1) En suivant l'*tchèmin d' vidange* ou *tchèmin d' seuwe*, qui menait à la sortie de la forêt.

le *rouleû* ou *drèsseû* qui, au moyen de sa *bruwète* (brouette) à *cornes*, effectuera le transport, au moment voulu et à la place préparée par le *faudreû*, du bois qui alimentera la *faude* (la meule de calcination).

L'emplacement choisi par le *faudreû* présentait une surface sensiblement unie ; le sol devait être abrité, exempt d'humidité, être débarrassé de ce qu'il pouvait contenir, soit de cailloux, soit de racines, soit d'autres aspérités gênantes (¹). La carbonisation ne pouvait d'ailleurs que gagner dans son rendement éventuel, à se faire plusieurs fois sur le même terrain, par l'emploi répété de la même poussière de *faude* (*tère de faude*). Les apprêts en vue du *dressadje* (dressage) de la meule comportaient, en outre, un séchage prolongé, à l'air, du bois destiné à être transformé en charbon de bois : coupé en morceaux de 80 à 90 cm. de longueur (²), et disposé en tas plus ou moins réguliers d'une *corde* ou deux, ce bois était abandonné durant de longs mois, en hiver, au printemps et parfois une partie même de l'été ; aussi sec que possible, il était alors amené à l'emplacement choisi pour édifier la meule.

Dans la partie centrale de cet emplacement, légèrement creusé par l'essartage (de là son nom de *fosse*), le *faudreû* commence par dresser, bien verticalement, trois perches de bois ; ménageant entre elles un espace suffisant pour former une sorte de corps de cheminée, il incline légèrement chacune de ces perches dans la direction des deux autres ; un lien de fortes *haurts* (harts, branches de charme) tordues, retiendra ces perches à leur partie supérieure : ainsi est constitué le *boutiau*, le puits central de la meule en construction. Autour du *boutiau*, le *faudreû* dispose ensuite, en rangées régulières, une première série de bûches qu'il met debout en les inclinant d'après les inégalités de leur épaisseur, et en réservant à la couche extérieure comme au centre les bois les plus secs et les

(¹) Le manouvrier se servait, pour cet essartage, de son *escoupe* (sa pelle) et de son *harcot* (râteau à grandes dents).

(²) En Hainaut du moins. — En Suède, cette longueur atteint généralement 2^m50 (Cf. *Su*, page 79).

plus minces (*Su*, p. 80). Le gros bout de ces bois étant celui qui s'appuie au sol, la meule prend de la sorte, dans sa disposition d'ensemble, une forme conique. Si les *vûdes* (les vides) se présentent trop nombreux entre les bûches, le *faudreû* les remplit partiellement de *raspes* (bois de taillis), choisies parmi les moins humides. Un second lit de bûches ayant été, de la même manière, disposé en étage, il reste alors à dresser le *comble* (la partie supérieure de la meule) : le *faudreû* étend horizontalement, sur les bûches, une couche de menu bois et de *ramis* (branchettes), mélangée de feuilles mortes ou de mousse sèche ; enfin la meule entière, à l'exception du sommet du *boutiau*, renforcé, s'il le faut, de plusieurs cercles de *haurts*, est recouverte d'un lit assez épais de terre sèche, réduite en poussière, et de *wazon* (gazon). Quand la *faude* est ainsi *dressée* (¹) le *faudreû* peut *mète èt faude à jeu*, procéder à l'allumage, *aleumer le r'nau* (= le renard !).

La meule s'allume au moyen de bois sec, préalablement fendu autant qu'il est nécessaire ; c'est ce bois qui s'appelle le *r'nau* (le renard) : le *faudreû* en introduit une partie, après l'avoir fait flamber, dans le conduit central ; à l'aide d'une échelle, adossée à la *faude*, il va promptement remplir, par le haut, d'une quantité suffisante de braise ou de bois bien sec, la cheminée centrale qu'il ferme ensuite entièrement, au moyen de terre et de gazon.

La cuisson, à l'étouffée, durera une huitaine de jours, parfois davantage : elle débute par la partie supérieure, qui sera la première à se convertir en charbon. De temps à autre, le *faudreû* pratique et referme des évents (des *trôs*, des trous), à différents points de l'enveloppe de la *faude* ; il surveille de près la *haute faude*, comme il appelle la meule dans les premiers jours de la combustion. Ces évents seront ouverts et bouchés successivement, de la partie supérieure jusqu'au bas de la *faude* ; ils feront s'évaporer l'humidité qui pourrait s'y trouver emprisonnée ; ils assureront un rendement

(¹) Parfois, pour assurer la résistance du cône tronqué que constitue la meule, le *faudreû* dispose extérieurement une série de poteaux soutiens, surmontés de traverses appuyées à la *faude*. (Cf. *Su*, p. 80).

normal. Parfois, s'aidant de son *ringard* (longue tringle de fer) en guise de sonde, ou encore de son *fichot* (sorte de cornet de fer, assez pointu), ou d'un simple *rauve* (long outil en bois), il se rendra compte de l'une ou l'autre phase de la cuisson, ou vérifiera la consistance de telle ou telle partie de la faude en combustion lente, mais continue. L'affaissement de la *haute faude* se produit par degrés, de jour en jour ; quand la carbonisation est près d'être complète, la *haute faude* est finalement devenue une *basse faude* : elle s'est peu à peu effondrée.

Le faudreux en achève alors la démolition : se servant pour cela de son *fourgon*, long outil qui lui permet une action décisive, il pratique des *avalwès*, ça et là, dans le pourtour de la *basse faude* ; de son *harcot*, il retire le charbon cuit, il sépare et trie soigneusement les *arsiaus* (bois imparfaitement carbonifié), les *pietons* (débris qui ont à peine été modifiés par le feu), les *criques* (charbon menu provenant des *ramis* ou branchettes) et les *brijètes* (simples braises) ; il consommera ces dernières dans le *briji* (le braisier) de sa hutte ; il transportera le charbon de bois à son abri temporaire, son *angar* (= hangar), à moins qu'il ne puisse, de par un contrat antérieur, le livrer à la *keuye* (= queue, mesure), par *bènes* (ou *banes*) ou *rèspes* jaugées, ou même en sacs à l'occasion (¹).

La reconstitution que nous venons de faire, en nous aidant de renseignements obtenus des *faudreurs*, autant que des documents énumérés en tête de ce travail, donnera, nous l'espérons, une idée précise de ce qu'était le métier de nos anciens *faudreurs* de Wallonie.

Dans le vocabulaire qui va suivre, nous nous abstiendrons de relever les vocables technologiques qui ne sont pas particuliers aux *faudreurs* ; certains d'entre eux relèvent pourtant du métier du *tayeû* (bûcheron), autant que de celui du *faudreû*. Notre description a fait voir dans quelle mesure et de quelle manière le métier du faudreux était subordonné à celui du bûcheron.

(¹) Le rendement moyen, en charbon de bois, est de 20 hectolitres par 30 hectolitres de bois (*Su*, p. 83).

V. — **Vocabulaire**

abrouuti (*bos ~*), bois dont les bourgeons ont été détruits (litt. : *broutés*) par les bestiaux. Expression désuète (citée dans *M.*, vers 1820).

aire (*à tire et à ~*), en totalité : *coûper à tire et à aire*. Expression usitée pour l'abatage des arbres (signalée par *M.*) ; cf. *èstoc*.

angar, s. m., hangar, abri temporaire du faudeur.

arsiaus (Chimay ; ailleurs *arsias*), s. m. pl., débris provenant de la meule de calcination (*basse faude*) et imparfaitement carbonifiés.

asplatis (Chimay), s. m. plur. : *fère lès-asplatis*, faire les entailles peu profondes, pratiquées au *marteau*, sur les arbres destinés à être abattus ou vendus.

avalwè, s. m., trou que le faudeur pratique ça et là, à l'aide du *fourgon*, dans le pourtour de la *basse faude*, pour faire descendre le feu.

bène, s. f. (Chimay) ; *bane* (Couvin ; CC, 1785, page 290), long panier en osier, à fond cylindrique, d'une contenance moyenne de 63 hectolitres. — Après les *bènes*, on employa plutôt les sacs (de 2½ hectolitres environ).

blanc bos, bois blanc. Expression désignant le bois provenant des essences autres que le chêne, soit *frane* ou *fraune*, frêne, *fau*, hêtre, *triane*, tremble, *bouli*, bouleau, *raule*, érable, *ounia*, aulne, *plane*, platane, etc., — **blanc èstoc**, voy. *èstoc*.

bocqueur, **bocquillon**, **bosquillon**, s. m., ouvrier bûcheron : *C, passim* ; mot disparu = aujourd'hui *tayeû* (cf. SIGART : *boscayer*, travailler du bois ; *boscayeries*, s. f. plur., menus morceaux de bois).

bâti, s. m. (anciennement *bœuftier*, *boeftier*), voiturier conduisant un attelage de bœufs (cf. *C*, 1536, 1616, etc.). — On dit aujourd'hui *tchèron d' gros-arbres*, ou simplement *tchèron*.

bos (*bø*), s. m., bois ; voy. *blanc bos* ; — *bos d' corde*, bois de corde, provenant des grosses branches ; *bos d' rèspe*, bois plus menu, ou de taillis ; *bos d' fagotadje*, les rameilles.

boute, s. f., perche armée d'un *picot*, servant à pousser (*bouter*) l'arbre que le bûcheron veut faire tomber.

boutiau, s. m., puits central, sorte de corps de cheminée pratiqué au début du *dressage* de la meule de calcination. Ce *boutiau* doit pouvoir résister à la poussée des bûches rangées autour de lui.

briji ou **brij'ni**, s. m., braisié (du bûcheron) ; on le réintroduit le soir dans la *hute*.

bruwète (*à cornes*), ou **berwète**, **bræwète**, s. f., brouette du *rouleau* ou *dresseau* occupé aux apprêts de la meule. Cette brouette à grande roue est munie de deux cornes, à l'avant et à l'arrière.

carbon, **tchèrbon**, s. m., charbon de bois. Cf. chap. II, *charbon de faux*.

chablis, s. m., lot formé d'arbres sur pied qui ont perdu leur valeur marchande.

comble, s. m., la partie supérieure de la *faude* dressée, formant calotte ; — à *comble* et à *racle*, voy. *racle*.

combler, v. tr., remplir (se dit notamment au cours du travail de *dressage* de la meule).

corde, s. f., corde. Ancienne mesure de bois de chauffage, valant 4 stères environ.

cornier (*l'pié ~*), l'arbre sur pied, se dressant à l'angle d'une portion de bois délimitée pour la vente. (Cf. *M*, vers 1820, etc.).

coûpe, s. f. coupe : 1. action de couper, d'abattre à la hache ou au courbet ; 2. portion de bois de futaae assignée à la vente.

coûper, couper : ~ *a tire et a aire*, en totalité ; *a blanc cu* (Chimay), *a blanc èstoc* ou *a plate taye*, au rez de terre ; *a cu nwér*, en enlevant les grosses racines ; *a choufflot*, en sifflet, en biseau, en faisant deux *tayes* ou entailles.

courbèt, s. m., courbet, serpe.

criques, s. m. plur., le menu charbon de bois, provenant de la carbonisation des *ramis* ou branchettes.

cro, s. m. (Chimay), râteau à dents de fer. Synonyme de *harkot*.

cu d' faude (Goffart, *Gloss. du Mouzonnais*) « terrain sur lequel s'est faite la carbonisation d'une meule de bois ».

délivrance, s. f., livraison ; — *martiau d' délivrance*, 1. marteau servant au marquage des arbres à abattre ; il permet d'imprimer, sur l'entaille pratiquée à un mètre environ de hauteur, l'initiale D ; — 2. marquage des arbres à abattre. — Avec le *martiau d' réserve*, on marquait les arbres tenus en réserve.

drèssadje, s. m., dressage de la *faude*.

dréssi l' faude, dresser ou éléver la *faude*.

encroué (arbre ~). Mot disparu, ayant désigné « l'arbre tombé sur un autre », pendant l'abatage ; *M*, vers 1820.

èrcèpe, s. f., outil en forme de scie, à lame plus épaisse que la scie du menuisier ; on dit aussi *èrcèp'rèce* (Chimay).

èrcèper, v. tr., couper ou scier, au moyen de l'*èrcèpe*, un arbre au pied ou près du sol ; dérivé : *èrcèpadje* (Chimay). Autre forme : *r'cèpe, -er, -adje, -erèce*.

èrparadje, s. m. (Chimay). Désigne le dernier tour d'inspection et les derniers apprêts que fait le *faudreu*, au moment de *mète èl faude a feu*.

èscoupe, s. f., pelle.

èscouvi, s. m. Nom collectif désignant les déchets de bois, provenant des branches d'un arbre abattu. (Cf. *scouvètes, scouvelètes*, bois entrant dans la confection des balais, *ramons* ; *escouillon, écouillon*, franç.).

èskètes (ou *skètes*), s. f. plur., éclats de bois, copeaux.

èstape, s. f., jeune plant réservé, lors des coupes opérées dans les taillis ou la futaie. (Cf. « *estaple de faulx* » : *A*, Chimay, 1665).

èstaplète, s. f., baguette plantée en terre, et le plus souvent surmontée d'une *torche* de mousse, destinée à marquer une direction à suivre, ou une interdiction de passage.

èstoc, s. m., souche : *coûper a blanc ~*, voy. *coûper*.

fagotadje, s. m., ou *bos d'~*, bois coupé, mis en fagots et destiné au chauffage (« *leignes et fagotages* » : *C*, 1616, etc.).

fassiau, fasseau, s. m. Mot disparu ; désignait dans l'ancien Hainaut une mesure employée pour les bûches. (FAIDER, *Coutumes du Hainaut*, t. I, p. 466 ; cf. « *une faisce de bois* », *Arch.*

gén. du Royaume, Ch. des comptes, 1438 ; « faissiaux et carbons », 1344-1400, DECLÈVE, o. c., p. 59).

faude, s. f., meule de calcination. A signaler les expressions : *tère* (terre) de ~ ; *haute* ~ ; *basse* ~ ; *mète él ~ à feu*, etc. Voir chap. III.

faudreū (altéré de *faudeū*), s. m., faudeur, faudreur.

feu (*mète el faude à ~*), voy. chap. IV.

fichot, s. m., sorte de cornet en fer, et pointu, qui s'adapte au manche de l'*escoupe* et permet de pratiquer des évents dans la meule en carbonisation.

fosse, s.f., partie centrale de l'emplacement de la *faude*, légèrement creusé par l'essartage.

fourgon, s. m., perche avec laquelle le faudreur procède à un *avalwè*, opération ayant pour but de faire descendre le feu de la *faude*.

foyau, à Chimay **fowia**, s. m., petit hêtre. Diminutif de *fau*.

harcot (*arcō*), s. m., râteau à fortes dents de fer, servant à retirer du feu et à trier le charbon de bois. (Diminutif de *harke*, s. f., CC, 1785).

hatche (*atch*), s. f., hache ; synonyme de *courtèt*.

haurts (*ōr*), s. f. pl., harts, branches tordues, de charme ou de frêne.

hayons (*ayō*), s. m. pl., abris faits de paille ou de branches, servant à protéger la *faude* contre le vent, pendant la calcination.

keuye (*kæy*), s. f., queue. Ancienne mesure, employée pour le charbon de bois. (Cf. CC, 1785, p. 290, n. s. Là *queue*, sorte de cône tronqué en fer, servait comme subdivision de la *bène* ; la *bène* valait dix queues, dans la châtellenie de Couvin, en 1785).

laignes, **leignes**, v. fr., bois coupé (dans le sens le plus généralisé). De là l'ancien verbe « alleigner (ès bois) », C, 1531, etc. Le mot est encore usité dans le wallon *lègnes*, employé plutôt au pluriel qu'au singulier.

l'vi, s. m. levier. Voir *boute*.

martiau, s. m., marteau, voy. *délivrance*. Désigne, de plus, par

extension : 1. le marquage des arbres à abattre dans une *coupe* de futaie ou de taillis ; 2. la vente du bois, dans une *coupe* déterminée. On dit aussi, dans ce dernier sens : *vente de bos*.

palon, s. m., pelle large et bien tranchante, servant à couper, à diviser le gazon employé dans les derniers apprêts de la *faude*.

pèle, s. f., pelle.

pélozia, s. m. (Chimay), petit chêne dont l'écorce a été enlevée pour être employée en tannerie.

picoreû, s. m., picoreur, maraudeur (qui pourrait s'introduire indûment dans la *coupe* de bois). On dit aussi *maraudeû* (cf. *M*, v^o *maraudeû*).

pietons, s. m. plur., débris de bois provenant de la *faude* et que le feu a à peine modifiés ; comparez *arsiaus*.

ramettes, s. f. plur., branchettes de bois coupé, provenant des plants des taillis (cf. *C*, 1616, p. 13). Comparer : *ramis* (branchettes destinées à soutenir les plantations de bois), et *ramon* (balai).

racle, rake (*a ~*), (remplir) à rez des bords.

ranguér (Chimay), s. m., tisonnier, ringard ; voy. *ringarder*.

raspe, s. f., bois coupé, provenant des taillis, ou parfois aussi des arbres abattus d'une futaie.

rassonrer, v. tr., nettoyer, remettre en état une *coupe* où l'on a fait l'abatage ou la carbonisation du bois. Dérivé *rassonradje*.

rauve, s. m., râble, outil de bois servant à réunir les braises, lors du triage effectué après la démolition de la *faude*.

recruple, s. f. (mot désuet), pousse d'une « coupe recepée » (*M*, 1820).

résèvre (*martiau d'~*), voy. *délivrance*.

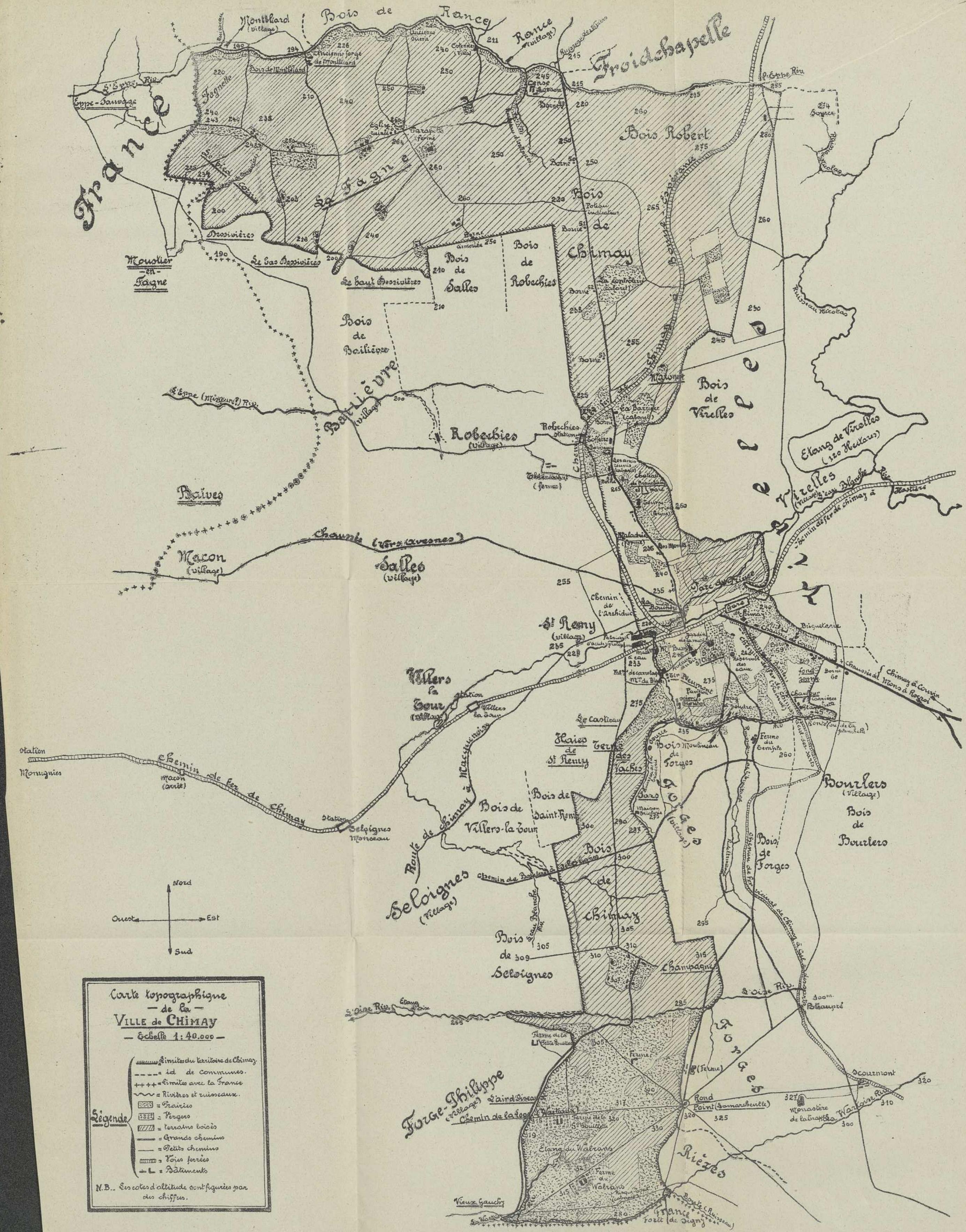
rèspe, s. f., panier fait d'osier, en forme de van et servant à déverser en sac le charbon de bois. (Cf. *rèsples*, *CC*, 1785 ; diminutif *rèspelot*, petite *respe*) ; — *bos d'~*, voy. *bos*.

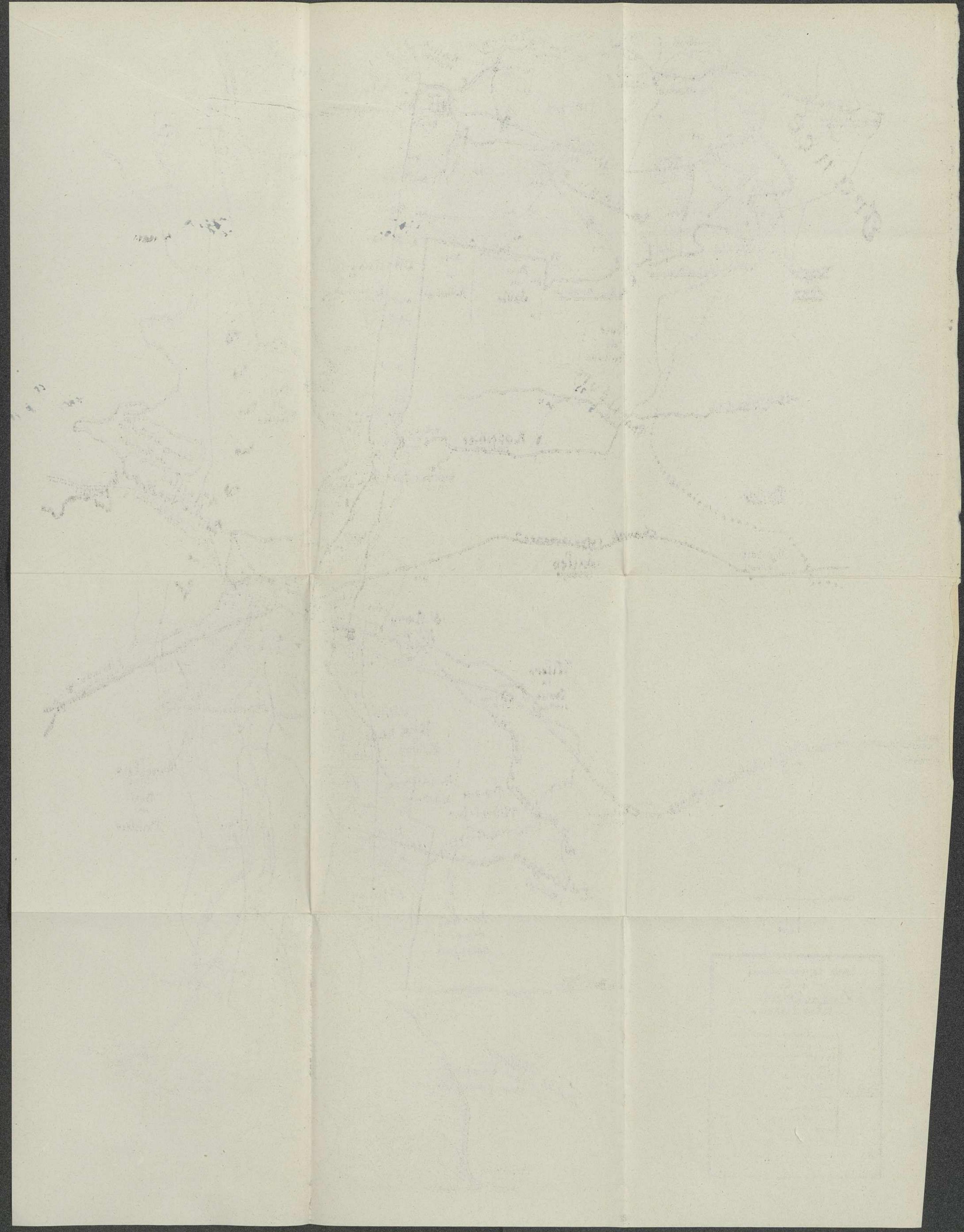
ringarder (Chimay), v. tr. Se servir du *ringard* ou *ranguér*.

r'nau, s. m. (= renard) : *aleumer le r'nau*, voy. chap. III.

rondin, s. m., morceau de bois coupé, de forme ronde, destiné

- au chauffage (*M*, vers 1820, l'appelle aussi « bois de corde »).
rouleû, s. m., manouvrier qui participe, avec le *faudreû*, aux apprêts de la meule de calcination. On le dénomme parfois aussi *l' drèsseû*. (Cf. « rolleurs », « rouleu », *C*, 1622, page 4).
seuwe (Chimay), s. f., vidange ; voy. ce mot ; — *seuwer*, voy. p. 9.
soke, s. f., souche, racine d'arbre ; syn. *sto*, *sokète* (Chimay).
stère, s. m., stère. Peu employé par les faudreurs, qui disent de préférence *corde*, pour la mesure de bois coupé.
sto (Chimay), s. m., racine, souche : *dès vieus stos* ; voy. *èstoc*.
tayeû, s. m., bûcheron.
tcharboni, s. m., charbonnier.
terre de faude, s. f., terre employée menue, réduite en poussière, par le faudeur.
tire, voy. *aire*.
trô, s. m., trou, évent que le faudeur pratique ça et là dans la meule en combustion.
vidange, s. f., vidange. Action d'enlever le bois coupé, après l'abatage, ou encore le charbon de bois, après la démolition de la meule. Le *tchèron* (voiturier) fait suivre à son attelage le *tchèmin d' vidange*, dit aussi *tchèmin d' seuwe* (Chimay).
-





25

TOPONYMIE

DE LA

VILLE DE CHIMAY

accompagnée d'une carte topographique

PAR

EMILE DONY

Préfet de l'Athénée royal de Tournai.

ALPHONSE BAYOT

Professeur à l'Université de Louvain.

Premier Prix (médaille d'or)
aux Concours de la Société de Littérature wallonne
(1911)

*Le rapport sur ce mémoire a paru en 1922 dans le « Bulletin de la
Société de Littérature wallonne », tome 56, p. 92*

I. — BIBLIOGRAPHIE

I. — Sources utilisées pour la confection du glossaire

1. ARCHIVES ET MANUSCRITS.

- A. *Archives seigneuriales : Pairie de Chimay*, documents de 1276 à 1756 ; *Prévôté de Chimay*, pièces de 1586 à 1792. — Aux Archives de l'Etat, à Mons.
- B. Déclaration, faite par le Chapitre de Chimay, des biens et rentes qui lui avaient été donnés depuis quarante ans, à charge d'obits..., en date du 1^{er} mai 1368. — Publ. p. LÉOP. DEVILLERS, *Cartul. des comtes de Hainaut*, Bruxelles, Hayez, 1883, t. II, p. 148-151.
- C. *Comptes rendus par les receveurs des ville, terre et seigneurie de Chimai*, en 1465 et 1466. Fonds de la *Chambre des comptes*, n° 18273-18274. — Aux Archives du Royaume, à Bruxelles.
- D. *Greffre scabinal de Chimay*, chirographes et embrefrs ; actes divers, 1487 - fin XVIII^e s. — Aux Archives de l'Etat, à Mons⁽¹⁾.
- E. *Etats de Hainaut* : registres des vingtîèmes, feux et cheminées, 1587-1665. — Aux Archives de l'Etat, à Mons.
- F. CHARLES DE CROY, *Description de la terre, chasteau, ville, principauté et payrie de Chymay*. Ms. autographe, daté de 1606, avec de nombreux plans en couleurs. Fort vol. gr. in-f°. — Aux Archives du château de Chimay.
Recueil d'une richesse incomparable. Malheureusement, les graphies de Charles de Croy, étranger à la ville et nouveau venu dans la seigneurie de Chimay (il appartenait à la branche des Croy ducs d'Aerschot, il porta le titre de prince de Ch. de 1595 à 1612), manquent souvent d'exac-titude et de précision. Voir notamment, dans le Glossaire, les art. *cholay, culo, davonsipret, gibet godin, poirier qui baisse, poirisseu, suyre, tuelu*.
- G. Cinq *Comptes du Chapitre de Ste-Monégonde de Chimay*, 1609-1702 (2^e liasse). — Aux Archives de l'Etat, à Mons.

⁽¹⁾ Nous devons à l'obligeance de M. le Major retraité Vital Lebrun la communication de plusieurs extraits de ces divers fonds d'archives.

- H. *De la fondation de Ste-Monégonde en la ville de Simay...*, transcripte d'une copie d'un manuscript de Mons^r le vénérable doyen du dit Chapitre, maistre JEAN COPPÉE. Ms. du XVII^e s., aux Archives de l'Etat, à Mons. L'original datait de 1658. Ce mémoire a servi de base au travail de LE TELLIER, cité ci-dessous.
- J. *De l'antiquité du vénérable chapitre Ste-Monégonde...* Copie du XVII^e s. d'après un ms. de JEAN COPPÉE. — Aux Archives de l'Etat, à Mons.
- K¹. LE TELLIER, doyen et chanoine de Chimay, *Petites annotations sur l'histoire du Hainau et spécialement sur celle de la très ancienne ville de Chimay*. Autographe, 1759. Papier, 211 ff., 0^m186 × 0^m120. — Aux Archives du château.
- K². E. J. LE TELLIER, *Receuil historique et chronologique contenant l'ancienneté de la ville de Chimay et la généalogie des seigneurs...* Autographe, 1763. Papier, 924 pp., 0^m292 × 0^m180. Seconde rédaction du travail précédent. — Ibid.
- K³. E. J. LE TELLIER, *Receuil chronologique et historique sur l'ancienneté de la ville de Chimay en Hainaut, et autres remarques*. Autographe, 1768. Papier, 1015 pp., 0^m322 × 0^m200. Troisième rédaction. Ce volume est connu, parmi les érudits qui se sont occupés de l'histoire de Chimay, sous le nom de *Cucuche*. — Ibid.
- K⁴. *Receuil historique sur l'histoire du Hainaut et spécialement sur celle de la très ancienne ville de Chimay*. Copie dérivant des mss. de Le Tellier, dernier tiers du XVIII^e s. — A la Bibliothèque royale de Belgique, section des manuscrits, fonds Goethals, n° 159.
- L. Copie d'un *Compte de la massarderie de Chimay*, rendu le 2 juin 1764. Fonds de la *Chambre des comptes*, n° 39483. — Aux Archives du Royaume, à Bruxelles.
- M. *Plan cadastral parcellaire de Chimay*, 1826 ; corrections et additions subséquentes. — Aux Archives de la ville.
- N. *Atlas des communications vicinales*, commencé en 1846. — Ibid.

2. IMPRIMÉS.

- O. G. HAGEMANS, *Histoire du pays de Chimay*. Bruxelles, Fr. J. Olivier, 1866. In-8^o, un tome en deux vol.
- P. *Cantonnement des bois de la principauté de Chimay. Titres et documents*. Bruxelles, D. Etienne, 1868. Vol. in-4^o.
- Q. ALPH. WAUTERS, *Les bois communaux de Chimay. Recherches historiques...* Bruxelles, Callewaert, 1881. Broch. in-8^o.
- R. *Notice sur Chimay et ses environs*. Chimay, Ernult, s. d. (1902). Broch. in-8^o.

3. PLANS DE LA VILLE.

- S. JACQUES DE DEVENTER, Plan ms. et colorié de la ville de Chimay, reproduit avec texte explicatif d'ALPH. BAYOT et EM. DONY, dans *l'Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle*, 20^e livr. Bruxelles, Weissenbruch, Falk fils, 1912.
- T. Plan muet gravé, attribué à BRAUN et HOGENBERG ; XVI^e s. Il en existe au moins trois états différents, avec justification de 0^m266×0^m202, 0^m217×0^m141, 0^m162×0^m114. Ce plan a servi à illustrer les ouvrages suiv. : G. BRAUN et J. HOGENBERG, *Civitates orbis terrarum*, Liber tertius, Coloniae, 1581, in-f^o, feuille 27 ; — *Urbium totius Belgii... tabulae antiquae et novae*, Pars prior, Amstelodami, ap. Joannem Janssonium, 1657, gr. in-f^o, feuille Nnn ; — certaines éditions de GUICHARDIN, parues chez Janssonius, notamment en 1613 et 1625 ; — *l' Histoire de HAGEMANS*, citée ci-dessus sous O.
- U. CHARLES DE CROY, Plan ms., dans la *Description* de 1606, mentionnée ci-dessus sous F, p. 129.
- W. Plan ms. du milieu du XVIII^e s., dont un exemplaire est conservé aux Archives du château de Chimay. Il en existe des copies portant erronément la date de 1645.
- Y. LE TELLIER, Plans mss. insérés dans K² 1763 et dans K³ 1760.
- Z. Plan cadastral de Chimay, publié par POPP, s. d. (vers 1860), 3 feuilles, dans son *Atlas cadastral parcellaire de la Belgique*, Bruges, chez l'auteur.

II. — Ouvrages de référence

- BCRH. E. DONY, *Le dénombrement des habitants de la principauté de Chimay en 1616*, dans le *Bull. de la Commiss. roy. d'hist.*, t. 76 (1907), p. 182-267.
- BRUNEAU. CH. BRUNEAU, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. Paris, Champion, 1913. Vol. in-8^o.
- BSLW. *Bull. de la Soc. de Littérature wallonne*.
- CHOTIN H^t. A. G. CHOTIN, *Etudes étymologiques et archéologiques sur les noms des villes, bourgs... du Hainaut*. Tournai, Casterman, s. d. (1866). Vol. in-8^o.
- Dict. gén. HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*. Paris, Delagrave, s. d. 2 vol. gr.-8^o.

- DUVIVIER, CHARLES DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressants la Belgique. Nouvelle série.* Bruxelles, Weissenbruch, 1903. Vol. in-8°. Publicat. de la CRH.
- DUVIVIER, CH. DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien du VII^e au XII^e siècle.* Bruxelles, Olivier, 1865. Vol. in-8°. Extr. des *Mémoires et publicat. de la Soc. des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 2^e sér., t. IX.
- FELLER. JULES FELLER, *Notes de philologie wallonne.* Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1912. Vol. in-8°.
- FOERSTEMANN. ERNST FOERSTEMANN, *Alldeutsches Namenbuch.* I Bd., *Personennamen*. II Bd., *Orts-und sonstige geographische Namen.* 2^{te} Aufl. Bonn, P. Hanstein, 1900. 3 vol. in-4°.
- GGGG. CH. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne.* Liège et Bruxelles, 1845-1880. 2 vol. in-8°. La fin du t. II, publ. par AUG. SCHELER, comprend un *Glossaire de l'ancien wallon*, p. 545-646.
- GGGG. *Vocab.* CH. GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale.* Liège, Ch. Gnusé, 1859. Vol. in-8°.
- Gloss. Fosse. AUGUSTE LURQUIN, *Glossaire de Fosse-lez-Namur.* BSLW, t. 52 (1910), p. 105-170.
- Gloss. Marche. ARILLE CARLIER, *Glossaire de Marche-lez-Ecaussines.* BSLW, t. 55 (1914), p. 348-414.
- GOBERT. TH. GOBERT, *Les rues de Liège.* Liège, Demarteau, 1884-1901. 4 vol. in-4°.
- GOD. FR. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du XI^e au XV^e siècle.* Paris, Vieweg, puis Bouillon, 1881-1902. 10 vol. in-4°.
- GRIGNARD. ADELIN GRIGNARD, S. J., *Phonétique et morphologie de l'Ouest wallon*, éd. par J. FELLER. BSLW, t. 50² (1909), p. 375-521.
- GROEHLER. HERMANN GROEHLER, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen.* I Teil. *Ligurische, Iberische, Phöniatische, Griechische, Gallische, Lateinische Namen.* Heidelberg, Carl Winter, 1913. Vol. in-16°. Sammlung romanischer Elementar-und Handbücher hgg v. W. Meyer-Lübke.
- HAUST. JEAN HAUST, *Etymologies wallonnes et françaises.* Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1923. Vol. in-8°.
- HÉCART. G. A. J. HÉCART, *Dictionnaire rouchi-français.* 3^e éd. Valenciennes, Lemaître, 1833. Vol. in-8°.

- KREMERS. JOSEF KREMERS, *Beiträge zur Erforschung der französischen Familiennamen*. Bonn, 1910. Vol. in-8°. Dissert. de l'Univ. de Münster i. W.
- KURTH. GOD. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*. Bruxelles, Hayez, 1895-1898. 2 vol. in-8°. *Mémoires couronnés et autres mémoires publ. par l'Acad. roy. de Belgique*, collect. in-8°, t. 48, *Lettres*.
- LONGNON. AUGUSTE LONGNON, *Les noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations...* Publ. p. P. MARICHAL et L. MIROT. Paris, Champion, en cours de publication depuis 1920. Vol. in-8°.
- LONGNON, A. LONGNON, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours. Texte explicatif des planches*. Première partie, de 58 av. J. C. à 1380 apr. J. C. Paris, Hachette. 1907. Vol. gr. in-8°.
- MEYER-LÜBKE. W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, Carl Winter, 1911-1919. Vol. in-8°.
- NYROP. KR. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*. T. III, *Formation des mots*. Copenhague, 1908. Vol. in-8°.
- Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne*. Liège, 1903-1904. Broch. gr. in-8°. Publication de la SLW.
- ROLAND. C. G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, 1899. Forme le t. XXIII des *Annales de la Soc. archéologique de Namur*.
- SIGART. J. SIGART, *Glossaire étymologique montois ou Dict. du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut*. Bruxelles, F. Claassen, 1870. Vol. in-8°.
- SKOK, PETER SKOK, *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*. Halle a. S., M. Niemeyer, 1906. Vol. in-8°. Beihefte zur *Zeitschrift für romanische Philologie*, 2.
- SKOK, P. SKOK, *Die Verbalkomposition in der romanischen Toponomastik*, dans *Prinzipienfragen der romanischen Sprachwissenschaft*, Teil II, p. 1-56. Halle a. S., M. Niemeyer, 1911. Vol. in-8°. Beih. zur *Zeitschr. für rom. Phil.*, 27.
- TARLIER- WAUTERS. JULES TARLIER et ALPH. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles*. Bruxelles, A. Decq, 1859-1872. 6 livraisons en 2 tomes, gr. in-8°.
- Top. Ayeneux. J. LEJEUNE, *Toponymie de la commune d'Ayeneux*, avec une préface et des notes par J. HAUST. BSLW, t. 53 (1911), p. 333-402.

- Top. Forges. E. DONY, *Toponymie de Forges-lez-Chimay*. BSLW, t. 51 (1909), p. 253-309.
- Top. Jupille. E. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE, *Glossaire toponymique de la commune de Jupille*. BSLW, t. 49 (1907), p. 215-354.
- Top. Magnée. J. LEJEUNE, *Toponymie de la commune de Magnée*. BSLW, t. 54 (1912), p. 209-238.
- Top. Monceau. ARILLE CARLIER et EM. DONY, *Toponymie de Monceau-sur-Sambre*. BSLW, t. 55 (1914), p. 272-342.
- VAN DER MAELEN. PH. VAN DER MAELEN, *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1834. Vol. in-8°.
- WARTBURG. WALTHER V. WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Bonn-Leipzig, Kurt Schroeder, en cours de publication depuis 1922. Vol. gr.-8°.

II. — INTRODUCTION

La liste qui précède ne peut donner qu'un aperçu très sommaire des sources auxquelles nous avons puisé nos informations : une patiente enquête sur place, des recherches dans les archives locales, — malheureusement pauvres en matériaux toponymiques, (¹) — ne nous auraient livré qu'une moisson insuffisante d'anciens vocables et de lieux dits. Le dépouillement des centaines de *pièces* provenant, soit du *greffe scabinal*, soit de la *seigneurie* ou de la *prévôté* de Chimay, l'examen des documents de la *Chambre des comptes* et la communication, au cours de notre travail, des précieuses pièces d'archives conservées au château de Chimay, ont considérablement enrichi notre dossier. Après les opérations obligées de triage et de classement systématique, il nous est resté le gros œuvre d'un *glossaire* copieux, qui constituera une contribution au *Glossaire général de la Toponymie wallonne*, dont la Société de littérature wallonne prépare, on le sait, l'élaboration méthodique (²).

* * *

Aperçu historique. — C'est à ses conditions physiques particulières que la région pittoresque, dont Chimay est resté le centre à travers les siècles, emprunte toutes ses vicissitudes historiques : le sol, schisteux et froid, y est comme adapté par la nature à la végétation forestière ; le sous-sol renferme, à de faibles profondeurs, des gisements de minerai de fer. Dans le passé le plus lointain, les deux industries du fer et du bois y sont associées ; elles se maintiendront, intimement unies dans les mêmes fluctuations, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

(¹) Cf. *Inventaire sommaire des Archives communales de Chimay*, extrait des *Mém. et Publ. de la Soc. Sc., A. et L. du Hainaut*, 59^e volume, 1907, Mons, Dequesne, pp. 17-19.

(²) Cf. *Bull. du Dictionn.*, 2^e année, 1907, p. 11.

Des découvertes archéologiques toutes fortuites ont révélé des traces d'occupation très ancienne dans le pays de Chimay et aux portes mêmes de la ville : silex taillés (haches ; fragments nombreux) ; vestiges romains (monnaies, poteries, urnes cinéraires, statuette de bronze, ouvrages fortifiés) ; une nécropole franque a été exhumée à Forges-lez-Chimay (au lieu dit *Verdria*). Plusieurs *diverticula*, se soudant aux chaussées de Bavai à Trèves et à Reims, rayonnèrent de Chimay vers Bavai, vers Vervins et vers Givet. Dès le haut moyen âge, la région Chimacienne eut des forges et fourneaux, en exploitation permanente ; la sidérurgie demeura obstinément fixée, soit dans les villages de la *terre* de Chimay, soit sur le territoire de la petite cité, dans les écarts ravinés des forêts de Fagne et de Thiérache, trouvant sur place les matières premières et les manouvriers indispensables.

Est-ce à un *castellum* romain, ou plutôt à un domaine datant de l'occupation germanique que le vieux manoir de Chimay doit son origine ? Il n'est pas possible de le dire. C'est ce manoir seigneurial qui fut pourtant, selon toute vraisemblance, le berceau de la ville et c'est à l'abri de ce manoir que vint s'établir le chapitre de Ste-Monégonde, héritier des biens concédés dans le principe au monastère de Salles-lez-Chimay (¹). Si les documents d'archives signalent maintes *terres* d'abbayes, mises de bonne heure en valeur, à proximité de la ville (²), le domaine seigneurial dut, semble-t-il, son développement décisif à la colonisation libre qui fit disparaître en grand nombre, aux XII^e et XIII^e siècles, les forêts, bruyères ou marécages restés jusqu'alors à l'état de *solitudines* : des *villes neuves* apparaissent alors, au détriment de la Fagne et de la

(¹) Cf. l'*acte* du comte *Erlebold* (ou *Eilbaut*), daté de 887, et la bulle du pape *Lucius III*, févr. 1182, publiés et analysés par *DUVIVIER*, *A. et d.*, p. 112 et suiv., et pp. 1-7. Voir aussi *VANDERKINDERE*, *La formation territ. etc.*, II, pp. 206-208.

(²) Telles les *censes* et *coutures* relevant des abbayes de Lobbes (à Baileux), du Jardinet (au l. d. *Thiérissart*), de Ste-Aldegonde de Mau-beuge (à Virelles), de St-Michel-en-Thiérache (à Bourlers) et de St-Nicaise de Reims (à Ste-Geneviève et à Saint-Remy).

Thiérache ; des *chartes* rurales fixent la condition des tenanciers libres, appelés à jouir des concessions usagères ou *aisances*.

Le vieux manoir était dès lors devenu une forteresse imposante, perchée sur un roc de seize mètres d'élévation, défendue par des murailles épaisse et de hautes tours ; en arrière du château était blottie une très petite cité marchande, enveloppée avec lui dans une ellipse peu allongée de remparts, bordés de tours et baignés de fossés. Le développement total de cette enceinte ne dépassait pas 1000 à 1100 mètres. Cette ville close demeura le centre défensif de la seigneurie de Chimay (¹) : si la Fagne était une cloison d'isolement vers le Nord, du côté du Hainaut, la Thiérache lui servait de rempart naturel, du côté de la France, vers le Sud ; aussi la ville de Chimay garda-t-elle intacte, pendant dix siècles, sa frontière méridionale de la *Wartoise*. Ce n'est point du côté de l'Est, vers le *pays de Liège*, que lui vinrent les dommages causés par les armées d'invasion, à travers les siècles. C'est par sa frontière occidentale, en dépit des *ouvrages*, fortifiés sans cesse, de Villers, de Macon, de Momignies et de Macquenoise (²), que Chimay fut assaillie, rançonnée ou saccagée en 1340, en 1465, en 1477, en 1554, en 1578, en 1595, en 1637, en 1640, pour endurer ensuite les calamités de toutes sortes, partagées par le reste du pays, pendant les guerres franco-espagnoles du XVII^e siècle. C'est au cours du siècle suivant, qui leur fut plus clément, que les Chimaciens hâtèrent eux-mêmes, et de propos délibéré, la démolition de leurs vieux remparts (³).

Nous n'esquisserons pas ici les conditions d'existence, dans le passé, des habitants fixés hors de la ville close, plus nombreux au seuil de la Thiérache, vers le S. et l'O., qu'à l'orée de la Fagne ou en *faingne* (⁴), fatallement voués aux vicissitudes que par-

(¹) Les seigneurs se virent octroyer le titre de *comtes* en 1473 et de *princes* en 1486. Cf. O, pp. 225 et 240.

(²) Cf. C 1465 et P, *passim*.

(³) Cf. K¹, p. 208, et notre *Glossaire*, v^o *Remparts*.

(⁴) Les plus anciens documents nous signalant des *défrichés* ou des

geaient, avec eux, toutes les communautés villageoises de la *terre* de Chimay. C'est la vie des Chimaciens de la ville close, seigneurs, chanoines, bourgeois et manouvriers que nous voudrions plutôt évoquer à cette place.

Propriétaires de 17.000 hectares boisés, en Fagne et en Thiérache, bénéficiaires des taxes et prestations dues par leurs manants, comme aussi du produit de concessions, tant minières que forestières, octroyées dans leurs domaines, les princes de Chimay demeureront, pendant des siècles, parmi les seigneurs les mieux rentés (1) et, parfois aussi, parmi les plus influents des anciens Pays-Bas.

Le Chapitre de l'église de Chimay, dont le chroniqueur Froissart fut, comme on sait, la figure la plus illustre (2), se composait de douze chanoines. Les prébendes, qui étaient à la collation du prince, étaient estimées à 400 livres par an, en 1691 (3).

Quant à la bourgeoisie vivant *intra muros*, elle ne comprit naturellement, à Chimay, qu'un petit nombre de patriciens : propriétaires fonciers, affermant leurs terres à des *censiers*, maîtres de forges, marchands, tanneurs, brasseurs ou meuniers. A côté d'eux vivaient les petits détaillants, travailleurs de menus métiers ou gens de service du châtelain, des chanoines ou des principaux bourgeois. Si nous trouvons, en 1465, la mention d'une *rue des telliers*, les documents d'archives ne nous renseignent pas sur l'industrie drapière, dont la ville de Chimay aurait été un siège assez important, antérieurement au XVI^e siècle (4). C'est plutôt dans l'essor, — considérable surtout au XVI^e siècle, — de la forgerie et dans l'exploitation d'une vaste superficie forestière que

prés, dans la forêt de la Fagne, remontent au début du XVI^e siècle (cf. *acte* de 1502, aux *Arch. du château* de Chimay, et *Chirogr.* de 1528, 1537, D.).

(1) Le revenu du domaine de Chimay s'élevait à 50.000 livres, en 1631. Cf. A.

(2) Froissart mourut à Chimay et y fut inhumé vers 1410.

(3) Cf. BERNIER, p. 97 (ms. à la *Biblioth. publ.* de Mons) et P, p. 76.

(4) Cf. P, p. 70.

les habitants de Chimay trouvèrent leurs principales et leurs plus constantes ressources. Chimay fut autorisée à tenir régulièrement, à dater de 1518, une foire le lendemain des brandons (¹) ; en 1546, elle parvint à faire rétablir son droit immémorial d'étape pour les vins de France et d'ailleurs (²). La ville avait bâti une halle, avec des étaux, dès 1465 (³) ; ses marchands étaient en relations suivies, pour l'exportation du fer ouvré, du bois et du bétail ou pour les échanges commerciaux, non pas seulement avec les autres régions du Hainaut, mais aussi avec la terre d'Avesnes et le pays de Liège. Les pièces d'archives de la fin du XVI^e siècle mentionnent maintes fois, parmi les noms des bourgeois occupant les maisons du *machiet* (la Grand'Place) ou des rues voisines, ceux de ces marchands notables ou des représentants des puissantes dynasties de maîtres de forge, tels les Polchet, les Monnereau, les de Ghosée, les Buisseret (⁴) ; en ville, sont citées les hôtelleries du *heaulme*, du *lion rouge*, du *mouton* (⁵). Nous ne sommes guère renseignés sur la fabrication, à Chimay, d'une « étoffe moelleuse dite du Bajomée », entre les années 1728 et 1756 (⁶), ni sur les vicissitudes de l'industrie de la faïencerie, qui s'y serait établie en 1744, au témoignage du doyen Le Tellier (⁷). La ville eut de bonne heure ses confréries d'arbalétriers et d'archers. Des religieux Récollets y établirent, vers 1668, un Collège où étaient enseignées les humanités (⁸).

Le pays de Chimay dut attendre, jusqu'au milieu du siècle dernier, l'établissement d'un réseau suffisant de routes empierrées, qui pût transformer sensiblement la physionomie de la contrée (⁹).

(¹) Cf. *Chartes, octrois, etc.*, de Chimay, aux Archives de l'Etat, à Mons.

(²) *Ibid.*

(³) Cf. C.

(⁴) Cf. E, 1587, 1592, etc.

(⁵) *Ibid., passim.*

(⁶) K¹, p. 199.

(⁷) *Ibid.*, p. 199.

(⁸) Voir notre *Glossaire*, v^o *Collège*.

(⁹) Plus de 80 kil. de routes furent aménagées en 20 ans (de 1846 à 1866), de Chimay dans toutes les directions. Cf. H. DELFORGE, *Le canton de Chimay, etc.*, Liège, A. Faust, s. d. (1868 ?), in-8^o, p. 36.

Si la création de la chaussée de Chimay vers Beaumont date du milieu du XVIII^e siècle, les routes de Chimay vers Treton et Avesnes, d'une part, et vers Rocroi, ne furent établies qu'en 1836 et 1854 (¹). La voie ferrée de Momignies à Mariembourg ne fut ouverte qu'en 1857 et celle de Chimay à Bonne-Espérance, un quart de siècle après. Des défrichements importants furent tentés vers 1854, dans le bois de la Thiérache et dix ans plus tard, dans la forêt de la Fagne, par des particuliers (²). Ces essais, qui portaient sur une étendue totale de plus de trois mille hectares appartenant en grande partie au territoire de Chimay, n'ont pas donné, ajoutons-le, les résultats fructueux que leurs promoteurs en attendaient.

Nous ne possédons pas de renseignements précis sur la population de l'ancienne ville de Chimay et sur ses fluctuations : en 1486, elle aurait compté 100 foyers à peine ; 204 en 1595, soit environ 1100 habitants (³) ; en 1763, Chimay comptait 1630 habitants, dont 1047 *intra muros* et 592 aux *faubourgs*, sans y comprendre les hameaux écartés (⁴). La ville avait 2077 habitants en 1784, 1892 habitants en 1804, 2196 habitants en 1822, 3300 en 1907 (⁵) et 3365 habitants, au 31 décembre 1910. Le *Centre* compte 941 maisons ; la *Fagne* 34 et la *Champagne* 14 maisons (⁶).

Topographie actuelle. — De toutes les villes de la province belge du Hainaut, Chimay est, par sa situation excentrique, la plus éloignée du chef-lieu : elle est distante de 58 kil. S.S.E. de Mons, de 50 kil. S.S.O. de Charleroi, son chef-lieu d'arrondissement judiciaire, et de 38 kil. S. de Thuin, son chef-lieu d'arrondissement

(¹) *Ibid.*, p. 35. La route de Chimay vers Couvin fut créée en 1836 ; *ibid.*, p. 33.

(²) *Ibid.*, p. 10, et Top. Forges, p. 273, v^o *Lamarcheville*.

(³) Cf. E.M. DONY, *Le dénombr. etc.* (en 1616), dans les *BCRH*. 1907 (*Extrait*, pp. 12 et suiv.).

(⁴) K³, p. 390.

(⁵) E.M. DONY, *o. c.*, p. 15.

(⁶) D'après le recensement, au 31 décembre 1910.

administratif. Elle est le chef-lieu d'un canton, comprenant la ville de Chimay et 20 communes rurales. Elle est située par $50^{\circ}2'54''$ latitude Nord et par $0^{\circ}2'57''$ longitude Ouest du méridien d'Uccle-Bruxelles (ou $4^{\circ}18'46''$ long. Est Greenwich), dans sa partie centrale, et à l'altitude de 239 m. (*Grand' Place* de la ville ; 220 m. aux bords de l'Eau Blanche et 243 m. 13 devant la *gare* de Chimay). Bien que des modifications de limites, lors de l'érection assez récente de deux hameaux en communes (¹), aient restreint son territoire, sa superficie est encore, en 1911, de 4463 hectares. Développé sur cinq à six lieues, du N. au S., ce territoire circonscrit presque toutes les communes du canton. Chimay confine, au N., à Montbliard, Rance et Froidchapelle ; vers l'Est, à Virelles, Bourlers, Forges et Rièzes ; au S., à la France (forêt de Signy) ; vers l'O., à Forge-Philippe, Seloignes, Villers-la-Tour, Saint-Remy, Robechies, Salles, Baulièvre et enfin la France (Moustier-en-Fagne et Eppe-Sauvage). Les remaniements successifs de ses confins ont donné à ce territoire une forme très particulière (²) : vers le Nord, il s'étale d'abord dans sa plus grande largeur, pour se rétrécir ensuite dans la direction du Sud, à l'instar de la province de Hainaut dont il rappelle très nettement la disposition d'ensemble ; ce rétrécissement finit par une sorte d'étranglement (entre Robechies, à l'O. et Virelles, à l'E.), d'une largeur de 600 à 700 mètres ; le territoire de Chimay s'élargit ensuite pour enfermer avec la ville, le *parc du prince* à l'E., et englober à l'O. la *Bouchère* et *Ste.-Geneviève*. La partie centrale, sensiblement rectangulaire, ne touche à la partie méridionale (l'ancienne *Thiérache*) que par un nouvel étranglement, symétrique au premier, mais beaucoup plus accentué, entre *St-Remy* et *Forges* (l. d. *Terne des vaches*) : à cet

(¹) Chimay avait une superficie de 5171 hectares (soit près de cinq fois celle de Bruxelles), il y a soixante ans. — Le hameau de Rièzes a été érigé en commune par la loi du 1^{er} mars 1851. La loi du 10 août 1903 a détaché de la ville la partie située au Sud de l'Oise, dite Vieux-Gauchy, pour l'unir au hameau de Forge-Philippe, dépendant de Seloignes, et en faire une commune distincte sous le nom de Forge-Philippe.

(²) Cf. les descriptions de VAN DER MAELEN, de DELFORGE, o. c., et de JOURDAIN-VAN STALLE.

endroit, le territoire de Chimay n'a pas 300 mètres de largeur ; il se prolonge vers le Sud, jusqu'à la frontière française, en une bande qui ne présente guère d'autres irrégularités que celles formées, en deux endroits, par deux limites naturelles, l'Oise et son affluent la Wartoise. Cette partie extrême, séparée de la France par la Wartoise, où se déverse l'étang du Walrans, est traversée de l'E. à l'O. par l'Oise, grossie de quelques ruisselets. Ces deux vallons (altit. 275 m. à 280 m.) du bassin de la Seine limitent les bordures d'un plateau, d'aspect tout ardennais, que sillonnent, de leurs lignes droites, les chemins divergeant du *Rond point (Lamarche-ville)*. Tout le reste du territoire de Chimay appartient au bassin de la Meuse : l'*Eau Blanche*, qui naît dans les bois de Seloignes, serpente d'abord du S.O. au N.E. avant de traverser la partie centrale du territoire de Chimay, au pied de la ville proprement dite ; une seconde rivière, l'*Eppe* (dite parfois l'*Eppe majeure*) (¹), maigre affluent de la Sambre, fait la démarcation extrême de la Fagne, vers le Nord, en séparant, de Chimay, les communes de Froidchapelle, de Rance et de Montbliard. L'*Eau Blanche* et l'*Eppe* ne sont ni navigables, ni même flottables ; leurs eaux ont activé jadis des moulins à blé, ou donné la force motrice à des forges et des fourneaux. L'*Eau Blanche*, grossie de quelques *ris* dans le *bois de Chimay* (alt. 310 à 315 m.), reçoit aussi les eaux de la *Liérée* et du ruisseau de la *Briolerie*, qui forment des limites entre le territoire de Chimay et ceux de Bourlers, de Forges et de Saint-Remy. De rares filets d'eau, tels les *ris d'Ostennes* et de *Dessivières*, ravinent les écarts boisés de la Fagne, dans le bassin de l'*Eppe* ; de-ci de-là, dans les dépressions, des flaques d'eau dormante, entretenues par les pluies généralement abondantes. Nous ne pouvons décrire ici, dans leurs aspects pittoresques et variés, les étendues encore très boisées de la Fagne et de la Thié-

(¹) Par opposition avec l'*Eppe mineure*, dont un affluent, appelé aussi l'*Eppe* mineure (?), prend naissance à Robechies, traverse Baillièvre pour fluer ensuite sur territoire français, de l'E. à l'O. Cf. DUVIVIER, *Le Hain. anc.*, p. 187.

rache. Van der Maelen l'a fait mieux que quiconque après lui (¹). Un simple coup d'œil sur la carte d'ensemble que nous annexons à notre travail (²) fera voir où se rencontrent, à travers le territoire de Chimay, les encaissements les plus profonds, les collines les plus marquées, les ravins les plus caractéristiques de la région ; bornons-nous à signaler les lieux dits *Terre des Vaches* (275 à 300 m.) et *Pleumont* (235 à 275 m.) et, parmi les cotes extrêmes d'altitude : 220 m. (basse *Bouchère*), 330 m. (à proximité du *Rond point*), 264 m. (*Parapette* du centre de la Fagne) et 280 m. (à la limite Nord-Est, non loin des sources de l'*Eppe*). Là où n'affleure pas le roc schisteux ou calcaire, le sol est recouvert d'une faible couche de terrain meuble, humide et froid. A part le très ancien défriché de la *Champagne*, les déboisements de la Fagne, comme de la *Thiérache*, ne datent que d'une époque récente. Dans la ville proprement dite, presque totalement dépouillée de ses anciens remparts, des incendies presque tous très destructeurs ont achevé d'anéantir beaucoup de vestiges du *Vieux Chimay*. Une seule maison ancienne (Rue *Rogier*) porte encore la date de 1753 ; une modeste façade de pierre bleue (Rue d'*Austravant*, n°7) a conservé, à l'étage, une niche de chapelette avec les deux dates : 1672 (³) et 1753 (⁴), ainsi que les quatre initiales N.D.D.M. (⁵). Chimay a gardé son ancien Château princier ; sa Collégiale, partiellement restaurée il y a vingt ans, porte les dates de sa réédification au XVIII^e siècle : 1732 (au devant du portail), 1734 (à l'extérieur du vaisseau) et 1735 (au cadran de l'horloge à carillon, qui sonne les heures à la flèche de son élégant clocher bulbeux). Dans les quartiers de la *basse ville* et de *Montjoli*, aux abords des trois *terres* esca-

(¹) Voir sa *Description*, pp. 123-127.

(²) Nous y avons fait figurer de nombreux repères d'altitude, dans l'impossibilité où nous nous trouvions d'y tracer plusieurs centaines de courbes hypsométriques, à l'équidistance de 5 mètres.

(³) Dans le haut.

(⁴) Dans le bas.

(⁵) *Notre-Dame de Miséricorde*.

ladant le *Bourget*, le visiteur pourra découvrir, en cherchant un peu, de vieux coins dignes de retenir son attention.

* * *

Le nom de la ville

Le nom latin de la ville, attesté de longue date, est régulièrement *Cymacum*, *Cimacum* : DUVIVIER, *A. et d.*, p. 4, acte de 887, copie du XIV^e s. ; FISEN, *Historia ecclesiae leodiensis*, pars I, p. 198, acte de 1031 ; BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de St. Lambert*, I 46, acte de 1096 ; etc. Très tôt, on rencontre aussi ce nom sous sa forme vulgaire, *Cimay*, *Cymay* : *Gallia Christiana* III 82, reproduit par DUVIVIER, *H^t anc.*, p. 406, acte de 1065 ; HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavelot*, I 243, acte de 1088 ; DUVIVIER, *H^t anc.*, p. 499, acte de 1111 ; etc. A son tour, la forme *Cimai* est parfois latinisée en *Cimaium* : DUVIVIER, *A. et d.*, p. 230, acte de 1197.

Certaines chartes éditées dans la *Gallia christiana*, III 82, et dans les *Opera diplomatica* de MIRAEUS et FOPPENS, III 668, 671, 673, présentent une *S* à l'initiale du nom : *Simacum*, *Simai*. On ne peut voir là que des erreurs de lecture, assez explicables paléographiquement. En effet, ces formes avec *S* ne se trouvent dans aucun original connu, si ce n'est à une époque récente, alors que l'hésitation entre *C* et *S* est devenue indifférente au point de vue phonétique et, conséquemment, sans importance pour ce qui regarde l'étymologie. On lira, par exemple, *Simay* dans des lettres de 1434 : DEVILLERS, *Cart. des comtes de Hainaut*, V 266. En revanche, PINCHART, publant à nouveau, dans *BCRH*, 1^{re} s., XIV 195, un acte de 1148, déjà mis au jour par MIRAEUS et FOPPENS, III 668, y rétablit, à deux reprises, l'orthographe correcte *Cymaco*, au lieu de *Simaco*. C'est donc bien d'un type *Cimacum* qu'il faut partir pour expliquer le nom de la ville.

Si, dans *Cimacum*, on reconnaît sans difficulté l'antique suffixe *-ācum*, le premier élément, *Cim-*, est d'explication plus malaisée.

GROEHLER, p. 204, croit qu'il faut y voir un nom d'homme gaulois, **Cimus*. Une telle forme n'est pas directement attestée dans les documents anciens. Mais l'existence d'un nom *Cimu*, *Cimo*, et de son génitif *Cimonis*, ainsi que l'apparition dans une inscription du dérivé *Cimiacinus*, donné comme surnom à Mercure, permettent de conjecturer que le celtique a possédé un radical *cim-*, susceptible d'entrer dans la formation des noms propres.

A partir du XIII^e siècle, par un phénomène phonétique bien connu dans la dialectologie (cf. GRIGNARD § 60), *Cimai* tend à se modifier en *Chimai* : O 1248, p. 121 ; BCRH, 4^e s., X 71, acte de 1258 ; *Analectes pour servir à l'hist. ecclésiastique*, XIII 121, acte de 1276 ; etc. Toutefois, les deux formes ont vécu longtemps côté à côté, non seulement dans l'orthographe, mais certainement aussi dans la prononciation ; la concurrence de la sifflante dentale et de la chuintante est un fait qui s'observe, aujourd'hui encore, dans la toponomastique de la région : **Superiacus* > *Suvriacus* X^e s. > *Sivry* (ROLAND, p. 449), en w. *Chèvry* ; **Rotbertiacus* > *Rotberceias* 1083 > *Robechies* (ROLAND, p. 378), en w. *Ropsi* ; **Fortiacus* > *Forceias* 1093 > *Forchies* (ROLAND, p. 427), en w. *Forsi* ; *Binche*, lat. *Bincium*, en w. *Binse* ; **Gociliacus* > *Gocelias* 1125 > *Gosselies* (ROLAND, p. 396), en w. *Goch'lî*. Voir aussi, dans notre Glossaire, les art. *abcipré*, *batisseau*, *bouchère*, *poirisseu*, *thiérache*.

C'est seulement à l'époque moderne que *Chimai*, plus souvent écrit *Chimay*, l'a définitivement emporté. La prononciation locale est *Chimê* ; le gentilé, *chimacien*.

GGGG. *Vocab.*, p. 236, cite un *Chimai*, village actuellement disparu, dans le voisinage de Stenay (Fr., arr. Montmédy). Il ne paraît avoir rien de commun avec le nôtre, les formes anc. étant *Sumeiacum*, *Summeium*, *Simey*, *Ximey*, *Stimey* (lisez *Scimey*), *Cimay*, *Chimay*.

III. — GLOSSAIRE ALPHABÉTIQUE

Chaque type lexical, employé absolument (*le fiehery*) ou en fonction de déterminatif (*rue aux filets*), fait l'objet d'un article séparé, dans lequel viennent se ranger, s'il y a lieu, les différents termes génériques affectés du même déterminant. Ex. : *le sarteau* | *le fief de sartiau* | *la cense de sarteau* | *le jardin du sarteau* | *la chapelle du sarteau* | *rue du sarteau*.

Sous les termes génériques usuels en toponymie, comme **BOIS**, **BORNES**, **CENSES**, **CHAPELLES...**, se placent des articles collectifs, avec renvois aux articles spéciaux. A ces termes génériques, nous ajoutons quelques rubriques bien connues, qui aideront à prendre une vue d'ensemble de la matière : **ACCIDENTS DU SOL**, **COURS D'EAU**, **ÉDIFICES**, **INDUSTRIE**, **LIEUX-DITS SANS SPÉCIFICATION D'OBJET**, **POINTS REMARQUABLES**, **QUARTIERS DE LA VILLE**.

A

à, en l'abbaye : « ou lieu que on dist en l'abbaye, hors de le forttereche de Chimai » B 1368 ; « es faubours de Ch. à l'abie », « gardin seant en l'abie » C 1465. L'endroit ainsi désigné se trouvait à l'est de la ville close, dans le voisinage immédiat des remparts, à peu près là où fut érigé plus tard, vers 1668, un couvent de Récollets, aujourd'hui occupé par l'Athénée royal. | *porte à ou de l'abbaye* : « la p. de l'abbaye » B 1368 ; « la p. à l'abbaye » D 1554, W, Y 1768. Porte de la ville ouvrant vers le l.-d. *l'abbaye*, S no 24. | *rue de l'abbaye*, E 1587, G 1609, Z ca. 1860, ou *rue de la porte à l'abbaye*, E 1602, D 1788. Dénomination éteinte ; présentement rue *Rogier*, menant de la Grand'Place à l'ancienne porte de *l'abbaye* et au l.-d. *l'abbaye*, S no 6. [A en croire J, p. 14, « on a de tous temps conservé à Ch. souvenance d'un ancien couvent de religieuses bénédictines... ; dans les remparts, à côté de la grosse tour, en face de l'ancien cimetière, on distinguait encore en 1657 de petites fenêtres murées, que les bourgeois d'alors disaient être les fenêtres de l'ancien couvent disparu. Cf. aussi K¹ f. 121^v, K³ p. 78].

à, en **abcipré** : « piece de terre en aubechipreit », « preit en abechipreit » B 1368 ; « pret en abcypret » E 1587, 1602 ; « en absypré » F 1606 ; « pretz d'abcipret » D 1631 ; « à apsipret », « absipret » D 1644 ; « pré situé à ainsipret » D 1787 ; sans doute aussi pré et terre sis à « davonsipret » F 1606, p. 128. Ce vocable, aujourd'hui oublié, désignait surtout des prairies « sur le chemin de Chimay à Forges ». [Composé de *pré* avec un premier nom dans lequel il faut reconnaître le type * *albert-iacu* ; voir une liste de noms analogues dans ROLAND, pp. 378-379. Relativement à la composition, cf. LONGNON, § 948].

ACCIDENTS DU SOL. Les dénominations évoquant des particularités topographiques sont rares : *basse terre*, les *monts*, le *val* ou la *vallée*. On peut y joindre quelques composés : *beaufroimont*, *dadimont*, *dormont*, *froidmont*, *ghoslenvaux* ou *gilenvalle*, *marteauval*, *pleumont*, *rogiervaux*. Cf. en outre l'art. *TERNES*.

« *le pret as aigneaulx* » D 1499.

aigrée : « coulture de l'aigrée » D vers 1550 ; « terre gisant en aigrée » D 1587 ; « pré aigré » à proximité de la « fontaine en aigrée » F 1606 ; « pré situé à egrée » D 1787 ; « prés haigrés » N 1846. Appellation désuète, s'appliquant à des terres et prés sis au hameau de Sainte-Geneviève. [Cp. WARTBURG, p. 18].

les aises ou **aisements** de la ville. Citations fréquentes, surtout dans D 1541 et suiv. Sur la question des *aisements* de Ch., voir Q, p. 53, 55 et *passim*. [Cp. HAUST, p. 19].

rue d'angleterre. Déjà cité dans E 1587, puis dans le plan n° 349, de 1728, aux Arch. Etat à Mons, ce nom s'est conservé pour désigner une rue voisine de la Grand'Place et tenant à la rue d'Ostrevant, S n° 9.

jardin des arbalétriers, E 1602. D'abord à *froidmont*, U 1606, S n° 12. Transféré, vers 1667, au *faubourg*, W, K¹ f. 51. A présent, rue de Virelles, où la date de 1667 est restée inscrite sur la porte d'entrée.

l'arbre de la liberté, en w. *l'âbe dèl liberté*. Platane planté en 1830, à proximité de la Grand'Place, dans la *grand'rue* actuelle.

l'arbre rogier : « courtil devant l'a. r. ; en la voie de l'a. r. » B 1368. Complètement oublié ; encore cité dans D 1530.

jardin des archers : se trouvait entre les remparts et l'ancien cimetière, U 1606, W, Y 1768, S n° 39. | *ruelle des archers* : occupe, avec des habitations, l'emplacement de l'ancien jardin des archers ; dite aussi vulgairement ruelle au *brin*.

chemin de l'archiduc : « ch. de l'a. en la faingnes de Chimay » D 1632. Ancien chemin, tracé à travers la forêt de Fagne, dans la direction de Beaumont. Le principal tronçon qui en subsiste, proche de Saint-Remy, est un simple chemin de terre, menant vers Robechies. [O, p. 249, place la construction de cette route en 1549 ; mais VINCHANT, *Annales du Hainaut*, V168, nous apprend qu'elle fut percée en 1500 par le prince Charles de Croy, le premier de ce nom († 1527), lorsque l'archiduc Philippe d'Autriche vint à Chimay pour servir de parrain à son fils ; cf. aussi K⁴, p. 164.]

artoise, variante de *wartoise* ; voir ce mot.

athénée royal : ancien collège des Récollets, à l'angle des rues actuelles de Noailles et de Virelles. Voir les art. *collège* et *récollets*. | *rue de l'athénée* : courte artère perpendiculaire à la rue de Noailles, sur le terrain de l'ancien cimetière. Elle est bordée de bâtisses récentes, notamment d'Ecoles portant la date de 1921

moulin et *porte austain* : « moullin au stain, austain, astain » C 1465, f. 66v, 49v, 53v ; « porte austain » E 1587, F 1606 ; « p. austraig » E 1602 ; « p. austin » W, Y 1768 ; « p. aux stins » K³ 1768, p. 404, et K⁴, p. 208 ; « p. d'hostein » O, p. 479 ; « p. aux stenis » O, p. 338. Moulin seigneurial et porte de la ville, au pied du rocher sur lequel se pose le château, S n° 27. [Austain = *au* + *stain* < *stagnu*, dont le fr. *étang* est une variante, MEYER-LÜBKE 8217. Ce *stain* désigne proprement une partie du cours de l'Eau Blanche, qui vient ici baigner les murs de la ville et dont les eaux actionnent le moulin.]

austenne : voir *ostennes*.

rue d'austravant : voir au mot *ostrevant*.

B

chemin de la baille, en w. *tchèmin dèl bâye* : appellation parfois employée de nos jours, concurremment avec celles de *vert chemin* et de *rue de la justice*, pour désigner une voie secondaire courant entre des vergers, au sud de la ville. [Mot wallon, dans son acception usuelle de barrière, et spécialement clôture de prairie ; cf. SIGART, p. 78, HÉCART, p. 46, GGGG. I 41.]

« *en la voie de bailleus* ; ... de bailloes » B 1368. Chemin vers Baileux, village à l'est de Ch. Cf. S n° 35.

le baptiseau : voir *batiseau*.

la croix barbet, E 1587, D 1631. [Nom de famille. Un appelé Colard Barbet figure déjà dans B 1368. V. LEBRUN, *Une enquête à Chimay en 1367*, Gand, 1923, p. 7, cite également un Nicolon Barbet.]

bardonpré : « bardonpret, bardompret » 1502 arch. du château, 1541 et 1605 greffe scabinal de Forges aux Arch. Etat, Mons ; l' « eau de bardompré ; le ruisseau allant à bardompré » F 1606. Appellation désuète, commune à une prairie, un étang et une forge (celle-ci aujourd'hui scierie *Brouhon*), dans le vallon de la Liérée, aux confins de Forges. Cf. Top. Forges, p. 277. [Composé dont le premier élément est un nom d'homme, devenu plus tard nom de famille, auquel s'apparentent d'autres dérivés comme *Bardiaux*, *Bardoul*, etc. Cf. FÖRSTEMANN I 247, sous le type *barda*.]

la barrière, M 1826. Aujourd'hui cabaret, sur la chaussée de Chimay à Beaumont, un peu au delà de *beauchamp*.

basse terre : l.-d. depuis longtemps tombé dans l'oubli ; on n'en rencontre que la mention suivante : « terre appellé b. t., qui fu du fief de le venerie » C 1465, f. 6v.

la basse-ville : appellation toute moderne donnée à la portion septentrionale de la ville, autrefois connue sous les noms de *val* et de *bourget* ; voir ces mots.

la haute bastelle : voir l'art. *haute bastelle*.

le batiseau de sainte-geneviève : « terre gisant au batich

sainte geneviere » C 1465, f. 55 ; « baptiseau de sainte genevieve » D 1487 ; « au baptizeau de sainte genevie » D 1499 ; « le bap-
tiseau de st^e genevieve » F 1606 ; « au baptiseau » D 1613 ; « terre
gisant au batisseau » D 1783. Ancien village suburbain et paroisse
à la limite de Saint-Remy. Voir *sainte-geneviève*. | *chemin du batis-
seau* : « le chemin du baptiseau de sainte genevieve » F 1606 ;
« chemin de batisseau » M 1826, Z ca. 1860, plan de Chimay ;
« chemin du baptiseau » Z, plan de Saint-Remy. Ce chemin,
« venant du nord traverse celui de Salles à Ch. et vient se terminer
vis-à-vis de l'église de Sainte-Geneviève dans celui du dit Ch. à
Saint-Remy » H 1658, p. 121. Il formait la limite entre le hameau
de Sainte-Geneviève et la commune de Saint-Remy, S n^o 59 :
cf., en effet, une liasse de *Procédure, Sainte-Geneviève*, XVIII^e s.,
aux Arch. Etat, à Mons. [Batisseau est un diminutif de *batis*, très
fréquent comme l.-d., et qui répond à l'afr. *bateīz*. Il désigne ici
une agglomération située en dehors de la commune proprement
dite de Chimay. Cf. GOD. I 598, sub v^o *bateis*, n^o 5, et GGGG.-SCHE-
LER, II 557, à propos de l'express. *ville batiche*. Comp. *Battice*,
en w. *au batis'*, village entourant la ville de Herve, dont il a
longtemps constitué la banlieue immédiate (A. DE RYCKEL, *Hist.
de la Ville de Herve*, 2^e éd., Liège, 1906). Voir aussi *ballereisce* dans
HAUST, p. 308].

« *le fief bavente* » E 1665.

• **beauchamp** : « la maison du sr de bruisle à b. » E 1623 ;
« terre proche de b. » D 1629 ; « mesure barbe danis à beauchamps »
E 1665 ; « pretz et terre de beauchamps » E 1665. | *les « trieu-
x de beauchamp* » D 1786. | *la « cense de beauchamp* » E 1782 ;
« censier de bauchaud » L 1764. — L.-d. au nord de la ville, le
long de la chaussée de Beaumont. Le château de Beauchamp,
bâti par le prince Alphonse de Chimay, avec son parc, accidenté
et très vaste, date de 1845 : cf. R, p. 45 ; en août 1914, les troupes
allemandes ont pillé et incendié cette belle demeure.

« *rue beaufroimont*, tenant... au rempart » D 1786. Inconnue
autrement que par cette mention unique. [Le premier membre

du composé peut être ou bien le nom d'homme germanique *berfredus* : cf. LONGNON, §1083 ; ou bien une variante dialectale du fr. *beffroi* < francique *bergfrid*, MEYER-LÜBKE 1041 : cf. Top. Forges, p. 269, HAUST, p. 28, n. 1.]

« *chemin de beaumont* » F 1606, p. 130 ; S n° 64. Ancien chemin de Ch. vers la ville de Beaumont. Remplacé, en 1765, par la chaussée de Ch. à Mons ; voir l'art. *chaussée*.

le pré beauvoir, F 1606. Ce pré fit, au commencement du XVII^e s., l'objet d'un échange entre un particulier et le prince Charles de Croy, et il fut « *renclos dedens le parcq* ».

la ferme beghin : une des fermes actuelles de la Fagne, occupée par un nommé Beghin.

le pré « des beghines » D 1540.

le berceau : M. 1826. Petit bosquet encore existant, près de la *rampe*, au pied du château, côté ouest.

berveau, D 1786 ; « *berveaux* » M 1826 ; « *barvaux* » R, p. 47. Le nom s'applique à des prés situés le long de la chaussée de Beaumont, côté gauche, entre les bornes 55 et 54. [Cp. BRUNEAU, *Limite*, p. 92 ; LONGNON § 1112, 1233, 1234.]

le « pré bianco » D 1673.

le moulin du blanc, aujourd'hui *café des pompiers*, dans l'avenue du *champ de tir* et à proximité de celui-ci. Appellation encore en usage, provenant du sobriquet donné à l'un des derniers occupants du moulin, cité dans D 1784.

blanche : voir *eau blanche*.

« *le blancq cheval* » : maison et jardin appelés « communément le bl. ch. » D 1648. Se trouvait à la *bouchère*.

bois. Certaines dénominations, courantes dans nos pièces d'archives, ne pouvaient utilement être relevées en détail ; nous nous contentons de citer : le b. de *Chimay*, le b. le *comte*, le b. de *fagne*, la *fagnette*, la *franche haie*, le b. de *montbliard*, le b. le *prince*, le b. *robert*, le b. de *thierache*. Signalons en outre quelques l.-d. boisés, du moins en partie : le *berceau*, le *bosquet*, le *maronet*, la *massuette*, le *melleroy*, *pleumont*.

sentier du bois godin : voir l'art. *godin*.

« *le courtil bombled* » D 1647, 1782, 1785. [Nom de famille. On trouve à Beauwelz, en 1616, un appelé Nicolas Bonbledt, BCRH. t. 76, p. 232.]

« *le fief bonenfant* » D 1613. [Type de nom de famille bien connu : cf. KREMERS, p. 37.]

bonté : voir *liérée*.

rieu des borgnes : « le pret du r. des b. » sur le territoire de Saint-Remy, C 1465 f. 20v ; « rieu des bourgnes tenant à la vallée de pleumont par deça au lez vers la ville » 1502, arch. du château ; « un petit vivier gisant au rieu des borgnes » E 1602 ; « vivier des bornes » D 1651 ; « un vivier gisant sur le ruisseau des borgnes » 1689, « rieu des bornes » 1785, documents cités par la Top. Forges, p. 260. Nom tombé dans un complet oubli. Il devait désigner un des ruisselets alimentant la *liérée* entre Forges, *pleumont* et Saint-Remy. [Du francique *born*, source, MEYER-LÜBKE 1338. Cf. KURTH, I 418, 352-355, et LONGNON, § 798.]

BORNES. Elles servaient à limiter d'anciennes juridictions ou propriétés. Nous avons trouvé citée avec la valeur d'un l.-d. la b. *sainte-monégonde*. Signalons ici, parmi les vieilles bornes aux armes du prince de Chimay, celle qui subsiste à la lisière méridionale de la Fagne et du bois communal de Salles.

le bosquet : « polie... ou bosquet » C 1465, f. 6v. Pas d'autre renseignement.

la bouchère : « en la bouissiere », « a le bouissiere » B 1368 ; « sur la buissiere, faulbours de Chimay » C 1465 ; « la buissiere » D 1499, 1784, F 1606, W ; « la basse buissiere » D 1782 ; « en la bussiere » G 1609 ; « faubourg de la bussiere » Y 1768 ; « sur la bussier de Ch. » L 1764 ; « la bouchiere » D 1649 ; « la bouchere » D 1782. *Bouchère*, la forme dialectale du mot, survit seule de nos jours, désignant un faubourg d'une certaine importance, à l'ouest de la ville, S n° 62. [Cf. LONGNON § 595.]

le bourg : « maison... ou bourg à Chimai » B 1368. Mention trop sommaire pour qu'on puisse déterminer avec certitude la

portion de la ville qui a porté ce nom. Sans doute s'agit-il du centre de la ville close, par opposition au *bourget* et au *faubourg* ; voir ces mots.

le bourget. Nos documents anciens distinguent le *bourg*, le *bourget* et le *faubourg*. Pour le *bourget*, les mentions sont fréquentes : « ou *bourget* » B 1368 ; « au *bourget* » D 1537 ; « au *bourghet* » D 1630. Le quartier ainsi dénommé était la portion de la ville close s'étendant au nord, entre la Grand'Place et le *val*, S n° 18. | **rue du bourget** : « *rue du bourguet* » D 1581 ; « le four à cuire pain de la ville gisant en la *rue du bourget* » G 1609. Le *bourget* comprenait notamment l'actuelle *rue du four* (voir ce mot), ainsi que la principale artère du quartier aujourd'hui appelé la *basse ville*, laquelle, orientée de l'est à l'ouest, figure encore au plan cadastral de Ch., MZ, sous le nom altéré de « *rue des bourguet* ». Cette appellation est maintenant désuète.

chaussée de bourlers : voir l'art. *chaussée*.

« *le pré bouton* », dit aussi « *pret ghosse* » D 1563. [Nom de famille. Le recensement de 1616 signale, à Macon, un appelé Nicolas Bouton, originaire de Wallers, BCRH. t. 76, p. 246.]

« *la fosse brabant* » E 1665. [Nom de famille. On trouve à Ch., en 1623, les bourgeois Guillaume et Pierre de Braibant, BCRH. t. 76, pp. 265-266.]

rue des brasseries, proche de la Grand'Place, côté sud-est. C'est l'ancienne *rue du wez*, dite aussi *rue des brasseurs*, des *filets*, ou de la *soque*.

rue des brasseurs. La même que la précédente. Voir *filets*, *soque* et *wez*.

le « *rieu de bray* » : « une terre gisant au r. de br. » D 1554. Inconnu aujourd'hui. [Afr. *brai* = boue, fange, GOD. I 717.]

ruelle au brin (= fr. *bran*). Nom vulgaire et plaisant de la ruelle des archers.

la briolerie, en w. *ri dèl briyol'riye*. Ruisseau formant en partie la limite de Forges et de Chimay. Il prend naissance dans le *bois de Chimay*, côte 290 m., et coule du sud au nord, au fond

d'un vallon encore partiellement boisé, pour s'unir au ruisseau *tiérée*, côte 235 m. Un coin du territoire de Forges, contigu à ce ruisseau, vers sa source, porte le même nom. Nous n'avons pas de formes anciennes à ajouter à celles que relève la Top. Forges, p. 260 : « briollerie » 1706, « briolerie » 1780.

la briqueterie : « la briquerie » D 1530 ; « la brictrie » D 1554 ; « la bricqueterie » D 1783. Située à front de la route de Chimay à Baileux. | *le courtil de le briquerie* » D 1530. | *la « couture de la briquetterie* » F 1606. [Une briqueterie est encore en exploitation vers le même emplacement, en face de la borne 59 de la chaussée de Mons à Rocray. Une autre *briqueterie* sera mentionnée à l'art. *marteauval*.]

la scierie brouhon ; voir au mot *scierie*.

le « courtil brunet » D 1647, 1782, 1785.

la bruyère. Nom sorti de l'usage. Il désignait des « terres... tenant du couchant au chemin du baptiseau » D 1785 ; cf. l'art. *batisseau*.

pré et wez du bucq, F 1606. Appellation disparue, qui s'appliquait à des biens dépendant de la cense de Saint-Remy. [On reconnaîtra ici le w. *buc*, tronc ou chicot d'arbre ; afr. *buc, bu* < francique *buk*, MEYER-LÜBKE 1376. Cf. GGGG. I 85 *buc* et I 60 *boge*, Gloss. Marche p. 358 *buk*, Gloss. Fosse p. 118 *buke*, HAUST p. 32 : *bodje*.]

la buissière ; voy. sub v° *bouchère*.

le « buisson mahieu » D 1563, sans identification possible.

le long buisson ; voir l'art. *long buisson*.

la burette : « terre vers le porte à le buurette » C 1465 ; « en la buurette » E 1587 ; « à la burette » E 1599 ; « buizette » D 1605 ; « burette » F 1606 ; « la burette » arch. du château 1788. On a désigné, à Chimay, sous ce nom, des prés, des terres cultivées, une fontaine (N 1846) et des carrières, d'où se tiraient, en 1606, des « pierres pour les bastimens du prince » F pp. 126, 132. Le plan de F, p. 133, place les carrières en question le long du chemin de Beaumont, du côté droit, en face du chemin de *robe-*

chies. | **la porte à la burette** : C 1465, texte cité ci-dessus. Identification incertaine ; sans doute au nord-ouest de l'enceinte. Voir l'art. PORTES. [Diminutif de *bur* < germ. *bûr*, maison, ou de *buire* < germ. *buria*, même sens, MEYER-LÜBKE 1397 et 1408. Sur l'existence de *bur* dans nos anciens dialectes, cf. HAUST, pp. 26-28.]

burfontaine : « preit et.... terre daleis burfontainne » B 1368. Nom depuis longtemps sorti de l'usage.

C

« *le fief cabourde* » E 1623.

le calvaire. Il figure dans le plan W ca. 1750, en dehors de l'enceinte, sur la place du *faubourg*, dans l'axe du *demi-rond*. K³, p. 466, nous apprend qu'il avait été construit vers 1722. Il a maintenant disparu, faisant place à des maisons particulières.

la carrière : « *jardin à le voye de la kairiere* » E 1623 ; jardin tenant au chemin « *allant à la guairiere* » E 1602. Elle devait se trouver au nord de la ville, car le chemin dont il est question dans les textes cités, passait par la porte *garot* ; voir ce mot. [Encore qu'on ait en w. des exemples de *c>g*, la forme de E 1602 doit être regardée plutôt comme une fausse graphie pour *quairière*, variante connue de *carrière*.]

le casino, ou *salle des ormeaux*. Construit en 1843, sur l'emplacement d'une ancienne halle, qui tombait alors de vétusté, dit le Reg. aux délibérations du Conseil, aux Arch. de la Ville. Cf. R, p. 29.

CENSES. Ce nom, porté autrefois par les fermes, figure dans les art. suivants : la c. de *beauchamp*, *chalon*, de *faigne*, de la *maladrie*, de *nourson*, de *saint nicaise*, de *sainte-geneviève*, de *sarteau*, du *terne des vaches*, de *thirasse*. Compléter, pour la période contemporaine, par l'art. **FERMES**, dont l'équivalent wallon reste d'ailleurs *cinses*.

le cerisier, M 1826, en face du l.-d. *long buisson*.

cense chalon, Y 1763, M 1826, N 1846. Cette ferme déve-

loppait ses dépendances dans les terrains sis actuellement derrière la gare de Ch. ; ses principaux bâtiments se trouvaient vers l'angle nord-est de la place Léopold. Ils furent démolis en 1857-1858, lors de la construction du chemin de fer Anor-Hastière. [Chalon est connu comme nom de famille. Notons, à titre documentaire, que Pierre-Ignace Desmanet, écuyer, seigneur de Chalon, receveur de la principauté de Ch., est cité en 1788 dans les *Embreſſes* faisant partie du fonds chimacien aux Arch. Etat, à Mons. Notons aussi cet extrait d'un document relatif à des dîmes dues aux doyen et chapelains de Ch. : « le grange de le dismes de chaulon audit lieu de Saint-Remy ».]

« *le fief chambrelan* » D 1554.

avenue du champ de tir ; voir au mot *tir*.

la champagne : « la campagne » E 1623, A 1677. Un des plus anciens écarts de la ville de Ch., en la Thiérache. Ce défriché, vaste clairière au milieu du *bois de Chimay*, ne comporte aujourd'hui, comme déjà il y a plus de deux siècles, que quelques installations de *patureus* ou éleveurs de bétail. Son nom reste bien vivant. | « *chemin de la campagne* » M 1826 : tronçon d'un très ancien chemin allant de Ch., par le *terne des vaches* et le *vieux gauchy*, jusqu'à la frontière française ; cf. S n° 45.

CHAMPS. Le terme ne figure qu'à l'art. *le champ gillion*.

le four des chanoines : voir à l'art. *jour des ch.* | *le moulin des chanoines*, E 1587, F 1606, S n° 21, plus connu par la suite sous le nom de *moulin de la fontaine* ; voir l'art. *fontaine*. Disparu. | *le reversoir ou le bief des chanoines* : voir sous le mot *reversoir*.

CHAPELLES : la ch. *jean bossart ou gossart* ; de *notre-dame de miséricorde* ; du *parc* ; de *la saillie* ; de *saint étienne* ; de *saint ghislain ou du sarteau* ; de *saint jacques* ; de *saint joseph* ; de *la salette* ; de *wayères*. En outre, les « *chapelettes* » de *notre-dame de bonne pensée et de saint roch*, de *notre-dame de lourdes*. Enfin, rappelons le *calvaire*.

place du chapitre : nom donné à l'angle nord-est de la Grand'Place, derrière le chevet de la Collégiale. Cf. l'art. *marché*.

villa des charmilles : construction moderne, dans la rue Fromenteau.

le château : « au castial » 1362 arch. de la Ville ; « les murs du chasteaul », « au bolwercque du castiau », « le chappelle du chasteau de Cimay », « les fosses du chasteau de Chimay » où travaillent des « rocteurs » et autres ouvriers, les « vieses salles, le cuisine, le thour st michiel, le cambre des nouriches, les noeufs estables... » du château, C 1465. Résidence des seigneurs de Chimay, établie sur un rocher de 16 m. de hauteur, au pied duquel coule l'Eau Blanche. Si les renseignements font défaut sur le manoir médiéval et sur son système de défense, Charles de Croy nous en décrit minutieusement l'état à la fin du XVI^e s., avec les transformations importantes qu'il avait décidé d'y apporter (F, pp. 5-41). K⁴, p. 187, raconte que « le pont levis de la cour du dit chateau a subsisté jusqu'à l'an 1750, en quelle année le fossé fut rempli de decombes d'une aile du batiment ». L'ouvrage le plus curieux, parmi les dépendances du château, était la *saillie* ; voir ce mot. | *rue du château* : « rue allant du marchié au chasteau » D 1552 ; « rue du chasteau » E 1587 ; « allée du marché vers le chasteau » U 1606 ; S n° 16. Dénomination restée dans l'usage.

le château d'eau : « 4 jours de terre près du ch. d'eau, mairie de Ch. » D 1785. Disparu.

le château vert : « bâtiment situé à la basse buissiere tenant... à un bâtiment appelé le château verd » D 1786. Disparu.

le « *chemin des chaudreliers* » D 1554 ; le « *chemin du chaudrelier* » D 1613, situé au terne des *vaches*, sans autre précision [Afr. *chaudrelier* = chaudronnier. Cf. HÉCART et SIGART, *caudrelier*.]

le chaufour, D 1650. L.-d. sur le chemin de Ch. à Bourlers, à la limite du territoire de cette commune.

la chaumiére ou aussi *le pavillon*. Nom donné à un pavillon de chasse tout moderne du bois de *pleumont*. Cf. R, p. 39.

« *la chausiette* » : « 5 quartrons de terre à la ch. » D 1613. Situation inconnue.

la chaussée, en w. *tchausséye*. Cette appellation ne s'est d'abord appliquée qu'à la seule grand'route de Ch. à Mons par Beaumont, construite sous Marie-Thérèse, de 1753 à 1765, et devenue aujourd'hui la chaussée de Mons à Rocroi : « tenant du levant à la chaussée » D 1784. De nos jours, le nom de chaussée s'applique aussi à deux tronçons de la grande voirie : *chaussée de Bourlers et ch. de Couvin* ; cf. S n°s 35-36. [Sur la chaussée de Ch. à Mons, voir, outre notre Introduction, DELFORGE, *Le canton de Chimay*, p. 33 ; O, p. 482 ; Q, p. 64.]

CHEMINS. Nous relevons : le ch. de l'archiduc, de la *baille*, du *batiseau*, de *beaumont*, de la *champagne*, des *chaudreliers*, *corbiau*, de *l'eau des vaches*, de *faigne*, de la *franche haie*, de la porte *grand'mère*, *herdal*, de la chapelle *jean bossart*, des *minières*, *monplaisir*, de la *plate pierre*, de *pleumont*, de *robechies*, de *sainte-geneviève*, de *salles*, du *seigneur*, le *vert chemin*, et le ch. du *terne des vaches*. Ajoutons encore *jéricho*. Cf. l'art. **VOIES**.

la fontaine au chêne : « en la voie de la f. au chaisne » B 1368 ; « f. au quesne » C 1465, f. 4. Situation inconnue.

« *le blancq cheval* » : voir l'art. *blancq ch.*

l'eau aux chevaux : voir *eau aux ch.*

« *le chevis* » D 1635. Nom éteint, qui désignait des aisements communaux tenant aux remparts. [Cf. afr. *chevir*, pourvoir à la subsistance, profiter ou jouir de qqch.]

la chiennetrie, en w. *l' djèn'tri* : « chienneterie » K¹ 1759, f. 51 ; « chiennetrie » K¹, f. 166^v, D 1783, Z ca. 1860 ; « chienterie » D 1784. Ce nom est porté par le quartier misérable qui se cache à l'arrière de la Grand'rue et de la rue d'Ostrevant jusqu'aux débris des anciens remparts. On n'y rencontre que quelques masures à demi ruinées et des jardins séparés par des murs branlants. Le nom actuel remplace celui de *froidmont* ; le changement devait être opéré au XVIII^e s., car K, chaque fois qu'il parle de ce quartier, note l'équivalence des deux dénominations. [Dérivé de *chiennet*, qui est lui-même un diminutif de *chien*. Le liégeois a ce même dérivé, *tchin'tirèye*, au sens de chose de peu de valeur.]

pré aux chiens : « pré aux chins » E 1602 ; « pré au chien » F 1606, pp. 132 et 278. C'était un pré de la Fagne, traversé par un mince ruisseau.

le bois de chimay : on appelle de ce nom la portion de la Thiérache qui appartient à la ville, autour du défriché de la *champagne*.

la fosse cholay : « à la fosse cholay » C 1465, f. 55^v ; « terre gysans à la fosse choleu [ou chaleu], tenant aux terres st^e nicolas de Chymay et au trieu de la platte pierre » F 1606, p. 143. L'endroit ainsi dénommé se trouvait à la limite de Chimay et de Robechies, dans la direction de Thiérissart.

le cimetière : « la chimentiere » D 1558 ; « la cymentiere » U 1606 ; « cimentiere » D 1671 ; « le cimentier » L 1764 ; « cimetiere » W, Y 1768 ; etc. Chimay ne paraît pas avoir eu de lieu propre de sépulture au moyen âge ; on enterrait soit à l'ombre de l'église, soit surtout à Saint-Remy : voir là-dessus la broch. de V. LEBRUN, *Une enquête à Ch. en 1367*, Gand, J. vander Scheiden, 1923. Le cimetière dont il est question dans les documents allégués ci-dessus, fut installé en dehors de l'enceinte, près des remparts et de ce qui est aujourd'hui la rue des archers. Il a été remplacé, en 1874, par le nouveau cimetière communal, établi au lieu dit *le jief*, vers l'extrémité et à gauche de la rue de Virelles. Les terrains de l'ancien cimetière, à proximité desquels se trouvaient deux petites fermes, incendiées en 1876, ont été convertis en une place publique, contiguë à la *promenade des ormeaux*. De vastes bâtiments d'école, portant la date de 1921, viennent d'y être construits.

« le postich **collart baudet**, sur le bies de rivart » C 1466 : voir l'art. *rivart*.

le collège : nom usuel du collège communal dans le courant du XIX^e s. La dénomination d'*athénée royal* y a été substituée officiellement depuis 1880. Voir *athénée* et *récollets*.

le collège épiscopal ou *collège st^e joseph*, ouvert en 1877 dans ses locaux actuels, à l'extrémité de la rue de Virelles : cf. R, p. 33. Les Chimaciens disent le plus souvent, par abréviation, *l'épiscopal*.

les communes : « moellin des communes au dehors des faubourgs » C 1465, f. 4. Pas d'autre mention.

le bois le comte : « bois le prince et bois le comte » 1502 arch. du château. La forêt ainsi appelée se trouvait entre Froid-chapelle et Ch. : cf. Th. BERNIER, *Le Besogné de Froid-Chapelle en 1608*, dans *Documents et rapp. de la Soc. pal. et arch. de Charleroi*, t. XIV, 1886, p. 356.

la contrôlerie, M 1826. Cabaret et l.-d. sur la chaussée de Beaumont, près de la borne 52. [Le mot n'appartient pas à la langue littéraire. Est-ce une création chimacienne ? Cf. *picquerie*.]

« **le chemin corbiau** » D 1782. C'était une voie de traverse reliant le chemin de Forges à celui de Bourlers et tenant au *vert chemin*. | « **le fief corbeau** » D 1787. La Top. Forges, p. 286, en note, cite le même l.-d. à Bourlers, près du bois communal. [Corbeau est un patronymique qui se rencontre maintes fois dans D 1782 et suiv. Parmi les habitants de Robechies, en 1604-23, il y avait un Jacques Corbeau, BCRH. t. 76, p. 263.]

« **la corneu couture** » D 1651, 1787, le long du chemin de la Fagne. [Corneu = cornue : cf. l'art. *feuilleux*.]

« **le coulobier** » E 1665. Ce nom de colombier était donné à un jardin dont on ignore la situation.

« **le wez de courcelles** » D 1540. Situation inconnue.

COURS D'EAU. Le principal est *l'eau blanche*, qui a porté divers noms : *vanavilla*, *blanche*, rivière du *trenchy*, ou tout simplement *rivière*, l'appellation locale la plus usuelle ; cette rivière a des dépendances qui se nomment le *lomby*, le *trenchy*, *austain*, *rivart*, le *reversoir des chanoines*. Elle a pour affluent de droite la *liérée*, dite aussi *ruisseau bonté*, *ruisseau de la planchette*, rivière *jérôme*, et qui est alimentée elle-même par la *briolerie* et le rieu des *borgnes*. Dans la Fagne, coulent *l'eppe*, le *ruisseau d'ostennes* et le *ruisselet dit de dessivières*. La *Thérache* donne naissance à *l'oise* et à son affluent la *wartoise*. Enfin, nos documents citent un rieu de *bray*, qui ne peut être identifié.

COURTILS. Nom ancien du jardin, en particulier du jardin de

campagne ; voir, à ce propos, la Top. Jupille, p. 248 ; cf. aussi HAUST, pp. 51-52. Il serait sans utilité de relever tous les courtils mentionnés dans nos documents ; la plupart portent des noms éphémères et dénués d'intérêt. Nous avons signalé : le c. *bombed*, de la *brichterie*, *brunet*, des *gardes*. Rappelons en outre *obertcourtis*. Cf. art. JARDINS.

la couture : « en le c. » C 1465, f. 3^v.

la couturelle, D 1782, tenant « à la cense de beauchamp ».

COUTURES. Les terres cultivées mentionnées sous ce nom sont, outre la *couture* et la *couturelle*, *ogiercousture*, la c. de la *bricquette-rie* ; la *corneu couture* ; la c. derrière *saint-remy* ; la c. *suyre*. D'autres coutures sont encore citées aux art. *aigrée* et *maladrie*.

chaussée de couvin : voir l'art. *chaussée*.

« *piedsente de la croix* » U 1606, menant des abords de la porte de l'abbaye à la croix de *pierre*, à travers les terrains où s'éleva plus tard le couvent des Récollets ; S n° 32.

CROIX : la cr. *barbet*, *ostier*, *naveau*, *noffe*, *phelipart*, de *pierre*, *sauvage*, *thiery*.

la crue terre, D 1787, « tenant du levant au chemin allant sur les monts ». Situation inconnue, malgré ce dernier détail. [Cru = humide, mouillé ; cf. HÉCART, p. 138, SIGART, p. 137. Cp. *croupré* dans Top. Jupille, p. 252.]

le cul de sac. Appellation vulgaire d'une impasse voisine de l'arbre de la liberté, en la *grand'rue* actuelle.

la culée au stoc : citée dans E 1623, où elle désigne « une maison et héritage » dont la situation est inconnue. [Culée = coin, fond, extrémité ; cf. GGGG. I 130 *coulēie*. Stoc correspond à l'afr. estoc, souche, tronc ; cf. GGGG. II 402 *stok*, SIGART p. 344 *stok sto*, GRIGNARD § 63 *sto* ; cp. les art. *bucq* et *soque*.]

les « *fosses le culo* », ou « le gallot », à la « piedsente de Bourlers », F 1606. Voir l'art. suivant. [Culot et culotte ont, dans le répertoire des l.-d., la même valeur que culée. Cf. *culot* dans HÉCART p. 140, SIGART p. 138, Gloss. Fosse p. 126.]

« *la fosse culotte* » D 1685, avec ce détail que l'endroit ainsi

dénommé est traversé par la « piedsente de Bourlers » ; cela permet d'identifier ce l.-d. avec le précédent, art. *culo*.

D

en dadimont : « terre en d. » C 1465, f. 6v. Depuis longtemps oublié.

« *la fosse damode* » D 1554. Disparue. [Un chirogr. de Saint-Remy 1458 fournit la leçon « a le fosse dame heude ». Le mot doit sans doute s'analyser *dame Ode* : cp., dans Top. Jupille, p. 253, le *pré dame Ide*, cité en 1608 sous la forme *pré Damonde*. La Top. Ayeneux, p. 355, mentionne un *bounier dame Oude* 1544.]

« **davonsipret** » F 1606, p. 128. Graphie inconsistante, croyons-nous, qu'il faut rattacher à l'art. *abcipré*.

le demi-jour, F 1606, p. 128. Ch. de Croy appelle ainsi des prés « gysant assez près de la franche haye ».

le demi-rond : « maison gisante au d. r. » L 1764 ; « demi rond » Y 1768 ; cf. S n° 26. La porte d'*ostrevant* était autrefois protégée par un ouvrage avancé, s'appuyant sur une saillie du fossé en forme de bec d'aigle : voir notamment le plan T. Plus tard, lorsque des habitations privées s'élèverent à l'emplacement du fossé, ce quartier prit le nom que nous relevons ici et qu'il porte encore.

les desiviers, en w. *lè dzivî, õ dzivî* : « les desivyes » D 1607 ; « les, aux desievyes » 1616, BCRH. t. 76, p. 247, 253 ; « aux desiviers » E 1623 ; « la cense des desiviers » A 1662 ; « les haults dessiviz » 1662, *Prévôté de Chimay, procès*, aux Arch. Etat, à Mons, pièce où sont désignés par là un « chasteau, maison de censse, prêts, pastures et terres labourables » ; « dessivières » M 1826 ; « haut et bas-dessivières » *Carte topogr. militaire*. Le nom est commun à des terrains de la Fagne, d'altitude comprise entre 190 et 210^m, peu arrosés et d'une superficie très vaste, dont la plus grande partie appartient aux communes de Salles et de Bailleuvre ; de Chimay ne dépend que leur extrémité vers le nord, avec un ruisseau dit *de dessivières*. [Dérivé de l'afr. *desiver*, détour-

ner, écarter, GOD. II 601. Le même terme figure dans la Top. Forges, p. 284. Nous ne l'avons pas, jusqu'à présent, rencontré en dehors du pays de Chimay.]

djèn'tri, prononciation locale de *chiennetrie* ; voir sous ce mot.

dormont : « une brasserie en dormont » E 1589, 1594 ; « la ruelle allant du marchiet à la rue dormont » D 1565. Situation impossible à préciser.

« *les fossetz le doyen* » D 1587, situés « contre le piedsente de Ch. à Salles ».

E

l'eau aux chevaux : « gardin deseure l'iauve as chevalx » C 1465, f. 5. Cet abreuvoir devait se trouver du côté de Saint-Remy, car le même document, f. 20, mentionne, sur le territoire de ce village, un « chemin qui va à l'iauve as chevalx ».

l'eau blanche : rivière arrosant la partie centrale de Chimay, entre Saint-Remy et Virelles. Elle ceignait autrefois la ville close, du sud-ouest au nord-est, et fournissait d'eau les fossés entourant le reste des remparts: S n° 49, T. Un bras de la rivière, se détachant à droite, pénétrait dans l'enceinte, dont il traversait la section nord-ouest ; visible encore dans S, T, U 1606, il ne l'est plus dans les plans ultérieurs, ayant été voûté ; on le retrouve aujourd'hui, en cet état, à l'intérieur du Parc, auquel a été annexée cette partie de l'ancienne ville ; cf. *rivart*. Les textes relatifs à Chimay donnent à ce cours d'eau des noms variés : « *fluviolo cui incolae Vanaevillae nomen imposuere* » JACOBUS LESSABAEUS, *Harmoniae urbium ... Anacephalaosis*, Anvers, Michel Hillenius, 1534, in-12, f. B^v ; « la piccola riviera detta Bianca, petite rivière appelée Blanche » GUICCIARDINI, *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, éd. Paris, 1533, p. 346 ; « la rivière de blanche » GABRIEL DEZEGRE, *Estimation des terres de Chimay*, 1607, aux arch. du château ; « la blanche riviere » plan n° 1344 aux Arch. du Roy., à Bruxelles, vers 1767 ; « la rivière du trenchy » F 1606 ; « la rivière appellée le trenchir » document de 1535 cité par K¹ f. 131 ; « la riviere »

C 1465, D 1554, 1613, 1784, U 1606, ainsi que le plan n° 1308 aux Arch. Etat, Mons, 1787. Le nom local, répandu déjà par le passé, est la *rivière*. Pour le surplus, voir l'art. *trenchy*. [ROLAND, p. 142, explique l'appellation d'*Eau Blanche* par une fausse interprétation de l'antique vocable *Albula*, *Albla*, lequel persiste dans *Alblinium* > *Aublain* (prov. Namur), en aval de Chimay.]

l'eau des vaches : « l'eauwe des vasches » D 1650 ; « l'eau des vaches » D 1786. Cette expression désignait des terrains cultivés et surtout des prairies, près de l'ancienne forge de *bardonpré* (cf. D 1784). **chemin de l'eau des vaches**, D 1782, sans autre détail.

l'école notre-dame, ouverte en 1839, place du *chapitre*, par les sœurs de Notre-Dame : R p. 34. Des bâtiments de construction récente, partiellement détruits par un incendie en 1921, viennent d'être réédifiés, du côté des anciens remparts.

les écoles communales primaires, garçons et filles, dans une partie des bâtiments de l'ancien collège des Récollets : voir R p. 34. — Bâtiments nouveaux, rue de l'Athénée, datés de 1921 à la façade. Les travaux de fondation ont mis à jour les assises en pierre des anciens remparts, à proximité de la Grosse Tour.

ÉDIFICES. En prenant le mot au sens large, on peut citer ici : *l'athénée royal* ; la *barrière* ; le *château de beauchamp* ; le *blancq cheval* ; le *casino* ou *salle des ormeaux* ; le *château* ; le *château d'eau* ; le *château vert* ; la *chaumière* ou *pavillon* ; le *collège* ; le *collège épiscopal* ou *coll. saint joseph* ; la *contrôlerie* ; l'*école notre-dame* ; les *écoles communales* ; l'*église collégiale* ; l'*église de la fagne* ; l'*église sainte geneviève* ; la *faïencerie* ; le *four banal* ; le *four des chanoines* ; les *frères* ; la *gare* ou *station* ; le *gaz* ; la *gendarmerie* ; la *grosse tour* ; la *halle* ; la *haute bastelle* ; l'*hôpital* ; la *maison de ville*, *maison de paix* ou *hôtel de ville* ; la *maladrie* ; le *marché couvert* ; *monplaisir* ; au *mouton* ; *notre-dame de france* ; la *parapette* ; le *café des pompiers* ; les *récollets* ; les *remparts* ; le *réservoir* ; la *saillie* ; le *collège saint-bernardin* ; la *tour saint michel* ; *sainte chrétienne* ; *sainte marie-madeleine* ; la *scierie* ; le *tir* ; le *tribunal* ou *palais de justice*.

l'église collégiale, en w. *l'èglische* : « la dicte eglise de Cimay ; l'eglise st^e monegonde à Chimay » C 1465 ; « l'esglise collegiale des chanoine » U 1606 ; « eglise collegiale » W, Y 1768 ; S n^o 2. Ancienne église St^e Monégonde, siège d'un chapitre collégial : cf. notre Introduction. Chœur du XIII^e s., nefs du XV^e ; restauration presque totale, en pierre bleue du pays, au début du XVIII^e s. : dates de 1732 au portail, 1734 au vaisseau, côté sud-ouest, 1735 au cadran de la tour ; voir L. CLOQUET, dans *Bull. des commiss. roy. d'art et d'arch.*, t. 28, 1889, pp. 181-192, et t. 38, 1899, pp. 107-109. Les reliques de la patronne disparaissent en 1552, dans le sac de la ville : AA. SS. *Julii* 1276. Suivant Le Tellier, d'aucuns attribuaient le patronage de l'église aux SS. Pierre et Paul déjà au XVII^e s. : K¹ f. 32, K⁴ p. 141. Le culte de st^e Monégonde s'est complètement perdu de nos jours. — Ce temple est la seule église paroissiale que possède la ville de Chimay, dont le vaste territoire, vers la périphérie, se trouve forcément rattaché aux églises des localités voisines, au nombre de six, notamment Baives, Moustier et Eppe, en France.

l'église de la fagne. Achevée en 1872, à l'abandon depuis longtemps. Elle rappelle la tentative avortée de créer une paroisse dans ce coin reculé. En avant de l'église, se voient les restes de deux autres bâtiments, qui devaient servir de cure et d'école.

l'église sainte-geneviève, centre d'un ancien village suburbain ; voir aux mots *sainte-geneviève*.

à **egrée** : voir *aigrée*.

à **emnenvaux** : voir *hemmelinval*.

en-bas, en w. *in-bas* : appellation récente du quartier situé au pied du rocher sur lequel s'élève le château. On dit : *pont d'en-bas*, pour le pont franchissant l'Eau Blanche à l'emplacement de l'ancienne porte *austain* ; *moulin d'en-bas*, pour le moulin voisin ; *rue d'en-bas*, au lieu de *grand'rue* ou *rue st-nicolas*.

l'eppe, autrefois *helpre*. Ce nom, sous une forme plus ou moins réduite, est commun à plusieurs affluents et sous-affluents de la Sambre qui sillonnent l'ouest du pays de Chimay. Les mentions

remontent jusqu'au VII^e s. Elles sont relevées par A. VINCENT, *Le village de la Hulpe et la rivière d'Argent*, dans la *Revue de l'Instruct. publ. en Belg.*, t. 54, 1911, pp. 14-16. Les formes citées sont : *Aepra* 634 ou 640 (graphie suspecte), *Helpra* 671-676, *Helpre* 920, *Elpra*, *Elpre* 1463, *Heppe*, *Eppe*. On peut ajouter deux mentions figurant dans DUVIVIER, *A. et d.*, pp. 9 et 113, notamment la seconde qui comporte un déterminant non encore signalé : « de nemore Virelle usque ad *Clarum Elpram* » 1182. L'Eppe rentrant dans le cadre de ce Glossaire est celle qui fait la démarcation septentrionale du territoire de Chimay ; on l'appelle assez couramment *grande helpe*, *helpe majeure*, ou même *eppe sauvage* (Q,p. 68). [VINCENT, art. cité, signale plusieurs autres cours d'eau belges portant le même nom. Il reconstitue la forme préromaine **help-ara*, dont « le sens et l'origine... restent encore mystérieux pour nous » (p. 19).]

ermenvaux : voir *hemmetinval*.

« *la ronde espine* » : voir *ronde espine*.

« *l'estequade*, aujourd'hui porte de france » K⁴, à la table. Un des noms donnés à la porte d'*ostrevant* ; voir ce mot. [Cf. le fr. *estacade*, emprunté de l'ital. *steccata*, Dict. gén. I 965. Le mot ne s'applique d'ordinaire qu'à des ouvrages défensifs exécutés dans un port ou sur un fleuve. Ici, il vise sans doute l'ouvrage avancé protégeant la porte d'*Ostrevant*, dont il a été question à l'art. *demi-rond*.]

le « fief **estienne robin** » F 1606, p. 139, proche d'*ogier-cousture* et des *marlières*. [La *Vefve Estienne Robin* figure, en 1623, avec d'autres bourgeois portant le même nom de famille, parmi les habitants de Ch., BCRH. t. 76, p. 265.]

l'estordoir : « une place de werissay empres le tordoir dud. jehan le fevre tenant... à le riviere » C 1465, f. 2 ; « ruelle qui mene au stordoir » D 1554 ; « moulin de l'estordoir » E 1602. Disparu. [*Tordoir* ou *estordoir* = pressoir, moulin à huile.]

« *les estuiseaux* » D 1613. Situation inconnue.

F

la fagne : « fania » 634 ou 640, DUVIVIER, *H^t anc.*, p. 224 ; « fangiae » 697, *ibid.* ; « en faingne » 1502, arch. du château ; « fagine » D 1529, 1537, etc. ; E 1593, etc. ; « fagne » D 1785, M 1826, etc. Vaste étendue, boisée jadis, en partie défrichée aujourd’hui, couvrant le nord du territoire de Ch. C'est une subdivision de l'antique forêt de Fagne, étudiée par DUVIVIER, *H^t anc.*, pp. 102 ss. et 212 ss. | « la cense de faigne » E 1665. | *le « chemin de faigne »* D 1630 ; « chemin allant en faigne » D 1573, 1605. [L'interprétation du mot *fagne* doit être cherchée dans le vocabulaire germanique ; on a rapproché le mot du gothique *fani*, boue. Cf. Dict. gén., v^o *fange* ; ROLAND, p. 229 ; MEYER-LÜBKE 3184.]

la fagnette, M 1826. Il s'agit de la partie boisée se trouvant à l'extrême nord-ouest de la Fagne. [Ce diminutif est aussi appliqué à la partie terminale du bois de Montbliard, confinant à la Fagne de Chimay : cf. VAN DER MAELEN, v^o *Fagnette*. Dans le recensement de 1616, on lit : « A la faingnette, paroiche de Salle », BCRH, t. 76, p. 253.]

la faïencerie, citée par K¹ 1759, f. 199. Cet établissement fut ouvert en 1744 à la basse Bouchère, au l.-d. *rognac*. Le sieur Manesse tenta, après 1762, d'y fabriquer de la faïence résistant au feu. L'entreprise n'eut qu'une existence éphémère. Les bâtiments qui subsistent encore ont été transformés en divers corps de logis.

à **farinot**, D 1782, 1785. L.-d. situé « au faubourg » et contigu « au chemin conduisant à la chapelle de miséricorde ».

le faubourg, en w. *fauboûr* : nos documents appellent « faubourgs de Chimay » les parties de l'agglomération entourant la ville close. Plusieurs de ces faubourgs portent un nom spécial : « es faulx bours de Ch., en la buissière » C 1465, f. 4, voir l'art. *bouchère* ; « es faubours de Ch., à l'abie » *ibid.*, voir l'art. *abbaye* ; « au faubourg de Ch., au lieu nommé paradis » L 1764, f. 11, voir l'art. *paradis* ; « faubourg de la porte de France » Y 1768,

voir l'art. *ostrevant*. Lorsqu'il est parlé des « faubourgs de Ch. », sans autre spécification, par ex. dans C 1465, f. 3, D 1540, 1686, il semble bien qu'il s'agit du quartier qui a retenu définitivement le nom de *faubourg*, à savoir la portion de la ville située au sud de la porte d'*ostrevant* : cf. W ; L 1764, f. 7 ; plan n° 156, du milieu du XVIII^e s., aux Arch. Etat, Mons ; S n° 46. | *fontaine du faubourg*, Y 1763, 1768. Au milieu du *faubourg*. Présentement disparue.

FAUBOURGS. Si ce nom est réservé aux parties de l'agglomération attenantes à l'ancienne ville fortifiée, il faut renvoyer ici aux art. suivants : à, en *l'abbaye* ; la *bouchère* ; le *faubourg*, dont une portion tout au moins semble s'être appelée d'abord en *ostrevan* ; à *godin* ; à *montjoli*, dont un coin forme la *trifouyette* ; les *ormeaux* ; *paradis* ; le *sarteau*. Cp. les art. HAMEAUX, RUES, QUARTIERS DE LA VILLE.

FERMES, en w. *censes*. Nom francisé et moderne de l'ancienne cense ; voir l'art. CENSES. Signalons les fermes actuelles de la Fagne, parmi lesquelles on relève la f. *beghin*, la f. *minet*. On trouvera également des fermes sous les art. le *maronet*, la grande *pouillette*, la *toffette*, le *tourne-bride*, le *waltrans*.

« *le fief ferry* » D 1594. Situation inconnue. [Nom d'homme ; forme populaire de *frédéric*, d'origine germanique : FÖRSTEMANN I 537 ; LONGNON § 1138.]

le feuilleux : « sur le fueilleux » D 1554 ; « le foieillu » D 1630 ; « le foieillet » D 1605 ; « le feuillet » F 1606, D 1787. Désignait des terres et prés contigus au chemin de la Fagne et traversés par un ruisseau. [La transcription des suffixes, dans les documents chimaciens, comme d'ailleurs dans la généralité des textes d'archives, trahit parfois bien des incertitudes : voir les art. *aigrée*, *cholay*, *corneu couture*, *maronet*, *pleumont*, *poirisseu*, *trenchy*. Dans le cas présent, on se reportera à l'afr. *fueilleus*, *fueillu* = feuillu et, substantivement, fourré : GOD., IV 170, 173, IX 672.]

« *le fichery* » F 1606, p. 137, 139, 141 ; D 1665. Nous n'en pouvons préciser la situation « sur le chemin de Ch. à neufmaisons».

[Ce mot répond à un type *filicaria + acu, invoqué par SKOK, *Sfr. Ortsn.*, p. 213, pour expliquer des noms comme *Fougeyrac* (Drôme), *Falgayrac* (Dordogne), *Fougerat* (Charente), etc.]

le fief, M 1826. Nom s'appliquant encore de nos jours à des jardins et prairies situés derrière le cimetière actuel et le collège épiscopal.

FIEFS. Ce terme, des plus fréquents dans la toponymie wallonne, s'applique ici à de multiples biens fonciers concédés en fermage. Faute d'indications circonstanciées, nos documents permettent rarement de les identifier. Nous avons relevé les suivants : fief *bavente*, *bonenfant*, *cabourde*, *chambrelan*, *corbeau*, *estienne robin*, *ferry*, *jean du han*, *du mayeur de montbliard*, *moullu*, *pieron*, *pierre lobbet*, *polchet*, de *sartiau*, de l'avocat *thomas*, de la *venerie*.

rue aux filets. K¹ 1759. f. 193^v, l'identifie, semble-t-il, de même que N 1846, avec la rue des *brasseurs*, anciennement rue du *wez* ; M 1826 l'appelle rue de la *soque*.

FONDS : les f. *josnes*, au f. de la *maladrie* ; cf. aussi *poirisseu*.

la fontaine : « le ruelle qui va ale fontaine » C 1465, f. 5 ; « la fontaine joindante » [au moulin des chanoines] F 1606 ; « nettoyé le lavoire de la fontaine » L 1764. Aujourd'hui *fontène dèl basse-ville*. Au fond de la basse-ville, vers l'est, à proximité de l'ancienne porte dite *posty*, S n^o 22. Peut-être déplacée par suite des emprises effectuées au nord de l'ancienne ville pour l'extension du Parc, et transformée en un lavoir, mentionné dès 1764, dont le bâtiment actuel porte l'inscription : « construite en 1827 ».

| *moulin de la fontaine* : cité dans un acte de 1665, aux arch. du château ; puis « les doyen et chanoines du chap. de st^e monegonde... propriétaires d'un moulin à moudre grain... connu sous le nom de moulin de la fontaine » 1788, ibid. Voir : moulin des *chanoines*. | *terne de la fontaine*, XVIII^e s., plan conservé à l'Hôtel de Ville de Ch., et Z ca. 1860. Dénomination encore donnée au chemin fortement incliné menant de la *fontaine* vers le centre de la ville.

« *preit as fontainnes* » B 1368. Situation inconnue.

FONTAINES : la *fontaine* ou *fontène* *dèl basse-ville* ; la f. au *chêne* ; du *jaubourg* ; de la *grand'place* ; de la *grand'rue* ; *pignon* ; *saint-éloy* ; des *tailliis*. Voir en outre : *aigrée* ; *burette* ; *burfontaine* ; *preit as fontainnes*.

rue de forges : voir *fromenteau*.

FORGES : f. de *montbliard*, d'*ostennes*. Cf. en outre *bardonpré*, *moulineau*.

FOSSES : la f. *brabant* ; la f. *cholay* ; les f. *le culo* ; la f. *culotte* ; les f. *damode* ; la f. *jean ghuis* ; les f. à *marles* ; la f. des *morts*. Voir aussi *montjoli* et *trou nizo bron*.

FOSSÉS. Nous avons relevé les « *fossetz le doyen* ». Fréquemment nos textes citent les *fossés* de la ville, au pied des anciens remparts, B 1368, E 1587, 1665, D 1788, etc.

la croix fostier, E 1665. Situation inconnue. [Nom de famille très répandu dans le pays de Ch., tant parmi les bourgeois de la ville que chez les habitants des villages : voir le recensement de 1616, BCRH. t. 76, pp. 265, 267 et *passim*.]

le moulin foulerech : « le mollin foulerech » B 1368 ; « m. foulerech, m. fouleres » C 1465, D 1688 ; « jardin tenant au m. foulerech, à la rivière et au chemin de Virelles » Y 1609. « *Foullerie* » située sur la rive gauche de l'Eau Blanche, en aval de la ville, et occupée, en 1606, par Watelo de fossé, F p. 41, S n° 70. Elle a disparu, tous ces terrains ayant été englobés dans le Parc. [Sur l'adj. *folerech* = servant à fouler les draps, voir *FELLER*, p. 199.]

rue du four. A proximité de la Grand'Place, en prolongement de la rue du *tribunal*. D'abord appelée « *rue du four du bourget* » D 1552, plus tard simplement « *rue du four* » D 1783. Cf. S n° 17 et l'art. *bourget*, où on remarquera cette mention de G 1609 : « le four à cuire pain de la ville gisant en la rue du bourget ».

le four banal : cité comme l.-d. dans D 1782, « *jardin et bâtiment... au f. b.* ». Voir l'art. précédent.

le four des chanoines : cité dans E 1602, « *un jardin en froidmont, tenant au vyeu four des chanoines* ». B 1368 fait mention de deux maisons situées l'une « *daleis* », l'autre « *devant le four en froymont* ». Le souvenir s'en perd après le XVII^e s.

la porte de france. Nom porté par la porte d'ostrevant dans le plan n° 349, de 1728, aux Arch. Etat, à Mons ; dans W ; dans K¹ 1759, f. 154 ; dans Y 1768 ; et dans D 1787. Voir l'art. *ostrevant*.

la franche haie : citée mainte fois depuis P 1395 jusqu'au XVIII^e s. Appellation commune à la toponymie de Ch. et à celle des villages de l'ancienne seigneurie, désignant la région, jadis boisée, qui s'intercalait entre les villages et la Thiérache, de Momignies, à l'ouest, jusqu'à Baileux, à l'est ; cf. Q p. 55. La *franche haie* était « libre et exempte » des servitudes que les seigneurs de Ch. avaient concédées aux manants dans les autres bois : feuillée, champiague, glandée, etc. ; cf. P 1621, p. 32, et Top. Forges, pp. 289-90. | « chemin de la *franche haye* » F 1606, p. 152 ; S n° 51.

« *la ruelle freignon* » D 1528. Situation inconnue.

aux, les frères. Appellation courante de l'école des Frères de la doctrine chrétienne, ouverte en 1859 dans la rue de *Forges*, auj. rue *fromenteau*. Actuellement, Ecole du Sacré-Cœur, tenue par des Frères Maristes ; siège du patronage S. Celse, créé en 1902. Cf. R, pp. 35-37.

à, en, *rue de froidmont* : « en froymont » B 1368 ; « une masure gisant à fromont » F 1606, f. 129 ; « jardin gisant à froimont » L 1764 ; autres mentions dans D 1553, E 1587, etc., K¹⁻⁴, D 1788 ; S n° 11. Vocable éliminé de l'usage, déjà au XVIII^e s., par le nom plus expressif de *chiennetrie* ; voir ce mot.

place froissart : nom donné parfois à la place du *faubourg*, où l'on a érigé, en 1850, la statue de Froissart, le chroniqueur hennuyer, qui fut, sur la fin de sa vie, chanoine de Chimay. Voir R, p. 28.

rue fromenteau : citée par Z ca. 1860, qui la met au nord de la Grand'Place, dans le prolongement oriental de la rue du *four*, c'est-à-dire à la rue du *tribunal*. Y a-t-il erreur, ou le vocabulaire *fromenteau* a-t-il réellement cherché à se fixer de ce côté ? Toujours est-il qu'à présent la rue portant ce nom n'est autre que celle qui se détache du *faubourg* dans la direction du sud, et qui s'est

également appelée, jusqu'en ces derniers temps, la rue de *Forges*. Cf. R., p. 33.

G

le « pré gaileau », cité par F 1606, p. 137. parmi les terres et prés de la cense du *sarteau*.

les « fosses le gallot » ou « le culo » F 1606. Voir l'art. *culo*.

le « pré gardeau » F 1606, f. 180, « tenant à la terre du curé de st^e genevieve ». Il devait se trouver dans la vallée de l'Eau Blanche, sous la paroisse de St^e-Geneviève, aux confins de la commune de St-Remy, à côté d'autres prés situés sur le territoire de cette commune et dont F nous a également conservé les noms : le pré des *courbelles*, de la *falise*, *masselaer* et *plocquestor*, S n^os 52-55.

le courtil « des gardes » D 1629. Situation inconnue.

la gare, en w. *l' gâre*. Station mixte du chemin de fer de l'Etat et de la ligne Hastière-Anor, exploitée par la Compagnie de Chimay. Les Chimaciens disent plus souvent *l'estâsyon* que *l'gâre*.

« le pret garenne » D 1632, tenant « aux bois de la fagne de plusieurs côtés et au bois robert ». Ce pré avait été « cy devant nommé le pret maronet » ; voir *maronet*. | Dans le plan U 1606, on aperçoit, parmi les dépendances du château, entre la *saillie* et la *rivière*, les inscriptions : « la garenne; — l'hermitaige et jardin joindant ». On ne saurait, en l'occurrence, voir, dans ces vocables, que des noms communs.

à **garot**, E 1587 ; emplacement d'un petit jardin, tenant au chemin « allant à la guairiere » E 1602. | *la porte garot* : « terre au desoubs du postich garot » C 1465, f. 4^v ; « la porte et tour garo », « l'allée allant à la porte garot » F 1606, p. 34 ; « porte au garot près de l'hôpital » K⁴, à la table ; « la porte aux garots » K³ 1768, p. 404. Porte secondaire de la ville, côté nord, S n^o 29. Description détaillée dans F, p. 34. Du temps de Charles de Croy, cette porte donnait accès à un pont sur l'Eau Blanche, par où l'on pouvait gagner le Parc, établi dès la fin du XVI^e s. au delà de la rivière. Elle ne fut plus d'utilité publique après les agrandissements

du Parc vers le nord de la ville. Un plan de Pesteau, daté de 1787, n° 1308 aux Arch. Etat, à Mons, l'appelle « encienne entrée du parc ». Le plan Y 1763 la remplace par une entrée située plus à l'ouest, qu'il appelle « porte neufve ». [Garot est un nom d'homme d'origine germanique : cf. KREMERS, p. 46 ; FÖRSTEMANN I 600, 1531, types *garva* et *var*. On notera qu'une autre porte secondaire de la ville a aussi été désignée par le nom d'un habitant, *collard baudet* ; voir l'art. *rivart*.]

le gaz. Appellation donnée aux bâtiments et à l'outillage établis, il y a quelques années, en vue du service communal de l'éclairage au gaz. L'installation est voisine du premier viaduc du chemin de fer de Chimay-Anor, au delà de l'allée du *prince*.

la gendarmerie. Elle occupe un immeuble situé place Léopold, côté sud-ouest.

« à **ghoslenvaux** » D 1605, qu'il faut sans doute identifier avec « à **gilenvalle** » D 1787. Situation inconnue. [Composé dont le premier membre résulte du croisement de divers types de noms d'hommes : *Gozelin*, que FÖRSTEMANN I 613 rattache au radical *gauta* ; *Ghislain*, cf. LONGNON §1044 ; et *Gilles*.]

le « pret ghosse » ou « pr. boutton » D 1653. Voir art. *boutton*. [Nom d'homme. Même racine que *Gozelin*, cité à l'art. précédent.]

au gibet godin : « terre.. au ghibet ghodin » D 1554 ; « gibet godent » E 1587 ; « gybet gobin » F 1606. Sur le nom *godin*, voir ce mot. — Le même I.-d. figure dans des chirogr. de St-Remy 1529 et de Villers-la-Tour 1607, 1616, 1645. etc.

« à **gilenvalle** » D 1787. Voir l'art. *ghoslenvaux*.

« à **gillemeau** » F 1606. Situation inconnue. [Hypocoristique de *Guillaume*, cf. KREMERS, p. 32.]

le « pré gilles hennin » D 1665. Situation inconnue. [Le nom de famille *Henin* est assez répandu parmi les bourgeois de Ch. en 1623, BCRH. t. 76, pp. 265-67.]

le champ gillion, à savoir « un jour de terre... tenant au chemin de faigne » D 1630. Pas d'autre renseignement. [Cas oblique de *Gilles*.]

au gibet godin : voir sous le mot *gibet*. | « *trieux godin* » D 1788. Dans Z ca. 1860, sont indiqués : « le chemin du trieu godin », chemin de Ch. à St-Remy, au delà de la Bouchère ; « le sentier du trieu g. », se détachant du précédent vers le nord ; « le sentier du bois g. », longeant le bas de ces trieux, près de la rivière, mention où il faut lire, par conséquent, *bas godin* plutôt que *bois g.* | à **godin** : appellation, usuelle aujourd’hui, de ce quartier occupé par une nombreuse population ouvrière. Cf. S n° 61. [Godin, nom d’homme formé sur le radical germanique *goda*, FÖRSTEMANN I 660, et auquel s’apparentent d’autres noms tels que *Godart*, *Godeau*, etc. ; cp. KREMERS, p. 47.]

le « terne du gouverneur » D 1649. Inconnu autrement. [On trouve à Chimay, en 1623, un bourgeois nommé *Martin le Gouverneur*, BCRH. t. 76, p. 265.]

la grande porte : « vers la porte de france, nommée la grande porte » K¹ 1759, f. 168^v, 183. Un des noms donnés à la porte *d'ostrevant* ; voir ce mot.

la grande pouillette : voir sous le mot *pouillette*.

la porte grand'mère : « dessus la p. gr. m. » L 1764 ; appellation encore en usage. Porte du Parc, derrière le l.-d. le *fief*, dans la direction de Virelles. | *chemin de la porte grand'mère*, Z ca. 1860: Popp nomme ainsi une voie secondaire, suivant la vallée de l’Eau Blanche et la muraille du Parc dans la direction de Virelles ; voir l’art. *ruelle des loups*.

la grand'place : nom moderne de ce qui fut autrefois le *marché* ; voir ce mot. | *fontaine de la grand'place*. Edicule érigé en 1852 et surmonté d’un bronze figurant la ville. Cette fontaine n’a jamais pu être alimentée d’eau, R p. 27 ; elle en remplaçait cependant une plus ancienne, marquée dans les plans Y 1763, 1768, laquelle devait dater de 1758 et recevait les eaux de sources captées au terne des *vaches* : cf. G. DARDENNE, dans *Doc. et rapp. Soc. archéol. Charleroi*, XXXII, 1910-11, p. 52-68.

la grand'rue, E 1602 ; « la grande rue » D 1685 1783, K¹ 1759, f. 190. Rue descendant de la Grand'Place, côté ouest, vers l'an-

cienne porte *austain*. La partie en pente a longtemps porté le nom de rue *saint-nicolas* et, de nos jours, elle reçoit de plus en plus celui de rue *d'en-bas*. | *fontaine de la grand'rue*, Y 1763, 1768. Se trouvait là où a été planté *l'arbre de la liberté*.

« *la gratyere* » D 1554. Nom éteint, localisation impossible [Cp. Gop. IV 228, *glatière ou gratière* = rampe].

la grosse haie, D 1651, 1784. On désignait ainsi des habitations et un courtil contigus aux prés de la Fagne et à des aisements communaux.

la grosse tour, U 1606 ; « *la grosse tour à la porte à l'abbaye* » L 1764 ; S n° 25. Cette tour, voisine de la porte de l'*abbaye*, côté sud, faisait partie des travaux de défense de la ville. Elle s'est conservée et abrite aujourd'hui un café portant l'enseigne « *A la vieille tour* ».

« *la guairiere* » E 1602 : voir l'art. *carrière*.

« *le pré guillon* » D 1554. | *le « trieu guillon*, emprès la sablonnière » D 1554. Situation indéterminée. [Nom d'homme dû au croisement de *Guillaume* avec *Gillion*].

H

la franche haie : voir l'art. *franche haie*.

la grosse haie : voir l'art. *grosse haie*.

les haies, D 1553. Situation inconnue. Le terme *haies* continue-t-il, dans ce document de 1553, à désigner des portions de forêts réservées au seigneur, comme dans l'expression *franche haie*, ou encore comme dans ce texte de A 1276 par lequel le seigneur de Ch. concède aux moines de Clairfontaine « pour lor maison de biau riu [à Salles] ...tous les bons aisemens par toutes nos forès de la chas-telerie de Ch. hors des hayes et hors de melleroy » ?

prés haigrés : voir l'art. *aigrée*.

la halle. La plus ancienne halle connue se trouvait au *bourget* : « maison... seant ou bourget devant le halle » B 1368. Au XV^e s., les services de là halle furent installés dans une maison faisant l'angle de la Grand'Place et de la rue de l'*abbaye* : « le maison et

place où est ad present le halle de Ch. » C 1465, f. 42. Si l'on se réfère aux plans S n° 5 et U 1606, le bâtiment devait être de dimensions restreintes. Néanmoins, il est parlé, dans C, des « estaux » ainsi que des « bove et celier » de cette halle, et le plan U porte l'inscription « la halle et escurie ». Le compte G 1609, f. 11^v, cite « un jardin... gisant devant le nœufve halle », ce qui semble indiquer que la construction aurait été modifiée, puisque l'emplacement n'avait pas changé. D'après K³, p. 429, la halle fut incendiée en 1678, rétablie peu de temps après, et complètement rebâtie en 1748. A en juger par les plans WY, l'édifice nouveau, plus vaste que l'ancien, avait dû empiéter sur la Grand'Place, à front de la rue de l'abbaye, qui s'en trouvait allongée d'autant. Peu de temps après, une école fut installée à l'étage de cette halle : « pour bois et façon au sujet de l'ecolle dessus la halle » L 1764. — Une autre halle, aménagée, à une date ultérieure, près des Ormeaux, côté ouest, a été remplacée, à son tour, en 1843, par le *casino* actuel : voir l'art. *casino*.

HAMEAUX : le *batiseau de sainte-geneviève, beauchamp, la champagne, les desiviers, la fagne, la grosse haie, lamarcheville ou rond-point, le pied cornu, au risque tout*. Cp. les art. FAUBOURGS, QUARTIERS DE LA VILLE, RUES, ET LIEUX-DITS.

« *en hastuyal* » : « *terre en hastuyaull* » C 1465, f. 6^v ; « *hastuyal* » C 1466, f. 7. Situation indéterminée.

la haute bastelle : nom donné par K¹ 1759, f. 162^v, à l'une des tours de l'enceinte fortifiée, dans le récit du siège de la ville par les Français en 1637 ; le détail est reproduit par Th. BERNIER, *Dict. du Hainaut, v^o Chimay*. [Bastelle est évidemment une variante du fr. *bastille*, terme employé ici par analogie, de même que *estequade*, ci-dessus].

« *en hemmelinval* » B 1368 ; « *en hemeliaval* » C 1465, 1466 ; « *en hemelenvaux* » E 1602 ; « *à hemelenvaux* » D 1648 ; « *à emennavaux* » D 1783 ; « *ermenvaulx* » D 1587 ; « *nermenvau* » D 1613. Appellation s'appliquant à des prés et terres cultivées, d'identification impossible d'après nos pièces d'archives. [La forme la plus

ancienne permet de reconnaître le premier membre de ce composé, un nom d'homme du moyen âge qui s'écrit aussi *emmelin* : cf. FÖRSTEMANN I 88, 743, sous les radicaux *amal* et *ham*].

le chemin herdal, *le herdal*, D 1613, etc. Il conduisait, à travers la *franche haie*, par le terne des *vaches*, jusqu'à la Thiérache, où les manants de Chimay jouissaient des droits usagers que le seigneur leur avait concédés, de même qu'aux communautés rurales. [Voir le *Projet de Dict. gén. de la langue wall.*, p. 29, sub *vº hièrdâve*].

l'hôpital, C 1465, ou *hôtel-dieu*, D 1530. Le premier établissement hospitalier de Chimay se trouvait, au dire de K³, p. 259, à la rue *st-nicolas* ou *froidmont* ; il avait été bâti par Alard II, seigneur de Ch., tout au début du XII^e s., en même temps qu'une église dédiée à Ste-Marie-Madeleine, et donné par lui, avec la paroisse Sainte-Geneviève, au monastère de Saint-Nicaise de Reims. Au XV^e s., Jean de Croy fonda un nouvel hôpital ; le compte C 1465, f. 44^v, a un poste « pour l'accat de le maison où le nouvau hospital est fait, que led. sr de Chimay acheta ». La maison choisie par le fondateur était placée entre le château et la *rivière*, dans la direction du nord, S n° 3. On y annexa une chapelle sous l'invocation de St-Jacques. L'ensemble est décrit dans F 1606, p. 33. En 1843, cet établissement disparut à son tour, pour permettre d'agrandir le Parc, et les services hospitaliers furent transférés dans une construction neuve, au *jardin du prince* ; voir sous le mot *prince*.

l'hôtel de ville : voir *maison de ville*.

l'hôtel-dieu : voir *hôpital*.

I

INDUSTRIE. Sont à relever : la *briqueterie*, la *carrière*, le *chaufour*, la *faïencerie*, le *gaz*, le *chemin des minières*. Cf. en outre les art. FORGES et MOULINS.

J

JARDINS. Ce nom est porté par le j. des *arbalétriers* ; des *archers* ; de la *musique* ; du *prince* ; de la *saillie* ; du *sarteau*. D'autres

jardins s'appellent le *coulombier*, la *navière*. Cf. l'art. COURTILS.

la chapelle jean bossart : voir sous les mots *jean gossart*.

« *le fief jean du han* » D 1685. Situation indéterminée. [Il y avait à Ch., en 1623, un nommé *Mathieu du Han*, BCRH. t. 76, p. 264].

« *la fosse jean ghuis* » D 1685, 1784. [Nom de famille répandu dans la principauté : on trouve à Ch., en 1623, un appelé *Jean Guis* ; à Villers-la-Tour, en 1616, une veuve *Jenne Ghuys Dehu*, BCRH. t. 76, p. 210, 267].

la chapelle « jean gossart, tenant du midi au chemin de Ch. à Virelles et Lompret » D 1784 ; cp. « *chemin de la chapelle jean bossart* » Z ca. 1860. [Un bourgeois de Ch. s'appelle *François Bossart* en 1623, BCRH. t. 76, p. 265. Nous n'avons pas rencontré le nom *Gossart* dans le recensement de 1616].

je ne peux mieux : « au lieu appellé genne peu mieux » D 1787. L'endroit ainsi nommé comprenait des terres cultivées, contiguës à des trieux, mais dont la situation n'est pas déterminée.

à jéricho : l.-d. de création moderne, désignant une partie du chemin qui mène à la scierie Brouhon ou *bardonpré*.

rivière jérôme : nom fantaisiste donné par R, p. 41, à la *liérée*.

place du jeu de balle : autrement dite *place léopold* ; voir ce mot.

« *les fonds josnes* » D 1594 ; « au fond jonne » D 1783. L.-d. situé à proximité et à droite de la route de Ch. à Baileux, à la limite du territoire de Bourlers. Dans cette dernière commune, l'appellation s'est altérée en « *fond jaune* » 1773 et *flondjonne*, prononciation actuelle : cf. E. DONY, *Le village de Bourlers*, Mons, 1904, p. 96.

la justice, D 1558, E 1587, etc. Nom encore vivant pour désigner un endroit situé le long du chemin menant vers Forges, à la sortie de l'agglomération, S n° 42. On y trouve actuellement le réservoir des eaux de la ville. | *rue de la justice* : nom donné au *vert chemin* de jadis.

L

lamarcheville : voir *rond-point*.

le « vivier de lannoy, dit varoux » F 1606, p. 126, « tenant à l'eau

de bardonpret » [Lannoy paraît avoir encore ici la valeur d'un véritable l.-d., plutôt que celle d'un nom de famille. Ce serait donc une aunaie à joindre à toutes celles qui ont passé dans la toponymie ; cf. LONGNON § 612].

le pré « le large » D 1605 ; « les prêts de large, entre les deux chemins allant en faigne » L 1764.

villa lemaur : construction récente de M. le notaire Lemaur, à front de la chaussée de Couvin.

place léopold : dite aussi place du *jeu de balle*, à l'ancien *sarteau*.

la liérée, en w. *l' liéréye* : « lyerée » 1546, « lirée » 1588, dans Top. Forges, p. 262; « lierée » D 1606 et Top. Forges 1756, 1785; etc. Ruisseau tributaire de l'Eau Blanche, coulant à la limite du territoire de Chimay avec ceux de Bourlers, Forges et St-Remy. La *liérée*, indûment dénommée ruisseau *bonté* dans la Carte militaire, s'appelle ruisseau de la *planchette* à sa naissance, sur le territoire de Bourlers. Elle reçoit le ruisselet de la *briolerie* aux confins des *bois de Forges et de Chimay*.

LIEUX-DITS SANS SPÉCIFICATION D'OBJET. Nous rangeons sous cette rubrique les vocables qui s'appliquent simultanément à des terrains de nature variée et, le cas échéant, à des maisons, puis aussi ceux dont l'objet n'a pu être déterminé : *abcipré*, *aigrée*, *aises ou aisements*, *bardonpré*, *berveau*, *la bruyère*, *le buisson mahieu*, *la burette*, *burfontaine*, *le cerisier*, *la chausiette*, *le chevis*, *la culée au stoc*, *le demi-jour*, *les desiviers*, *les estuiseaux*, *à farinot*, *le feuilleux*, *le fichery*, *le fief*, *ghoslenvaux ou gilenvalle*, *gillemeau*, *les haies*, *hastuyal*, *je ne peux mieux*, *justice*, *à la livre de bure*, *le long buisson*, *la louvière*, *le maronet*, *marteauval*, *la massuette*, *le melleroy*, *moulineau*, *le muret le veau*, *la planchette*, *la plate pierre*, *pleumont*, *le poirisseu*, *au puys*, *les roctiaux*, *rogiervaux*, *la ronde espine*, *le rowez*, *la sablonnière*, *scofier*, *au seüchial*, *le tapecul*, *au tournibus*, *verdreau*, *le walrans*. Cf. l'art. **HAMEAUX**.

la porte au lion, D 1639, E 1665 ; « p. aux lions » K⁴, à la table. D'après K⁴, c'était la porte de la ville « par où l'on entroit à la rue froimont », c.-à-d. la porte *austain* ; voir ce mot.

« à la livre de bure » D 1788. L.-d. tenant « du couchant aux prés de fagne », à proximité de *beauchamp*. [w. *bure* = fr. beurre].

« le lomby » D 1613, proche « de la rivière, de la fontaine st' eloy et de la cure de st^e geneviève ». [Selon toute vraisemblance, le mot doit se décomposer en *long bief*. Le plan S représente précisément, sous le village de Ste-Geneviève, une dérivation de l'Eau Blanche, formant vers le sud une large boucle avant de rejoindre la rivière, en face d'un moulin].

le long buisson : cité par D 1782, qui le dit proche du « chemin de Chimay à Bourlers ». M 1826 le place en face du l.-d. *cerisier*.

boulevard louise : cité dans M 1826 ss. Avenue bordée de tilleuls, menant du passage à niveau du chemin de fer de Chimay-Anor jusqu'à la chapelle de Miséricorde.

ruelle des loups : citée dans D 1600, etc., jusqu'en 1782. Appellation aujourd'hui désuète. D'après D 20 janv. 1600, elle désignait un aisement situé sur la route de Ch. à Baileux. Le cadastre communal donne erronément ce nom au chemin longeant le mur du Parc et conduisant de *montjoli* à la porte *grand'mère*, derrière le l.-d. le *fief*, ce chemin que Z ca. 1860 appelle précisément *ch. de la porte grand'mère*. La *ruelle des loups* se trouvait à l'est de l'enceinte, non loin de la porte de l'*abbaye*, à peu près à l'endroit dénommé aujourd'hui rue de Noailles : cf. S n^os 32-33 et le dossier *Destruction des loups*, 1836-1837, aux Arch. communales de Chimay.

« la louvière » D 1787 : nom donné à un pré situé « en fagne », sans indication complémentaire. [Afr. *loviere* = tanière du loup.]

M

le terne madame, L 1764, M 1826, Z ca. 1860. A désigné le terne aboutissant près du *tribunal*.

le buisson mahieu : voir *buisson mahieu*.

le terne de la mairesse : D 1554, 1648, E 1594. Non identifié.

la maison de paix : voir *maison de ville*.

la maison de ville, U 1606, L 1764, D 1783 ; « maison de paix » E 1602, D 1635 ; « hôtel de ville » A 1752, K³ 1768, etc. ; « l'autel

de ville » L 1764. Sur la Grand'Place, S n° 4. Incendié en 1678, l'hôtel de ville de Ch. fut reconstruit en 1724, K³ p. 429. La façade de 1724 existe encore ; mais le reste des bâtiments a été entièrement modifié en 1868-69. On a aménagé à l'arrière, au rez-de-chaussée, un *marché couvert*. Cf. R, p. 28.

« *le try des maisons* » F 1606, p. 126.

la maladrie : « en le couture de le malladrie » C 1465 ; « l'abu-
viroire de la maladrerie » L 1764; O 1787, p. 503. Aujourd'hui ferme
et l.-d., sur la chaussée de Beaumont, en deçà de *beauchamp*,
S n° 66. Fondée, dit-on, en 1348 (O, p. 151), la maladrerie se trou-
vait primitivement à droite du chemin de *Beaumont* ; elle est
actuellement à gauche, parce que le tracé de la route a été légè-
rement modifié, lors de la construction de la chaussée, en 1765 ;
cf. plan n° 156 aux Arch. Etat, à Mons. L'ancien chemin, entre la
Bouchère et la ferme, s'appelle, dans Z ca. 1860, *sentier de la*
maladrerie. | la « *cense de la maladrie* » D 1555, E 1593. | « *au fond de la maladrie* » F 1606 : Ch. de Croy désigne par là les prés
situés dans les dépressions proches de la maladrerie.

en malgré : « maison et courtil... en malgrés » B 1368; « mesure,
courtil, cense, cessive... en malgré, magré, maugré » C 1465 ;
« courtil en malgré, devant la porte de thuilleux » F 1606. Con-
cernant la porte de la ville voisine de ce l.-d., voir *tueleu*.

le marché, D 1533, F 1606, A 1690; « grande place » W; « grand
place » Y 1768 ; « la place » D 1782. Le Tellier, Y 1768, distingue la
grand'place et la *place*, situant celle-ci derrière le chœur de la
Collégiale, aujourd'hui *place du chapitre*. Les Chimaciens disent
couramment *l' place, su l' place*.

le marché couvert : voir l'art. *maison de ville*.

« *les fosses à marles* » D 1787. Situation indéterminée. Voir l'art.
suivant. [Forme anc. de *marne*].

« *la terre des marlières* » F 1606, p. 139, sans autres détails.
[Forme anc. de *marnière*].

« *le maronet* » D 1650 ; « aux maronnées » D 1632 ; « le pret
garenne... cy devant nommé le pret maronet » D 1632 ; « au

maronet » D 1782 ; « le maronné » M 1826. Appellatif encore existant. Il s'applique à une petite ferme, à des prés et terrains boisés, qui confinent au territoire de Virelles, vers l'est, à la *barrière*, vers le midi, et à la voie ferrée, vers l'ouest. Cf. l'art. *garenne*. [Ce vocable paraît se rattacher à la famille lexicale issue de *mairain* = bois de construction, famille dont le fr. a retenu *maronage*, coupe de mairain dans un bois : cf. GOD. V 87-88 ; Dict. gén., II 1446, 1476 ; GGGG. II 60].

à **marteauval**, en w. *martiavau* : une pièce de terre « à m., tenant aux terres de la maladrie » F 1606, pp. 128 et 278 ; autres mentions en 1606, *Principauté de Ch., Devoirs de fiefs*, f. 32, et en 1738-1739, *Cour féodale de Ch.*, ff. 46 et 64, aux Arch. Etat, à Mons. Terme désuet. L'endroit ainsi dénommé se trouvait sur la route actuelle de Salles, à son intersection avec le chemin du *batisseau* ; on l'appelle plutôt, à présent, la *briqueterie*, qu'il ne faut pas confondre avec la vieille *briqueterie* voisine de la route de Baileux ; voir ce mot.

la **massuette**, D 1530, 1787, M 1826. L.-d. désignant, encore actuellement, des prés, des terres et un petit bois de sapin, *l' bo dèl masswette*, à proximité de la porte du Parc ouvrant sur la chaussée de Beaumont ou porte de Mons. [Diminutif de *massue*, lequel est signalé en afr. avec le sens de petite massue, houlette, GOD. V 61. Comp. *la massue* à Halanzy, KURTH I 47 ; *la houlette* à Sart-Dame-Aveline, TARLIER WAUTERS I 55].

le « **fief du mayeur de monbliard** » D 1613. Situation inconnue.

le **melleroy** : « tous les bons aisemens par toutes nos forés de la chastelerie de Ch. hors des hayes et hors de melleroy » A 1276 ; « devier melleroit » B 1368 ; « au melleroy, desoubs le m. » C 1465, f. 2, 4^v. Cette appellation, aujourd'hui éteinte, s'étendait à toute une partie du territoire sis au nord-est de la ville, S n° 68. Les pièces d'archives y signalent des terres : « au terne de m., au vert terne de m., ale montée de m. » C 1465, f. 6, 4, 4^v ; — des bois : « bos de m., la terre entre deux bos de m. »

C 1465, f. 10, 6^v, 55 ; — des courtils et jardins, C 1465 f. 1, 4, 4^v, E 1587 ; — des prés, D 1581, 1605 ; — enfin, des terrains cultivés, C 1465, f. 6^v. Vers la fin du XVI^e s., le *melleroy* se trouva englobé dans le vaste Parc créé par les Princes : « des heritaiges annexés au parcq du mesleroy » F 1606, p. 126 ; « menues dismes deuz par son Excellence... à son parcq à bestes sauvages du m. » G 1609, f. 21. [Dérivé de *mesplier* = néflier, qui représente lui-même *mespilu* + *ariu*, MEYER-LÜBKE 5540. L'afr. a les variantes *meslier*, *mellier*, à côté de *nesplier*, GOD. X 199 ; cp. GGGG. II 110 *mespli*, SIGART p. 252 *mesplie*].

le mesy pré : cité seulement par M 1826, à proximité du l.-d. *la justice*.

la ferme minet. Une des fermes actuelles de la Fagne, ainsi appelée du nom de l'occupant.

chemin des minières : nom donné par Z ca. 1860 au chemin de *pleumont* ; voir ce mot. — Citons, à ce propos, un autre chemin menant à une exploitation de minerai : « à le voie qui va es minières de faingnes » D 1499. [Sur les *vôyes des mineus* du pays de Chimay, cf. E. DONY, *L'anc. industrie du fer* etc., dans les *Mélanges Kurth*, Liège, 1908, p. 225].

la chapelle de miséricorde : voir sous les mots *notre-dame de miséricorde*.

le trieu « des moines, tenant du deboult au chemin de Virelles » D 1630. Inconnu autrement.

« *le terre de le moisnerie* » C 1465, f. 6^v. [Variante de l'afr. *monerie* = mouture, moulin, GOD. V 388. Cp. *bonier delle mousnerye* 1513 dans Top. Jupille, p. 237].

monplaisir, D 1785 : désigne une « maison et héritage ». | *les prés* « nommé *monplaisir*... derrière le parcq de Chimay » D 1782. | « *chemin mon plaisir* » Z ca. 1860 : chemin aboutissant à la *maladrie* de la direction de Virelles. Appellatif aujourd'hui oublié.

la porte de mons : porte du Parc, sur la *chaussée* de Chimay vers Mons, qui fut achevée en 1765.

bois et forge de montbliard, en w. *monbyau*. L.-d. situé à l'ex-

trême limite nord-ouest du territoire. Le nom appartient proprement au village voisin, que le lit de l'Eppe sépare de Chimay. [Cf. CHOTIN H^t, p. 376 ; LONGNON § 989. — Sur l'exploitation de la forge de Montbliard, voir E. DONY, *L'ancienne industrie du fer...* dans les *Mélanges Kurth*, Liège, 1908].

à **montjoli** : « hors la porte du posty... montant du dict chemin vers mont joly » F 1606, p. 79 ; « mont jolly » E 1616 ; « mont joly » D 1641 ; « une emprise tenante à son jardin à mon joly et au murail du parcq » L 1764 ; « monjoly, faubourg » W ; « mont joli » D 1784 ; etc. Appellation toujours vivante du faubourg situé non loin des anciens remparts, côté nord-est, entre la rue de Virelles et la muraille du Parc ; cf. S n° 71. | *la fosse de montjoli* : « la f. demon joly » L 1764.

les monts : « la crue terre... tenant du levant au chemin allant sur les monts » D 1787. Placés par M 1826 à gauche de la chaussée de Beaumont, au delà du *rowez*.

« *la fosse des morts* » D 1613. Inconnue.

à **moulineau**, D 1541, 1673, etc. Le nom s'emploie à Chimay et à Forges pour désigner le point où le chemin reliant les deux agglomérations franchit le ruisseau de *liérée*. [A cet endroit, se trouvaient jadis un fourneau et une forge, actionnés par un petit moulin. Voy. Top. Forges, p. 293].

MOULINS : le m. *austain*, du *prince* ou *d'en-bas* ; du *blanc* ; des *chanoines* ou de la *fontaine* ; des *communes* ; l'*estordoir* ; le m. *joulerech* ; de 4 *odez* ; *raux* ; de la *rochette*.

« *le fief moullu* » F 1606. Inconnu autrement.

au mouton : maison et brasserie « portant l'enseigne du mouton » E 1589 ; encore citées E 1601. Se trouvaient au l.-d. *dormont*.

murailles ou **murs** de la ville : voir l'art. *remparts*.

« *le muret le veau* » D 1554. L.-d. qui désignait des terrains tenant à des « aisements » et à « l'heritaige de la chapelle de la malladrye ».

jardin de la musique, en w. *djardin dèl musique*. Guinguette, avec kiosque et jardin, récemment ouverte à l'avenue du *tir*.

N

la croix naveau, E 1602, D 1650. Disparue.

la navière, D 1787. Appellation donnée jadis à « un jardin potager... situé sur la buissière, tenant... du couchant aux aisements ». [Afr. *naviere* = champ de navets].

nermenvau : voir *hemmelinval*.

le neuf pont, en w. *l' nœf pont* : « courtil desoubz le nœf pont » C 1465 ; « le pont » U 1606 ; « pont neuf » W ; « pont nœuf » Y 1768 ; S n° 48. Pont sur l'Eau Blanche, entre le *jaubourg* et la *bouchère*. D'après K³, p. 425, ce pont aurait d'abord été réservé aux piétons ; il aurait été élargi en 1610, pour donner passage à une voie carrossable. On y travailla à plusieurs reprises ; notamment, il fut reconstruit aux frais du Prince en 1758, ainsi que nous l'apprend L 1764, f. 11^v.

porte neuve, Y 1763. Porte secondaire, percée au XVIII^e s. dans le mur de l'enceinte, pour donner accès au Parc. Voir l'art. *garot*.

« *le trou nizo bron* » : « terre et heritaige gisant au lieu nommet le t. n. b., mairyre du dit Chimay, tenant... au chemin » D 1589. Situation inconnue.

rue de noailles : nom assez récent de la rue partant de l'ancienne porte de l'abbaye et longeant les *ormeaux*, côté nord-est. La seule artère de la ville qui, jusqu'en 1921, fût pourvue d'une plaque indicatrice.

« *la croix noffe* » (ou *nosse* ?) D 1787, M 1826, près de la route de Salles.

chapelette de notre-dame de bonne pensée et de s. roch : sur le chemin conduisant de Ch. au l.-d. *moulineau*, vers Forges. Construite il y a quelque 30 ou 40 ans.

notre-dame de france. Etablissement construit en 1912-1913, à l'angle de la Bouchère et de la route de Salles. Des religieuses Trappistines françaises y ont installé une petite exploitation agricole.

chapelette de notre-dame de lourdes : deux petites chapelles portent ce nom, l'une à la ruelle des archers, l'autre sur la route de Couvin, entre les bornes 59 et 60.

chapelle de notre-dame de miséricorde : « chapelle de miséricorde » D 1785. Au carrefour situé à l'extrémité du boulevard Louise. Sur un pilier de la Collégiale, se lit une inscription aux termes de laquelle « mgr Petrus de Gand », † août 1652, érigea les deux chapelles de N.-D. « de consolatione in sartea et de pietate in buxeria ». Au carrefour occupé par la première se trouvait auparavant une croix, visible dans S n° 43.

la « cense de nourson, en faingne » E 1623. [Afr. *norreçon* = élevage, GOD. V 528 ; cp. HÉCART p. 324].

O

à obertcourtis : « une piece de terre à obertcourtis » B 1368. Disparaît par la suite.

« *moulin de 4 odez* » Y 1763. Dénomination, incompréhensible pour nous, d'un moulin situé sur l'Eau Blanche, en aval de la ville, S n° 69, à propos duquel F 1606, p. 41, nous livre seulement le nom de l'occupant, Pantaleon Roussin.

« *ogiercousture* » F 1606, p. 139. Nom appliqué à des pièces de terre « tenant... au fief estienne robin et... à la terre des marlières ». [Cf. LONGNON § 1091].

l'oise, en w. *wêche*. L'Oise prend naissance dans la Thiérache ; elle a ses sources sur le territoire de Bourlers et de Forges. Entre Forges et Macquenoise, elle traverse, de l'est à l'ouest, une portion du territoire de Chimay, au sud de la *champagne*. [Etymologie bien connue, type primitif *is-ara* : cf. KURTH I 450 ; ROLAND, p. 115, 119, 128 ; Top. Forges, p. 264].

les, aux ormeaux. Promenade publique, plantée d'ormes, qui s'est formée autour du grand *wez* ; voir ce mot. La carte de l'Etat-major, réimpression de 1897, maintient encore cette vieille dénomination, *le wez*. | *rue des ormeaux* : entre la promenade de ce nom, côté ouest, et le *casino*. | *la salle des ormeaux* : voir *casino*.

forge et ruisseau d'ostennes. Ce l.-d. doit d'être connu à une ancienne exploitation du fer, aux bords de l'Eppe, à l'extrême limite nord de Chimay, vers Rance : « étang du fourneau d'ostenne » Q 1729, p. 91 ; « forge d'austenne » D 1784. VAN DER MAELEN, *Dict.*, p. 36, orthographie « Austhène » ; M, N et la *Carte militaire* écrivent « Ostennes ». [Ce mot semble être l'équivalent local de la forme septentrionale *wastine* = afr. *gastine*, terre en friche : voir ci-dessous les formes concurrentes *Wartoise Artoise*, et cf. GRIGNARD § 93, 13, 38, HAUST, p. 249. La forme *Ostennes* se retrouve à Frameries].

« *en ostrevan* » B 1368. Ce nom cesse, par la suite, de s'employer seul. Il pourrait bien, à l'origine, désigner le quartier situé en dehors de la *porte d'ostrevant*, auquel on accède, du centre de la ville, par la *rue d'ostrevant*, c.-à-d. le *faubourg*. Comp. la série : *en l'abbaye*, *porte de l'abbaye*, *rue de l'abbaye*. | *porte d'ostrevant*, D 1552, 1572 ; appelée aussi « la grande porte » E 1587, nom cité comme désuet dans K¹ 1759, f. 168^v et 183, voir l'art. *grande porte* ; plus tard, « porte de france », 1728-1787, voir au mot *france* ; parfois même « l'estequade » K⁴, voir l'art. *estequade*. Porte de la ville, côté sud, S n° 26. D'après K, le pont-levis subsistait encore en 1698 ; la porte fut démolie en 1762 et remplacée par des pilastres, qui ont disparu il n'y a pas bien longtemps. | *rue d'ostrevant*, D 1599, etc. Partant de la *grand'rue* pour aboutir à l'ancienne porte d'ostrevant, S n° 10, elle est seule aujourd'hui à conserver cet antique vocable. La prononciation locale la plus usitée est *ôstravant*, qui amène fréquemment l'orthographe *austravant*. [Sur l'histoire de l'Ostrevant, voir LONGNON, *Texte*, p. 123, 222, et DUVIVIER, *Ht anc.*, p. 55, 82, 120. Les raisons qui ont fait introduire le mot à Chimay nous échappent].

P

le palais de justice : voir *tribunal*.

paradis : « au faubourg de Ch., au lieu nommé paradis » L 1764, f. 11. Situation vague, nom oublié.

la parapette de la fagne. Autrefois, barrière sur la route traversant la Fagne. Le l.-d. persiste, malgré la suppression déjà ancienne des droits de barrière. Il comprend la partie centrale de la Fagne, où se trouve la ferme Victor Nicolas, près de l'église en ruines. [La parapette = fr. *le parapet* : cp., ci-dessus, *bastelle* et *estequade*. Le mot est répandu dans la région, au sens de barrière : *la p. de Bourlers*, sur la route de Mons à Rocroi, près de la borne 60 ; *la p. de Rouveroy*, sur la route de Mons à Philippeville ; etc.].

le parc, dit aussi *parc du prince* ou *parc de Chimay*. Commencé à la fin du XVI^e s., par delà l'Eau Blanche, dans les terres peu habitées qui s'étalaient au nord de la ville : cf. les plans ST et l'art. *melleroy*. Développé et aménagé par Charles de Croy, qui nous en a laissé une description détaillée : voir E. DONY, *Parcs et jardins d'un grand seigneur en 1606*, dans *La Vie wallonne*, II, 1921, p. 101-106. Agrandi encore par la suite : en 1682 ; au XVIII^e s. : cf. l'art. *garot* et le plan cité de Pesteau, 1787 ; en 1843, par l'absorption de l'ancien *hôpital* et de ses dépendances. Le Parc a aujourd'hui une contenance de 120 hectares, entièrement fermés de murs. Grâce à l'annexion d'une bande de terrain enlevée à l'ancienne ville close, il couvre les deux rives de l'Eau Blanche, qui le traverse dans toute sa longueur, depuis le château jusqu'aux portes de Virelles. Voir R, p. 25. | Une *chapelle du parc* est citée dans A 1765.

PARCS : le *parc du prince* ou de Chimay ; le *p. de beauchamp*.

le pavillon : voir *chaumière*.

la perche à l'oiseau, en w. *l'pertche à l'ouziauw*. En permanence sur la place *léopold* ou du *jeu de balle*.

« **la petite ruelle** » D 1782. Situation inconnue.

« **la croix phelipart** » D 1554. Situation inconnue.

« **la picquerie** » : le plan U 1606 signale « la place où on pique les chevaux » à côté de l'*hôpital* de Jean de Croy, en un endroit qui devait, par la suite, être englobé dans le Parc ; le plan W, vers 1750, représente une « *picquerie* » installée sur le terrain en triangle formant la pointe orientale de l'ancien jardin du prince, là où se trouve le jardin de l'hospice actuel. [Dérivé de *piquer* (le cheval de

l'éperon), comme le fr. *piqueur* ; le sens est donc : manège où l'on exerce les chevaux. Déivation similaire dans *contrôlerie*].

le pied cornu. L.-d. cité pour la première fois dans M 1826. Il désigne encore de nos jours une des parties extrêmes de la Fagne, au nord-ouest, vers Eppe-Sauvage.

PIEDSENTES, en w. *pièsintes*. On ne pouvait songer à relever les multiples et vagues sentiers, aux noms instables, que les textes désignent soit d'après des patronymiques, soit d'après leurs tenants ou aboutissants, par ex. « la p. menant à thierissart » D 1605. Nous avons cependant signalé la p. de la *croix* et celle de *rance*.

le fief pieron : « maison du fief picron... gisant es faulx bours de Ch. en la buissiere » C 1465, f. 4 ; « ...du fief pitron » C 1466, f. 4 ; « ... du fief pierron » F 1606, p. 130. Pour une fois, la graphie de F, plus naturelle et plus intelligible, s'impose. Dénomination disparue.

la croix de pierre, U 1606, D 1787, Z ca. 1860. Cette croix est visible dans U et S n° 34, à la bifurcation des chemins de Baileux et de Bourlers, à l'est du *sarteau*. Dans DZ, l'expression est devenue un l.-d. désignant des terrains proches de la dite bifurcation, vers le sud.

la plate pierre : voir *plate pierre*.

les wayères pierre le begue : voir l'art. *wayères*. [La liste des bourgeois de Ch., en 1623, cite deux *Piere* et un *David Le Begue*, BCRH. t. 76, p. 265].

« **le fief pierre lobbet** » D 1613. Situation inconnue. [Dans le recensement de 1616, le mayeur de Macon est *Martin Lobbet*, natif de Chimay, BCRH. t. 76, p. 243].

la fontaine pignon : « piece de terre à le f. p. » B 1368.

la place : voy. l'art. *marché*.

PLACES. Voir pl. du *chapitre* ; — pl. *froissart* ou du *faubourg* ; — la *grand' place*, autrefois le *marché*, dans l'usage courant la *place* ; — la pl. du *jeu de balle* ou *léopold*, avec le *tram* ; — la pl. des *princes*.

ruisseau de la planchette, en w. *ri dèl plantchète* : nom de la

Liérée à sa naissance, sur le territoire de Bourlers. Voir l'art. *liérée*. | **la planchette**, en w. *l' plantchête* : l.-d. déjà cité dans E 1602, puis dans F 1606, p. 138 « à la plancette ». Il se trouve à la limite de Ch. et de Bourlers, au point où le chemin franchit le ruisseau du même nom, actuellement par un ponceau en pierre. [*Planchette* = passerelle formée d'une planche].

la plate pierre, D 1605; puis F 1606, p. 143 « terre gysans à le fosse choleu, tenant aux terres st^e nicolas de Ch. et au trieu de la platte pierre ». | **chemin de la plate pierre**, Z ca. 1860: chemin se détachant de la maladrerie dans la direction de l'ouest ; voir sous le mot *robechies*.

pleumont, oralement *plémont*, *l' bo d' plémont*, *à plémont* : « la vallée de pleumont » 1502, arch. du château, copie du XVII^e s. ; « plémont » Q 1617, p. 55-56 ; « le pleumont » Q 1711, p. 55 ; « pleumont » F 1606, p. 126, D 1673, 1788 ; etc. Ce l.-d. comprend les terrains d'altitude assez marquée (max. 275 m.), bois, terres cultivées ou trieu, dominant au nord le petit vallon de la *liérée*, entre Ch. et Forges. | **chemin de pleumont**, *tchèmin d' plémont* : menant de la ville vers ce l.-d., S n° 44 ; nommé par Z ca. 1860 chemin des *minières* ; voir ce mot. [Sur la notation incertaine du suffixe dans le premier membre de ce composé, cf. l'art. *feuilleux* ; pour ce qui a trait à la prononciation, cp. l'expression *nè pont*, forme dialectale de *neuf pont*. Le premier élément est-il l'adj. *pelé*, ou l'afr. *peleus*, garni de poils ? BRUNEAU, *Limite*, p. 92, relève *pèlèmə* à Chooz, *plémə* à Herbeuval].

le rond point : voir *rond-point*.

POINTS REMARQUABLES. Nous signalerons : *l'arbre de la liberté*, *l'arbre rogier*, *le cimetière*, *au gibet godin*, *la justice*, *la perche à l'oiseau*, *la picquerie*, *le poirier qui baisse*, *le rond-point* du parc, *le tilleul*.

« *la ruelle de la dame poiraux* » D 1784, près de l'ancien cimetière.

le poirier qui baisse : nous interprétons de la sorte une mention de F 1606, p. 143, « le p. qui vaysse », désignant une terre dont la situation n'est pas déterminée.

le poirisseu : « terre au fond du poirissulz » D 1587 ; « le poirisseu » D 1613 ; « au poeriseau » F 1606, p. 143 ; « au poirichu » D 1787. Situation vague, tenant à « la piedsente de Salles, du midi... ». [Dérivé de *poirier*. Cp. *poirisseau* 1587 dans la Top. Forges, p. 294, où est également cité un *periseau* de Villers-la-Tour. Sur les dérivations collatérales *-iss-el* et *-iss-eul*, cf. NYROP III, § 227].

« **le fief polchet** » D 1554, désignant un terrain *warescrai*, près du chemin de Ch. à Seloignes. [Nom de famille autrefois très répandu à Ch. et dans les environs, BCRH. t. 76, p. 264-265. Cp., dans Top. Forges, pp. 265, 286, le *vivier poschet* et le *fief polchet*].

« **le pré le poltier** » : « le secq pretz tenant au pré le p. » D 1553.

la villa des pommiers : construction moderne, sur la chaussée de Couvin, près du croisement de celle-ci avec la chaussée de Bourlers.

café des pompiers : voir l'art. *moulin du blanc*.

rue du pont du wez. Nom donné par certains Chimaciens à la rue située derrière l'hôtel de ville. Voir l'art. *wez*.

le pont neuf : voir *neuf pont*.

PONTS. On a, sur l'Eau Blanche, le *neuf pont* et, depuis la disparition de la porte *austain*, le p. *d'en-bas* ; — à l'intérieur de la ville, l'ancien *pont du wez*, qui a laissé son nom à une rue ; — sur la Liérée, la *planchette* ; — enfin, un p. *saint-remy*, non identifié.

rue de la porte à l'abbaye : voir l'art. *abbaye*.

PORTES. La ville close avait trois portes principales : vers l'ouest, la p. *austain*, appelée parfois p. *au lion* ; — vers l'est, la p. de *l'abbaye* ; — vers le sud, la p. *d'ostrevant*, appelée aussi *grande porte*, p. *de france*, et *estequade*. Entre les deux premières, du côté nord, s'espacraient des portes secondaires, mentionnées au nombre de quatre dans les comptes jumeaux C 1465-1466, et d'identification malaisée, parce que nous n'avons que des plans postérieurs d'un siècle : le « *postich* » *collard baudet*, qui n'est autre, semble-t-il, que la p. *à rivart*, citée dans B 1368 ; il n'en est plus question par la

suite ; — la p. à la *burette*, ouvrant sans doute vers le nord-ouest, dans la direction du l.-d. la *burette* ; elle cesse également d'être citée par la suite ; — le « postich » *garot*, qui ne disparaît qu'au XVIII^e s., pour faire place momentanément à la p. *neuve* ; — la p. *tueleu*, celle-là, vraisemblablement, qu'on appelle plus tard le *posty*. En dehors de la ville, deux des entrées du Parc portent un nom : la p. de *mons* et la p. *grand'mère*.

le posty : « porte appelée le posty » E 1587 ; « hors la porte du posty... montant du dict chemin vers mont joly » F 1606, p. 79 ; « hors la porte du posticq de la fontaine » G 1609, f. 21 ; « ancienne entrée de la ville ditte le postie » 1787, plan de Pesteau, n° 1308 aux Arch. Etat, à Mons. Porte secondaire de la ville vers le nord-est, à proximité de la *fontaine*, en face de *montjoli* ; S n° 30. [Le mot *postich* est employé comme nom commun par C 1465-66, pour désigner de petites portes de la ville : voir *rivart* et *garot*. Le voici devenant le nom usuel d'une de ces portes, peut-être celle que C appelait p. *tueleu*. Sur ce terme, cf. GOD. VI 335, GGGG. II 248, GOBERT, *Rues de Liège*, III 284].

la grande pouillette, en w. *l' grande pouyette*. Appellation donnée à une des fermes du défriché dit *rond-point*, non loin du territoire de Forge-Philippe ; il y a, dans cette commune, à peu de distance de là, une autre ferme nommée vulgairement *la petite pouillette*. [Diminutif du w. *pouye* = poule].

PRÉS. Ce terme introduit les art. suiv. : le pr. as *aigneaulx*, *beauvoir*, des *beghines*, *biano*, *boutton*, du *bucq*, aux *chiens*, as *fontainnes*, *gaileau*, *gardeau*, *garenne*, *ghosse*, *gilles hennin*, *guillon*, le pr. le *large*, les pr. *monplaisir*, le pr. le *poltier*, le *rond pr.*, le pr. *sainte catherine*, le *secq pr.* Rappelons aussi les composés *abcipré*, *bardonpré*, *mesy pré*, *robertpreit*. Des prés sont encore mentionnés aux art. *aigrée*, *beauchamp*, *melleroy*, *wayères*.

l'allée du prince : nom moderne d'une allée bordée de vieux tilleuls et platanes, menant des abords immédiats de la ville dans la direction de St-Remy et Villers. Voir R, p. 39. | *le bois le prince* : « bois le pr. et b. le comte » 1502, arch. du château. Cp. *bois du*

prince dans Top. Forges, p. 278. | *le jardin du prince*: le plus ancien jardin de l'espèce, dit « le gardin monseigneur », se trouvait au *melleroy*, C 1465, f. 2, 4, 4^v; F 1606, p. 94 ss., en décrit minutieusement un autre, situé au sud de la ville, S n° 47, que les plans W et Y 1763 qualifient « partie du jardin du prince ». En 1843, le prince ayant annexé à son parc les terrains de l'*hôpital* fondé par Jean de Croy, ce second jardin fut choisi pour l'érection des bâtisses servant aujourd'hui d'*hôpital*, d'*hospice* et d'*orphelinat*. | *le moulin du prince*: nom donné par U 1606 au moulin *austain*. Depuis la démolition des remparts, il a été remplacé par le moulin *d'en-bas*, sur la rive gauche de l'*Eau Blanche*. | *place des princes*: dénomination toute récente du petit espace libre devant la *gare*. « *au puys* » E 1665, cité à propos d'un jardin.

Q

QUARTIERS DE LA VILLE : la *basse-ville* ; le *bourg* ; le *bourget* ; la *chiennetrie*, autrefois *froidmont* ; le *demi-rond* ; *en-bas* ; à *garot* ; en *malgré* ; le *val* ou la *vallée*. Cp. les art. FAUBOURGS, HAMEAUX, RUES.

R

la rampe, M 1826. Nom donné au chemin fortement incliné qui longe le château, côté nord-ouest.

les « terres qui rampent » D 1783, 1788. Situation inconnue. [Se rappeler un sens ancien de *ramper* : gravir, s'élever, se dresser] « *la piedsente de rance* » D 1499. Vers le nord, dans la direction du village de Rance.

le moulin raux, appelé erronément « m. roux » par M 1826. Derrière l'ancien jardin du *prince*, au sud de la ville. [On trouve le nom de famille *Raulx* à Chimay en 1623 et à Forges en 1616, BCRH. t. 76, pp. 265, 211. Cf. LONGNON § 1149].

les récollets, W ; « couvent des récollets » Y 1763, 1768. Les Récollets s'établirent à Ch. vers 1667. En 1669, ils ouvrirent un établissement d'instruction, sous le nom de Collège St-Bernardin.

dans les terrains situés à l'est de la ville forte, près de la porte de l'abbaye : cf. H p. 160 ss., K¹ f. 121^v, K³ p. 78, *Doc. et rapp. Soc. pal. et archéol. de Charleroi*, IV, 1871, p. 365. Leur église, qui n'a été désaffectée qu'en 1880, porte à la façade les dates de 1677 et 1735. En 1800, après les événements de la Révolution, le collège fut racheté par deux habitants de Ch. Il devint alors collège communal, jusqu'en 1880, où il a été transformé en Athénée royal.

les remparts de la ville. Les abords immédiats des remparts ayant été, dès la fin du XVII^e s., envahis par les habitations et les jardins, la population se mit à démolir peu à peu les murailles, au gré de ses convenances : cf. K¹ f. 208, O p. 477, S n^o 23. Les restes, aujourd'hui conservés, des anciennes fortifications sont : la *grosse tour* ; des pans de murs faisant corps avec l'arrière des maisons de la rue Rogier ; d'autres dans les jardins de la Chiennetrie ; des débris de murailles et de deux tours enclavés dans le Parc ; enfin une tour conservée à Montjoli, à l'angle nord-est du jardin des Sœurs de Notre-Dame.

le réservoir des eaux de la ville, en w. *l' réservwér*. La place en est indiquée par un tertre surmonté d'une colonne en pierre, au l.-d. la *justice*.

le bief du reversoir des chanoines : « courtil tenant au bies du reversoir des chanonnes de Ch. » C 1465 ; cf. plan T et plan de Pesteau 1787, n^o 1308 aux Arch. Etat, à Mons. Appellation, aujourd'hui perdue, d'une partie du cours de l'Eau Blanche, au nord-est de la ville, où, retenue par un barrage, elle s'élargissait pour former un bief pénétrant dans l'enceinte et alimentant l'ancien moulin des chanoines. Pesteau inscrit sur cette portion de la rivière les noms « biez superieur des chanoines » et « reversoir » ; les terrains voisins portent, chez lui, l'inscription « bois du biez des chanoines ». [Reversoir = déversoir, vanne, Dict. gén. II 1959].

RIEUX, en w. *ris*, ruisselets : voir COURS D'EAU.

au risque tout: l.-d. comprenant, outre le cabaret portant cette enseigne, quelques maisons proches de la frontière française, dans le voisinage de la *wartoise*.

la porte à rivart : « maison à le p. à r. » B 1368 ; « le postich collart baudet sur le bies de rivart » C 1465, 1466. Le *rivart* doit être le bras de rivière traversant la section nord-ouest de l'enceinte, S n° 19 ; la porte secondaire dont il est ici question, se trouvait, semble-t-il, au point où le *rivart* pénétrait dans la ville ; cf. art. PORTES et *eau blanche*. [Dérivé de *rif* < *rivu*, MEYER-LÜBKE 7341. Cp. LONGNON § 974].

la rivière : voir *eau blanche*.

RIVIÈRES : voir COURS D'EAU.

chemin de robechies : « le chemin de rouspy » F 1606, p. 130 ; S n° 65. Ancien chemin de campagne appelé « chemin de le maladrie à thierissart » par D 1499 ; « chemin de la platte pierre » par Z ca. 1860.

le bois robert, Q 1535 p. 42, P passim, K⁴ p. 193. Ce bois occupe encore toute la partie nord-est du territoire de Chimay, aux confins de Froidchapelle et de Virelles. Il était la propriété, partie des princes de Ch., partie des seigneurs de Virelles.

« **robertpreit** » : « preit que on dist rob. devier melleroit » B 1368.

le moulin de la rochette : « place de werissay... entre le bies de le roquette et le faussiau au desoubz de la dicte rochette » C 1465, f. 5 ; « le moellin ale roquette » ibid. f. 7 ; « moulin de la rochette » F 1606, p. 42. Le neuvième plan de F, pp. 41-42, signale quatre moulins sur l'Eau Blanche, en aval de la ville. Le premier et le troisième sont désignés par le nom de leurs occupants ; le second est celui dont il est question à l'art. *foulerech* ; le quatrième est le *moulin de la rochette*. Ce l.-d. se trouve maintenant englobé dans le Parc, comme tous les terrains baignés par la rivière entre Chimay et Virelles.

les roctiaux : « la maison des roctiaux ; devant les rocquetiaul » C 1465 ; « le rocquetiaul » C 1466. Situation inconnue.

l'arbre rogier : voir *arbre rogier*.

rue rogier : nom donné à la rue de l'abbaye dans le courant du XIX^e s., en mémoire de l'homme d'Etat belge, Charles Rogier (1800-1885).

à, en **rogiervaux**, D 1530 ; « rogievaulx » E 1602. Vocabulaire qui désignait des prés dont on ignore la situation.

rognac : « une vieille muraille [du parc] joignant roignack... et... pareille muraille depuis ledit roignack jusque la porte de la ville » A 1632 ; « une porte à rogniacq » *Compte de massarderie de Ch.* 1690-91, aux Arch. Etat, à Mons ; « au dessus de roniaque, proche la sallie » K¹ 1759, f. 191^v ; « le terne rognac » M 1826. Vocabulaire encore usité pour désigner le terne en pente raide, aujourd'hui bordé de maisons, qui permet d'accéder directement de l'ancienne porte *austain* et du pont *d'en-bas* à la *bouchère*. [La Top. Monceau, p. 291, a signalé l'existence du même l.-d. sur plusieurs points de la Wallonie].

le demi rond : voir *demi-rond*.

le rond-point. Nom qui s'est substitué à celui de *lamarcheville*, introduit au milieu du XIX^e s. pour désigner le centre des défrichements opérés par la *Société liégeoise*, dans la partie méridionale des bois de Forges et de Chimay. Voir notre Introduction et Top. Forges, pp. 272, 273.

le rond-point du parc : au milieu du Parc du prince.

le rond pré : cité dans F 1606, p. 138, parmi les propriétés du prince. Situation indéterminée.

« *la ronde espine* » F 1606, p. 137. L.-d. désignant des terres exploitées par la « cense du sartreau ». Situation inconnue.

le « terne de le rosière » D 1487, 1499. Situation inconnue. [Cf. LONGNON § 595].

le rowez : placé, dans M 1826, à gauche de la chaussée de Beumont, en deçà des *monts*.

la rueelle : « courtil tenant à le rueelle ; gardin seant en l'abie... tenant... ale rueelle » C 1465. Oubliée depuis longtemps.

la petite rueelle : voir *petite rueelle*.

RUELLES : *la rueelle* ; *la petite rueelle* ; r. des *archers* ou au *brin* ; r. *freingnon* ; r. des *loups* ; r. de la dame *poiraux*.

RUES : de l'*abbaye* ou de la *porte à l'abbaye*, auj. r. *rogier* ; *d'angle-terre* ; de l'*athénée* ; *beaufroimont* ; du *bourget* ; des *brasseries*, des

brasseurs, aux *filets*, de la *soque* ou du *wez* ; du *château* ; *dormont* ; de *forges* ; du *four* ; de *froidmont* ; *fromenteau* ; *grand'rue*, ou r. *saint-nicolas*, ou r. *d'en-bas* ; de la *justice* ; de *noailles* ; des *ormeaux* ; *d'ostrevant* ; du *pont du wez* ; du *sarteau* ; de la *station* ; des *telliers* ; du *tribunal* ; *van humbeeck* ; de *virelles* ; des *wayères*. Ajoutons le *cul de sac*, le *boulevard louise*, l'allée du *prince*, et l'avenue du *champ de tir*. Cp. les art. FAUBOURGS et QUARTIERS DE LA VILLE.

RUISSEAUX : voir l'art. COURS D'EAU.

S

la sablonnière : « *terre... à le sauvelonniere* » C 1465 ; « *la sablonniere* » tenant aux terres de la cense de Beaurieu et au chemin de Momignies, D 1605, F 1606, p. 137. Situation indéterminée.

la saillie : « *la saillie* » et « *la salie* » F 1606 ; « *la sallie* » W. Description dans F, pp. 17 et 21 ; S n° 28. Large couloir entièrement couvert, bâti sur voûtes, et menant directement du château au sud de la Bouchère, en franchissant la vallée de l'Eau Blanche par-dessus la porte *austain*. C'est cet ouvrage que vise C 1465 dans le texte suiv. : « *au bolwercque du castiau vers le buissiere, alant au neuf pont* ». F, 32^e plan, l'appelle du reste « *la vieille saillie* ». Au dire de K⁴, p. 187, la construction existait encore en 1698. On l'a démolie depuis, sans en laisser nul vestige. | **le jardin de la saillie** : jardin cité par F 1606 comme « *joindant la ditte saillie* » et connu à notre époque sous le nom usuel de *j. de la s.* Il appartient au prince et couvre les deux rives de l'Eau Blanche entre l'ancienne porte *austain*, auj. le pont *d'en-bas*, et le *neuf pont*. | **la chapelle de la saillie** : construite dans le jardin précité, en 1607, par Charles de Croy, qui la décrit dans le ms. F et la dit dédiée à « *nostre dame de zychem* », c.-à-d. à N.-D. de Montaigu, près de Sichem. A présent désaffectée. Sur son histoire au XVII^e s., cf. K³, p. 121. [Afr. *saillie*, s. f., dans l'acception de lieu par où l'on sort : God. VII 286].

le collège saint bernardin : voir l'art. *récollets*.

« *la fontaine saint eloy*, tenant à la cure de *s^{te} genevieve* »
D 1613.

la chapelle de saint étienne : à l'intérieur de l'ancien cimetière,
K¹, f. 47^v.

la chapelle de saint ghislain ou *du sarteau* : à l'angle sud de
la place Léopold.

la chapelle de saint jacques : voir *hôpital*.

la chapelle de saint joseph : érigée en 1875, à gauche de la chaus-
sée de Beaumont, en deçà de Beauchamp.

le collège saint joseph : voir *collège épiscopal*.

la tour saint michel : « *le thour st michiel* » C 1465, f. 43^v.
Partie du château médiéval.

la « *cense de saint nicaise* de reims » E 1665, à Ste-Geneviève. |
la « *terre de saint nicaise* » D 1587, à Ste-Geneviève, relevant du
monastère de St-Nicaise de Reims.

rue saint nicolas, D 1553, 1566, 1783. Appellation, encore
officielle, de la *grand'rue*, vers sa terminaison, S n^o 13 ; mais
l'usage courant lui substitue de plus en plus celle de *rue d'en-bas*. |
les « *terres saint nicolas* de Chimay » F 1606, p. 143, à proximité
de la fosse *cholay* et de la *plate pierre*.

« *le pont saint remy* » C 1465, f. 8. Situation inconnue. | « *la
couture derrière saint remy* » D 1630. Même observation.

la chapelette de saint roch : voir sous les mots *notre-dame de
bonne pensée*.

le « *pré sainte catherine*, tenant au verd chemin et au chemin
de Ch. à Forges » D 1787.

sainte chrétienne : pensionnat établi depuis une vingtaine
d'années par des religieuses françaises de Ste-Chrétienne, à pro-
ximité du boulevard Louise. Les Chimaciens disent habituelle-
ment : « à *st^{te} chr.* ».

sainte-geneviève : ancienne paroisse entre Ch. et St-Remy,
S n^o 58 ; voir l'art. *batiseau de ste-gen.* Acheté de Thierry d'Avesnes
par Alard II, seigneur de Ch., ce village fut donné par lui à l'abbaye
St-Nicaise de Reims, dans les premières années du XII^e s. Dès

1343, il y eut des négociations en vue de rattacher l'église à la collégiale de Chimay (BCRH. 1^{re} sér., XIV 213), mais sans résultat décisif. En 1679, la collation de la cure fut donnée, par échange, à l'abbaye de Bonne-Espérance (K³, p. 216). L'église a été démolie en 1793. | *chemin « de sainte geneviere »* D 1499. | *la « cense de sainte genevieve »* E 1588.

sainte marie-madeleine : église de l'hôpital primitif, voir *hôpital*.

la borne sainte monégonde : « la bonne st^e m. » D 1647, 1648; « la borne st^e m. » D 1782, 1783. L.-d. à la limite de terres dépendant du seigneur de Virelles. Ce vocable, qui rappelle l'ancienne patronne de l'église collégiale, a d'ailleurs disparu aujourd'hui.

la chapelle de la salette, enclavée dans le pensionnat des Sœurs de Notre-Dame, vers la place du *chapitre*. On y lit l'inscription : « 1846. N. D. régénératrice de la Salette. 1896 ».

« *la terre à la salle* » : « deux jours d'heritaige dit la t. à la s. » F 1606, p. 143. [*Sale* = sauge, HÉCART, p. 423, GOD. VII 295. Mais, vu l'incertitude des notations de F, il se peut que cet art. doive s'identifier avec *la terre al saulx*, ci-dessous].

« *en le voie de salles* » B 1368 ; « *le chemin vers salles* » F 1606, p. 130 ; « *le chemin de salles et bailievre* » D 1554 ; « *grandt chemin de salles* » D 1587. Aujourd'hui route d'Avesnes, dans la direction du village de Salles, à l'ouest de Chimay. S n^o 63.

les « trieux sans cul » D 1788. Situation inconnue.

le sarteau, en w. *l' zartiauw, su l' zartiquw* : « à sartyaus, sartyaulz » B 1368 ; « *le sarteau* » F 1606 ; « *le grand sarteau* » E 1623, L 1764, D 1786 ; « *le petit sarteau* » E 1587, D 1786. Quartier de la place Léopold, au sud-ouest de l'ancienne ville forte ; S n^o 37. | *le « jief de sartiau, sartiaul »* C 1465. | *la « cense de sarteau »* E 1589, 1623. | *le « jardin du sarteau »* F 1606, servant de potager aux princes. | *la chapelle du sarteau*, W ca. 1750. Voir sous les mots *saint ghislain*. | *rue du sarteau*, de la place Léopold à la rue Fromenteau.

la « terre al saulx » D 1613. Aucun autre renseignement. Voir,

ci-dessus, terre à la *salle*. [Cp. *têre al sâ*, Top. Magnée, p. 230 ; LONGNON § 642].

la croix sauvage : « la cr. sauvage » D 1554 ; « la cr. sauvage » F 1606, p. 141. L.-d. tenant au chemin de Baileux. [Nom de famille porté par plusieurs bourgeois de Ch. en 1623, BCRH. t. 76, pp. 264-265].

la « sauvelonniere » C 1465 ; voir *sablonnière*.

la scierie, en w. *l' sôy'rie* ; ou *scierie brouhon*, du nom du propriétaire exploitant. L.-d. à l'emplacement de l'ancienne forge de *bardónpré*, dans le vallon de la *liérée*.

à, *au scofier* : « courtil au scaufer » D 1530 ; « à scophiere » F 1606 ; « à, au scaufer » D 1644 ; « au scaufer » D 1786. Nom éteint, qui désignait des prés proches de *la justice* et du chemin de Ch. à Forges. La Top. Forges, p. 298, cite ce 1.-d. sous la forme *scofière*, avec les variantes « *scofier* » 1577, « *scophier* » 1602, « *escoffier* » 1625. [Apparemment, dérivé du verbe *échauffer*, sous sa forme dialectale *scaufer* ; sur *sc-* = fr. *esch-*, *éch-*, cf. GRIGNARD § 71. Le mot aurait servi à caractériser un endroit bien exposé].

« *le secq pretz*, tenant au pré le poltier » D 1553.

le chemin du seigneur. Dénomination fréquente dans nos documents : D 1555, etc. Elle s'appliquait aux grands chemins publics relevant du droit régalien. Dans le pays de Chimay, le souverain, comme comte de Hainaut, chargeait les seigneurs de Ch. de leur entretien. Cf. Top. Forges, p. 282.

SENTIERS. Voir **PIEDSENTES**. Le terme *sentier* n'apparaît à Chimay qu'à une époque peu éloignée : s. du bas *godin* et s. de la *maladrerie*.

au seüchial : « en la voie de Vaulz, ou lieu que on dist au s. » B 1368. Situation vague. Nom éteint. [L'éditeur de B imprime à tort *senchial*. Dérivé de l'afr. *seü* < *sabu cu*, sureau, MEYER-LÜBKE 7561].

rue de la soque : citée dans M vers 1826, à la place de la rue aux *filets*. Voir *brasseries*, *brasseurs*, *filets* et *wez*. [Le w. *soque* = fr. *souche*, vieux tronc d'arbre ; cf. Dict. gén. II 2060 ; MEYER-

LÜBKE 8411 ; GGGG. II 369 *socai* ; Gloss. Marche *soke*. Comp. les art. *bucq* et *stoc*.]

la station, en w. *l'estâsyon* ; voir au mot *gare*. | *rue de la station*, commençant à la gare pour aboutir aux Ormeaux, contre la voie ferrée.

la culée au stoc ; voir l'art. *culée au stoc*.

le stordoir ; voy. l'art. *estordoir*.

« *la couture suyre* » F 1606, dépendant de la cense du Sarteau, sur le chemin de Bourlers. [Vu l'imperfection des graphies de F, il faut peut-être rapprocher ce vocable du nom de famille *De Cuire*, *Cuyre*, qu'on trouve dans le recensement de 1616, à Macon et à Imbrechies, BCRH. t. 76, p. 246, 261].

T

la « fontaine des taillis » 1502, arch. du château, assez près du chemin de Rance à Chimay. | *le « vivier au tailly* » D 1642, dans le bois de Fagne ; M 1826 le place à proximité de la *contrôlerie*.

le tapecul, D 1686. Dénomination appliquée à des parties d'aisements communaux, proches des anciens remparts. [Peut-être le mot a-t-il ici sa signification de barrière se fermant au moyen d'une bascule. Cp. les art. *baille*, *barrière*, *parapette*].

« *rue des telliers* » C 1465, f. 6. Pas d'autre mention. Identification impossible. [Forme ancienne de *toilier*, fabricant ou marchand de toile].

TERNES, tertres, rampes. On trouve mentionnés dans les archives : le t. de la *fontaine*, du *gouverneur*, *madame*, de la *mairesse*, de la *rosière*, des *vaches*, du *val*, outre les ternes du *melleroy*. Rappelons également la *rampe*, *rognac* et la *gratyère*.

TERRES. Les mentions dans lesquelles ce mot figure comme terme générique, sont les suiv. : *basse terre*, la *crue t.*, la t. des *marlières*, la t. de la *moisnerie*, les t. qui *rampent*, la t. de *saint nicaise*, les t. *saint nicolas*, la t. à la *salle* et al *saultx*.

la thiérache. Vieilles formes latines dans DUVIVIER, *H^t anc.* :

p. 208 « theorascia » VI^e s. ; pp. 89, 281 « in pago theoracensi , av. 673, vers 960 ; p. 180 « in pago hainau vel theorascensi » ; p. 225 « inter duas silvas faniam et tiraciam » 1143 ; p. 227 « versus theorasciae saltum » ; p. 71 « in theracensi pago » ; p. 89 « theoracensem pagum » ; p. 70 « silvae terascinae », etc. Formes romanes : « thierasse » Q 1395, etc. Vaste forêt, dépendant de l'Ardenne plutôt que de la Charbonnière, qui s'étendait dans le Laonnais et le pays de Lomme, comme dans le Hainaut ancien ; au nord, elle touchait à la Fagne hennuyère. Voir DUVIVIER, pp. 87-88. | *la cense de thirasse* » E 1616. [Terme d'origine celtique : voir A. CARNOY, *Les Indo-Européens*, Brux., Vromant, 1921, p. 112. ROLAND, p. 229, l'avait cru germanique].

la croix thierry, D 1587. Situation inconnue.

« *le fief de l'avocat thomas* » D 1787. [Le nom de famille *Thomas* est constaté à Ch. déjà en 1623, BCRH. t. 76, p. 266].

le tilleul, en w. *l' tiyeu*. Vieil arbre qui se trouve dans le jardin précédant l'entrée du château, vers la gauche. Le plan W, ca. 1750, l'indique très visiblement. Une tradition locale prétend que ce tilleul serait vieux de mille ans !

le tir. Champ de tir à la cible, établi, il n'y a pas bien longtemps, près du l.-d. *moutin du blanc* ; il donne son nom à l'*avenue du champ de tir*, à la sortie de la ville vers le vallon de *liérée*.

la toffette, M 1826. Nom d'une ferme située à gauche de la chaussée de Beaumont, proche de *berveau* et de la *barrière*. [Sans doute, diminutif de *touffe*, bouquet ; cf. GOD. X 784 *touffe*, VII 773 *touffel*. Même l.-d. à Walcourt].

le tordoir: voy. *estordoir*.

le tourne-bride. Ferme à droite de la chaussée de Beaumont, entre la *maladrie* et *beauchamp*. [Cf. SKOK, *Verbalkomp.*, p. 54.]

le, au tournibus, D 1613, où le mot désigne des terres cultivées. Le curé de Ste-Geneviève, dans le *Dénombrement des biens du clergé en 1787*, Chambre des comptes, n° 46641, aux Arch. du Roy., place le *turnibus* entre la *plate pierre*, le *batiseau* et la terre *saint nicaise*. [Comp., chez SKOK, *Verbalkomp.*, p. 55, *Tournebouich*

(Aude), *Tourneboisset* (Eure). En Belgique, on peut citer : *tornibos* 1276 et *tournibos* 1470 à Flobecq, KURTH I 204, 210 ; *au tornibuis* 1276 à Lanquesaint (KURTH I 206 imprime *cornibuis* ; l'original, le ms. B. R. 1175, autorise la lecture par *t*) ; *tournibois*, dépend. d'Erpent ; *turnebas* à Weismes, KURTH I 98].

le tram. Appellation populaire, auj. courante, de la partie sud de la place Léopold, où se trouve le point de départ du tramway vicinal Chimay-Cul-des-Sarts, ouvert à l'exploitation en 1903. On dit : *au tram, costé du tram*.

le trenchy : « le pret du trenchiet ; le pesquerie du trenchiet » C 1465 ; « la riviere du trenchy où on pesche des truites et aultres poissons ; ruyseau du trenchy » F 1606, pp. 91, 94 ; « ... pêcher sur la rivière appellée le tranchir » K¹ 1759, f. 131, d'après un document de 1535 (cf. Q p. 42) ; « le pont neuf ou neuf pont sur la rivière du tranchir » K³ 1768, p. 425. Ce nom s'est appliqué à la vallée de l'Eau Blanche, en amont de la ville jusqu'à hauteur de St-Remy, désignant spécialement une partie de la rivière aménagée en pêcherie ; S n° 50. [Cf. le verbe afr. *tranchier* = creuser une tranchée, GOD. X 798, et le subst. *tranchier* = tranchée, GOD. VIII 13].

le tribunal, ou *palais de justice*, sis derrière la Grand'Place, côté nord. | **rue du tribunal**, tenant son nom du *tribunal* qui s'y trouve, tandis que son prolongement garde la dénomination plus ancienne de *rue du four*.

TRIEUX, en w. *tr̄is*, jachère, terrain banal. Voir les art. *beauchamp*, *godin*, *guillon*, *maisons*, *moines*, *plate pierre*, *sans cul*, *val*.

l' trifouvette, M 1826 ss. Appellation vulgairement donnée à plusieurs groupes de maisons ouvrières situées au l.-d. *montjoli*. [Dérivé du verbe wallon cité par GGGG. II 450 *trifouït*, SIGART p. 360 *trifouiller*, HÉCART p. 466 *trifoulier*].

« à **trileux** » E 1665 : voir *tueleu*.

« **le trou nizo bron** » : voir sous les mots *nizo bron*.

tueleu : « à le montée de le porte tueleu, au dehors de la ville ; courtil à le voie tueleu » C 1465, f. 4^v, 6 ; « courtil en malgré,

devant la porte de thuilleux » F 1606, p. 129 ; « jardin à trileux » E 1665. D'après ces textes, *tueleu* est le nom d'une porte de la ville et d'une voie, bordée de jardins, qui y mène de l'intérieur du bourg ; à proximité de là, en dehors de l'enceinte, se trouve une « montée ». Ces indices permettent de conjecturer qu'il s'agit de la porte appelée *posty* dans E 1587, F 1606 p. 79, G 1609. Les variantes de *tueleu* dans F 1606 et E 1665 prouvent que ceux-ci répètent le mot sans le comprendre ; d'où l'on peut inférer que ce terme était tombé en désuétude dès la fin du XVI^e s., cédant la place à *posty*. [Comp., chez SKOK, *Verbalkomp.*, p. 56, *Tueloup* (Indre-et-Loire), *Tuloup* (l.-d. dans la Nièvre). Cf. aussi KREMERS, p. 40. Le souvenir des loups, localisé à l'est de la ville close de Ch., s'est conservé jusqu'à la fin du XVIII^e s., grâce à la ruelle des *loups*].

V

l'eau des vaches : voir sous le mot *eau d. v.*

le terne des vaches : « le chemin du terne à vaches » F 1606, p. 137 ; « le ch. du terne des vaches » D 1613 ; etc. L.-d. mitoyen entre Ch. et St-Remy, sur le versant méridional de la vallée de l'Eau Blanche ; il est traversé dans toute sa longueur par le chemin de la *champagne*. | la « *cense du terne des vaches* » A 1631.

la puis le val, ou *la vallée* : « au trie de le val ; en la val à Chimay » B 1368 ; « devant les murs du chastiaul au les vers le val ; en le val, tenant... à la ruelle qui va à le fontaine ; en le val, tenant à le riviere » C 1465, f. 5 ; « le val » D 1685 ; « à le vaulx » F 1606, p. 129 ; « la vallée » D 1785, 1788. Partie de la ville contiguë à la rivière ; S n^o 20. Ce qui a échappé aux envahissements du Parc, forme aujourd'hui, avec l'ancien *bourget*, le quartier couramment appelé *basse-ville*. | le « *terne de le vaulx* » E 1587, 1599.

vanavilla : nom latin, incompréhensible pour nous, de l'Eau Blanche chez LESSABAEUS ; voir *eau blanche*.

rue van humbeeck. Nom attribué, il y a une quarantaine d'années, à l'artère peu étendue qui, de la place Léopold, côté nord-est, va rejoindre la chaussée de Bourlers. [Van Humbeeck,

homme politique du parti libéral, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Frère-Orban, qui occupa le pouvoir de 1878 à 1884].

varoux : « vivier de lannoy, dit varoux » F 1606, p. 126, « tenant à l'eau de bardonpret ». Aucune autre mention. Cf. *lannoy*. [Nom d'homme d'origine germanique : FÖRSTEMANN I 1537, type *waraulf*].

« *la voie de vaulz* » B 1368 ; « *la voye de vaulx* » E 1665, menant vers le petit village de Vaulx-lez-Chimay, à l'est de la ville.

« *le muret le veau* » D 1554 : voir sous le mot *muret*.

le fief de la vénérie : « *terre appellé basse terre, qui fu du fief de le venerie* » C 1465, f. 6^v. Voir aux mots *basse terre*.

verdreau, en w. *vèrdria* : « *verdreau* » 1571, « *verdria* » 1587 et 1787, « *verdriaux* » 1630, dans Top. Forges, p. 302. Terrain assez vaste, situé à la fois sur le territoire de Chimay, de Bourlers et de Forges. On y trouve une carrière, des champs cultivés et des prairies. [Dérivé de *verd* ; cf. GOD. VIII 185 *verderel*].

le vert chemin : « *le verd chemin* » D 1784, 1787 ; encore usuel. Chemin s'intercalant entre des vergers, à la sortie de la ville, vers le sud, et rejoignant, près de la *justice*, le chemin de Chimay à Forges. Appelé aussi chemin de la *baille* et rue de la *justice*.

VILLAS. Le glossaire cite la v. des *charmillés*, *lemaur*, des *pommiers*.

rue de virelles, conduisant de l'ancienne porte de l'*abbaye* dans la direction de Virelles, vers l'est.

VIVIERS. Voir les art. : rieu des *borgnes* ; v. de *lannoy* ou *varoux* à *bardonpré* ; v. au *taily*. Cf. *wez*.

VOIES. Ce mot apparaît comme terme générique dans les art. *arbre rogier*, v. de *bailleus*, la *carrière*, la fontaine au *chêne*, v. de *salles*, *tueleu*, v. de *vaulz*. Cf. **CHEMINS**.

W

le, au walrans : ferme, étang et l.-d. des défrichés du *rond-point*. Le nom ne se rencontre pas dans les pièces d'archives. L'étang du *walrans* se déverse dans la *wartoise*. [Nom d'homme d'origine ger-

manique qui a persisté comme nom de famille : FÖRSTEMANN I 1508, type *waldaramnus*. Le vocable est resté longtemps en usage comme prénom dans la contrée ; à preuve *Wallerandt Bernart*, de Seloignes, dans le recensement de 1616, BCRH. t. 76, p. 225].

warescrai. Le mot est employé comme nom commun, plutôt qu'avec une valeur toponymique précise : « une place de werissay près le tordoir dud. jehan le fevre, tenant au debout du pret dud. jehan et d'autre part à le riviere ; une plache de werissay... entre le bies de le roquette et le faussiau au desoubz de la dicte rochette » C 1465, f. 2, 5 ; « waresquaix ; waireskais » D 1554 ; « warescaix » E 1602 ; etc. Cf. en outre l'art. *fief polchet*. [Voir bibliogr. dans Top. Monceau, p. 336].

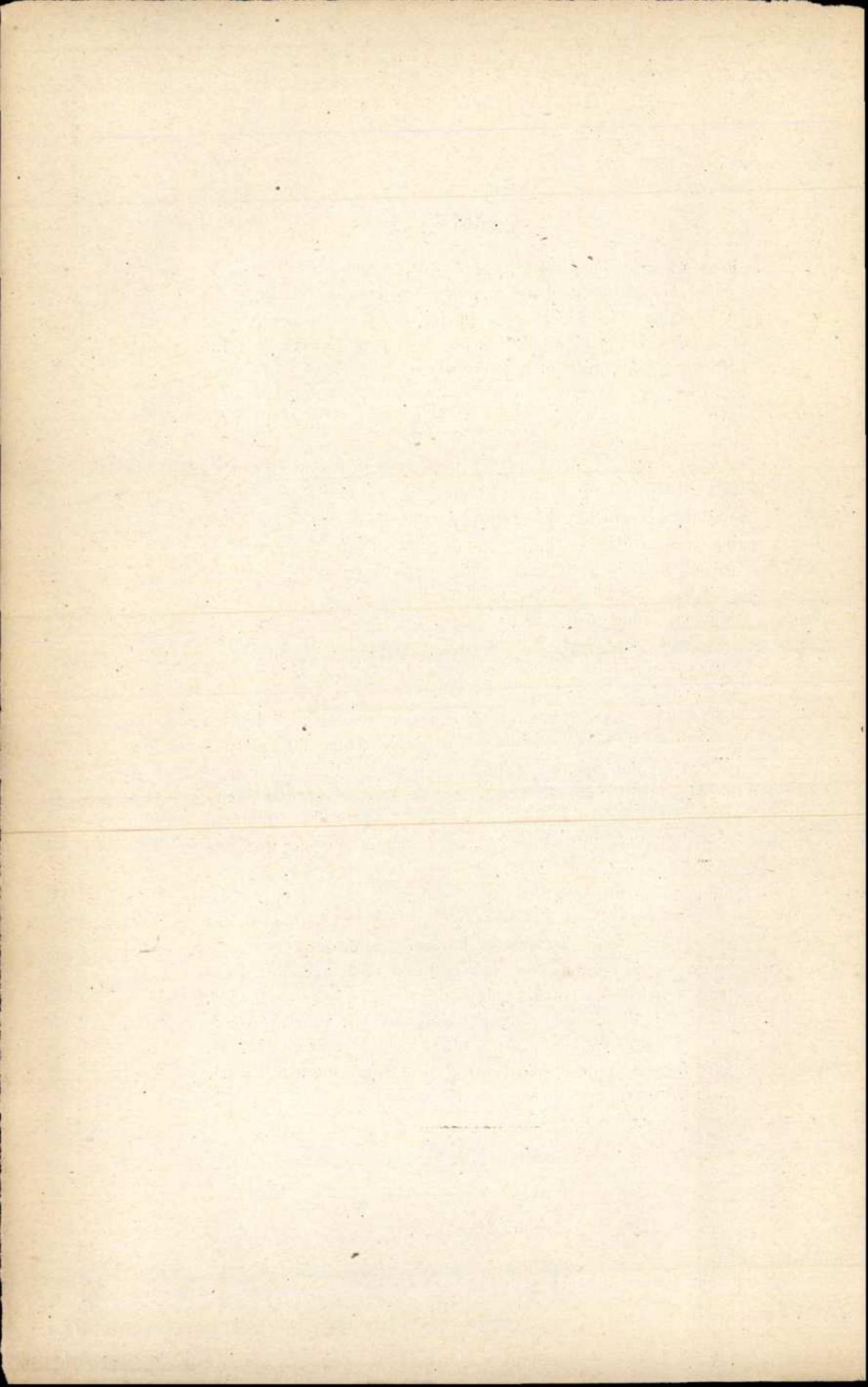
la wartoise, en w. *l' wartwêche*. La mention la plus ancienne, à notre connaissance, est de 1182 : « usque ad vartoise », DUVIVIER, A. et d., p. 112. Nos archives chimaciennes sont muettes sur ce ruisseau. La Top. Forges, p. 266, a recueilli la forme « artoise » 1735. VAN DER MAELEN, 1833, p. 512, écrit « warte-woisse ». Maints atlas ou cartes emploient « artoise ». La Wartoise est un affluent de l'Oise, qu'elle rejoint sous Macquenoise, avant son entrée en France. Elle prend sa source dans la Thiérache, territoire de Bourlers, près du l.-d. *scourmont*, à une alt. de 320 m. Son lit, parallèle à celui de l'Oise, sépare, de l'est à l'ouest, l'extrémité méridionale de Chimay de la forêt de Signy (Fr.). Depuis le traité de Verdun, en 843, ce ruisseau sert ainsi de frontière naturelle et politique entre le Hainaut belge et la France. [La variante *artoise*, à côté de *wartoise*, s'accorde avec la phonétique locale : voir l'art. *ostennes*.]

les wayères. Ce subst. servait à désigner tous les bas prés bordant les deux rives de l'Eau Blanche. Il se rencontre assez fréquemment dans les pièces d'archives : « les wayeres pierre le begue » E 1587, 1602, 1665 ; les grandes et petites « vayeres » tenant au grand jardin du prince et au parc du melleroy, ainsi que d'autres sises hors la porte du posty, G 1609, f. 21 ; « ung pret appellé la wayere » près du parc du prince, D 1637 ; « les wayers » E 1665 ; etc. Le mot a pris une valeur toponymique plus précise dans l'appellation *rue des wayères*, M 1826, etc., appliquée de nos

jours à l'artère longeant les prairies basses, souvent inondées, en amont du Neuf Pont. | Une *chapelle « de wayères »* est citée dans A 1765, parmi les dépendances du château. [Les conditions où se rencontre ce vocable rendent évidente sa parenté avec le verbe afr. *gaer, gaier, waer*, plonger dans l'eau, baigner, God. IV 200 ; cf. le w. *wayi*, guéer, dans GGGG. II 476 et HAUST p. 285 ; MEYER-LÜBKE 9116, *vad are*. Comp. *au waier* 1276, l.-d. de Flobecq, KURTH I 204].

le wez: « le welz de la ville » E 1602, 1623 ; « tenant au woelz » D 1645, etc. Etang, disparu aujourd'hui, que bordaient jadis les maisons de la rue dite du *wez*, parmi lesquelles plusieurs brasseries. Il se trouvait dans la ville close, à proximité des remparts, entre la *grosse tour* et la porte *d'ostrevant*, S n° 8. Ce *wez* prit le nom de *petit wez*, lorsque se répandit l'appellation de *grand wez* pour désigner l'étang creusé vers la fin du XVI^e s. au sud du cimetière. Ce second étang n'est point encore représenté dans les plans ST ; F 1606 l'appelle « le vivier » ; W « *grand weez* » ; Y 1768 « *grand wée* » ; L 1764 « *grand wet* ». La dénomination *petit wez* apparaît dans WYL. Le *grand wez* fut, au milieu du XVIII^e s., l'objet de travaux considérables, destinés à en faire le centre d'une promenade ; c'est alors que furent plantés les ormeaux ; cf. K³ p. 444. Asséché vers 1900, l'emplacement de cet étang vient d'être en grande partie comblé au cours de l'année 1921. | *rue du wez*, le long de l'ancien *wez*, dite aussi *rue des brasseries, des brasseurs, des filets, de la soque* ; S n° 7. [*Wez*, équivalent phonétique du fr. *gué*, prend souvent, chez nous, le sens de mare, abreuvoir, étang : GGGG. II 484 *wé* ; SIGART p. 379 *wé wai* ; HÉCART p. 490 *wet*. Cp. LONGNON § 732-733].

WEZ. Sur le sens du mot, voir ci-dessus l'art. *wez*. Nos documents signalent le w. du *bucq* ; le w. de *courcelles* ; le *wez* de la ville, devenu le petit w. après la création du grand w. Rappelons encore ici *l'eau aux chevaux* ; *l'eau des vaches* ; l'abreuvoir cité à l'art. *maladrie* ; les étangs *d'ostennes*, du *walrans*. Cf. en outre les art. *rowez, viviers*.



COMMUNE DE
= WIERS =

Carte annexée à la
TOPOONYMIE DE WIERS
par
JULES RENARD.

Bull. de la Soc. de Litt.
Wallonne,
1925, Tome 59.

(France)
Rouillon

Étines - lez -
Montagne



Carte au $\frac{1}{10000}$

LÉGENDE

- Chemin
- Sentier
- Ruisseau
- Maison
- Chapelle
- ▨ Prairie
- ▨ Bois
- ▨ Les Chiffres indiquent l'altitude

107

TOPOONYMIE

DE LA

COMMUNE DE WIERS

accompagnée d'une carte topographique

PAR

Jules RENARD

Deuxième Prix (médaille de vermeil)
aux *Concours de la Société de Littérature wallonne*
(1911)

Le rapport sur ce mémoire a paru en 1922 dans le « Bulletin de la Société de Littérature wallonne », tome 56, p. 93.

I. — Coup d'œil général sur la commune et sur la région.

La commune de Wiers fait partie de la province de Hainaut, de l'arrondissement de Tournai et du canton de Péruwelz. Son territoire présente la forme d'un triangle dont la base s'appuie sur les localités belges de Callenelle, de Brasménil et de Péruwelz et dont les deux autres côtés, enserrés par le territoire français, touchent, d'une part, aux communes de Vieux-Condé et d'Hergnies et, d'autre part, à celle de Flines-lez-Mortagne.

Cette situation spéciale a doté notre commune de dix kilomètres de frontières, où s'échelonnent de nombreuses maisons de commerce qui alimentent, de nos produits indigènes et naturalisés, les populaires localités françaises du voisinage.

Le territoire de Wiers a une superficie de 1257 hectares, dont 220 sont en prairies naturelles, 150 en prairies artificielles, 50 en bois et bosquets, et environ 800 en terrain arable et bâti.

Le sol est peu accidenté : abstraction faite du Mont de la Garonne, formant au Nord un mamelon de 47 m. d'élévation, la plaine se déroule avec une légère inclinaison vers le Sud, à une altitude variant entre 35 et 20 m., laquelle s'abaisse même à 18 m. dans les prairies avoisinant l'ancien château féodal du Biez.

La localité possède un sol essentiellement sablonneux, dont il faut excepter quelques argiles douces situées vers le Nord ; de-ci, de-là, apparaissent aussi des zones de terrain marneux et siliceux ainsi que quelques bandes limoneuses, celles-ci constituant surtout des prairies de nature marécageuse et encore assujetties à des inondations fréquentes. Ces prairies qui, sur les rives de nos cours d'eau, étaient de longs rubans de verdure, sont parsemées de coquèts bocages. Telle est, dans ses grandes lignes, la physionomie actuelle de la commune de Wiers.

Les enseignements puisés dans l'étude des noms de lieux nous permettent d'ébaucher un tableau assez intéressant de cette région aux temps anciens.

Toute la zone Ouest et Nord devait former jadis une forêt ininterrompue, que nous considérons comme un fragment de l'ancienne Forêt Charbonnière.

Pour pénétrer dans notre champ d'investigation, nous prendrons notre point de départ à la forêt de Mortagne encore existante. Voici Flines, dénommée autrefois commune des Sars de Flines (sart = terrain essarté) avec ses hameaux de Rœux et de Rouillon (dont la forme ancienne Rœillon indique un diminutif de Rœux), vocables qui nous révèlent aussi des défrichements.

Au delà du bois mêlé, nous quitterons la France pour entrer sur le territoire de Wiers par le champ de Beugnies (autrefois Buignies) le champ des Bouchers (bouchet = buis), appelé précédemment Bauduinsart, et les cultures encore dénommées Sarts.

Plus loin, en suivant la frontière, sur la route de Wiers à Mortagne, c'est le « trô du bos » (trou du bois). Continuant notre marche vers le Nord, nous voyons aux confins de Callenelle les prairies appelées Frasnoy (lieu planté de frênes) et l'endroit dénommé Bonzoplanques (forme viciée de Bos-à-plancques).

Là est le point initial du Champ du bois, dont une partie située vers Brasménil était appelée anciennement Piéronsart (essart de Pierre).

En passant par le Bruffayt (nom porté jadis par le hameau de la Garenne), qui rappelle un bois de hêtres, nous franchissons le mont de la Garenne encore boisé, puis le Tilloy (lieu planté de tilleuls).

Nous parvenons ainsi au territoire de Brasménil, où nous rencontrons la vaste propriété cultivée qui porte encore le nom de « bois de Wiers » et qui fut défrichée à la fin du XVIII^e siècle. A droite, c'était le bois des Tartaries, aussi défriché actuellement, qui soudait le bois de Wiers à celui de la Roë, encore existant et dépendant de la commune de Roucourt.

Obliquant vers Brasménil, nous nous acheminerons sur l'emplacement d'autres bois qui s'identifiaient avec celui du Maisnil et dont les défrichements sont mentionnés dans des documents du début du XVII^e siècle (¹). Ces terrains défrichés portent actuellement le nom de Sarts et sont situés entre le bois du Maisnil et le canal.

Si nous voulions poursuivre notre route au delà de Brasménil nous trouverions les champs dénommés bois des Quesnes avant de pénétrer dans l'ancienne seigneurie du Quesnoy-sous-Braffe. Arrêtons-nous là et rentrons dans le cadre de notre travail.

De retour à Wiers, nous constaterons que bien différente est la partie Sud de son territoire, composée de terres basses et de prairies marécageuses, encore fréquemment inondées, malgré les travaux d'assainissement.

Confinant presque à l'Escaut, à une cote inférieure en maints endroits au niveau de l'eau du fleuve, ces terrains devaient être presque constamment submergés avant que les redressements et les endiguements vinssent emprisonner les eaux vagabondes.

C'est ainsi que peuvent s'expliquer la valeur et l'origine du nom de Rivage, donné aux terres adjacentes que leur élévation mettait à l'abri des eaux.

D'après cette étude, on ne doit pas fixer une origine très reculée à notre commune. En effet, le nom de *Wiers* ou mieux *Wières* (orthographe ancienne) est d'origine romane et ne nous est jamais présenté sous une forme latine dans les anciens documents diplomatiques ; en outre, aucune trace du passage ou du séjour des Romains, ni aucun vestige évoquant la période gallo-romaine n'ont jamais été découverts sauf quelques pièces de monnaie de l'empereur Postume († 267) trouvées isolément au champ Delcroix. Cette constatation indique à suffisance que ce sera surtout à la langue romane que nous devrons recourir pour trouver la clef de nos désignations de lieux.

(¹) Voir une publication de l'auteur de cette notice dans le t. XXVII des *Annales du Cercle archéologique de Mons*.

Sous l'ancien régime, Wiers faisait partie de la châtellenie d'Ath dont il fut détaché pour être uni au Tournaisis par lettres patentes de Louis XIV du 2 mars 1701. Distrait du Tournaisis et cédé à la France par la convention des limites conclue à Versailles le 16 mai 1769, il fut de nouveau réuni aux Etats Autrichiens et au Tournaisis par l'article 3 du Traité des limites conclu à Bruxelles le 18 novembre 1779 (¹).

Avant le Concordat, cette localité dépendait, pour le spirituel, du diocèse de Cambrai et du décanat de St-Brice, à Tournai.

Au XV^e siècle, Wiers possédait 110 feux ; en 1786, 1805 habitants (Vergne non compris) ; en 1830, 3004 ; en 1880, 3874 et en 1910, 3551.

II. — Hydrographie et divisions territoriales.

La commune de Wiers est baignée par plusieurs affluents et sous-affluents de l'Escaut :

1^o La Verne de Basécles ou Verne d'Hergnies, qui se jette dans le vieil Escaut ou canal du Jars.

2^o La Verne de Bury ou Verne de Wiers qui se jette dans la Verne de Basécles un peu avant son entrée dans l'Escaut et qui a pour affluents : sur la rive droite, le rieu du Tilloy, le fossé des Fabriques ou rieu Robert, le fossé des Gaunois ou rieu des Pierres ; sur la rive gauche, le fossé du Cul-du-sac et celui de la fosse Mortier Lambiez ou rieu des Ladres.

3^o La fausse Verne, qui sépare la France de la Belgique et relie les deux cours d'eau mentionnés plus haut.

4^o L'Ourseau (ancienne Verne de Bury) qui se jette dans l'Escaut et qui a pour affluent la Calonne, qui reçoit elle-même le rieu des Loges.

Outre ces cours d'eau naturels, il convient de mentionner le canal de Pommerœul à Antoing, qui coupe le Nord de la commune,

(¹) Voir *Histoire de la commune de Wiers* par l'auteur de cette notice, pp. 64 et 65.

ainsi que les nombreuses mares ou fosses, qu'on rencontre à chaque pas.

Wiers possède cinq hameaux, dont quelques-uns furent le siège d'anciennes seigneuries. Ce sont : 1^o Rengies, dont le siège de la seigneurie se trouvait en territoire français actuel.

2^o Vergne, qui formait une franche avouerie et avait son échevinage.

3^o La Croix, dont la seigneurie de minime importance était peut-être antérieure à celle du Biez qui l'avoisinait.

Ces petites juridictions féodales avaient été absorbées en tout ou en partie avant le XVI^e siècle par celle du Biez, dont la puissance s'étendait à cette époque sur la commune de Wiers tout entière et sur plusieurs localités voisines.

4^o Gourgues, avec Bois-à-plancques.

5^o La Garenne, avec une partie de Grosmont.

Il est à remarquer que les hameaux dépourvus de seigneurie sont précisément ceux qui se trouvent dans la zone que la toponymie nous dévoile comme étant jadis couverte de forêts.

Au point de vue topographique, le cadastre partage notre territoire en quatre sections :

La section A, au Nord, comprend les champs du Bois, des Burguets, Delmée, d'Antoing, du Mortier-au-Quesne et de Gourgues, le bois de la Garenne, les prairies de Bras, du Bois, d'Antoing et de Gourgues.

La section B, à l'Est, renferme les champs du Rieu-du-fresne, de Rengies et Delmotte ; le bois du même nom, les prés de Verguesies, de Macquegnies, Delmotte et les Bas-Prés de Rengies.

La section C, au Sud, contient les champs des Préaux et des Rivages, les prés de Rengies, des Rivages et Delpré.

La section D, qui est la plus étendue, englobe toute la partie Ouest et Sud-Ouest avec les champs du Bourdeaubure, Delcroix, du Petit Mortier-au-Quesne, des Anglais, Sous-le-Pire, des Sarts, des Bouchers, de Beugnies, de Vergne et des Fontaines, les prairies Delcroix, du Plantis, des Quartiers, des Biez, des Bas-Prés de Vergne et de Rouillon.

III. — Quelques particularités locales.

Chaque région, chaque localité a subi des lois, a obéi à des usages qui ont eu leur répercussion sur la toponymie. Pour être complet, nous devons en dire un mot d'une façon générale.

LES MALADRERIES. — L'apparition de la lèpre au moyen âge nécessita la création de maladreries ou lieux de refuge pour les lépreux. Notre toponymie nous rapporte l'existence de deux léproseries, l'une à la Garenne et l'autre au champ des Préaux, au bord d'un ruisseau qui a conservé le nom de rieu des Ladres. Ces asiles existèrent-ils simultanément ou successivement ? Les documents font défaut pour nous l'apprendre.

LES FOSSES. — Lorsque les premiers agriculteurs voulurent fertiliser nos mauvaises terres sablonneuses que la cognée venait de défricher, ils songèrent à amender ce sol ingrat par l'emploi de la marne dont ils trouvaient à pied d'œuvre d'importants gisements. Cette terre grasse fut donc mélangée et liée aux sols arides et friables qu'on voulait exploiter.

C'est à cet usage qu'on doit reporter l'origine de ces nombreuses fosses à marne, de ces anciens trous d'extraction qu'on voit à Wiers avec la désignation de fosses, mortiers ou marlottes.

LA Vaine PÂTURE. — En ces temps lointains, la méthode de culture était rudimentaire ; les terres peu productives devaient rester en jachère pour se reposer une année sur trois. Autant que possible, les semis devaient être identiques sur la même plaine ou « royaige », car, pendant l'année appelée de « bandon », c'est-à-dire d'abandon, le sol restait en friche, à *riés*, et servait de pâturage à tout le bétail de la communauté.

Un acte de 1589 (archives de Mons) donne une idée de l'agencement des « royaiges ». Le premier royaige, dit des Rivages, comprenait les champs Delmée, Delcroix et des Rivages. Le deuxième, dit du Bourdeaubure, se composait des champs de

ce nom, de ceux de Gourgues, des Préaux et de Sous-le-Pire. Le troisième, dit du Mortier-au-Quesne, était formé des champs de ce nom, de ceux de Thimansart (aujourd'hui des Anglais) et du Rieu du fresne.

Ces terres allaient « de trois ans l'ung à l'abandon » (acte de 1626), et les bestiaux qui y paissaient se répandaient de là dans les prairies voisines.

Plus tard, cet usage ayant été supprimé, la Commune s'arrogea le droit de propriété de la troisième année sur certaines prairies. A cette occasion, un procès fut intenté par les manants de Wiers à leurs gens de loi, mais ceux-ci eurent gain de cause en vertu d'un jugement du Parlement de Douai du 10 novembre 1777. Le droit de « bandon » fut enfin aliéné par la commune en 1865.

LES COUTURES. — Pour obvier à la divagation des bestiaux, chaque plaine ou « royagé » était séparée par des haies, qui fixèrent ainsi les délimitations des cultures, vulgairement « coutures ».

Voilà la raison que parfois recherchent vainement des cultivateurs qui ne s'expliquent pas pourquoi telle couture commence et telle autre finit à un endroit quelconque, sans aucune délimitation apparente, ces anciennes haies ayant disparu depuis longtemps.

LES COURTILS. — Il existait aussi, souvent à proximité des fermes, des parcelles clôturées par des haies et réservées pour l'usage exclusif du fermier. Ces parties, plus restreintes que les coutures, s'appelaient « courtils », nom qui disparut plus tard devant ceux de « inclôte, enclôture, enclôture ». Une visite des chemins faite en 1701 nous apprend que, « lorsqu'une inclôte estoit avêtie, il falloit rétouper les hayes » (boucher les ouvertures) et qu'une amende de dix sols était infligée à tout délinquant.

LES CACHES. — Les anciennes fermes étaient souvent érigées au milieu des terres composant leur exploitation. Elles étaient construites à une certaine distance de la route et une voie d'accès,

sous forme d'avenue, y aboutissait. Ces avenues s'appelaient « caches » (litt^t : chasses), dont le diminutif est « cachette ». Pour les champs, les chemins d'accès étaient dénommés « abouts de couture » et, pour les prés, « widingues ».

MESURES AGRAIRES. — Au pays de Wiers, les mesures agraires étant très variables sous l'ancien régime, il nous paraît utile d'indiquer celles qui étaient en usage dans la commune et dont la connaissance donnera une idée exacte des superficies d'après les archives mentionnées au glossaire.

L'unité agraire était la verge : celle de la seigneurie avait 18 pieds de côté, ce qui équivalait à une superficie de 27 m. 90 d. carrés.

La verge de la commune mesurait 19 pieds 6 pouces de côté, soit 33 m. 8 d. carrés.

Le bonnier comprenait quatre quartiers ou journels (journaux) de 100 verges.

Le vieux bonnier comptait 360 verges au lieu de 400. Sous le régime hollandais (1815-1830), on se servait des mesures métriques (hectare, are et centiare), auxquelles on avait conservé les anciennes dénominations de bonnier, perche et aune.

Ces explications étaient nécessaires pour nous dispenser de nombreuses répétitions dans le cours de cet ouvrage.

IV. — **Glossaire toponymique.**

Pour l'exposé de la toponymie, nous adoptons l'ordre alphabétique, qui offre l'avantage d'unifier de nombreux articles et d'éviter les redites.

Nous ne dérogeons à cet ordre que pour le nom de la commune qui vient en tête de la liste.

Nous groupons donc sous une même rubrique les dénominations de même vocable, quoique de nature différente. Ainsi, Vergne ou Verne désigne plusieurs cours d'eau, un hameau, un lieu-dit, une place, un champ, un chemin, un château et un charbonnage. Au lieu de diviser en catégories, nous condensons le tout.

Partant de ce principe, nous réunissons dans un même article les appellations qui peuvent être comprises dans une définition collective. Il en est ainsi pour les aulnois, courtils, fiefs, fontaines, frêtes, mortiers, pâtures, trieux, warékaix, etc.

Les noms modernes de lieu que nous mentionnons sont ceux qui ont acquis droit de cité par un usage de plusieurs générations et dont la disparition ne semble pas prochaine. Les termes nouveaux, exposés à avoir une vie éphémère, sont exclus sans réserve.

Avant d'interpréter la valeur d'un vocable, nous en donnons les variantes principales avec la mention de leur date et de la source d'où elles ont été extraites, mais en rejetant les formes notoirement viciées par l'ignorance ou la négligence des copistes.

Toutes les dates sont exactes ; celles d'ancien style ont été mises en concordance avec le nouveau.

Les dénominations qui ne sont plus usitées sont précédées d'un astérisque (*).

Les mots placés entre crochets sont la traduction wallonne.

La date dépourvue de mention littérale est empruntée aux actes scabinaux privés.

M, accompagnant la date, indique des actes scabinaux déposés aux Archives de l'Etat à Mons.

B = comptes de la seigneurie du Biez, aux Archives du Royaume à Bruxelles.

E = Chassereau des biens de l'église de Wiers.

P = Chassereau des biens des communs pauvres id.

R = Chassereau des biens de la chapelle du Rosaire id.

CB = Chassereau des biens de la chapelle du Biez.

CC = Comptes communaux aux Archives de Mons.

Cart. = Cartulaire des fiefs de la baronnie de Leuze (comté de Hainaut).

1701 Ch. = Visite des chemins en 1701.

La date placée entre parenthèses qui suit un nom de personne, indique la date de naissance ; précédée d'une croix, elle marque l'époque du décès : deux dates unies par un trait sont celles de la naissance et du décès.

Wiers [Wiyér]

Wières, 1147 : Vos, Cart. de l'abbaye de St-Médard à Tournai ; 1152 : Baron de Reiffenberg, Monuments ; 1186 : Jacques de Guyse, Ms de Tournai et de Valenciennes ; et, en général, dans tous les actes antérieurs à 1509.

Wières ou *Wyères*, de 1509 à 1557.

Wyères, de 1557 à 1698.

Wyers ou *Wiers*, à partir de 1698 et pendant les premières années du XVIII^e siècle.

Wiers, depuis le début du siècle susdit.

On n'en trouve nulle part de traduction latine.

Le nom de Wiers désigne spécialement le centre du village. Les hameaux devaient former autrefois des agglomérations indépendantes ; ce qui le prouve, c'est que leurs habitants ne considèrent comme Wiers que les demeures proches de l'église.

Pour en déterminer l'étymologie, nous ne suivrons pas Chotin qui, à chaque édition de ses *Etudes étymologiques sur le Hainaut*, nous sert une définition différente du mot Wiers. Il convient plutôt d'envisager la topographie du centre de la commune qui, en partie, s'élève au sein de prairies marécageuses et de terrains conquis sur les eaux. Dès lors, il paraît probable que Wiers (ou mieux *Wiyères*) est altéré de *wayères*, nom de lieu qui, par exemple à Chimay (¹), s'applique à des prairies basses souvent inondées. Ce serait un dérivé du latin *vadare*, lequel a donné le wallon *wayi*, fr. « guéer ».

A rapprocher de notre nom :

(¹) Voyez DONY et BAYOT, *Toponymie de Chimay* (pp. 104-105 de ce *Bulletin*).

Wierre (*Wileria* en 867), nom porté par deux communes du Pas-de-Calais, lequel signifierait terre humide en celtique d'après Henry, *Essai sur l'arr. de Boulogne*, p. 113.

Wierre, dépendance de la commune de Bléquin (Pas-de-Calais) : prairies et terres humides, encaissées entre deux petits coteaux.

Wiéries, nom de prairies sises à Hergnies (France).

Wiries, hameau de Gaurain-Ramecroix : désignait des prairies d'une contenance de 20 à 25 hectares, qui restaient submergées la moitié de l'année, avant qu'elles fussent exhaussées en partie à l'aide de terres provenant des carrières voisines.

Enfin *Wihéries* et *Hantes-Wihéries*, nom de deux communes du Hainaut.

Abreuvoir [*abuvwa*]. 1621 : « Vivier de l'abreuvoir ». Alimenté par la Verne et formant un des étangs du moulin à eau.

l'Afrique. Enseigne d'un cabaret de la Garenne, qui date de 1835, époque de la conquête de l'Algérie par la France. Ce nom a supplanté celui de *croix François*.

* **Alloire (ruelle)** : 699 « ruelle Alloire » ; E 1742 « r. Halloire » ; P 1747 « r. Alloire ». Nom ancien du chemin Pavaux. Dérivé de *aller*.

Anglais (champ des) [*camp des-Anglés*]. M. 1670 « couture des Anglet » ; 1759-1762 « cout. du Mortier-au-quesne, à présent les champs des Englez ». (Superficie 15 hectares. Altitude de 20 à 25 mètres). Le champ des Anglais comprend l'ancienne couture de Thimansart et une partie du petit Mortier-au-Quesne. La tradition rapporte que des troupes anglaises campèrent jadis à cet endroit. Cet épisode pourrait être attribué aux troupes du roi d'Angleterre Henri VIII, qui, en 1513, s'empara de Tournai qu'il occupa cinq ans, ou encore à ces mercenaires anglais que le prince d'Epinoy, Pierre de Melun, fils de la dame du Biez et de Wiers, avait à sa solde en 1580 et 1581 (¹).

(¹) Voir DIEGERICK, Lettres inédites de Pierre de Melun, t. I des Mémoires de la *Société historique de Tournai*.

Antoing (champ d') [*camp d'*]. 1512 « camp d'Anthoing ». (Sup. 15 hectares ; alt. 23 m.). Le champ d'Antoing confine aux prés de ce nom. | Les Prés d'Antoing. M 1496 « as pretz d'Anthoing ». (Sup. 15 hect. ; alt. 22 m.). Les champs et les prés d'Antoing tirent leur nom des anciens seigneurs de ce lieu qui paraissent en avoir eu primitivement la propriété. En effet, en octobre 1239, Hugues d'Antoing fit donation à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés, à Tournai, de neuf quartiers de prés, gisant à Wiers, sous le moulin du Colombier (1). Cette situation indique les prés d'Antoing. A noter aussi qu'en 1313 une branche de la maison d'Antoing était investie de la seigneurie du Biez à Wiers, en la personne de Henri Ier.

l'Arbalète [*l'abalète*]. 1517 « Terre qu'on dict abalestrye en la couture des Buignies » ; 1559 « Terre de l'abalestre » ; 1592 « trieu de l'abalestre ». Le trieu de l'arbalète, contenant trois quartiers, se trouvait à l'extrême limite de la juridiction de Wiers et de Mortagne ; mais actuellement le nom d'arbalète s'applique exclusivement à une terre française, joignant la frontière.

* **Arbalétriers (Jardin des)**. Cart. 1569 « Jardin des Arbalétriers » ; 1603 « J. des arcq abaletriers sis au champ des Fontaines ». C'est un souvenir des anciens serments du seigneur. Au commencement du XVII^e siècle, une partie de ce jardin (34 verges) fut donnée en arrentement par le prince de Ligne à la veuve Michel Boitte pour y bâtir une maison. Le reste du jardin était en herbe (2).

Arbre (chemin de l') [*kémin d' l'âbre*]. M 1572 « ch. de l'arbre » ; 1584-1588 « ch. de l'âbre ». Continuation de la rue de Sondeville vers Condé par Folquin.

* **Archers (jardin des)**. Cartul. 1569 « Jardin des archiers tenant au grand Gard ». Ce nom rappelle le serment de St-Sébas-

(1) VOS, Cartulaire de l'abbaye de St-Médard, I, p. 218.

(2) Voir Comptes du Biez, 1633-1634. Arch. du Royaume à Bruxelles.

tien. C'était le lieu où les confrères se réunissaient chaque dimanche du 1^{er} mars au 30 septembre.

Audregnies (chemin d') [*kémin d'Audérnie*]. 1523 « ch. de Waudergnye » ; M 1539, M 1546 « ch. d'Audergnies » ; M 1553, M 1572 « ch. de Waudregnies » ; 1594-1620 « ch. de Wadregnies ». C'est une route spacieuse qui reliait l'avouerie de Vergne à la chaussée de Tournai à Condé. — Audregnies ou Waudregnies évoque un nom de lieu, aujourd'hui inconnu, auquel ce chemin aboutissait. Cf. Kurth, *Frontière linguistique*, p. 326.

aulnois. Le sol humide étant favorable au développement de l'aune, nul ne s'étonnera de rencontrer une notable quantité d'aunaies parmi les lieux-dits de la commune. | Les Aulnois [*lés-ōnwa*] au champ Delmotte, près du chemin de fer, devaient s'appeler autrefois « aulnois Willaume » (v. ces mots). | Au champ Delmée, un lieu s'appelle aussi *les Aulnois*. | L'aulnoit brûlé. B 1633, P 1747 « aulnois brûlé ». Il comprenait 3 quartiers 40 verges et tenait à la Verne, dans les prairies appelées jadis du Colombier. En 1633, cette parcelle n'était déjà plus boisée. A cette appellation originale se substitue celle de *Postel* (v. ce mot), qui est appelée à détrôner l'autre. | * « L'aulnoit Delebuze » M 1602 ; « a. de le buze » 1627, qui comprenait $\frac{1}{2}$ bonnier et gisait au champ du Bois. *bûze* = aqueduc. | * « L'aulnoit de la chapelle d'Antoing » 1527, au champ du Bois (voy. *Madeleine*). | * « L'aulnoit du clercq » 1544 ; B 1633-1634. D'une superficie d'un quartier et situé au champ du Bois, il portait ce nom parce qu'il avait été retrait par le seigneur sur le clerc de Wiers. | * « L'aulnoit du Colombier » B 1633-34, contenait deux bonniers et un journal et se trouvait près du tordoir de ce nom ; défriché en 1618 (voy. *Colombier*). | * « Les aulnois Delwarde » P 1747, situés sous le mont de la Garenne, appartenaient à la famille Delwarde, qui apparaît à Wiers en 1579 et tint, de 1660 à 1785, le premier rang parmi les familles bourgeoises de la commune. | * « L'aulnoit Flamend » 1727, sis à Folquin (actuellement pâture Romaine) était jadis la propriété d'une famille aristocratique de Péruwelz dont une rue de cette ville porte le

nom. | * « Les aulnois Fourniet » M 1546, paraissent avoir été situés au Mortier-au-Quesne. | * « L'aulnoit Fromont » au lieu dit *Hautes Pâtures* est signalé dans des actes privés de 1844 et 1851. Fromont est le nom d'une ancienne famille de Wiers connue déjà en 1557 et qui s'éteignit en 1784. | * « L'aulnoit Gosselin » M 1602 ; 1775 (assiette de taille) ; comprenait trois quartiers et se trouvait au champ du Bois. Le nom de Gosselin n'est pas inconnu dans la région, il existe encore à Brasménil. Nous l'y rencontrons dans un acte de la seigneurie du Troncquoy (Brasménil) en 1673 et, déjà en 1668, un Pierre Gosselin habitait Wiers, dont il fut échevin l'année suivante. Cette famille s'éteignit à Wiers en 1766. | * « L'aulnoit Jenne Tonnelle », au champ de Rengies, défriché en 1774. | * « Les aulnois de Monseigneur » 1561, étaient situés sur les champs de Vergne, tenant à l'aulnoit de Mahieu Lecocq. | * « L'aulnoit à part » 1546, 1614, paraît avoir été situé au lieu dit *Burguets*. | * « L'aulnoit Piernain » 1582, sur la couture de Beugnies. | * « Les aulnois Sandras » 1627 ; « a. Sandroy » M 1548, « a. Sandrot » 1593 ; « a. Sandroz » 1617. Se trouvaient sur les champs du Bois Catherine Sandrart est citée en 1666. | * « L'aulnoit Taverne » 1624, P 1747, était à Piéronsart, c'est-à-dire à l'extrémité des Burguets, non loin du chemin actuel de Grosmont à Brasménil. La famille Taverne était représentée à Wiers dès la fin du XV^e s. par Philippart Taverne, échevin en 1486 et mayeur en 1514. | * « Les aulnois Willaume » 1612, comprenaient un bonnier, au champ Delmotte, et tenaient au chemin de Rengies à Péruwelz (voir *les Aulnois*). | Nous pouvons ajouter à cette nomenclature : * « l'aulnoit Amand Bourdon » M 1660, au champ Delmotte ; * « l'a. Jacquemart Hennekine » 1577, au Rieu du fresne ; * « l'a. Jacques Lestrelin » 1593, au champ du Bois ; * « l'a. Jaspart Despretz » 1588, au Rieu du fresne ; * « l'a. Jehan Delasnoit » M 1527, au Rieu du fresne ; * « l'a. Jehan Lebailly » M 1544, dans les prés Lambiez ; * « l'a. Jehan Mollet, tellier », 1544, au Rieu du fresne ; * « l'a. Mahieu Lecocq » 1561, 1576, au champ des Sarts et aboutissant au champ de Vergne.

*** Aventure (Maison de l').** B 1633-1634 « Maison de l'Adventure » ; P 1747 « m. que l'on dit l'Aventure ». Cette ancienne habitation, d'un aspect lourd, placée comme une sentinelle près des vieilles murailles d'enceinte du château, est connue actuellement sous la dénomination ironique de « château de la poussière » (v. ce mot). En 1633, cette maison faisait partie de la blanchisserie du château et, au XVIII^e siècle, elle servait de demeure à un garde-chasse. Elle a été démolie en 1920.

le Baillage [*l' bayâje*]. 1677, 1766 « La maison du Baillage ». Le baillage, édifié sur la Place, fut reconstruit après un incendie qui l'avait anéanti vers 1717. Il est habité actuellement par la famille Fiévez.

les Bailles [*lés bâles dé Carnièle*]. 1785 (Information judiciaire) « Le bail de Callenelle ». A la limite de Callenelle et de Wiers, cet endroit tire son nom d'une prairie, la première à gauche en pénétrant sur le territoire de Callenelle, qui portait le nom de « pâture à bailles », c.-à-d. clôturée à l'aide de pieux et de traverses en bois, qu'on appelait bailles. Dans les comptes de l'église de Callenelle de 1667 on lit : « 60 verges de pret... tenant à la pasture à bail, à la chevauchoiré de Tournay à Condet, etc. ». Ce lieu, selon nous, portait précédemment le nom de *Plat-en-le-haye* (voy. *plat*). | Le chemin des Bailles autrefois la chevauchoiré du Biez à Tournai (voir *chevauchoiré*). | Le pont des Bailles, sur la Calonne, est mitoyen entre Wiers et Callenelle.

les Bas [*lés bâs*]. Deux endroits sont ainsi désignés : 1^o les prairies dénommées *Postel* (alt. 23 m.) ; v. ce mot ; 2^o la partie du champ du Rieu du fresne vers le chemin de l'arbre (alt. 27 m.), en opposition à celle qui est dénommée *les Hauts* (alt. 31 m.); v. ce mot.

le Bas-du-pont [*l' bâs du pont*] : 1764 « la rue du pont » ; 1770 « par de là le pont ». Nom donné à la partie de la Grand'rue, sise en contrebas du pont du moulin.

les Bas-Prés [*lés bâs prés*]. Cette désignation affecte deux

prairies : 1^o *les Bas-prés de Rengies*, appelés autrefois *prés du moulin* (v. ce mot), à cause du voisinage d'un moulin à eau, démolî depuis plusieurs siècles. (Alt. de 22 à 24 m.) : 1570 « la prairie des pretz du moulin » ; M 1651 « Bas-prés as pretz du moulin » ; 2^o *les Bas-prés de Vergne*, situés entre les Biez et le hameau de Vergne (alt. 18 m.) : « Bas-prés » M 1617, E 1742.

le Bas-des-Sarts [*l' bås dés sårts*] 1487 « Es-bassars » ; M 1516 « Es-Bas-Sars ». Partie basse des Sarts (v. ce mot) qui s'étend vers la frontière (alt. 20 et 21 m.).

rue Basse [*Basse-rue*]. 1722, E 1742 « Basse-rue ». Près du château du Biez (alt. 19 m.).

* **Bauduinsart**. M 1534, M 1542 « Bauduinsart ». 1603 « ch. de Bauduynsart, dict du Bouchier ». — Bauduinsart = essart, défrichement de Bauduin. Ce champ est devenu de nos jours celui des Bouchers (v. ce mot).

les Berceaux [*lés Biérsaus*]. 1670 « Les Bersaulx ». Lieu où, d'après la tradition, se trouvaient les berceaux servant aux exercices de tir de la garnison du château-fort du Biez et peut-être aussi de nos anciens serments. L'anc. fr. *bersault* = but, cible. Devenus en dernier lieu propriété communale, les Berceaux, qui comprenaient 1 bonnier 33 perches, furent vendus en 1828 pour le prix de 500 florins.

* **Berghenne (le lieu)** 1593, au champ des Fontaines.

Beugnies (champ de) [*camp d' Beugnies*]. 1487-1517, M 1553 « c. des Buignies » ; 1545-1602 « c. des Bugnies ». Les champs de Beugnies, qui forment le prolongement des Sarts, étaient séparés de ceux-ci par une haie, la *haie Longlesse*. Ils comprenaient environ 18 hectares, mais leur superficie était de moitié moindre avant l'annexion, il y a un siècle, de l'ancienne couture du Hersiau (v. ce mot). [Beugnies est un dérivé du nom d'homme *Bavo*, d'après Kurth, *Frontière linguistique*, I, p. 326].

Biez (chateau du) [*catiau du Bié*]. 1368 (De Smet) « castiel dou Biés » ; 1381 (Froissart), 1480 « Le Biés » ; Cart. de 1473

« Biez » ; Cart. de 1569 « chasteau du Bielz ». — Le château du Biez est une ancienne forteresse qui fut habitée durant plusieurs siècles par les sénéchaux de Hainaut et qui, de ce chef, joua un rôle assez marquant dans l'histoire de ce comté. C'était le siège d'une seigneurie importante qui relevait de la baronnie de Leuze. — Prise en 1478 par les troupes de Louis XI, cette forteresse servit souvent de point de mire aux armées françaises et espagnoles qui se disputaient nos frontières sous Louis XIV et qui provoquèrent sa décadence par leurs déprédations.

Le château-fort proprement dit a disparu entièrement et, de nos jours, il n'en reste plus que l'avant-corps, lequel, bâti en 1630 par Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, offre une architecture de style de transition très remarquable et très appréciée (1). Le château du Biez appartint aux maisons d'Antoing, de Werchin, de Werchin-Barbençon, de Melun-Epinoy, de Rohan-Soubise, par succession ininterrompue, puis, à la suite d'acquisition, aux ducs de Croy, quelques années avant la Révolution. Aujourd'hui, il est habité par son propriétaire M. Jules Saligot-Delangre. *Biez* = marécage. C'est, d'après Ducange (I, p. 678), un endroit marécageux où croissent ordinairement des roseaux et d'autres plantes de marais. Cette définition répond exactement à la situation et à l'état général des lieux environnant l'ancien château. Le diminutif *Biézet* se rencontre à Brasménil (Grosmont) et à Péruwelz, où il désigne des terrains bourbeux. | * La Chapelle du Biez : 1536 « Cappelle du Bielz ». Fondée en 1369 par Jean de Werchin et reconstruite en 1630 par Guillaume de Melun. Elle existe encore au-dessus de la porte d'entrée du château. | Les Biez [*lès Biés*]. Vastes prairies (40 hectares), qui s'étendent depuis le château du Biez jusqu'à Vergne. Un cartulaire de 1569 nous apprend que « les Bielz » comprenaient 30 bonniers et « qu'on n'en tire aucun proffit à cause des grandes eaux qui y abondent à tous costés ». Les comptes de la seigneurie de 1633-1634

(1) La rue qui donne accès à l'entrée principale du château porte officiellement le nom de « rue du Prince d'Epinoy ».

énumèrent les divisions adoptées alors : 1^o * Le grand Biez, contenant 9½ bonniers ; 2^o * Le Biez Beauplat, 4½ bonniers ; 3^o * Le Biez Wafla, 5½ bonniers ; 4^o * Le Biez Bouzet, 3½ bonniers, tenant au Biez de le Montée et appelé de nos jours *as-ozières* ; 5^o * Le Biez a le bail, comprenant 3½ bonniers et contigu au grand Biez ; 6^o Le Biez de le Montée, contenant 6 journels 40 verges, appelé de ce nom parce qu'à cet endroit le niveau du sol remonte un peu (alt. 19 m. et le reste des Biez, 18 m.). Sauf le dernier, tous ces noms sont oubliés. | * Les prés dessous le Biez : P 1747, tenant au rieu de l'Ecluselle (l'Ourseau). | Les longs Biez, nom moderne qui semble avoir remplacé celui de grand Biez. | *l' camp dés Biez*, nom donné vulgairement à la partie des champs des Fontaines avoisinant les prairies des Biez. | * Le Biez outre le grand aulnoit : B 1633-1634. Prairie de ½ bonnier 20 verges, sise près du tordoir du Colombier. | * Le Biez de la Ville, 1605, était proche du dit tordoir. (Cf. *Deleville*).

l' blanc-bos. Lieu-dit situé le long du chemin des Burguets, à proximité du pont du chemin de fer sur le canal.

rue Blanche [*ru blanche*]. 1581-1609, 1756 « rue blanche » ; E 1742 « ruelle blanche ». Rue se dirigeant vers Péruwelz, faisant actuellement partie de la route de l'Etat de Grandglise à Antoing.

le Bocquet. Lieu-dit du champ Delmotte. Alt. 34 m.— *Boquet*, *boquetiau* = bosquet. — Ce lieu nous paraît être le bosquet d'Orimont, cité comme étant en culture en 1544 (v. *Orimont*). La légende a légué le souvenir des fées et des lutins qui s'y réunissaient et en faisaient un bois mystérieux. Les fées du Bocquet (en patois *lés-éfés du boquet*) étaient des génies bienfaisants qui, la nuit,aidaient les paysans dans leur besogne, surtout dans les travaux difficiles.

Bohême (chapelle de) [*ch. dë Bohèm'*]. Erigée depuis un temps immémorial à l'orée du bois de la Garenne, cette humble chapelle était une des stations des pèlerins lillois et tournaisiens, qui, avant l'érection des voies ferrées, se rendaient pédestrement au sanctuaire de N.-D. de Bonsecours.

Bois (champ du) [*camp du bos*]. 1515 « ès-camps du Bois »; 1545 « coulture des camps du Bos ». Jadis ce champ prenait naissance au Bois-à-planques (d'où il tire peut-être son nom) et s'étendait jusqu'au territoire de Brasménil. Depuis sa scission par le canal, il n'a plus gardé son nom que dans la partie sise au delà (alt. 37 m.). Les prés du Bois : 1583 « ès-pretz du Bois »; 1774 « Prés du Bois », tenant aux champs de Gourgues. Situés le long de la Calonne, entre le canal et les Bailles, ils comprenaient six quartiers en 1767.

Bois-à-Planques [*Bonzaplanques*]. — M 1441 « Bos-as-Planques »; 1562 « Bons-à-Plancq »; E 1742, P 1834 « Bois-à-Planques ». — *Planque* = planche. Le Bois-à-Planques formait jadis une section de la commune avec le hameau de Gourgues. Les assiettes de tailles mentionnent invariablement : « Gourcq et Bos-à-planques ». La sucrerie de Bonzaplanques construite en 1871 fut démolie en 1887. Cet endroit s'appelle aussi *Pont de Wiers* (v. ces mots). | * « La Cense du Bois-à-Plancq » 1593. Cette ferme, aujourd'hui disparue, appartenait en dernier lieu, c'est-à-dire au commencement du XIX^e siècle, à la famille Legrand.

* **Bois au viés pont (Coulture du)**, 1527. Rien dans les anciens textes ne peut nous éclairer exactement sur l'emplacement de cette couture. Nous la supposons au Champ du Bois non loin du cours d'eau la Calonne. Dans un acte de 1749 M, on parle d'une propriété sise au Bois-à-Planques, tenant aux prés du Bois et au vieux chemin de Condé à Tournai. Est-ce sur cet ancien chemin, détourné actuellement, que se trouvait le « viés pont » cité en 1527 ?

le Bois mêlé [*l' bos mêlé*]. Le bois mêlé proprement dit est situé en territoire français, mais les parties boisées, sises sur la Belgique, en prennent insensiblement le nom. Dans un relief de la terre de Mortagne de 1778, est cité « le fief, appelé les Marlères, qui est planté de bois mêlé ». Cette mention nous enseigne que ce devait être un bois de haute futaie mêlé de taillis.

Bone du frizé (litt^t « borne du bouclé »). Il s'agit d'un chasse-roue, placé à la bifurcation du chemin d'Audregnies et de celui de la fosse de Bruxelles, par Etienne-Joseph Caudron, dit le Frizé (1787-1865).

bonniers : * Le bonnier Aisible (1609) situé aux Bassars (cf. *Bas-des-Sarts*) comprenait 3 quartiers 80 verges et tenait à la haie de Sous-le-Pire. *Aisible* = facile, commode. | | * Le bonnier des Cornets (1594), au Mortier-au-Quesne, dépendait de l'ancienne cense des Cornets (v. ce mot). | Le cromb bonnier, au champ du Bois ; *cromb* = courbé, difforme. | * Le bonnier des Diables, au champ de Gourgues : P 1747, R 1779-1784 « b. des diables » ; CB 1782 « $\frac{1}{2}$ b. nommé le diable ». Cette épithète donne à entendre que c'était une terre forte et partant difficile à travailler. Le mez des diables, à Crespin près de Quiévrain, est aussi un nom donné à des terres raides. | Le bonnier Fuchéau : B 1633 « B. Fusseau », au champ Delmée, tire son nom d'une ancienne famille de Wiers, disparue au début du XVII^e siècle. En 1546, Antoine Fuchéau était laboureur à Gourgues et échevin en 1554. Les frères Jehan et Amand étaient aussi laboureurs en 1572. En 1698, le b. Fuchéau entra par acquisition dans la famille Delwarde, d'où il passa aux ancêtres des propriétaires actuels, les enfants Durieux-Dugautier. | * Le b. Hanse (1725), près du mont de la Garenne. Hans Vandermalen, bourgeois de Mons, son ancien propriétaire, mourut à Wiers en 1679. | * Le b. Jacques De Verne, 1519 M, au champ Delmée. Ne serait-ce pas le bonnier Fuchéau ? | Le bonnier Lafoi, au Rieu du fresne, tenant à la route de Peruwelz et au chemin du pont du Tordoir, appartenait jadis à Jean-François Liénard, dit Lafoi, † 1784. | Le bonnier de le Loge, 1585, 1593, 1631, etc., est situé au champ de Gourgues, non loin des prés Mariette (cf. *rieu des Loges*). Il y avait le fief de la Loge, à Callenelle. | * Le bonnier des Moisnes, cité en 1593 et en 1596 comme situé au Mortier-au-Quesne, et en 1594 à Thimansart (champ des Anglais), où il est compté pour un demi-bonnier. Au reste ces deux lieux sont voisins. | * Le b. Pérudent (1711), au Mortier-au-Quesne. | Le demi-bonnier à fourque (*jourque* = fourche), au champ du Bois.

Bouchers (champ des) [*camp dés Bouchés*] : 1603 « ch. de Bau duynsart dict du Bouchier » ; 1634 « ch. des Boucers ». — A partir de 1651, « ch. des Bouchers ». Sup. 12 hect. ; alt. 24 m. Ce champ, limité par les chemins d'Audregnies et de la fosse de Bruxelles, confinait anciennement au champ des Fontaines, dont il était séparé par une haie. Antérieurement, il s'appelait *Bauduinsart* (v. ce mot). [*bouchet* = buis. La graphie moderne *boucher* est due à une confusion].

* **le Boucqueau** : E 1742 « Boucqueau, Bocqueau, Bucqueau ». Se trouvait au champ Delcroix, aboutissait au Mortier-au-Quesne, tenait au chemin de la Croix et était traversé par la piedsente allant aux Quatre-Chemins. Il nous est impossible de déterminer exactement l'emplacement de ce lieu-dit.

le Bourbier, voir *Pâture Samuel*.

le Bourdeaubure [*l'Buriaubûre*]. Sup. 18 hect., alt. de 20 à 28 m. On trouve de nombreuses variantes du nom de ce champ dont la signification reste énigmatique : 1483 « *cre de Bourdiaibus* » ; 1523-1650 « *c. de Bourdeaubucq* » ; 1523 « *Bourdeau au bus* » ; M 1539 « *c. de Bourdeaubuc* » ; 1544 « *Bourdiaubu* » ; 1545 « *Bourdeaubus* » ; 1568 « *Bourdeau au Bulz* » ; Cart. 1569-1617 « *Bourdeaubut* » ; M 1572 « *Bourdiaubut* » ; M 1698 « *Bourdeaubure* ». La forme rencontrée le plus souvent est Bourdeaubucq. La forme actuelle Bourdeaubure, n'apparaît qu'au XVIII^e siècle. | Fosse du Bourdeaubure [*F. du Buriaubûre*]. Assez grande excavation d'où auraient été extraites, d'après la tradition, des terres destinées à surélever l'ancien cimetière entourant l'église. Les études spéciales que nous avons faites des couches de terrain de l'ancien champ de repos nous permettent de fixer l'époque de ces travaux au début du XVI^e siècle (cf. *Wiers et son église*, p. 89). | *Ruelle du Bourdeaubure, 1701 Ch. Il s'agit de la ruelle St-Hubert (v. ce mot).

* **le Bourg**. Nous trouvons le nom cité en 1572, comme suit : « maison gisant sur (= dans) le bourcq d'icelle ville ». Il s'agit

d'une maison sise en face de l'église, dont le jardin aboutissait à la Verne.

les Boutiques. Nom moderne désignant un groupe de maisons de commerce du hameau de Vergne, établies à l'extrême frontière, pour écouler plus facilement leurs marchandises vers la France. C'est là que se trouve la rue du Général Dumouriez, ainsi appelée en souvenir de l'accueil bienveillant qu'y reçut, le 4 avril 1793, ce général fugitif, ainsi que son état-major dont faisait partie le duc de Chartres (plus tard le roi Louis-Philippe).

le Bouvaque. Cette appellation désignait un terrain vague du Bourdeaubure où naguère on brûlait, comme c'était alors la coutume, les literies des défunts. Cet endroit servit peut-être de bivouac lors du passage des troupes de guerre.

Bras (prés de) [*prés d' Brâ*]. Situés à l'extrême nord de la commune et embrassant les territoires de Wiers, de Callenelle et de Brasménil, ces prés empruntent leur nom à Bras, ancien hameau de Roucourt, lequel, uni à un autre appelé Maisnil, a constitué la commune de Bras-et-Maisnil, devenue aujourd'hui Brasménil.

la Briqueterie [*l' briktrie*]. Lieu-dit des champs Delmée. B 1633-1634 « une terre appelée la Briqueterie, ès-camps de le mée contenant demy-bonnier 39 verges ». | * La Briqueterie (1593), au champ d'Antoing. B 1633-1634 « une pièce de terre à pasture appelée la Bricqueterie ». | Chemin de la Briqueterie [*kémin dé l' b.*] au champ Delmée, cité en 1832.

* **Bruffayt** [*Bruféyi*] : 1441 « Brufayt » ; 1514 « Bruffay » ; 1546 « Bruffayt » (orthographe généralement adoptée) ; R 1779-1784 « hameau de Bruffaïe ». Nom ancien du hameau de la Garenne (v. ce mot). Ce fut vers 1785 que le terme de Garenne, désignant le mont voisin, supplanta celui de Bruffayt, lequel ne se conserva que pour désigner un petit marais communal de 10 perches, que la municipalité aliéna en 1828. Dans le mot Bruffayt domine l'idée de hêtre. Ce hameau était habité au XV^e siècle, et sans doute antérieurement, par une famille roturière portant son nom.

Jacques dou Brufayt était échevin en 1405. Cette famille s'éteignit vers 1620 en la personne d'Antoine, qui habitait La Croix.

Bruxelles (fosse de) [*f. de Brussèle*] : M 1534 « la f. Bruselle » ; Cart. 1569 « f. Bruxelles » ; 1662 « la f. de Bruxelles », tenant à la couture du petit Mortier-au-Quesne ». Située au champ des Anglais et actuellement comblée. Son nom vient d'une famille de Bruxelles ou mieux De Brustel, qui disparut au XVI^e siècle. En 1514, Jacques De Brustel était greffier de Wiers et Charles le fut aussi en 1521. | Chemin de la fosse Bruselle (1534), appelé en 1570 « chemin d'Audregnies menant as prets ». | Courant de Bruxelles (1701 Ch.), désigne le fossé longeant le chemin désigné plus haut.

Bucant Delmotte. Source ferrugineuse et jaillissante d'un débit d'eau considérable, qui se trouve dans le bois Delmotte et qui possède certaines propriétés curatives. Elle sort au pied d'un tertre qu'elle entoure de ses eaux et cette disposition naturelle, jointe à des inductions historiques, nous désigne ce monticule comme devant être la motte qui a donné son nom à la ferme et aux terres voisines. *Bucant* semble dériver du mot wallon *débuquer* = sortir vivement et, en parlant de l'eau, jaillir.

* **le Buisson Pouilleu** (1539), en la couture du Colombier.

les Burguets. (Alt. 30 m.). M 1441 « Burghés » ; M 1515 « ès-Burgais » ; 1583 « cout. des Burguets » ; 1772 « enclos des Burgais ». Le champ des Burguets est coupé par le canal et par le chemin de fer. Sa partie extrême vers le pont de Grosmont actuel, s'appelait autrefois *Piéronsart* (v. ce mot). Ce champ faisait partie primitive-ment de celui du Bois, ainsi qu'en témoigne un chirographe de 1554 : « coulture des camps du Bois, condist as Burghuet ». *Burguet* signifie « barrière, barre de clôture » ; il équivaut donc à l'ancien mot *baille*. Ducange définit *burgum* par *repagulum* (barrière de clôture). | Chemin des Burgnets [*k'min dès B.*] : M 1441 « quemin des Burghés » ; 1546 « q. du Burghet ». Chemin de campagne qui, de la Garenne, conduit à Grosmont en longeant le champ du même nom.

les caches. On a vu, dans l'introduction, que certaines de nos anciennes fermes possédaient des *caches*. Outre celles de la ferme de la Lothière et de la cense de Cocqueriaumont (ferme Lacquemane), nous trouvons : en 1606, la caiche des champs Delmée ; en 1614, la chasse du tordoir, en la prairie d'Antoing ; en 1633, la caiche Durot (aujourd'hui cache Dupas ou du Bourgmestre), qui aboutit à la ferme de l'auteur de cette notice. | La cache ou drève du château, B 1633-1634, qu'on dit le chemin du Gard, laquelle figure aussi B 1640-41-42, sous le nom de *cache du Gard* (v. *Gard*).

la Cachette Lacquemane. Avenue secondaire, en opposition à l'avenue principale appelée *cache*, qui donne accès à la ferme Lacquemane.

la Calonne : M 1514, 1564, 1583 « Callonne » ; 1551 « Calonne ». Ruisseau qui a sa source dans les prés de Bras, traverse le canal de Pommerœul à Antoing, et, après avoir fait la séparation de Wiers d'avec Callenelle (Belgique) et Flines-lez-Mortagne (France), se jette dans l'Ourseau, affluent de l'Escaut, à Rodignies-sous-Flines. Son parcours mitoyen avec la France est de 3163 m. Le vocable *Calonne* paraît être d'origine celtique ; son ancienneté est d'autant moins discutable que le nom de la commune de Callenelle en est un dérivé. D'après Roland, *Toponymie namuroise*, pp. 475-6, la racine *Cal* est connue dans la toponymie celtique. *Cal-onna* désigne en 908 le Châlon, affluent de l'Isère, et *Cal-onna*, *Cal-onia* est le nom de plusieurs cours d'eau. « L'existence du suffixe *ona*, dit-il p. 90, dans les appellations hydrographiques à l'époque gauloise, est un fait qu'on ne peut révoquer en doute ». Quant à sa valeur les avis sont partagés, mais quelques auteurs attribuent à *ona* le sens de source ou de cours d'eau. Il est difficile de préciser la valeur du terme celtique *Cal*, à cause de la pauvreté des renseignements que l'on possède sur cet idiome ancien. Bornons-nous à constater que le radical *Cal* se retrouve dans *Caladunum*, nom celtique de Cala en Portugal et de Châlons en France, ainsi que dans *Calarona*, la Chalaronne, rivière de France.

le **Canal**. Canal de Pommerœul à Antoing, inauguré le 13 juin 1829.

* *la Canardrie* : Cart. 1473. Ce lieu touchait à la fontaine (du curé) et au fief d'Escornaix (voir *Cornet*) ; il paraît avoir désigné le terrain marécageux où se trouve érigé actuellement le presbytère.

* *la Carocherie* : 1721, P 1747. C'était probablement une remise pour les carrosses du château. En 1721, on cite « la muraille de la carocherie du jardin du château du Biez » se trouvant vers les prés des Quartiers et la rue basse. P 1747 « Une maison à la Grivardrie, tenant au chemin de la basse rue et à la Carocherie ».

Caucheterie (chemin de la) : 1586 « ch. de la Cachaudrie » ; 1594 « ch. de la Cauchetrie menant de Rengies à le motte » ; M 1610 « ch. de la Cachetrie » ; 1828 « ch. de la Caucheterie ». Chemin prenant naissance au grand Pire, en face de la ferme Delmotte et se dirigeant vers le Bucant. *Cachaudrie*, *Cachetrie* ont pour radical le mot *cache* ; ce chemin est en effet une cache qui a dû accéder primitivement à l'ancienne cense Delmotte (v. ce mot). La Chassaudrie [*Cachaïdrie*]-sous-Péruwelz est aussi une cache.

* **Cauchie** : 1405, 1541 « Cauchie » ; 1712 « la chaussée ». C'est l'ancienne chaussée de Tournai à Condé, qui traversait le village. En 1734, la chaussée, étant pavée dans la grand'rue, s'appelait « le pavet ».

la Cave à douai [l' Câfadwée] : M 1512 « la fosse Caffadoye » ; 1584-1670 « la Cafadoye ». Fosse, aujourd'hui comblée, sise entre les champs et les prés de Gourgues.

* **Cense (la petite)**, E 1742, appartenait à Jaspard Gahide et paraît avoir été située à Vergne.

le Champ d'asile. Cabaret qui a donné son nom au carrefour, appelé jadis « Maladrerie du Colombier », vocable que tend à supplanter aujourd'hui celui d'une vulgaire enseigne, importée de Paris vers 1860.

* **Chapelle (chemin de la)** 1703; Atlas des chemins vicinaux 1846. Chemin, en partie supprimé à cause de l'envahissement des eaux, qui, de l'entrée de Vergne vers Wiers, aboutissait au marais dudit Vergne, où se trouvait l'ancienne chapelle, érigée en 1630 grâce aux libéralités d'un Maître d'hôtel du prince d'Epinoy, Josse Van Steenwegen, seigneur de Hovoerst, haut écoute de la ville de Maestricht. Cette chapelle fut démolie en 1828. | *l' Chapelle*, désigne une partie des champs des Préaux, près de chez Ild. Delvaux, où existait une chapelle qui disparut au commencement du XIX^e siècle.

* **Chartreux (Cense des)**: B 1633, P 1747. Cette ferme, venant d'Antoine Desplu, avait été donnée avec 22 bonniers de terres, prés et pâtures, le 11 janvier 1525 au couvent des Chartreux de Chercq-lez-Tournai, par Maître Thierry de la Hamaide, bailli de Wiers. Elle était située à la Grivardrie et tenait au chemin de deux côtés. Elle fut démolie au XVII^e siècle et les 22 bonniers en dépendant furent exploités par le fermier de Cocqueriaumont. | * La pâture des Chartreux, sise à La Croix (1701 ch.).

* **Chaussée, voyez Cauchie.**

chemins. A titre de renseignements historiques, nous publions ici, suivant l'ordre chronologique de leur apparition dans les actes anciens, les noms de quelques chemins qui ne figurent pas sous une rubrique particulière : 1509 ch. de la maladrye (de la Garenne) à Wyères. | 1517 ch. de la Hottière à la Motte. | 1536 ch. du Bruffay au Maisnil. | 1545 ch. de la Croix-Mehault. | 1546 M. ch. du Bielz au Plantis. | 1553 M. ch. du Brufay à Wyères. | 1554 ch. de Wyères à Follequin. | 1554 Voye allant ès-prêts Maryetz. | 1557 ch. du Bruffay au Tordoir. | 1561 ch. de Mortaigne à Vernes. | 1561 ch. de Mortaigne à Wyères. | 1561 M. ch. du Tordoir à Wyères. | 1561 ch. de la Croix-Mehault au Bruffay. | 1564 ch. de Rengies à Folquin. | 1568 ch. de Wyères à Tournay. | 1576 ch. de Vernes à Hergnies. | 1576 ch. de Wyères à Condé. | 1583 ch. qui maine des Rivages à Cullée. | 1583 ch. de Wyères à Bras. | 1586 ch. de Wières

à Calnelle. | 1586 M. ch. de Folquin à Rivage. | 1588 ch. de Folquin à Cullée. | 1588 Voye de Wières à la Hottière. | 1593 ch. de Rengies à Cullée. | 1596 ch. de Tournay à Condet. | 1597 ch. allant à Bras-et-Maisnil. | 1598 M. Caryère de Bois-à-Plancques à Bras. | 1611 ch. de Gromont à Bras. | 1612 ch. de Rengies à Péruwelz. | 1620 Voye de Rengies au Tordoir. | 1638 grande voye de Folquin à Péruwelz ; etc.

le Cheminet [*l' kéminét*], 1616, petit chemin qui, de l'ancien wareschaix du Bruffayt, en face de la ferme Monteignies, se dirige vers le mont de la Garenne. | Cheminet du Tordoir à Folquin M 1593 ; chemin Mortier Lambiez 1638 ; unissant la route de Péruwelz à celle de Condé au lieu-dit : chemin de l'arbre. | * Le chemin des Drauliers, M 1640, partait des Drôliers et aboutissait aux prés d'Antoing.

* **la Chevauchoire du Biez à Tournai** : 1551 « Voye de Tournay » ; M 1592 « carrière menant du Bielz à Tournay » ; 1614 « chev. de Mgr le Prince ». C'est un chemin de campagne qui traverse les champs de Gourgues et se dirige vers Tournai. A Wiers, il s'appelle maintenant Chemin des bailles, mais à Callenelle et à Maubray, il a conservé le nom de Chevauchoire du Biez. | * Chevauchoire des prés des Rivages M 1641. Servitude de sortie des dites prairies, qu'on appelle communément *widingue*.

les Cingles [*les Chindes*] : Cart. 1569 « les cingles du moulin de Wyères » ; 1572 « les Chingles ». Comprennent environ deux hectares de prairies, environnées de tous côtés par les étangs ou réservoirs du moulin à eau, d'où leur nom qui signifie enceinte. En 1633, les Cingles étaient boisées. | * « Les cingles du moulin et tordoir du Colombier ». Cart. 1569. | * « Les chingles du château du Biez » (1701 ch.), portent actuellement, croyons-nous, le nom de *queue des Biez* (v. ce mot). | * « Les Chinglettes » (1701 ch.) aboutissaient à la porte de derrière du jardin du château et tenaient aux prés des Quartiers. Elles s'appellent aujourd'hui *queuwette* (v. ce mot).

la Cinglette [*l' chinglète Moriaux*] : M 1572 « chinglette Jehan Dorcq » ; 1583 « ch. de Pasquier Lepoix » (de Valenciennes) ; M 1633, 1651 « cinglette ». Bande de prairies, bordée de fossés, comprenant 53 ares et s'étendant en demi-lune sur une longueur d'environ 450 mètres. Cette langue formait le prolongement du chemin des Rivages, terminé aujourd'hui en cul-de-sac. La cinglette portait ordinairement le nom de son possesseur. Jean Dorcq, dont la famille existait ici en 1486, en fut jadis le propriétaire comme la famille Moriaux l'est actuellement.

* **la Clef** 1701. Maison, dont nous ignorons l'emplacement exact, qui portait pour enseigne : la clef. Elle fut vendue le 20 juin 1701 par Marie-Catherine Cayart, de Wiers, à Jean Cayart, bourgeois et brasseur à Valenciennes.

Cocqueraumont (Cense de) [*cinse dé Cocriyaumont*] : 1599, 1614 à 1619 « Cocqueraumont » ; 1641, E 1742, P 1747 « Cocqueraumont ». Terme presque disparu, remplacé par celui de ferme ou cense Lacquemane, du nom d'une famille qui y réside depuis 1721. En 1599, le Cocqueraumont n'était pas bâti ; il comprenait 5 quartiers 60 verges, enclos de haies et appartenait à Bastien Rutteau. La ferme fut bâtie entre 1616 et 1619. Hécart donne à *coqueriau* la signification de jeune coq.

la Colinière : 1634, P 1747. Terre qui se trouve sur le versant sud du mont de la Garenne. Ce nominal a pour radical le mot colline qui répond à la situation de cet immeuble (Alt. 29 à 35 m.).

le Colombier [*l' coulimbier*] : 1239 « Coulembiers » ; 1405 « Coulembier ». C'est un des plus anciens noms de la commune, déjà cité en 1239 dans le cartulaire de l'abbaye de St-Médard de Tournai (Vos, *Mém. de la Société historique de Tournai*, t. XII, p. 218). Comme la Garenne qui lui est proche, le Colombier rappelle peut-être un ancien droit seigneurial. | * « La cense du Colombier » comprenait en 1544 une maison, grange et étables, tenait à la ruelle des prés d'Antoing et appartenait à Jehan Legay, le josne. | * « Le chemin du Colombier » M 1661, P 1747, allait du

C. à Péruwelz. | * « La couture du Colombier » M 1537 ; P 1747 « Cre du C. assés près de la Maladrie ». Se trouvait entre le chemin de Grosmont et le mont de la Garenne. | * « Le moulin du C. » existait en 1239 et était en ruines en 1569. D'après un cartulaire de cette époque, il se trouvait « près de la deschente de l'eau et bachenage du tordoir du Coulembier ». | * « Les prés du C. » B 1633. Ce sont les prairies dont certaines sont appelées de nos jours *Postel* (v. ce mot). | « Le tordoir du C. », voyez *tordoir*. | * « Wie de Tournay qui va à Coulembier » 1405. *Wie* = voie, chemin. Il s'agit, selon nous, d'un sentier qui, par le mont de la Garenne se dirigeait vers Tournai en passant à Audemez, Bouchegnies, Bourgeon, Fontenoy, etc.

Condé (rue de). P. 1834. Ce nom, porté autrefois par le Bas-du-Pont et la rue de Sondeville, peut être considéré comme abandonné.

* **Cornez (cense des).** 1405, 1515 « les Cornez » ; Cart. de 1473 : « fief d'Escornaix ; 1536, M 1538 : « cense des Cornaix ». — La cense des Cornez ou mieux d'Escornaix était érigée derrière le Baillage. C'était une ancienne habitation féodale, entourée d'eau et bâtie sur 3 bonniers, qui fut démolie à la fin du XVI^e siècle. Ce domaine formait un fief ample, relevant de la terre du Biez, qui, d'après le cartulaire de 1473, avait été tenu autrefois par le seigneur d'Escornaix (= Schoorisse, Flandre or.), qui lui laissa son nom. | * « La pâture des Cornez » : P 1747 et 1834, R 1779-84. Après la démolition de la ferme de ce nom, son emplacement fut transformé en une pâture, qui appartenait au XVIII^e siècle à la famille Malapert, de Valenciennes ; voy. *pâture Samuel*.

coron. Dans le langage usuel, le mot *coron* est un nom générique par lequel les habitants des maisons écartées désignent la partie agglomérée de leur hameau.

Dans notre toponymie, deux endroits répondent à ce vocable, complété par un qualificatif. * Le Haut Coron (1695) est l'ancien nom porté par la rue de Sondeville (v. ce mot). — Le Riche Coron désigne la partie la plus élevée du hameau de Vergne.

la Courbe. Dénomination provoquée par la courbe que fait le canal au hameau de la Garenne.

courtails. L'ancien mot *courtail*, dérivé de *court* (ferme), n'est plus en usage à Wiers où il a été remplacé par *jardin* ou *enclos* dès le XVIII^e siècle. Ce vocable était assez répandu dans l'ancienne toponymie de notre localité, comme nous allons le voir. | * Le c. Allard Horin, 1562 M, aux champs de Gourgues. (cf. *inclôte Horin*). | * Le c. bien levé, E 1742, à Rengies, en face de la ferme Delmotte. | * Le c. Bormet, 1562 M, 1587, 1617, au Bourdeaubure, à proximité du waréchaix de la Croix. | * Le c. Bouvoy, E 1742. C'était un jardin tenant à Jean Gontier, à Bernard Dupriet, au sr Delwarde et au chemin. | * Le c. Bruné, E 1742, à Rengies, tenait au chemin et désignait un jardin situé non loin du c. bien levé. | * Le c. Corroye figure dans de nombreux actes à partir de 1574. D'une superficie d'un bonnier, il était situé au Bois-à-Plancques, près de la frête des champs de Gourgues. En 1574, c'était un jardin enclos de haies sur lequel, en 1669, une mesure était construite qui appartenait au greffier Antoine Planchon. En 1756, il était arrenté à J.-B^e Grard. [*corroye* = *coudraie*]. | * Le grand courtail, E 1742 (v. le grand jardin). | * Le c. Harchies, E 1742, tenait au grand chemin de Tournai et désignait le jardin de Pierre-Antoine Donnet. Ce devait être dans le voisinage du Bois-à-Plancques, où se trouvait la ruelle Harchies (v. ce mot). | * Le c. Jacques, P 1747, à l'entrée de Vergne, « devant le puich ». | * Le c. Jacques Dubois, 1543, au champ de Gourgues. | * Le c. Jean Leveau, CB 1782. Jehan Leveau vivait en 1614. | * Le c. Jean Durot, 1496 M, sous le mont de la Garenne. | * Le c. des Ladres, P 1747 (voir *Jardin des Ladres*). | * Le c. Leroy, 1677, au champ de Gourgues. | * Le c. Martelet, comprenant un demi-bonnier et situé à Vergne. En 1566, il tenait de deux sens au Royaulme et il y existait une habitation appartenant à Guillaume Carpentier, de Mons. En 1747, les héritiers de François Vilain étaient propriétaires du c. Martelet et de la maison qui y était bâtie. Les descendants de Vilain l'ont divisé entre eux de telle sorte qu'en 1834

cinq maisons y étaient construites et qu'il y en a huit ou neuf actuellement. | * Le c. Piérin (v. Piérin). | * Le c. au Pret, E 1742, désignait le jardin et la maison de Louis Quiévy, appartenant actuellement à un de ses descendants M. Adhémar Liénard. | * Le c. au puch (v. ce mot). | * Le c. Thiéry De Melle, 1405, tenant aux prés Delcroix. | * Le c. Valentin, E 1742, P 1747, à Rengies, comprenait douze vingts verges, tenant au chemin du grand Pire et au jardin Jean Durieux. En 1633, on appelait ce courtile le jardin Valentin (v. ces mots). Cet immeuble nous paraît avoir été englobé dans l'héritage actuel de la ferme Delmotte. Son nom lui vient de Valentin De Maulde, mort entre 1606 et 1608.

* **Couturelle** [= petite *couture* ou *culture*]. * La Couturelle, 1539 M, est la partie des champs de Gourgues qui confine aux Marétiaux. | * La c. des champs de Vergne, 1561-1576, mentionnée en 1703 sous le nom de « petit camp de Verne ». | * La c. de la Croix Mehaut, 1568 M ; Cousturielle de la croix Mehault, 1570 ; désignait les terres voisines de la chapelle de ce nom (v. Croix Mehaut). La maison de Cyprien Hornebecq est bâtie sur la couturelle, CB 1782, P 1834.

* **Croisette (chemin de la)** : 1523 « ch. de la Croixette tenant à la couture du Bourdeaubucq » ; 1613 « ch. de la Croisette, tenant au Mortier-au-Quesne ». Ce chemin, situé entre le Bourdeaubure (1523) et le Mortier-au-Quesne (1613) est donc celui qui relie la rue des Ecoles au chemin de la Croix, en prenant naissance près de la demeure de M. Léon Loin-Druart. Il n'a plus de désignation spéciale aujourd'hui.

* **Croisiet (voie) ou chemin Croisé.** 1588 « Voie Croisiet de Wières à Rengies » ; 1632 « Le chemin croisé qu'on dict la Haulte voye » (voir ces mots). C'est le chemin qui traverse les champs de Rengies où il se croise avec un sentier, à l'endroit appelé vulgairement : *lés quate vwées*.

la Croix [*l' cwa*]. Ce hameau, un des plus importants de la commune, doit son nom à l'antique croix en pierre qui y subsiste

toujours et qui remonte au moins au XV^e siècle, tandis que le socle fut réédifié en 1660 par un prêtre, Nicolas Gontier, fils de Ghislain, qui fut maître de Wiers, de 1624 à 1627. (Population : 700 hab. ; en 1786, 474 hab.). La Croix formait jadis une seigneurie de peu d'importance appartenant à une famille de ce nom ; elle passa par mariage vers 1440 à Robert de Lannoy, seigneur d'Ogimont à Velaines et de Courbe à Awaing. Sa petite-fille Jeanne de Lannoy fut enlevée à Wiers par François d'Ailly, seigneur d'Haulchin, qui l'épousa à Flines-lez-Mortagne. Cette dame mourut en couches en 1516 et des lettres de rémission pour ce rapt furent données la même année par Charles de Castille, comte de Hainaut (plus tard Charles-Quint) (1). Telle est la dernière mention qui nous trouvons de la seigneurie de la Croix, qui dut être incorporée vers cette époque à la seigneurie du Biez. | * La cense de la Croix, 1699, comprenait une maison avec grange, étables, pâture et jardin de six quartiers enclos de haies vives, tenant aux hoirs Ghislain Gontier, aux champs Jérôme, aux prés St-Nicolas et au chemin. Elle fut vendue en 1699 par Delle Françoise de Beugnies, de Condé, à Antoine Bourdon, marchand à Péruwelz. — Nous supposons que cette ferme se trouvait dans la direction du chemin de la Verne. | Les champs Delcroix ; 1405-1523 « camps de le croix ». Terres sablonneuses avoisinant le hameau de ce nom (alt. de 21 à 27 m. ; sup. 12 hect.). | Les prés Delcroix ; 1405 « ès-prés de le croix ». Prairies également voisines du hameau prénommé ; alt. 19 m. | * La croix Boutregnart, 1523. Nom donné précédemment, croyons-nous, à la croix Jean Delangre. La famille Boutregnart existait encore à Wiers en 1630. | * La croix Jean Delangre : 1539 M. « Chemin de la croix Jehan Delangre ». Appelée d'abord c. Boutregnart, supposons-nous, elle était érigée sur les champs des Bouchers à la bifurcation du chemin d'Audregnies et de celui du Biez à Mortagne et est remplacée actuellement par une petite chapelle.

(1) *Histoire généalogique de la famille Ruffault*, par H. FREMEAUX, Douai, 1887 ; p. 23. — *Archives départementales du Nord*, Inventaire sommaire, t. III, p. 49, col. 2.

Comme le nom de Boutregnart, celui de Jean Delangre, donné à cette croix, évoque un habitant du voisinage. A partir du XVI^e s., la famille Delangre est fréquemment signalée dans nos archives locales : Jérôme Delangre, carlier à Wiers en 1549, Arnould Delangre, maïeur d'Hergnies en 1640, etc. Cette famille paraît avoir émigré avant 1668 à Baugnies, où elle existe encore très nombreuse. | * Chemin de la croix Jean Delangre, encore appelé de ce nom en 1770. [En 1919, on lui donna le nom de rue des Anglais pour commémorer l'entrée victorieuse le 9 novembre 1918, des troupes anglaises dans notre commune, la première localité où nos Alliés trouvèrent des civils pour les acclamer.] | * La croix François était érigée sur un terrain vague non loin du cabaret enseigné : En Afrique (v. ce mot). La tradition seule nous en a transmis le souvenir. | * La croix Marquis [*l' bon Dieu Marquis*] était édifiée derrière le couvent actuel à la jonction du chemin des champs Delmée et de deux sentiers ; elle disparut vers 1850. Marquis est le surnom de la famille Jonniaux, jadis propriétaire de cette croix. | Croix-Mehaut (chapelle de la) [*ch. dé l' cramau*]. 1545 « Croix Mehault » (forme usitée constamment avant le XVIII^e siècle) ; 1737 « ch. de Crameau ». *Mehaut* = Mathilde. La croix, qui exista jadis dans ce carrefour du hameau de Gourgues, fut remplacée au XVI^e siècle par une chapelle dédiée à N.-D. de Grâce et à saint Bernard. Celle-ci était dotée d'un bénéfice à la collation du seigneur de Vergne comprenant plus de sept bonniers avec une maison de ferme. Le chapelain de la Croix Mehaut devait célébrer trois messes par quinze jours. A la Révolution de 1789 les biens de cette chapelle furent confisqués, mais celle-ci subsista ; elle ne fut détruite que par les explosions des mines allemandes le 8 novembre 1918. Sa clochette existe encore dans le campanile de la Maison communale. | * Couture de la C. M., 1614 (voir *Couturelle*). | * Jardin de la chap. N.-D. de la C.-M., 1671, était situé au champ Delmée, près du bonnier Fuchéau.

le Cul-du-sac. 1590, E 1742, P 1747 « rue du Sacq » ; 1616, E 1742, P 1834 « rue du Cul du Sac ». — C'était une impasse, vul-

gairement cul-de-sac, formée par un tronçon de la chevauchoire du château du Biez à celui de Roucourt, aujourd’hui disparue. Cette impasse, qui prenait naissance dans la Grand-rue, est aussi supprimée et le nom de Cul-du-Sac ne s’applique plus qu’à un groupe d’habitations édifiées près des digues de la Verne. | Fossé du C.-du-S., voir *Ecluses*. | * La pâture du C.-du-S., 1700, contenait six quartiers, tenait à la Verne et au chemin allant au Tordoir (ce chemin était la continuation de celui du C.-du-S. vers Roucourt) La brasserie de MM. Saligot est bâtie sur cet immeuble.

* **Cullée**, 1583, 1588 et 1593. Lieu qui devait se trouver à l’extrémité du chemin des Rivages (voir *chemins*). [*culée* = fond, extrémité ; en patois *erculée*.]

Curé (sentier du) [vwée du C.]. Sentier qui, de la rue Blanche, aboutit au chemin de l’Arbre, derrière la fabrique de MM. Biscop ; naguère il se soudait au sentier des Pâtures (ancien chemin du cul-du-sac vers le tordoir) et se prolongeait sans doute antérieurement vers la cure. | La Fontaine du Curé, située sur la Place, entre l’ancien Baillage et la cure ; elle est mentionnée, mais sans désignation spéciale, dans un cartulaire de 1473.

* **le Cygne**. Nom d’une ancienne hôtellerie avec brasserie, établie en face de l’église, sur l’emplacement actuel de l’habitation de M. César Gobert. Occupée en 1596 par Jean Boitreau, elle est dite en 1698 « ayant pour enseigne ci-devant le Cygne ».

* **Delevalle (chemin)**, P 1747. Situé à Rivage, à proximité des Hautes-Pâtures et des prés de Rengies. Ce chemin est sans doute la « widingue » des dites prairies ; voir *haie de carnes*.

* **Deleville (pré)**, 1593 ; paraît avoir été situé aux prés d’Antoing et baigné par un rieu ; cf. *biez de la Ville*.

champ Delmée. (Sup. 60 hect. ; alt. de 25 à 29 m.). 1405, 1514 « coutre de le mer » (forme toujours usitée jadis) ; 1610 « c. Dele-melz » ; 1746 « c. Delemée ». Le champ Delmée est composé d’une argile douce d’excellente qualité. Son nom signifie : champ de la

mare (*mer* = mare, étang). La dite mare serait la fosse Brassenielle (v. ces mots), qui existe toujours au centre de ce champ.

ferme Delmotte [*cinse dé l' motte*]. 1517 « Le Motte »; M 1527 « cense de le Motte à Rengies ». La cense Delmotte était le siège d'une juridiction féodale, avec droit de terrage, adjacente à la seigneurie de Rengies, mais dépendant de celle du Biez. Le fief Delmotte s'étendait primitivement sur les deux rives de la Verne; la partie actuellement française convertit son nom en celui de Chartrois, après que les Chartreux de Chercq en furent investis par la libéralité des seigneurs du Biez, avant 1496; cf. Desmons, *La Chartreuse du Mont St-André*, p. 31. — *Motte* = éminence, tertre, élévation. Selon nous, cette motte n'est autre que le tertre du « *bucant* » (voir ce mot), baigné par un fossé circulaire d'environ 120 m. de longueur dont les eaux s'écoulent à la Verne. Cette assertion ressort d'un chirographe de 1594 où l'on parle d'un lieu manoir, gisant à la motte, tenant au chemin de la Cauchetrie menant de Rengies à la motte (cf. *Cauchetrie*). Dans le chassereau des biens de l'église de Wiers de 1742 (reproduction littérale d'un dénombrement plus ancien), le chemin de la Cauchetrie est spécifié: « chemin allant à la vieille motte ». La nouvelle motte serait a priori la ferme actuelle, que nous supposons avoir été transférée le long du chemin de Rengies, au début du XVII^e siècle, sous la famille François, alors locataire du fief Delmotte. | Le bois D. comprenait 3 h. 40 a. et s'est accru de 2 h. 71, par l'adjonction des prairies de ce nom, récemment boisées. | Le champ D. (sup. 50 hect.; alt. 35 m.): 1574 « *coulture de le motte* ». Situé entre la ferme de ce nom et le territoire de Péruwelz. | La pâture D., d'une contenance de 2 h. 66 ares, perdra bientôt ce nom spécial par suite de la création récente de nouvelles pâtures. | Les prés D. (M 1594: *pretz de le motte*) sont boisés depuis quelques années (vers 1905). Les fermiers Delmotte les désignaient communément sous le nom de « *pâture à g'vaus* » (v. ces mots).

l' Dérôdure. Lieu situé au champ Delmotte, anciennement

boisé et défriché avant le XIX^e siècle. *Dérôture* = défrichement, de *dérôder* = défricher.

les Digues [lés dikes]. B 1633-1634 « Dicq du vivier » ; 1767 « la digue, nomée le préchon ». Endiguement formé le long des anciens réservoirs du moulin à eau pour obvier aux débordements de la Verne, qui se déversait quelquefois dans la rue du Bas-du-Pont. | * La dicque du Tordoir, B 1633-1634. Il s'agit de l'ancien tordoir du Colombier.

le Donjon. Prairie de 73 ares, derrière le château du Biez actuel, sur laquelle était édifiée l'antique forteresse de ce nom. Les anciens fossés à demi-comblés du Donjon portent le nom de viviers (v. ce mot). | * Le Donjon, 1608, désignait aussi une maison du hameau de la Croix (actuellement demeure de M. J.-B^e Dupriez-Dufresnoy). Ce nom nous semble provenir d'une enseigne, car, en 1618, cette habitation était occupée par Jean Desplu, cabaretier.

la Drève du château. M 1617 « chemin allant du Bielz à Condet ». La drève du château forme une prairie bordée d'arbres et tirée en ligne droite. Elle reliait autrefois le Biez à la ville de Condé, mais actuellement elle n'existe plus que sur le territoire belge et disparaît à la frontière française à un endroit où on découvre encore des restes de maçonnerie dans la Verne. | * La drève de Wiers, citée dans le traité des limites de 1820, formait une avenue partant du château de Vergne et allant vers Wiers en passant près de la ferme Delpierre. Le seigneur de Vergne possérait le droit de plantis sur les chemins et waréchaix de sa seigneurie; en 1790, les arbres ainsi plantés étaient au nombre de 800, âgés pour la plupart de 25 à 30 ans.

les Drôliers [lés drôyés]. 1514 « Drauliés » ; 1594, 1611, 1652 « Drôliers ». C'est un groupe d'habitations érigées entre le centre du village et le hameau de la Garenne. Les Drôliers constituaient jadis des marais communaux. | Les Grands Dr. formaient un marais de 32 perches, vendu par la commune en 1828. | Les Petits Dr. étaient aussi un marais communal de 29 perches, qui fut réservé en 1828

dans le but d'y établir éventuellement un cimetière. Ce projet fut abandonné plus tard et ce marais fut aussi aliéné par la commune. | Le chemin des Drôliers, 1594, 1611, relie le centre du village au hameau de la Garenne. | * Le cheminet des Dr., voir *cheminet*.

écamp (le petit). E 1742 : les petits champs de le croix. [écamp = champ]. Au XVI^e siècle, ce petit champ est compris dans le terme générique de « camps de le croix ». La scission s'est accompagnée lorsque le chemin qui traversait ces champs, se peupla de façon à constituer une rue. Le siècle suivant, une partie du *petit écamp* prit le nom de *camp Jérôme* (v. ce mot).

kémin d'éclichon. Chemin qui aboutit à la rue basse près de la ferme Quiévy. *Eclichon* est une forme viciée de « écusson », qui évoque l'enseigne d'une ancienne auberge. En 1614, apparaît comme situé à la Grivardrie « emprès le chasteau du Bielz » l'escusson des veuve et hoirs Laurent Vercayck », lequel était qualifié en 1609, « recepveur de Wyères ». En 1629, la maison de l'Ecusson est citée comme tenant de deux sens aux rues et à la chaussée du château du Biez.

* **les Ecluses du château :** 1701, ch. « les escluzes du château ». Elles se trouvaient près de la brasserie seigneuriale et assuraient la retenue des eaux autour du château et ensuite leur écoulement par l'Ourseau. | * « L'écluse du tordoir » : 1557, E 1742 « l'escluze du tordoir as pretz d'Anthoing ». | * « Les écluses du vivier du moulin » P 1747 ; E 1742 « les escluzes de Wiers ». Elles se trouvaient au Cul-du-Sac et s'ouvraient sur le fossé de dérivation qui part de cet endroit (voir l'article suivant). | * « Le rieu des écluses du moulin » 1609. Appelé vulgairement fossé du Cul-du-Sac, il coule parallèlement à la Verne, dont il suit partiellement l'ancien lit, et, après avoir traversé la rue du Bas-du-Pont, va se jeter dans le gouffre du moulin.

* **Ecluselle (rieu de l').** 1576 « rieu de l'Escluze » ; 1629, P 1747, 1820 « r. de l'Ecluselle ». Nom donné à l'Ourseau, à cause d'une petite écluse qui a dû se trouver à la descente des Biez, vers

les Bas prés. Il est à remarquer que les écluses du château se trouvaient sur l'Ourseau (v. ce mot).

Ecole (rue des). Nom moderne qui fut donné à l'ancien chemin Marsil, après la construction des écoles communales en 1869.

Eglise. La première église, qui remplaça une chapelle existant au XII^e siècle, fut bâtie vers 1360. Reconstruite au début du XVI^e siècle, elle fut complètement anéantie, avec son clocher, haut de 55 mètres, par un coup de foudre le 11 janvier 1910. Elle a été réédifiée en style gothique primaire dans le cours des années 1911 et 1912. | Place de l'Eglise, située en face de cet édifice.

l'Enfer [l'infér]. Des terres actuellement boisées et en pâtures, situées au lieu dit près Lambiez, sont ainsi désignées à cause de la rigidité d'un sol composé d'argile glaise que la culture a renoncé à exploiter.

* **Escornaix**, voir *Cornez*.

Fabriques (fossé des). Nom officiel imposé récemment par le personnel voyer au rieu Robert (v. ce mot), à cause de sa source à proximité de plusieurs fabriques de sucre, actuellement supprimées.

* **le Fernet**, M 1544. Lieu dit situé à Drôliers. Il y avait aussi le tordoir du Fernet aux confins de notre commune, mais sur le territoire de Roucourt.

fiefs [fiēf]. Le régime féodal avait fait surgir une multitude de fiefs, dont l'importance était des plus variables. A côté de ceux qui jouissaient de la plénitude des priviléges féodaux, il s'en trouvait d'autres qui n'étaient que de simples propriétés soumises à la juridiction d'une seigneurie dont ils relevaient. C'est de ceux-là seulement que nous nous occuperons. — Outre les fiefs énumérés sous d'autres rubriques tels ceux d'Escornaix, Plateau, etc., nous citerons : * Le fief Briffault (Cart. 1569), comprenant un bonnier (voir f. Delwarde). | * Le fief Cachet, contenant cinq quartiers au Bourdaubure et au Rieu du fresne. | * Le fief Coriau

(Cart. 1473), confinait au fief d'Escornaix et était donc situé non loin de la Place. | * Le fief Eustace de la Salle (Cart. 1569). C'était un arrière-fief du Biez comprenant une maison, grange et jardin de trois quartiers tenant à l'héritage de la Cure et par devant « au marchiet de la ville de Wyères ». C'est peut-être le fief appelé Coriau en 1473. | * Le f. Delwarde (P 1834), le long du pavé de Wiers à Gourgues, du côté du Mortier-au-quesne. Pour Delwarde, voir aulnoit de ce nom ; cf. f. Briffault. | * Le f. Galopin (E 1742, CB 1782) se trouvait au Mortier-au-Quesne. Galopin est une famille montoise. | Le f. Grégoire (sup. 62 ares) du nom de son propriétaire actuel (v. f. Pierre Payelle). | * Le f. Jean du Puich (M 1590-1594), au champ Delmée. Jean Dupuich était marchand et bourgeois de Condé et un autre du même nom était échevin de Wiers en 1609. | * Le f. Pierre Payelle (M 1617), aux Bas prés de Vergne, appelé f. Christophe Payelle en 1569, porte actuellement le nom de f. Grégoire (voir plus haut). | * Le f. Rifflart (1650, P 1747), situé au champ de Gourgues, près de la Calonne et du bonnier de le Loge. | * Le f. Simon Visart (1667), puis Martin Visart, situé au petit Rivage. | * Le f. Wanon (Cart. 1569), occupé à cette époque par sire Robert de Maulde.

Folquin. Colbert Flandre 1476, 1554 « Follequin » ; M 1551, M 1586 « Folquin ». Hameau très ancien, actuellement confondu dans celui de Rengies. | Le pont de Folquin. Colb. Flandre, 1476 « Planque à Follequin ». C'était dans le principe une passerelle pour les piétons, à côté d'un passage à gué pour les véhicules qui fut supprimé vers 1840, date de la construction d'un pont en maçonnerie, réédifié en fer en 1886 et détruit par les Allemands le 8 novembre 1918. | « La prairie de Follequin » Colb. Fl., 1476. Actuellement les prés de Folquin.

Fontaines (champ des). 1512, 1534 M « Coulture de la fontaine » ; 1634 « ch. des Fontaines ». (Sup. 30 h.; alt. de 19 à 24 m.). Champ situé entre les Biez et le pavé de Wiers à Vergne. La forme la plus ancienne indique que ce champ tire son nom d'une seule fontaine.

fontaines. Des fontaines aux eaux pures et limpides abondent dans notre localité. Au moyen âge, elles alimentaient deux léproseries dont le souvenir nous est conservé par la toponymie. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu succinct de ces nombreuses sources. Les fontaines du curé, des Ladres, d'Orimont, du rejet figurant autre part, nous citerons donc : La f. du Bas-du-Pont dite f. de Wiers dans les comptes du Biez de 1633-1634. | La f. du château, sise dans les dépendances du château du Biez. | La f. de la Croix (E 1742), près de chez Pierre-François Lepoivre, maison encore dite *Tisse Pwâfe*. Une autre f. du même nom, sise près de la croix de pierre, sur l'ancien waréchaix, a pour origine un sondage opéré de 1780 à 1790, dans le but de rechercher des mines de charbon. | La f. de Folquin (E 1742), à la bifurcation du chemin de Rengies. | La f. Ghislain, à Rengies, tire son nom de Ghislain Delvaux (1772). | La f. au lait buré (1701, ch.), à La Garenne, appelée de nos jours f. Maillez, du nom de son propriétaire actuel. [*Lait buré* = beurre]. | La f. Moreau [f. *Moriau*] 1680, E 1742, P 1747, près de l'aunoit brûlé, appelé aujourd'hui Postel. | La f. du Préfet, au chemin de l'arbre, provient comme celle de la Croix d'un sondage fait à la même époque et dans le même but ; elle était proche de la maison aujourd'hui démolie de J.-B^{te} Grard (1806), dit le Préfet. Elle s'appelait auparavant f. Dubreucq, du nom d'un habitant du voisinage, Jacques Dubreucq († 1806). | La f. des Sarts (1703), dans les champs dits Bas-des-Sarts. | * Les petites fontaines (P 1747) ; as menues fontaines (1572) ; se trouvaient au champ de Gourgues, près du bonnier de le Loge. | * La Fontenelle (P 1747), au champ de Gourgues = la petite fontaine (cf. la mention précédente).

* **la Fontaine d'or.** 1605 « Maison et hostellerie de la Fontaine d'or, chés le chasteau du Bielz ». — Elle était occupée en 1605 par Jehan Loquifier, antérieurement tordeur au Colombier.

Forrière (Longue). Terre sise au champ de Rengies. [*forrière* = bande de terrain, formant la lisière d'un champ, qui se laboure séparément et dans un autre sens].

le Fort-Talon [*fourtalon*]. 1576 M « Fort tallon » ; 1579 « Fort talon ». Nom donné aux habitations bâties le long du chemin de Gourgues à La Garenne. En 1618 M, le fort talon était un immeuble, situé au champ du Bois. Le 18 mai 1696, « Anthoine Planchon, avocat et greffier de la baronnie d'Anthoing vend à la chapelle de la Vierge de la Croix Mehaut la maison et herbage qu'on appelle Fort talon, contenant 80 verges... ». Nous fixons son emplacement à proximité de la maison Hornebecq actuelle. | Le chemin du Fort-Talon (1661, 1746), qui relie Gourgues à La Garenne.

fosses. On a vu, dans l'Introduction, que de nombreuses fosses ou marnières furent creusées jadis par nos premiers colons. Nous en avons fait un relevé qui sera présenté sous les rubriques : fosses, marlottes et mortiers. Quelques-unes de ces excavations figurent sous des titres spéciaux, telles que les fosses de Bruxelles, du Gard, du Leup, Piérin, Pouyon et la Cave à Douai. Nous renvoyons donc à ces mots. Notons en outre : La f. Benoit, au Mortier-au-Quesne, qui a retenu son nom de Benoit Audeval (1743-1804). | La f. Bertrand, au champ du Rieu du fresne, d'où sort un ruisseau (rieu) qui anciennement aura donné son nom, aujourd'hui oublié, au champ tout entier. La famille Bertrand, qui vient de s'éteindre, nous est connue en 1562, en la personne de Jehan Bertrand. Après avoir disparu, elle s'implanta de nouveau à Wiers en 1779. | La f. Bleuez, aujourd'hui comblée, existait derrière la ferme de ce nom, rue de Sondeville, propriété actuelle de M. Huvelle-Gosselin. | La f. Brassenielle : 1539 « f. Brassemielz » ; 1737 « f. Brassenière » ; 1752 « f. Braceniel », au champ Delmée, qu'on appelle aussi f. Benoit. En 1679, mention est faite de douze vingt verges, appelés la fosse Brasnelle, appartenant à Pierre Amand, de Condé (voir *champ Delmée*). | * La f. Coudronchaux au champ de Beugnies. (1791, Compte de la S^{ie} de Vergne) : Douze vingt verges de terre labourable, nommés la f. Coudronchaux, occupés sans bail par François Mix. | * La f. Dumortier, citée en 1701 ch. | La f. Ghislain Michez (sup. 5 a. 60 c.) au champ des Préaux, ayant appartenu à

Ghislain Waroux, fils de Michel (1768-1820), actuellement propriété de l'auteur de cette notice. | La f. du lorrain, au Rieu du fresne, du nom de son ancien propriétaire, J.-B^e Demarlière, dit le lorrain, de Péruwelz. | * La f. au luton (1544), au Rieu du fresne [*luiton* = lutin, esprit follet]. | La f. Maillez, située à Vergne, porte le nom de la ferme voisine. | * La f. du moulin (P 1747), était située « au camp de Verne près du chemin de la Croix Jean Delangre ». Il s'agit sans doute de la f. Maillez, car non loin de là il existait un moulin à vent sur le jardin actuel des frères Dewasmes, lequel en 1782 appartenait à J.-B^e Noël. | La f. des Pauvres, aujourd'hui comblée, au champ de Rengies, derrière la ferme Delmotte, propriété du Bureau de Bienfaisance | * La f. Philippe Foucart (1737), au champ Delmée. Philippe Foucart vivait de 1613 à 1628. (C'est sans doute la f. Prise). | * La f. Pouilleuse (fin du XVIII^e siècle) ; voir f. Pouyon). | La f. Prise, au champ Delmée, a retenu son nom de l'occupant d'une terre voisine, François-Joseph Paul, dit Prise (1784-1855). | La f. des Quatre-Bonniers (sup. 5 a. 10 c.), au champ Delmotte, aujourd'hui comblée. | * La f. Saint-Eloi (1642-1785) au champ des Fontaines, était voisine de la f. Pouilleuse. Un affaissement au bout du jardin Ségard nous la rappelle. | La f. Lut', aux Marétiaux, évoque le surnom d'un ancien habitant de ce lieu.

la Fosse-Soret. Alt. 35 m. Agglomération placée sur la route de l'État entre Wiers et Péruwelz et dépendant presque entièrement de cette ville. Ce vocable a pour origine une ancienne marnière.

fossés. On appelait *fossés* des ruisseaux creusés par la main de l'homme ; les cours d'eau naturels prenaient le nom de *rieux*. Deux fossés nous sont signalés dans les comptes de la seigneurie du Biez (1635-1636) : * le fossé de la Folie, longeant les grands Biez ; * le fossé des Pallemailles entre les Biez et les prés des Quartiers. [L'anc. fr. *pallemaille*, *palmail* signifie « jeu de mail ».]

Fougnies (forage) (*forâge Fougnies*). Source ferrugineuse, au champ des Préaux, provenant d'un sondage exécuté vers 1840

par François et Gustave Fougnies, père et fils, de Péruwelz, dans le dessein de découvrir des veines de charbon. | Le Calvaire Fougnies, érigé par les mêmes le long du chemin de Grosmont.

frètes. Une *frète* (du latin *fracta* « brisée ») est un passage créé pour procurer à un champ un accès commode soit par le comblement d'un fossé, soit par le creusement d'une tranchée. Les suivantes étaient des tranchées percées dans le talus d'un chemin encaissé pour en faire la jonction avec un terrain plus élevé. * La frète Fontaine (1621 : la fraitte F.) qui de Grosmont donnait accès au chemin gravissant le mont de la Garenne | * La f. Fromont (P 1747), près du bonnier Fuchau. Pour Fromont, voir *aulnoit F.* | * La f. des champs de Gourgues (1602 M, P 1747), au Bois-à-Plancques, le long du grand chemin de Tournai, non loin du courtill Corroye. | * La f. du Mortier-au-Quesne (1594). | La f. Patin, qui formait la jonction des chemins de l'Arbre et des Préaux. | * La f. des Pauvres (P 1747), ainsi appelée parce qu'elle se trouvait sur une terre des Pauvres : « Un quartier et demi de terre, nomé la frette des Pauvres, au camp de Gourgues, donné en arrementement à Michel Marquignies pour y bâtrir une maison, tenant à la chevauchoire et au chemin qui vat du maret de Gourgues au Bois-a-plancques ». Ce passage existe encore dans la cour de l'ancienne ferme Delcuignies.

le Gard [*l'gård*]. 1553 M, 1594 « Le Gard de Mons^r le Seneschal ». L'anc. fr. *gard* = jardin, verger. Le Gard qui joignait la basse-cour du château du Biez, formait donc un jardin à l'usage de nos seigneurs. | * Le grand Gard (cart. 1569, P 1747). En 1569, le grand Gard contenait « 2 bonniers 3 quartiers 76 verges, enclos de hayes, tenant aux camps de la fontaine, au jardin des archiers, au chemin allant à Vergnes et aux pretz appeletz les Bielz ». | * Le petit Gard. B 1633-1634 « la pièce de terre outre le grand jardin appellé le petit Gard ». | La fosse du Gard, marnière ancienne, sise à l'endroit appelé autrefois le petit Gard. | Le chemin du Gard (E 1742), voir *cache du Gard*. | * Le Gard (1725), désigne aussi un bonnier de terre sis au champ du Bois.

la Garde de Dieu. Nom porté par une partie de la rue de Tournai et dû à l'enseigne d'un cabaret, érigé à l'angle de cette rue et de celle des Ecoles, postérieurement à 1629 : 1679 « le logis de Martin Destrebecque où pend pour enseigne la garde de Dieu » ; E 1742, P 1747 « la maison nommée la Garde de Dieu, tenant au chemin Marsil, au champ du Mortier-au-Quesne et au grand chemin de Tournay à Condé ». Elle appartenait alors à Jean-François Debury.

la Garenne. Population 350 hab. ; en 1786 (avec Grosmont) 285. Ce hameau, qui tire son nom du monticule, couronné de bois, sur le versant duquel il est assis, s'appelait Bruffayt (v. ce mot). Ce ne fut qu'à partir du XIX^e siècle que le nom de Garenne lui fut donné dans les actes publics. | Bois ou mont de la Garenne (alt. 47 m. ; sup. 10 h. 40 a.): M 1480, 1569, 1648 « Mont de Grosmont » ; 1592 M « Bois de Gromont » ; B 1648-1650 « Bois de la Garenne ». Cette éminence, boisée au XVI^e et au XVII^e siècles, inculte et déboisée à la fin du XVIII^e, reboisée au milieu du XIX^e, porte indifféremment les noms de bois ou de mont de la Garenne. On l'appelait primitivement mont de Grosmont et c'est dans un compte du Biez de 1648 que le nom de la Garenne apparaît pour la première fois sous cette forme : « la raspe du mont de Gromont, autrement appelé la Garenne ». Une « garenne à lapins » établie par le seigneur du Biez dans sa propriété lui a valu son nom actuel. | Sous la Garenne [*d'zous l' garène*]. 1480 M, 1496 M, 1621 « Desoubz le mont de Gromont » ; 1720 « Couture dessous le mont de la Garenne ». C'est le versant du mont de la Garenne qui s'incline vers le hameau de Grosmont, et le nom s'applique aussi bien aux habitations qu'aux champs qui s'y trouvent.

les Gaunois [*les gon-nwas*]. 1551 « à Gaulnoit ». Nom provenant de l'argile jaunâtre composant le sol ; *gon-n'* = jaune. | Le fossé des Gaunois : 1661 M ; 1671 M « rieu des Gaulnois ». Ce fossé n'est autre que le rieu des Pierres (v. ce mot), qui passe à Gauinois.

Ghislain (ruelle). Ruelle qui débouche sur la Place après avoir longé les murailles du couvent des religieuses de St-Vincent

de Paul ; ainsi appelée à cause de la contiguïté de la maison de Ghislain Durieux († 1777). Aujourd'hui, on l'appelle plus souvent ruelle des Sœurs (v. ce mot).

* **la Gloriette.** 1603 « 40 verges de terre au champ de Gourgues nommez la Gloryette » ; 1650 « La Gloriette ».

le Gomet ou le pré à gosme. 1618 « Le Gomet » ; E 1742 « le pret Gomé » ; E 1742, P 1747 « le pret à gosme ». Cette propriété, d'une contenance de 280 verges, était située au champ Delmée. En 1742, elle était en culture et appartenait à la famille Delwarde.

gouffres [goufes]. Masculin en français, gouffre est féminin en patois. On donne communément ce nom à certains tournants de la Verne où l'eau, en tourbillonnant légèrement, se creuse un lit plus large et plus profond. Les gouffres sont autant de bassins de natation qui reçoivent des baigneurs les dénominations les plus diverses, mais trop peu intéressantes pour nous y arrêter. On appelle aussi gouffre le bassin d'aval d'une chute d'eau. | Le gouffre du moulin (1698). Il s'agit du moulin à eau de Wiers. |

* Le g. du tordoir du Fernet (Cart. 1569). Se trouvait à la limite de la commune. Le tordoir du Fernet se trouvait sur Roucourt (Noire croûte) et était occupé en 1572 par Jacques De Flamecourt. |

* Le g. du tordoir de Vergne (Cart. 1569). Ce tordoir se trouvait sur la Verne, près de la ferme actuelle de M. Victor Waroux ; voir *Torgeois*.

Gourgues [Gourke]. 1517, Cart. 1569 « Gourcq » ; 1519 M « Gourcque » ; 1645, E 1742 « Gourgue » ; 1661 « Gourgues ». Ce hameau se trouve sur la route de Tournai, entre Wiers et Calenne. Population 600 hab. ; en 1786, 278 h. | Le champ de Gourgues ; alt. de 26 à 33 m. ; sup. 60 hect. environ : M 1512 « Coulture de Gourcq ». Situé entre le hameau et les prés de ce nom. | Le marais de Gourgues, voir *marais*. | Les prés de Gourgues : 1512 M « les petits pretz de Gourcq » ; 1626 M « le grand pret de Gourcq ». S'étendent en une bande très étroite entre les champs de ce nom et la Calonne, mitoyenne avec la France. En 1722, ils comprenaient

3 bonniers et demi. Autrefois, on divisait ces prairies en grands et petits prés de Gourgues.

Grand'rue. 1625 M « la grande rue et chaussée » ; 1647 (reg. aux plaid) « la grande rue de Wiers ». Rue qui de l'église se dirige vers Condé.

Grimaumez (chemin) [*k. de Grimonmé*]. 1559 « chem. qui maisne à Grimaumez » ; 1724 « ch. de Grimaumez, vulgairement appelé le ch. de la Tombette » (v. ce mot). Grimaumez est le nom d'un hameau voisin, situé en territoire français (commune d'Hergnies), lequel était le siège d'une seigneurie très ancienne. Adans Romons de Grimaumez est cité en 1284 (Archives de Tournai). Note de M. le C^{te} A. du Chastel de la Howarderie). Grimaumez = le manse de Grimaud ou de Grimoald.

la Grivardrie. 1483, 1546, Cart. 1569 « La Ghivardrie » ; 1531, 1547 « La Grivardrie ». Proche du château du Biez, au temps des seigneurs la Grivardrie était la section la plus peuplée et la plus importante du village. Outre les alentours du château, elle comprenait alors la majeure partie du hameau actuel de la Croix. — Actuellement, pour désigner la Grivardrie, le peuple emploie de préférence la locution : *invie l' catiau* (vers le château).

Grosmont. 1480 M « Grosmont » ; 1514, cart. 1569, 1582 M « Gromont ». Hameau dépendant des communes de Wiers et de Brasménil pour le civil et entièrement de la paroisse de Wiers pour le spirituel. (Pop. 400 hab., dont 150 h. sur la commune de Wiers). La division civile de ce hameau repose sur les anciennes jurisdictions féodales, car Grosmont-Wiers dépendait jadis de la seigneurie du Biez et l'autre partie de la baronnie d'Antoing. Il ne faut pas chercher bien loin l'explication du nom de Grosmont, il suffit de lever les yeux vers le monticule qui domine ce hameau. | * Le mont de Grosmont (1480 M), s'appelle actuellement mont de la Garenne, v. ce mot. | Le marais de Grosmont, voir *marais*. | Le pont de Grosmont. Pont-levis sur le canal de Pommerœul à Antoing, mitoyen avec Brasménil, qui fut construit en 1859. Il fut détruit par les Allemands en retraite le 8 novembre 1918.

haies. Comme nous l'avons vu, les coutures ou cultures étaient jadis séparées par des haies, qui portaient parfois des noms spéciaux, comme nous allons le voir : La h. d'aune [*l'é d'an-n'*]. 1572 M, 1676 « h. d'aulne » ; 1765 « h. d'âgne ». Elle séparait les champs du Rieu du fresne et de Rengies. | * La h. Clapice (1703), séparait, selon nous, les champs de Vergne et des Fontaines. | * Le chemin de la haie Clapice (1703, 1727) était situé à Vergne et tenait aux champs de ce nom et des Fontaines ainsi qu'aux Bas-prés. | * La h. Coulturnielle (1592) séparait les Sarts et les Grands sous le Pire. Elle est dite en 1576 M : « la haye Coulturnielle de soubz le pire ». | * La h. de la couture de le croix (1589 M, 1607 M) séparait le champ Delcroix de celui de Thimansart (champ des Anglais). | * La h. d'entre deux coutures (1561-1576) entre les champs des Fontaines et la couture du Hersiau (incorporée actuellement aux champs de Beugnies). | * La h. des camps de le fontaine (1595, E 1742) séparait ce champ de celui des Bouchers. | * La h. Longlesse : 1522, 1602 « la h. Longlesse » ; 1594, 1688 M, P 1747 « h. Longresse » ; limitait les Sarts du côté des champs de Beugnies. | * La h. de la couture des Mortiers-au-Quesne (1594), séparant ceux-ci des champs Delcroix. | * La h. dessous le petit pire (1703). | * La h. des camps des Préaux (1541 M), faisant la séparation de ce champ (aujourd'hui inconnu) et de celui des Fontaines. | La haie trouée [*l'é trowée*] : 1487 « le haye trawée » ; 1544 M, 1561 « le haye trauwée ». Elle séparait le champ des Fontaines de celui dit : la haie trouée, et existait encore en 1582. | Coulture de le haye trowée (M 1542). Cette couture a été absorbée par celle de Vergne et ce nom n'est plus donné qu'à quelques terres sises à droite du pavé qui relie le hameau de la Croix à celui de Vergne.

* **Haie de carnes (chemin de la).** 1846 Atlas des ch. vicinaux. Désignait le chemin de sortie des prés de Rengies. *Carne* = charme.

* **la Halle.** Se trouvait sur la Place, à l'emplacement de la Maison communale actuelle. Construite vers 1569, elle fut démolie en 1743.

* **Harchies (ruelle).** 1593 « ruyelle de H. » ; 1596, 1742 E

« ruelle Harchies ». Située au Bois-à-Plancques, elle servait de carrière (voie carrossable) pour les champs du Bois. Ce chemin a été coupé par le canal.

* **le Haut-Corroy.** (M 1628). C'était un quartier et demi de jardin, clos de haies et de fossés, situé à Vergne et tenant au chemin et waréchaix. *Corroy* = coudraie.

* **la Haute-maison.** Cart. 1569, B 1633-1634 « la haulte maison ». Ainsi spécifiée dans le cartulaire de 1569 : « la maison, hostellerie et censse que l'on dict de la Haulte maison, contenant ensemble, y compris le grand Gart, 10 bonniers 74 verges ». Appelée aussi la maison du Parcq (B 1633-1634 : « la m. du Parcq qui est la Haulte m. »). Elle fut incendiée en 1634 ou 1635 et, ses matériaux ayant été vendus, elle ne fut plus reconstruite.

* **la Haute voie.** 1518, 1593 M, 1772. C'est le chemin qui traverse les champs de Rengies, appelé aussi le chemin Croisé. En 1632 « le ch. Croisé qu'on dict la Haulte voye ». (voir *Croisief*).

les Hautes Crêtes. B 1633-1634 « les crettes de Rengies ». Crête = berge, talus. En 1633, l'aulnoit et les crettes de Rengies, appartenant au seigneur, contenaient cinq journels et étaient bordés de saules. De nombreuses maisons, qui forment actuellement une rue, se sont élevées sur ce terrain.

les Hautes Pâtures. 1539, 1593 M « Haultes Pastures ». C'est un ruban de terrain labourable, gisant entre le chemin des Rivages et les prés de Rengies (alt. 20 m.). | * Le chemin des H.-P., nom donné en 1539 au chemin actuel des Rivages.

les Hauts. Partie la plus élevée du champ du Rieu du fresne (alt. 31 m.), en opposition à celle dénommée *les Bas* (alt. 23 à 27 m.).

les Hauts Honnинnes, 1724, désignaient une enclôture à Rengies, tenant au chemin de Wachœulle.

***Hersiau (couture du).** Sup. 12 hect. Alt. 21-22 m. — 1561-1806 « Cre du Hersiau ». Ce champ a été annexé aux champs de Beugnies ; il tenait au chemin de Vergne à Mortagne et était

séparé des champs des Fontaines par la haie d'entre deux coutures ; il formait une herse (triangle), d'où peut-être l'origine de son nom.

les Houssières. B 1633, 1634, 1663. En 1633, l'aulnoit appelé la Houssière était compris dans le bois, appelé le Planty, mais en 1663, les Houssières, défrichées, consistaient en cinq quartiers de pré où se sont édifiées depuis quelques maisons. [*Houssière* = lieu planté de houx].

inclôtes. Les noms de certains enclos disparus et incorporés dans les champs voisins nous ont été conservés : As enclottes (1593), à Rengies. Indéterminé. | L'enclôte Bureau, le long du chemin du Colombier à Grosmont, tire son nom de Théodore Bureau, mayeur de Wiers († 1793). | L'inclôte Horin (1609). « La pasture Horin, au Fort talon », est actuellement divisée entre les membres de la famille Liénard. En 1514, Jehan Horin, dit Cousture, était échevin et ce nom se perpétue jusqu'à Hubert Horin, décédé avant 1571. | L'inclôte Kéyart, dénomination provenant de la famille Cayart dont le premier auteur, Nicolas, était chirurgien à Wiers en 1624. Cette propriété, qui resta plus d'un siècle dans cette famille, était ainsi spécifiée en 1772 : « Cinq quartiers d'enclos à Folquin, tenant au champ des Préaux et au chemin qui mène de Folquin à Rivage ». | L'inclôte Pierre Minet (E 1742, P 1747) est située au champ des Préaux, tenant au chemin Jean Grard. En 1834 P, elle est mentionnée avec une superficie d'un hect. 20 a. où étaient bâties trois maisons (qui existent encore). Pierre Minet ou Maisné, était imposé pour cette propriété en 1680.

jardins [*gardins*]. Nous renvoyons aux mots *Arbalétriers*, *Archers*, *Croix-Mehaut*, *Ladres*, *Paradis*, *Pierin*, pour les jardins de ce nom. — Le grand jardin : 1^o près du château du Biez, B 1663-34. — 2^o au champ des Rivages, propriété de l'auteur, détachée vers 1762, de l'héritage de le Prée (v. ce mot) ; P 1747 « Jardin contenant un bonnier ou environ que l'on dit le Pret ». — 3^o à la rue blanche, appelé autrefois le grand courtil ; E 1742 « Six quartiers de jardin, nomé le grand courtil à la rue du Sacq,

tenant à la ruelle blanche, appartenant à Jean-Louis Audeval venant de sa femme ». Le grand j. a été morcelé entre les descendants du dit Audeval. | * Le jardin Hoché (E 1742), au Bois-à-Plancques. Hochet est un nom de famille de la localité qui disparut vers 1730. | * Le j. Jennette (1734), comprenant six vingts verges, sis au Bruffayt, tenant au chemin des Drôliers allant au Tordoir. Jennette = Jeannette. | * Le j. Laïrt, contenant un demi-bonnieur tenant au waréquaix de Vergne, occupé en 1791 par Bernard Berlemont. | * Le j. de la Muyelle (1593 M), au Bourdeaubure. Muyelle = muette. | * Le j. Ponthios (1621 M) était situé en face du grand portail de l'église, derrière l'hôtellerie St-Hubert et appartenait au seigneur. En 1633, la maison Ponthios était habitée par le clerc de la paroisse ; B 1633-34 « la maison du clercq, anciennement maison Pontaus ». Ce jardin nous paraît avoir appartenu à Ponthus Despret († de 1545 à 1550). | * Le j. de la Tourelle 1658, à la Grivardrie. | * Le j. Valentin. 1633 : « Le j. Valentin au camp de Rengies » (voir *Courtial V.*). | Le j. Warlimacq. Terre appartenant au Bureau de Bienfaisance, au champ des Anglais où le sieur Jacques Warlimacq construisit une maison vers 1758. CB 1782 : « De Jacques Warlimacq, un quartier de terre environ à Thy-mansart, pour le prix de 12 livres l'an, par bail emphitotique commencé en 1758 ». J. Warlimacq était maître d'école.

Jean Grard (chemin) [k. *Jean Grâ*]. C'est le chemin de Folquin vers Rivage, dans la partie bordant la Tombette d'un côté et les champs des Préaux de l'autre. — En 1618 M, Jean Grard, manouvrier à Rengies, devient propriétaire d'une maison et héritage enclos de trois haies, « gisant à Folquin, tenant de deux sens as rues ». C'est à ce personnage sans doute que ce chemin doit son nom.

* **Jérôme (le champ)**. 1691 « camp Jérôme » ; 1752 « une enclosure de 3 quartiers et demi, appelée le champ Jérôme ». Cet immeuble se trouvait à l'endroit dénommé de nos jours *petit écamp* (v. ce mot) et avait emprunté son nom à Jérôme Rutteau dont la famille, déjà connue ici en 1486, s'éteignit en 1752.

* **Jérusalem.** E 1742: « Une maison et héritage à Gourgues, appartenant à Jean-François Delwarde, présentement réduite en pâture, appelée Jérusalem, tenant au maret de Gourgues ». Cette appellation biblique a sans doute pour origine une enseigne, ledit Delwarde étant brasseur.

* **Jeu de Paulme.** B 1640-41-42. Le jeu de paume était établi dans les dépendances du château du Biez.

* **Kesmel (couture du).** 1405. Lieu inconnu du hameau de la Garenne, accompagné de cette mention : « assez près de la voie de Tournay qui va à Coulembier ».

Ladres (chemin des) [*k. du rieu dés Lâdes*]. 1518, 1607 M « ch. de la maladrie ». Ce nom nous rappelle la maladrerie des champs des Préaux. | La fontaine des Ladres. 1551 M [*j. du rieu dés Lâdes*], près du rieu et du chemin de ce nom. | * Le petit jardin des Ladres, appelé aussi courtil des Ladres, P 1747, P 1834. En 1589, ce jardin, situé au chemin de l'arbre, appartenait à la commune qui le louait 33 sols l'an. (C. C. 1589-1590). Il fut vendu en 1694 à Antoine Lahaise, de Condé. | * Le pré des Ladres, 1567, E 1742. Cette prairie de huit-vingts verges, située à la Tombette, appartenait aussi à la commune qui, en 1589, la louait 7 livres 10 sols l'an. Un chemin y donnait accès. (CC 1589-1590). | Le rieu des Ladres [*l' rieu dés Lâdes*]. 1584 M « r. des Ladres » ; 1589 M « r. de la maladrie » ; P 1747 « r. du Mortier Lambiez ». Ce ruisseau qui prend sa source au Mortier Lambiez, se dénomme rieu des Ladres dans la traverse des champs des Préaux et se dirige vers les Rivages où il se divise en deux branches qui se jettent dans la fausse Verne et dans la Verne de Wiers.

Lambiez (prés). 1544 M « pretz Lambiert » ; 1579, 1686 « p. Lambert » ; E 1742, P 1747 « p. Lambiez ». Actuellement presque entièrement boisés et situés au champ Delmée. Cet endroit porte en partie le nom d'Enfer ; v. ce mot. — Lambiez = Lambert ; voir *Mortier Lambiez*.

* **Langre** (1576). Propriété sise à Vergne et comprenant 14 jour-

nels et 60 verges, tenant « au rieu de l'Escluze et au chemin de Vernes à Hergnies » ; voir *pâture Delangre*.

* **Lepage (ruelle)**, 1483. Elle désignait la ruelle dite plus tard St-Hubert.

* **Leup (chapelle du)**, E 1742 ; était située à La Croix près de la maison actuelle de feu Joseph Saligot-Lannoy ou près de celle de Jules Defresne. | * Le chemin du leup, appelé ruelle du loup en 1701, paraît avoir été voisin de la chapelle de ce nom. | La fosse du leup est située en la couture du rieu du fresne, non loin du Mortier Lambiez. En 1763, nous trouvons : « la fosse Laurent Leleux ». Ce personnage habitait la rue blanche († 1775).

Lothière (ferme et fief de la). 1517, 1554, 1587 « le Hottière » ; 1589 M « le Lottiére » ; 1597, 1617, B 1633-1634, E 1742 « la Hottiére » ; 1642-1673 « la Haultière ». Cette ferme très ancienne était occupée en 1588 par Mathieu François et appartenait à la famille Godin, de Cambrai et de Valenciennes. Vers 1630, elle entra avec un fief de cinq bonniers dans la famille Tellier, qui la possède encore. Nous croyons y voir la Haute tierre, devenue Lothière par la prosthèse de l'article. (Alt. de 32 à 35 m.). Le champ voisin, sur le territoire de Péruwelz, s'appelle le Haut camp.

Macquegnies (prés de). Situés dans une zone mitoyenne entre Wiers et Péruwelz. Le nom ancien paraît avoir été Marquignies. P 1747 : « Une pasture et aunoit gisant à Marquignies ».

la Madeleine. 1527 « as asnoit de le chappelle d'Anthoing en la cousture du Bois au viés pont » ; 1544 « la cappelle de la Magdalaine d'Anthoing » ; 1782 CB « la chapelle Ste-Marie-Madelaine ». Partie assez importante des champs du Bois, à l'extrême limite nord de la commune, qui tient son nom d'un bénéfice appartenant jadis à la chapelle de la Madeleine d'Antoing. Ce bénéfice s'étendait partiellement sur le territoire de Callenelle à l'endroit qui porte le nom de bois des Hospices.

* **Maire (chemin du)**. E 1742, P 1747, 1834. C'est le chemin qui, du Tilloy, va vers Brasménil par le pont de Grosmont. Les habi-

tants de Grosmont appelaient chemin des morts celui qui les reliait à leur paroisse de Roucourt et chemin du maire celui qui les mettait en communication avec l'échevinage de Bras et Mesnil.

* **la Maison de ville**, M 1596, se trouvait aux halles ; v. ce mot.

la Maladrerie [*l' Maladrie*]. 1509 « La maladrye ». Il s'agit de la maladrerie du Colombier (voir Introduction). | * Le chemin de la Maladrerie. 1509 « ch. qui maine de la maladrye à Wyères ». Ce chemin conduisait à Wiers par La Garenne. Celui du rieu des Ladres portait le même nom (v. Ladres).

marais. Tous nos marais communaux, qui étaient soumis autrefois à la vaine pâture, ont été sacrifiés ; les derniers furent aliénés en 1828, afin de procurer des ressources à la commune pour la construction d'une maison communale avec école et logement pour l'instituteur. — Outre les Berceaux, le Bruffayt, les Maréiaux, les grands et petits Drôliers, le Poncheau et de nombreux rejets et waréchaix, dont il est fait mention au cours de cet ouvrage, nous citerons : Le marais de Gourgues (1523 « le waresquaix de Gourcq ») fut vendu en 1828 pour une contenance d'un bonnier 64 perches, à J.-B^{te} Delcuignies, dit Jean Dieu. | Le marais de Grosmont s'étendait du Colombier au pouvoir de Bras et Maisnil et se composait de trois parties contiguës, plantées de saules en 1589 (voir compte communal 1589-1590). Il avait une superficie de 3 bonniers et 3 journels et demi et fut vendu par la commune, à cause de ses charges de guerre, le 12 septembre 1694, à Antoine Lahaise, bourgeois de Condé. Ce qui restait du warékaix de Grosmont (soit 5 perches ou 15 verges) fut aliéné en 1828. | Le marais Guiyanme comprenait 44 perches et est appelé m. de Vergne en 1828, lorsqu'il fut vendu à J.-B^{te} Dentrebecq. Son nom vulgaire lui vient de Guillaume Donnet (1775). | Le marais Jean Dieu, dénomination nouvelle du marais de Gourgues ; voir plus haut. | Le marais Jean Simon, situé derrière le château de Vergne, contenait 84 perches et fut vendu en 1828. Le peuple l'appelle communément « marais du Torgeot » (v. plus bas). Jean-Jacques Simon, qui vivait en 1748, était un habitant du voisinage. | Le marais du

Torgeois 1761 [*l' m. du torjo*] est l'ancienne appellation du marais Jean Simon ; voir *Torgeois*. | Le marais de Vergne (1723) désignait autrefois le marais Guiyanme (v. plus haut) ; mais actuellement ce nom est donné à la placette qui se trouve en face du château ; voir *Vergne*, place.

le Marché. Cart. 1569 « le marchiet ». Nom donné vulgairement à la Place, en souvenir du marché qui avait lieu autrefois le jeudi de chaque semaine et qui était encore en vigueur en 1624.

Marchon. Terres situées sur les champs Delmotte, à l'extrême limite de Wiers vers Pérwelz, non loin de la route de l'Etat. Cet endroit est proche des prés de Macquegnies.

les Marétiaux. 1592 M « à Maresqueau » ; 1635 « Les Maresqueaux ». Les Marétiaux (= petits marais) se trouvaient aux Quatre-chemins, près de la frontière, et étaient traversés par le chemin de Wiers à Mortagne. | Le chemin des Marétiaux : 1594-1614 « ch. des Maresqueaux », va des Quatre-chemins au pont du même nom. | Le pont des Marétiaux, édifié sur la Calonne en 1841 et mitoyen entre la France et la Belgique, fut reconstruit en 1911.

*** Mariette (les prés).** 1554 « les pretz Maryetz » ; 1564-1602-1725, « p. Mariette », contenant un demi-bonnier, se trouvaient au bord de la Calonne et touchaient au bonnier de la Loge (champ de Gougrues).

marlettes. Ce terme sert à désigner deux endroits de la commune où la marne, *marle*, affleure presque le niveau du sol. Les Marlottes de la Lothière [*dè l' Lotière*], à proximité de l'ancienne ferme de ce nom : 1657 M « cinq quartiers de terre nommés les Marlottes ». | Les Marlottes de Gourgues : 1676 M « la fosse à marle au champ du Mortier-au-Quesne » ; sont situées à l'entrée du hameau de Gourgues, à un endroit où se voient des vestiges d'anciennes marnières.

*** Marsille (chemin).** 1578 « le chemin allant à Rouillon, dict Marsille » ; 1592 M, 1606, 1660 « ch. Marsille » ; 1711-1722 « ch.

Marsil ». Actuellement la rue des Ecoles. Hector de Marcille fonda, à une époque qu'on ne saurait fixer, un obit dans l'église de Wiers.

* **Mont Delangre.** 1558 M. « Au champ des Fontaines, vers le château et la pâture des Biez ». (A remarquer qu'aucun mont n'existe à cet endroit).

mortiers. Les mortiers sont d'anciennes marnières, appelées *fosses* lorsqu'elles tirent leur nom du trou d'extraction, et dénommées *marlottes* ou *mortiers* lorsqu'elles l'empruntent à la matière extraite. | Les Mortiers-Alots [*les Mortiers-alots*]. 1554, 1584, 1633 « Mortiers aloz » ; 1592 M « M. des alloz ». Située en la couture du Mortier-au-quesne, cette marnière, dont la superficie est d'un hectare 15 ares, est la plus vaste du village. Elle dépendait de l'antique cense d'Escornaix ou des Cornez : 1554 « l'héritage des Cornaix condicte les Mortiers aloz ». — La forme primitive a dû être *M. as alots*, devenu *M. zalots* par syncope. Le M. des aloz de 1592 justifie cette appréciation. Un *alot* c'est un têtard, c'est-à-dire un arbuste tronqué à hauteur d'homme. Les m. as alots étaient sans doute ainsi dénommés pour les distinguer du M.-au-Quesne qui en était proche. | * Le M. au cheval (1554), en la couture du Rieu du fresne. | Le M. Lambiez. 1577 « le M. Lambier » ; 1582, 1589 M « le M. Lambert ». Sis au champ du Rieu du fresne, vers Rengies, il s'appelle vulgairement « fosse Mortier Limbiez ». Fosse est évidemment une superfétation puisque la désignation de mortier donne un sens suffisant. — C'est la marnière d'un certain Lambert (cf. *Lambiez*). | Le rieu de la fosse M. Lambiez 1720, 1759 ; 1588, 1676 M « rieu du M. Lambiez ». Ce rieu, qui prend sa source dans la fosse susdite, s'appelle plus souvent *rieu des Ladres* ; v. ce mot. | * Le M. Lozain (1554), au champ de Rengies. | * Le M. Pachotin (1561 M), au Rieu du fresne, le long du chemin du tordoir à Wiers. C'est l'excavation qu'on remarque encore près des saules Capron ; v. ces mots. Ce mortier contenait douze-vingts verges et fut vendu en 1561 par Jehan Cappon, laboureur au Maisnil à Jehan Leducq, laboureur à Wiers. | * Le M. au quesne. La fosse qui portait ce nom nous est actuellement

inconnue, mais, en 1742, cette dénomination était encore employée : « trois quartiers de terre au Mortier-au-quesne, tenant auxdits mortiers ». | Le champ du Mortier-au-Quesne. (Altitude 29 m.) 1405 « M. au kesne » ; 1519 M « M.-au-quesne ». Ce champ, qui porte le nom d'une marnière, était jadis un centre important d'extraction de marne. Il s'étendait alors de la route de Tournai à la fosse de Bruxelles et de la rue des Ecoles à la frontière française. Cette vaste étendue de territoire a provoqué la division de cette couture, savoir : Le grand M. au-Quesne (1722) ou simplement le M.-a-Quesne (sup. 40 hect.) entre le chemin de Mortagne et la route de Tournai. La partie avoisinant la frontière et appelée *Couturelle* (v. ce mot) est actuellement fusionnée avec les champs de Gourgues. — Le petit M. au Quesne, 1657 (sup. 18 hect.), du chemin de Mortagne à la cache Lacquemane. La partie d'au delà vers la fosse de Bruxelles a été incorporée dans le champ des Anglais (v. ce mot). | * Les prés des Mortiers-au-Quesne (P 1747) tenaient aux Marétiaux et font partie aujourd'hui des prés de Gourgues. | * Le M. Rivault (1562) était voisin du vivier Boisteau (v. ces mots) et devait se trouver à la limite de Callenelle, non loin du bois des Hospices.

Moulin (chemin du) 1480 « la ruelle qui maine de Rengies au moulin » ; C.C. 1589-1590 « le petit cheminet, appelle la ruelle à moulin, appartenant à la commune » ; 1570, P1747 « ruelle du moulin ». Actuellement chemin privé qui donne accès aux Bas-prés de Rengies ; doit son origine à un moulin à eau érigé sur la Verne et démolî depuis plusieurs siècles. | * Les prés du mt. (1570), actuellement les Bas-prés (v. ce mot). | Moulin à eau. C'était le moulin seigneurial où les manants du village étaient tenus de faire moudre leur grain. Il fut complètement dévasté et ruiné par les troupes wurtembergeoises le 31 mars 1917 et jours suivants. | Le pont du moulin : CC 1589-1590 « Pont du vivier ». A cette époque, le pont était en bois ; il fut remplacé vers 1720 par deux ponceaux en moellons auxquels l'Etat belge substitua, en 1893, un magnifique pont en fer. Les Allemands le firent sauter le 8 novembre 1918 ; il fut reconstruit en 1922.

le Nid de chouette. 1832. Nom de fantaisie et tout moderne donné à certaines terres gisant entre les champs des Préaux et des Rivages, près du rieu des Ladres.

Orimont [*érimont*]. Lieu-dit des champs Delmotte (alt. 35 m.). 1544 « Bosquet d'Orimont »; 1771 (Plaids) « champ d'Orimont ». La légende nous a dépeint Orimont comme un ancien lieu de séjour des fées (v. *Bocquet*). Ces croyances d'un autre âge n'eussent pas éveillé notre attention si nous n'avions pas reconnu une analogie frappante entre notre Orimont et les Horifosses, ou fosses aux fées, de Bray-lez-Binche, auxquelles on attribue une origine druidique (cf. Lejeune, *Coup d'œil sur le canton de Rœulx*, p. 10; Monnoyer, *Archéologie populaire du canton du Rœulx*, p. 41). | Le chemin d'Orimont (P 1747), dont l'extrémité vers Péruwelz s'appelait, croyons-nous, chemin du Plantis (v. ce mot). | La fontaine d'O. [*F. d'ériment*], aujourd'hui tarie.

l'Ourseau. Ce cours d'eau vient du château du Biez, traverse le hameau de Vergne et se jette dans l'Escaut sur le territoire de Flines-lez-Mortagne, après avoir reçu la Calonne. Il coule dans l'ancien lit de la Verne, qui fut détournée jadis par les seigneurs du Biez pour obtenir l'irrigation des prairies et la défense du château par l'inondation. Il porta d'abord le nom de rieu de l'Ecluse ou de l'Ecluselle (v. ce mot). Le nom d'Ourseau, qui est plus récent (commencement du XIX^e siècle), a été emprunté à l'ancienne seigneurie d'Oursel (partie française du hameau de Vergne). Nous trouvons comme variantes de ce mot : Hoursiel 1558 (Reliefs de la terre de Mortagne); Houssiel 1629; Hourseau 1672 (A. Bocquillet, *Notice sur le hameau de Vergne*); Oursel 1779 (convention des limites). Hoursiel, Houssiel ont pour radical le mot houx (en patois *oâr*), que nous avons vu déjà dans le mot *Houssière*. | *La planche d'Ourseau, 1820 et 1834 (Délibérations du Conseil communal de Wiers). Cette planche, qui se trouvait sur l'Ourseau, à Vergne, a été remplacée en 1880 par un pont que les Allemands firent sauter le 8 novembre 1918.

as-ozières. Prairie sise dans les Biez, appelée autrefois Biez

Bouset (v. ces mots), qui avait été convertie temporairement en oseraie, il y a une cinquantaine d'années.

* **le Paradis.** 1593 « La maison que l'on dict Paradis ». C'était une habitation, sise au coin de la rue de Sondeville et de la rue blanche, qui fut incendiée vers 1681. Le Paradis fut reconstruit; en 1712, il appartenait à Ambroise Ségard et se composait d'une maison de cense avec bergerie, grange, pigeonnier et étable... Cette ferme a été remplacée vers 1820 par une magnifique demeure appartenant actuellement à M. le Docteur Audeval. | Le jardin du Paradis, 1616, E 1742. D'une contenance d'un quartier en 1593, il comptait deux bonniers en 1712 et s'étendait de la rue Blanche au chemin de l'Arbre.

* **Parcq (la maison du)**, B 1633-1634, était une ferme-hôtellerie, voisine du château du Biez, appelée aussi la Haute-maison (v. ce mot).

le Parquélot. Prairie de 45 ares, formant l'entrée des Biez. Ce mot est le diminutif de parc, nom donné anciennement à un des jardins du château, voisin du Parquélot. | Le chemin du Parquélot, donnant accès aux prairies des Biez.

pâtures. Ce sont des prairies, dont quelques-unes sont converties en bosquets, formant lisière entre le champ du Rieu du fresne et la Verne. Elles s'appelaient autrefois près du Rieu du fresne. | * La p. des Bœufs (B 1633-1634), contenait quatre bonniers et demi et se trouvait à proximité du château du Biez. | La p. Brohon [*l' p. Bréhon*] : 1545-1723 « La pat^{re} Brohon, séant au petit Rivage ». Cette propriété, actuellement boisée en partie et située à Rivage, comprenait trois quartiers. | * La p. Brûlé (1806) à Vergne ; voir *plat brûlé*. | * La p. Camelot (1679), aux près de Rengies. Camelot est une famille de la localité qui s'éteignit en 1681. | La p. aux chevaux, 1767 [*p. a g'vô*], dans les prés Delmotte, aujourd'hui boisée (sup. 2 h. 71 a.). | * La p. Cocquelle, 1701, sous le mont de la Garenne. | * La p. Delangre, 1791 (compte avouerie de Vergne), contenant trois bonniers et située à Vergne

(voir *Langre*). | La p. Duchâteau, au champ Delmée, qui en 1771 comprenait six quartiers entourés de haies. Son ancien propriétaire, Antoine Duchâteau, habita Wiers de 1746 à 1765. | * La p. Ghennelot (1640) ou Quennelot (1711, 1732), aux prés de Rengies, près de la piedsente de Grimaumez à Wiers. | * La p. Godin, 1650, aux prés Delpré. En 1641, Jacques Godin était échevin de Valenciennes. | * La grande p. des prés d'Antoing, 1594 (v. *le grand pré*). | * La p. Hennebicque, M 1676, à la Tombette. | * La p. Hocq, P 1834, au lieu dit : Les Pâtures. | * La p. Horin, voir *inclôte Horin*. | * La p. Jacques Grard, 1679, au Bois-à-plancques, contenant six quartiers. | * La p. Jehan Delobelle, 1594, au Rieu du fresne. | * La p. à jones, 1622 M, B 1640-1723. Elle contenait cinq quartiers et était proche des champs des Fontaines et du château du Biez. | La p. des Joly, 1551, 1683, P 1747 ; sise aux prés Delcroix, près du chemin d'accès de ces prairies, tire sans doute son nom de la famille Joly, qui exploitait la cense du Tilloy, à Grosmont, au XVI^e siècle. | * La p. Letto, 1726, au Rieu du fresne. | * La p. Loys Liégeois, 1614, sous le mont de la Garenne, du côté des Burguets. | La p. Madame, 1723-1753 ; la p. de Mons^r le Seneschal, 1534 M. Elle a une superficie de 2 h. $\frac{1}{2}$ et sépare les champs des Fontaines des prairies des Biez. C'est la p. de Madame la Sénéchale, titre porté par la châtelaine du Biez. La rue Madam^e à Tournai a la même signification et la même origine⁽¹⁾. | * La p. Malapert, 1643, P 1747, au Rieu du fresne, tenant au chemin du tordoir. En 1679 et 1712, on cite une autre p. Malapert, sise aux prés d'Antoing. Malapert est le nom d'une famille patricienne de Mons⁽²⁾, qui avait aussi des représentants à Valenciennes (voir *Cornez*). | * La p. Noel Rutteau, 1701 Ch., près du château du Biez. | * La p. Pierre Jacquerye, M 1676, aux prés Delcroix. | La p. Plateau [p. *Platiau*], 1577 ; le fief Plateau, 1762 ; près du pont du Tordoir. En^r 1614, c'était un fief ample, relevant de la terre de Wiers, consistant en cinq quartiers de pâture, tenant à l'écluse

(1) Bozière, *Tournai ancien et moderne*, p. 118.

(2) Goethals, *Miroir des Notabilités nobiliaires des Pays-Bas*, I, 605.

du tordoir. | *L' pature Samwêl*, appartenait autrefois à Samuel Fernez (1765-1828) et faisait sans doute partie du fief d'Escornaix, la cense de ce nom se trouvant jadis à cet endroit (voir *Cornez*). On dit aussi *l'bourgier S.* | * La sèche pâture, aux près de Rengies, désignée en 1711 : « la seiche pasture des hoirs Pierre Minet ». | * La p. des vaches, B 1633-1634 ; 1612 M « Pasture des vaces de l'hostel du Bielz ». Elle était contiguë aux champs des Fontaines. | * La p. des Waisces, 1582, touchait aussi aux champs des Fontaines. N'est-ce pas la p. des vaches ?

* **la Paturelle**, 1756 (Biens chap. Vergne), 1791 (compte avouerie Vergne), contenait trois quartiers, tenait à la couture du tordoir de Vergne et était arrentée en 1756 à Jean Laurent.

Paturette. Nous connaissons deux paturettes : l'une sise au chemin Pavaux, et l'autre au delà du canal, entre les champs du Bois et la Calonne.

Pavaux (chemin). Anciennement *ruelle Alloire* (v. ce mot). Ce chemin, qui de la rue de Sondeville donne accès au champ des Rivages, tire son nom de la famille Pavot ou Pavaux, qui vint se fixer au coin Est de ce chemin, à front de la rue de Sondeville, en la personne de J.-B^e Pavot, † 1730.

le Pavé [*l'pavée*]. Nom populaire de la Grand'rue (voir Cauchie).

Payelle (Planche) [*planke Payèle*], est placée sur la Verne à l'intersection des communes de Wiers, d'Hergnies et de Vieux-Condé, et relie le hameau de Rengies à cette dernière localité. Payelle est le nom d'une ancienne famille de Wiers, qui apparaît au XVI^e siècle en la personne de Christophe Payelle, échevin en 1569. | Le pré Payelle confine à la planche du même nom. Il appartenait jadis à Pierre Payelle, fils de Christophe, cité plus haut, qui, en 1606, vendit à Daniel Godin, bourgeois de Cambrai, l'héritage de trois quartiers de pâture, pris en sept, gisant à Rengies. C'est la superficie exacte du pré Payelle actuel.

le Péchy [*l' pêchie*]. 1643 « Les Pescheries des Rivages » ; 1679 « la Peische de le bone » ; 1711 « le Paischy delbonne » ; 1723 « le

Peschy ». C'est actuellement une pâture de 53 ares à un endroit où jadis la Verne formait une échancrure en forme d'étang, pour servir sans doute à la pêche. Il faut voir dans ce nom la manifestation d'un droit féodal dont jouissait le seigneur du Biez. Le gouffre du Péchy ou gouffre Bleuez est un des bassins de natation les plus fréquentés du village. Avant 1700, le Péchy était la propriété de la famille Amand, de Condé, et passa par succession aux Ségard, Bleuez, puis Huvelle et enfin à l'auteur de cette notice. Le terme « de le bonne » semble plutôt rappeler l'existence d'une borne. | Le chemin du Péchy est la continuation du chemin Pavaux jusqu'au Péchy où il s'arrête.

pavé de Péruwelz [pavée d' Piérwë]. Route de l'Etat vers Péruwelz, appelée pavé depuis l'époque de son pavage en 1842.

fosse Piérin. En 1742 « f. Piérin, Mortier Piérin ». Cette fosse, aujourd'hui comblée, était située à l'extrémité des champs Delcroix, près de la maison Mercier, dit François Lalie. Son nom provient d'une famille de la localité qui disparut au début du XVI^e s. Jacques Piérin est cité en 1405 et Jehan était échevin en 1441. | L'inclôte Piérin sert à désigner le jardin repris à l'article suivant. | Le jardin Piérin, 1773, se trouve à l'entrée de Gourgues, sur le champ du Mortier-au-Quesne, derrière la maison de Delzenne-Legrand. Antérieurement on l'appelait Courtil Piérin, 1668. | * Les pretz Piérin, 1605, tenant à la Verne et au champ du Rieu du fresne.

* **Piéronsart.** 1554, 1585 M « Couture de Piéronsart » ; 1624 « champ des Burguaix, autrement dit Piéronsart ». Champ situé à l'extrémité de la couture des Burguets, vers l'endroit où se trouve érigé actuellement le pont de Grosmont, sur le canal. *Piéronsart* = essart, défrichement de Pierre.

* *le Pilori.* 1755 « Le pillory ». Cet emblème de la justice féodale était érigé sur la place de l'église, en face de l'ancienne hôtellerie du Cygne. Celui de Vergne se trouvait près de la demeure de Bernard Berlemont.

Pire. Dans notre région, ce mot signifiait jadis « estacade, passage, chemin » ; cf. Godefroy, VI, p. 174. | Le grand Pire, 1593, E 1742, P 1747. C'était un terrain vague, en face de la ferme Delmotte, là où se trouve maintenant l'abreuvoir. En 1586, c'était une pâture enclose de haies. | Le petit Pire formait aussi un terrain vague de forme triangulaire, proche du précédent, en face du calvaire actuel de la ferme Delmotte. | Les champs sous le Pire [*D'zous l' Pire*], 1539 M, 1599. (Alt. de 23 à 25 m.). Situés sous le grand chemin d'Audregnies, ces champs s'étendent depuis les Quatre-chemins jusqu'à la couture des Sarts, dont ils étaient encore séparés par une haie en 1576. Ils se divisent en deux parties : 1^o les petits sous le Pire, vers les Quatre-chemins ; 1593-1619 « champ du petit desoubz le Pire ». — 2^o les grands sous le Pire, entre la partie précédente et les Sarts, appelés parfois couture du grand Pire : 1542 M, 1641 « *cre* du Grand Pire » ; 1584 M « sous le grand Pire » ; 1576-1603 « *cre* des grands desoubz le Pire ».

la Place, 1735-1764. La grand'place s'appelait anciennement *marché* (voir ce mot), terme que le peuple a conservé.

planches [*plankes*]. Des planches ou passerelles étaient et sont encore établies sur nos nombreux cours d'eau. Nous avons cité dans des articles spéciaux les planches d'Ourseau, Payelle et Pouyon. Celles dont le nom ne nous rappelle aucun souvenir ancien ne seront pas expliquées. Nous ne citerons donc que pour mémoire la planche Cambier ou Déric, sur le chemin de Grimaumez, Momond et du Toû à Rivage, du Plantis, du Luron à Vergne, Nounou, au chemin de la Verne, et des Rivages, entre ce lieu et le Plantis. | La planche du coq, sur la Verne, à la limite de Péruwelz et de Vieux-Condé, ainsi appelée du nom d'un officier français Lecocq, qui vers 1840 érigea à proximité de là un moulin à eau, au hameau de Cerfontaine-sous-Péruwelz. | * La pl. Jean Dupont (1701 ch.), sur un fossé, à La Croix, près de la pâture des Chartreux. Jean Dupont était laboureur à la Grivardrie en 1600. | La pl. Mollet, 1641, sur la Calonne, entre Gourgues et Rouillon, doit son nom à une famille très ancienne de la localité, connue au

XV^e siècle et qui s'éteignit en 1687. | * La pl. du Soyart, B 1633, érigée autrefois dans les Biez, vers le marais d'Hergnies.

Plancquette (couture de la), 1594, au champ du Rieu du fresne, tenant à la piedsente de Rengies au tordoir et aux écluses du dit tordoir. Se dit encore des terres sises à gauche de la route de Péruwelz, en deçà de la Fosse-Soret, près d'un aqueduc qui a remplacé la planchette citée encore dans la visite des chemins en 1701. | * La terre à la Plancquette, 1564, comprenait huit vingts verges et était située au champ des Préaux.

le Plantis. 1522 « Le Planty de Mons^r le Seneschal » ; 1546 M « Plantis » ; 1588 « les Plantich ». Le Plantis comprend actuellement un groupe d'habitations édifiées au sein des bosquets et des prairies. Il appartenait autrefois au seigneur et comprenait 13 journels 30 verges de bois, y compris les Houssières (v. ce mot). | Le chemin du Plantis, dénommé jadis ch. du Quesnelet (v. ce mot). | * Le chemin du Plantis, P 1747, se trouvait au champ Delmotte, dans le voisinage des prés de Macquegnies (cf. ch. d'Orimont). | Derrière le Plantis, 1522, 1551, 1589 M : désigne les prairies sises le long de la Verne, autour du Plantis. | * Les pretz de desoubz les Plantich, 1581 ; probablement les prairies dites « derrière le Plantis ».

Plantison. Terres du champ de Rengies, gisant à l'endroit où se trouvait jadis la haie d'aune ; voir *h. d'an-ne*. *Plantison* = plantation.

plat [plâ]. Dans son sens propre, *plâ* = boue, fange ; par extension, il désigne un passage boueux. Sur notre sol humide et mouvant, les bourbiers pullulaient. Là où deux chemins se croisaient, où la marne affleurait, où un rieu coupait la route, un « plat » inaccessible au piéton se formait. Une visite des chemins en 1701 en signale un nombre tel que leur énonciation serait la répétition du nom de tous les chemins. Le pavage a supprimé ce vocable, qui n'est plus employé qu'à Vergne, où certaines voies, délaissées par les habitants, ont été abandonnées aux eaux et constituent

des cloaques la majeure partie de l'année. Citons comme portant des dénominations spéciales : Le plat brûlé, à l'entrée de Vergne (v. *pâture Brûlé*). | * Le plat à la haie : 1523 « Cousture du plas en le haye ». Ce lieu était situé à l'endroit appelé de nos jours *les Bailles*, là où, il y a cinquante ans, on passait encore à gué le ruisseau la Calonne. Il est ainsi spécifié en 1599 : « Sept quartiers appelés le Plat à la haye, au camp de Gourcq, tenant à la Calonne et au chemin du Bielz à Tournay ». | Le plat de Langre [*l' plâ d' Langue*], R 1779-1784, tenant à l'héritage de François Mixe. Se trouve à Vergne, sur le chemin du Torgeois, à l'endroit où il traverse l'Ourseau à gué. Son nom provient de la propriété jadis appelée *Langre* (v. ce mot), à laquelle il confine. | * Le plat de la plance Jean Dupont (ch. 1701), à la Croix et, d'après nous, au bout du jardin actuel de M. Louis Tornu-Loin. | Le plat Mandrin, à l'entrée du chemin du Torgeois, près du château de Vergne, appelé ainsi à cause du voisinage de la maison Simon, dite Mandrin. | Le plat Meurice n'est autre que celui de Langre cité plus haut, lequel est adjacent à l'héritage de la famille Mixe, dite Meurice, du nom d'un ancêtre Maurice Mixe (1705).

* **Pomier Sauvage (Coulture du)**, 1558, bordait le chemin de Wiers à Péruwelz. Lieu inconnu.

le Poncheau, 1701 Ch. C'était un marais communal de 40 verges, situé à Gourgues et tenant son nom d'un ponceau établi sur la route de Tournai.

ponts. Les nombreux cours d'eau qui sillonnent notre commune ont provoqué l'érection de plusieurs ponts, tels que ceux des Bailles, de Folquin, de Grosmont, des Marétiaux, du Moulin, du Tordoir, que nous faisons figurer sous leur rubrique respective, et, en outre, les suivants : Le pont du cat, appelé plus souvent p. du Tordoir (v. ce mot), a reçu son nom de J.-B^e Lecat (1768), qui habita la maison y joignant. | Le p. du chemin de fer sur le canal de Pommerœul à Antoing, pour le passage de la ligne de Mons-Tournai ; érigé vers 1868. | Le p. du ch. de fer français, sur la Verne, mitoyen

avec Vieux-Condé, construit vers 1871 pour la voie ferrée de Péruwelz à Anzin. | Le pont de l'Ourseau, mitoyen avec Flines-lez-Mortagne (voir planche d'Ourseau). | Le pont de Wiers, édifié vers 1825, sur le canal de Pommerœul à Antoing, que traverse à cet endroit la route de Tournai. Tous ces ouvrages d'art furent détruits par les Allemands le 8 nov. 1918. | Pont-de-Wiers. Agglomération qui, avant l'établissement du canal, s'appelait *Bois-à-plancques* (v. ce mot).

Postel. Nom de fantaisie, imposé vers 1870 par leur propriétaire M. Benoit Audeval aux anciens aulnoits du Colombier, que le peuple appelait en dernier lieu : aulnoit brûlé. C'est une allusion au domaine de Postel en Campine (commune de Moll).

rue Pouilleuse. Rue qui conduit vers le Plantis par la planche Pouyon et appelée autrefois chemin du Quesnelet (v. ce mot). Il nous semble que Pouilleuse et Pouyon sont étroitement apparentés. | * La fosse Pouilleuse (XVIII^e siècle) ; voir Pouyon.

Poussière (Château de la). Anciennement maison de l'Aventure ; v. ce mot.

fosse Pouyon, sise sur les champs de Vergne, appelée autrefois f. Pouilleuse. | La planche Pouyon, sur l'Ourseau, se trouve au bout de la rue Pouilleuse, au chemin du Plantis. *Pouyon* = poussin; c'est, nous a-t-on affirmé, le sobriquet d'un ancien habitant du voisinage.

prés. Quelques parcelles de prairies ayant une désignation propre sont ici consignées. * Le pré Garin, 1721, 1769, comprenait 80 verges et formait la dernière parcelle des prés de Verquesies, vers l'aunoit brûlé. Jehan Garin est cité en 1579 ; cette famille s'éteignit à Callenelle au XVIII^e siècle. | * Le pré Hallo, 1711 (prés hallots : 1722), contenait six vingts verges et était situé dans la prairie des Rivages. | * Le grand pré Lepoivre, E 1742, d'une superficie d'un demi-bonnier, gisait au Rivage et tenait à la Verne. Lepoivre est une famille qui apparut à Wiers en 1578 et qui s'éteignit en 1785. | * Le grand pré du Seigneur, 1726, aux prés

d'Antoing. v. *grande pâture*. | * Le pré Lignotte, 1776, contenait un demi-bonnier, confinait au champ Delmotte et à la pâture aux chevaux. | * Les prés à Maynage, 1559, contigus au champ du Rieu du fresne. | * Le pré du Messier, 1755, aux prés Lambiez. [messier = garde-champêtre]. | * Le pré Notre-Dame, 1596, 1606, sis à Rivage, tenant à la Cinglette. C'était sans doute un bénéfice ecclésiastique. | * Le pré St-Nicolas, nom qui servait à désigner plusieurs parcelles : 1^o en 1594, au chemin de la Verne ; 2^o en 1723, aux prés des Rivages, d'une contenance de six-vingts verges ; 3^o en 1742, à la Tombette ; 4^o en 1747 aux prés de Rengies. A noter qu'une chapelle avec bénéfice, dédiée à ce saint, existait dès 1512, dans l'église de Wiers, en mémoire de Nicolas de Werchin, seigneur du Biez. | * La rue des Pretz, 1594, à proximité des prés de Rengies.

champ des Préaux [camp dés Prêyaux]. Altit. de 21 à 28 m. Superf. 30 hectares. 1405 « c^{re} des Prayaulx » ; 1518-1577 « c. des Préaulx » ; 1582 « c. des Préaux ». [préau = petit pré.] Cette couture, traversée par le rieu des Ladres, tire son nom des quelques jopins de prairie qui bordaient ce ruisselet. | * Le champ des Préaux 1516 M. « cousture des Préaulx Joachin » ; 1578 « c^{re} des Préaulx ». Cet autre champ des Préaux, dont l'existence est totalement oubliée, se trouvait près du château du Biez, confinait au champ des Fontaines et était traversé par un petit chemin (*carière*). C'était sans doute à gauche du chemin qui mène au château. Le nom de Joachim, qui lui est adjoint en 1516, semble provenir de Joachim Bourdon, qui à cette époque y était propriétaire de certains biens.

* *le Préchon*. 1593 M. « Le préchon » ; 1624 « le pr. du seigneur » ; 1767 « la digue nomée le préchon ». [préchon = petit pré]. Il appartenait au seigneur et s'étendait en contre-bas des digues des étangs du moulin. En 1593, c'était une prairie d'un quartier et demi, « enclos de hayes, tenant à la cauchie et à la Verne ». | Le Préchon, 1747, désigne une prairie qui était cultivée en 1747, d'une contenance de 80 verges et gisant près du pont du Tordoir. | * Le Préchon, 1749, désignait aussi une prairie d'un demi-quartier tenant

à la ruelle Delepret (aujourd'hui sentier du major). | Le Préchon est le nom actuel d'une prairie sise derrière le château de Vergne.

* **le Prée**, 1481 « le manaigne qu'on dict le Prée ». En 1551, ce manage comprenait : « maison, édifices, gardin et héritage contenant ung bonnier, nomet le prée, appartenant à Jehan Gruloit, laboureur ». Aujourd'hui cette ferme, vulgairement ferme Nicaise, de Nicaise Quiévy, † 1649, appartient à M. Joseph Renard-Haubourdin, descendant à la 9^e génération du dit Gruloit. *prée* = pré ; cette demeure est située à la lisière des prairies. | Les prés Delpré : 1545, 1584 « pr. de le Pree » ; P 1747 « pré D elepre ». Ils tirent leur nom du manage de le Prée. | * La ruelle Delpré : 1583 « ruielle de le Pree » ; 1749 « r. Delepret ». Ancien chemin d'accès aux prés Delpré et en même temps chevauchoir du château du Biez à celui de Roucourt, remplacé actuellement par le sentier dit « du major ».

Prêtre (chemin du) [*k. du prête*]. 1561 « ch. de Mortagne à Vernes ». Chemin-frontière du hameau de Vergne, vulgairement dénommé chemin du Prêtre, parce qu'il était la route ordinaire du chapelain de Vergne, lorsque celui-ci résidait à Flines.

* **au Prince d'Epinoy**. Auberge citée en 1734 dans une information pour rixe : « la maison où pend pour enseigne le prince d'Epinoy ». Elle se trouvait dans la Grand'rue, entre l'abreuvoir et l'église.

* **le Puich de Verne**, E 1742, P 1747, se trouvait à l'entrée du hameau de Vergne et est aujourd'hui comblé. *Puich* = puits. | * Le courtal au Puch, 1538 M, contenait un demi-bonnier. Lieu inconnu, mais qui nous semble avoir été situé dans le centre du village.

Quartiers (Prés des), 1586 M, 1592, etc. On prétend que c'était là qu'étaient érigés les quartiers de la garnison du château du Biez. Cette assertion paraît d'autant plus admissible que ces prairies sont contiguës d'un côté aux murailles et aux fossés du château et de l'autre aux anciens berceaux ou champ de tir.

* **Quartier (Le long)** : 1561 « le loing quartier » ; était situé

sur le champ des Sarts. | * Le quartier Ville, 1677, sis au Rieu du fresne, appartenait à cette époque à Bernard Delewarde. [Un quartier ou quart de bonnier = 33 ares].

les Quatre-chemins [*quate-kèmins*], E 1742, P 1747, CB 1782. Ce nom peu ancien désigne l'agglomération formée au croisement du chemin de Wiers à Mortagne avec celui d'Audregnies.

les Quate-vwées. En français : Les quatre voies. Endroit situé au centre des champs de Rengies, où se croisent un chemin de campagne et un sentier. En 1588, ce lieu est désigné : « les quatre chemins ». (Voir la Haulte voie et le chemin Croiset).

* *le Quesnelet*, 1620. C'est un lieu-dit de la Grivardrie, qui nous est dévoilé par cette citation : « jardin et héritage gisant à la Grivardrie, emprès le Quesnelet... » [*Quesnelet* = chêneau, petit chêne]. | * Le chemin du Quesnelet : 1701 Ch. « Chemin venant du Quennelé, allant au Planty ». C'est donc le chemin du Plantis, appelé aussi des prés des Quartiers.

la Queue de l'agache. Nom fantaisiste, dont nous ne trouvons nulle part l'origine, que porte la rue située à Gourgues sur le chemin d'Audregnies.

la queue des Biez. Bande de prairie, bordée de fossés, qui, aux abords du château du Biez, s'appelle *queue* et plus loin *queuwtte*. Nous croyons qu'il s'agit des *chingles* (v. *cingles*).

la Queuwtte [diminutif de *queue*], forme le prolongement de la Queue des Biez et correspond aux Chinglettes expliquées précédemment (v. *cingles*).

rejet [*érjé*]. Un rejet était un terrain banal bordant un chemin, mais de moindre étendue que le waréchaix. Autrefois, tous nos hameaux possédaient des rejets, mais sans dénomination propre, c'est pourquoi nous les passerons sous silence. | La fontaine du Rejet [*f. dé l'érjé*], sise à la Garenne ; elle fournit au commerce une eau de table.

Rengies [*Ringie*], 1250, 1281, 1284, 1363 (arch. de Tournai), 1405, etc : « Rengies ». Rengies est scindé par la Verne de Basècles,

qui fait la séparation de la France et de la Belgique. La partie belge de ce hameau prend le nom de Rengies-Delmotte, quand on veut la distinguer de l'autre partie, appelée actuellement Rengies-sur-France et, avant le traité de Nimègue (1678), Rengies-Outre-l'eau. Ce territoire formait jadis une seigneurie, relevant de la baronnie de Leuze, et était possédée en 1250 par Bauduin de Rengies (¹). Ce domaine fut confisqué par Marie de Bourgogne vers 1480 sur Antoine de Péruwelz, dit Gallet, et donné à Pierre de Laval, châtelain de Leuze. La seigneurie de Rengies appartint plus tard successivement aux familles de Faloize, de Croy, de Lobel et le Hardy du Marais (²). Rengies possédait aussi un échevinage, ainsi qu'en témoigne un chirographe de 1516 (³). A cette date, la partie belge du hameau, celle qui nous occupe, avait déjà été disjointe de l'autre pour former une dépendance de la seigneurie du Biez et de la commune de Wiers. (Population de la partie belge avec ses dépendances 700 hab. ; en 1786 : 301 hab.). | Les champs de Rengies (alt. 33 m. ; sup. 40 hectares) : 1518 « ès-camps de Rengies ». Situés entre le hameau de ce nom et la couture du Rieu du fresne, dont ils étaient séparés par une haie d'aune. | Les prés de Rengies (alt. 19 m.). Ont dû désigner primitivement les prairies s'étendant le long de la Verne, depuis le fief Delmotte jusqu'au bout des Rivages ; mais, de nos jours, ce nom ne sert plus à désigner que la partie s'étendant du chemin de la Tombette vers les Rivages.

rieux. La commune possède plusieurs ruisselets, dénommés rieux, tels ceux des Gaunois et des Ladres, déjà expliqués, et celui du Tilloy, qu'on verra plus loin. Les autres figurent ici. Le rieu de la fontaine (1701 Ch.), à Rengies, est celui de la fontaine Ghislain (v. ces mots). | Le rieu de la fontaine au lait buré (1701 Ch.) à La Garenne (v. fontaine de ce nom). | Le rieu du fresne, 1553,

(¹) A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires*, t. VI de la 3^e série, p. 50.

(²) Note de M. le Comte A. du Chastel de la Howarderie.

(³) E. Prudhomme, *Les Echevins et leurs actes dans le Hainaut*, p. 480.

traverse la couture de ce nom et s'appelle maintenant fossé des Saulx Capron (v. ces mots). Il est aussi appelé ruchot en 1544 (v. ce mot). | Le champ du Rieu (ou des rieux) du fresne (alt. de 23 à 31 m. ; sup. 70 hectares). 1517, 1527 M « Cr^e du rieu du frasne » ; 1547, « Cr^e des rieux du fraisne ». C'est la plus vaste couture de Wiers, s'étendant de la Verne de Bury aux champs de Rengies. | * Les prés du ou des R. du f. : 1553-1568 « prés ès rieux du f. » ; 1588 « pr. des ieulx du f. » ; 1589 M, 1607 M « pr. du r. du f. » Ce terme, qui n'est plus usité, servait à désigner la bande de prairies gisant sur la rive gauche de la Verne, en bas du champ du Rieu du fresne jusqu'au marais de Grosmont et jusqu'au pouvoir de Péruwelz. | Le r. des Loges (1667, arch. de Callenelle) vient de Wasmes, traverse Callenelle et se jette dans la Calonne au pont de Wiers. La rue de Flines à Callenelle s'appelait autrefois rue des Loges. | Le rieu des Pierres, 1585 M, 1683, 1711, etc. Il prend sa source aux Mortiers-Alots, traverse la chaussée de Tournai, au lieu-dit Poncheau, passe à Gaunoy et se jette dans la Verne de Bury aux prés d'Antoing. | Le rieu Robert, P 1869, prend naissance au Bois-à-planques, passe à La Garenne et se jette dans la Verne de Bury aux prés d'Antoing. Appelé ainsi à cause de Robert Tricart (+1753), qui vint, en 1715, habiter à proximité de l'endroit où ce rieu traverse le chemin de la Garenne. Son nom plus ancien est rieu des Roulets (v. ci-après) et le plus moderne est fossé des Fabriques (voir Fabriques). | * Le rieu des Roulets, 1557, 1594, 1654, etc. Nom ancien du rieu Robert.

Rivage [Rivåge] : 1531 « Rivaiges » ; 1583 « Rivaige ». Agglomération datant d'un peu plus d'un siècle, édifiée le long du chemin de ce nom. Ce vocable s'appliquait parfaitement à ce lieu, qui confinait jadis à des marécages constamment submergés. | Le champ des Rivages (alt. de 19 à 23 m. ; sup. 30 hect.) : 1405 « camps des Rivaiges ». | Le chemin des Rivages : 1583 « ch. des Rivaiges » ; relie Rengies et Rivage et s'appelait aussi ch. de Cullée (v. ce mot). | Les prés des Rivages : 1544 « ès pretz des Rivaiges ». Prairies qui bordent les champs de ce nom entre les

prés de Rengies et ceux Delpré. | * Le petit Rivage (1545) ; Pretz des Petiz Rivaiges (1577). On désignait sous cette dénomination les terres, pâtures et bosquets qui gisent actuellement entre le chemin et les prés des Rivages, là où se trouve notamment la pâture Brohon.

Rouillon (prés de) [prés d' Royon] : 1512 M « as pretz de Rollon » ; 1557 M, 1584, 1608 « pr. de Roeillon » ; 1589, M « Royons » ; 1546 M, 1589 « Rouillon », orthographe adoptée à partir de 1600. Prairies bordant le cours d'eau la Calonne en aval des prés de Gourgues. Rouillon est un hameau de Flinés-lez-Mortagne. Ce nom est un diminutif de *Ræux* (= défrichement), autre hameau français qui lui est contigu.

* **Royauleme**, 1566, M. Lieu situé à Vergne, tenant au courtial Martelet (v. ces mots).

* *le Ruchot*, 1544, en la couture du Rieu du fresne (voir rieu du fresne). *Ruchot* = ruisseau.

* *la Sablonière*, B 1633-1634. Terre de 80 verges, au champ Delcroix, appartenant au seigneur.

rue Saint-Hubert. Ainsi appelée de l'hôtellerie de ce nom, qu'on voyait en face de l'église, à l'angle de la route de Tournai et de la ruelle de Wiers au Biez. (Maisons actuelles de MM. Lemoine Célestin, Carlier Léonce et Carlier Omer). En 1544, cette hôtellerie n'existe pas encore, mais en 1606 elle est désignée : « l'hostellerie con dict Sanct-Hubert », appartenant à Pierre Payelle (voir ruelle Lepage, nom primitif).

les Sarts [lés sârts]. Alt. de 21 à 23 m. — 1486 « Cousture des Sars ». Ils sont situés entre le champ de sous le Pire et celui de Beugnies dont ils étaient autrefois séparés par la haie Longlesse (v. *haie*). *Sart* = terrain essarté, défriché.

les Saus Capron. Saules plantés le long du rieu du fresne, qui ont laissé leur nom à ce ruisseau ainsi qu'aux terres voisines. Cette dénomination provient sans doute d'Arnould-François Capron, qui fut bailli de Wiers de 1678 à 1685 et mourut en 1712,

à moins qu'elle ne soit une altération de Cappon, car en 1561 Jehan Cappon était propriétaire d'un immeuble adjacent, le Mortier Pachotin.

saulchoirs [*chauchwa*] : B 1635-1636 « Saulchoit ». Les saulchoirs sont de larges bandes de prairies bordées de fossés, qui se développent dans les Biez sous forme d'avenues. Les comptes de la seigneurie mentionnent « le grand et le petit saulchoit » et signalent qu'en 1640 des saules croissaient le long de ces chemins. D'où leur nom, dérivé de saule, en fr. saussaie. | * Le petit Saulchoir, P. 1747, situé à Vergne. | * Le Saulchoit des camps d'Antoing, CC. 1589-1590, qui appartenait à la commune et était loué 30 sols l'an en 1589. | * Le Sauchoir, E 1742, désignait une pâture au champ d'Antoing, tenant au chemin du seigneur et au rieu. N'y a-t-il pas identité avec le précédent ?

le Sécron. Désigne une parcelle des champs Delmotte dont le sol est très aride. Ce mot dialectal a pour radical *sec*.

Siè blancs-bos (sept bois-blancs). Lieu situé le long de la route de Tournai vers Gourgues, où se voyaient avant 1860 une plantation de sept bois-blancs.

Sœurs (ruelle des). Ruelle débouchant sur la Place, après avoir longé la propriété du Couvent des Sœurs de Saint-Vincent de Paul; était appelée autrefois ruelle Ghislain (v. ce mot).

Sondeville (rue de), désignation toute moderne de la rue dénommée jadis Haut coron (v. ce mot). *Son* = sommet, donc « sommet de la ville ». (Alt. 24 m. ; Bas-du-Pont, qui lui est voisin, a 21 m. d'altitude).

sucreries [*chucries*]. Wiers possédait trois sucreries : celle de Wiers, bâtie en 1851, convertie en mégisserie ; celle de Grossmont, datant de 1865, démolie en 1886 ; et celle de Bonzaplanques (Bois-à-Planques), construite en 1871, disparue en 1887.

* **Tamburie (chemin de la)** : 1701 Ch. « ch. allant à Tambury », « ch. de la Tamburie ». La situation de ce chemin, que

nous supposons au hameau de Gourgues, n'est pas exactement connue. On lit dans un rapport dressé en 1701 : « Il faudra raccommoder les rieux au long de la Calonne allant jusques au pouvoir de Mortagne pour laisser couler l'eau qui est dans le plat (bourbier) du chemin de la tamburie ».

terres [*tières*] : La terre au carne, au champ des Rivages, ainsi appelée à cause d'un vieux charme. | La terre à cendres [*tière à chênes*] désignée en 1624 et 1725 comme étant située à Piéron-sart. En 1742 E, elle « comprenait trois quartiers, tenant au camp du Burgay et au chemin du Maire ». Cette terre se trouve près du pont de Grosmont, au delà du canal. | La terre Jacquerie, au champ Delmotte. Mathieu Jacquerye était tisserand de toile à Rengies, en 1556. | * La terre à Langlet, 1592. C'est un quartier et demi de terre au champ des Préaux, tenant au chemin de la Maladrière. Une famille Langlet existait à Wiers à cette époque. | * La terre au lion, 1764, au Rieu du fresne, contenait six-vingts verges. | La terre au pilot, au champ des Rivages, ainsi appelée à cause de l'existence à son extrémité d'un pieu (*pilot*) en chêne, remplacé vers 1825 par un chasse-roue en pierre. | * La terre à le plancquette, v. ce mot. | La terre tortue, P 1747-1834. Terre du Bureau de Bienfaisance, sise au lieu dit Nid de chouette, occupée depuis deux siècles par la famille Bury. Le nom de *tortu* (=tordu), lui est donné à cause de sa configuration difforme.

* *la Terrelette*, P 1834. C'était un aulnoit de 80 verges à Grosmont.

* **Thimansars (couture des)** : 1523, 1575, 1640 « *cre* des Petits Mansars » ; 1551, 1570 et en dernier lieu : « *Cre* des Thimansars ». Dénommée actuellement champ des Anglais (v. ce mot). On voit que « les Thimansars » est altéré de « les Petits Mansars ». On appelait autrefois terres *mansaurs* celles qui étaient soumises à une certaine redevance appelée *maasse* ; cf. Roquenfort, II, 137 (¹). Exemples : dans un acte de 1480, nous trouvons

(¹) [Godefroy cite seulement sans traduction *terres mansaurs* en 1289, à Namur, d'après Du Cange *Massa* 5. Au t. X, il enregistre « manse, t. de féodalité, petit manoir ». Il n'a pas d'article *maasse*. — J. H.]

à Rengies « un courtil qui fut mansart ». A Hergnies, en 1567, la couture des Mansars.

le Tilloy : 1480 M « Tilloit » ; 1676 M « chemin du tillœux » ; 1701 Ch. « ch. du Tilloy ». [*tilloy* = lieu planté de tilleuls]. Le Tilloy forme une rue du hameau de Grosmont, mitoyenne entre Wiers et Brasménil. | * La cense du Tilloy : 1480 M « le manage du Tilloit » ; 1576 « la maison et cense conduct du Thilloel ». La cense du Tilloy est disparue depuis longtemps (après 1622), et c'est à peine si la tradition nous a fait connaître son emplacement. En 1576 elle appartenait à Jehan Joly, était bâtie sur cinq journels de jardin et comprenait y attenant onze journels de terre et pâture, enclos de haies vives, et de plus de trois bonniers « conduct du Thillœl, gisant tant sur le jugement de Wyères que sur la terre d'Anthoing » (aujourd'hui Brasménil). | * Le jardin du Tilloy : 1593 « j. du Tilloit ». | Le rieu du Tilloy : 1480 M « le rieu de Gromont ». Ce ruisseau prend sa source au champ du Bois, longe, puis traverse le canal de Pommerœul à Antoing, descend vers Grosmont, suit le pavé mitoyen entre Wiers et Brasménil, et se jette dans la Verne au pont du tordoir. | La ville du Tilloy, voy. *Ville*.

la Tombette : 1513 « ès-prés de Rengies de desoubz le tombe » ; 1530 « prés de desoubz le tombe » ; 1567 « le tombette » ; 1592 « desoubz le Thombette » ; E 1742, P 1747 « Tombette » ou « Tombelle » indifféremment. Prairies sises entre la route de Condé (pont de Folquin) et le chemin de Grimaumez. Nous avons découvert qu'il existait proche de là, sur le territoire d'Hergnies, un lieu dénommé en 1567 « le mont des Tombelles, tenant au chemin allant à Condet ». N'y a-t-il pas un rapprochement à établir entre ces deux dénominations ? | Le chemin de la Tombette, voir *ch. de Grimaumez*.

* **le Tordoir du Colombier** [*l' tordwa*]. En 1605, un tordoir ou pressoir à l'huile était bâti sur environ quatre bonniers et demi, s'étendant de la pâture Platteau au marais de Grosmont. Retrait en 1631 par Guillaume, prince d'Epinoy, il fut démolî à cette époque, mais la maison du tordeur existait encore en 1701. |

Le pont du tordoir, construit sur la Verne à proximité de l'ancien tordoir en 1803, fut détruit par les Allemands le 8 novembre 1918 ; voir *pont du cat*.

le Torgeois [*l' torjo*]. Groupe de maisons du hameau de Vergne, bâties le long du chemin donnant accès autrefois à l'ancien tordoir, dont on voit encore quelques vestiges dans le lit de la Verne, près de la ferme de M. Victor Waroux. C'était initialement un moulin à eau existant déjà en 1191 : « molendinum de Verna » (1). En 1370, Jean de Werchin l'arrenna à Grard Argent dont les héritiers le convertirent en tordoir avant 1412 » (2). Ce tordoir fut démolî avant 1630. | Le champ du Torgeois [*c. du torjo*] : 1594-1629 « Cr^e du Tordoir » ; 1761 « Cr^e du Torgeois ». En 1723, ce champ est ainsi désigné : « six quartiers de terre à labeur appelée le Torgeois » ; voir *Langre*. | Le chemin du Torgeois, qui du château de Vergne mène au dit lieu. | Le marais du Torgeois [*maré du torjo*] 1761 ; voir *Marais Jean Simon*.

rue de Tournai. Rue qui, de l'église, se dirige vers Tournai (ancienne route de Tournai à Condé).

trieux. On appelle *trieu* un terrain inculte, une terre abandonnée ; de là l'expression : laisser une terre à *trieu* = en friche. Outre le *trieu* de l'arbalète, déjà expliqué, nous trouvons : * Le *trieu* à bousés (1722), au champ de Gourgues, près des prés Mariette. [*bouset* = herbe en touffe]. | Le *trieu* Coppin, près de la planche Mollet, est situé sur la France et la Belgique et, en 1606, tenait à la Calonne de deux sens. En 1674, il contenait un demi-bonnier et fut vendu par Jean Ballet à Bernard Delewarde, bailli de Wiers. | Le *trieu* à jones, au champ des Rivages. | * Le *trieu* de Stalette, 1576 M, au champ de Beugnies.

* **les Trieuchons** : 1534 « Les *trieuchons* » ; 1669 « le *trieuchon* as prés de Rengies ». C'étaient six quartiers de pâture tenant aux prés de Rengies et au chemin. [*trieuchon* = petit *trieu*].

(1) A. d'Herbomez, *Hist. des Châtelains de Tournai*. Preuves, p. 23.

(2) A. Bocquillet, *Notice sur le hameau de Vergne*, p. 33.

l' trô du bos (= trou du bois). Désigne un endroit bourbeux où un aqueduc coupe la route de Wiers à Mortagne, non loin des Quatre-chemins. C'est un souvenir, conservé par le langage populaire, des anciennes forêts qui couvraient notre territoire.

* *la Valchenoise*, 1405, désignait une maison, sise sur la chaussée (cauchie) de Wiers, près du vivier : « la maison et yestre qui fu le Valchenoise ».

Vergne [*Viérne*] : 1191 « Verna » ; 1370, 1466 « Vierne » ; 1480 « Verne » ; Cart. 1569, 1651 « Vergne ». Ce hameau tire son nom du ruisseau la Verne, qui jadis le traversait et allait se jeter dans l'Escaut en aval de Mortagne. L'ancien lit de la Verne est occupé actuellement par l'Ourseau. Vergne formait autrefois une terre franche ou franche-avouerie, relevant de la terre de Mortagne, mais qui en fut distraite et unie à la seigneurie du Biez, vers la fin du XIV^e siècle. Peu après, en 1423, Jeanne de Werchin, dame du Biez, dota l'avouerie d'une charte-loi. — Cette terre fut successivement l'héritage des familles de Werchin, de Melun-Epinoy, de Melun-Beausart et de la Woestyne. Achetée en 1756 par Yves Falligan, seigneur d'Hourdellies (à Pipaix), elle fut vendue en 1790 à Georges Barbieux-Bernières, de Saint-Amand (¹). Vergne avait bailli, maïeur et échevins et il dépendait pour le spirituel de la paroisse de Flines-lez-Mortagne. Il fut uni à la paroisse et à la commune de Wiers, après l'annexion de la Belgique à la France, sous la première république. La partie de Vergne restée française, appelée autrefois *Oursel*, qui relevait de Mortagne, avait aussi son échevinage. Population de la partie belge 300 hab. ; en 1466, 10 à 12 maisons (²). | Le champ de Vergne (alt. 24 m.) : 1545 « camp de Verne ». Il est situé entre les champs des fontaines et de Beugnies et s'est annexé l'ancienne couture de la haie trouée. | * Le petit champ de Verne (1703) ; voir *Couturelle*. | Le château de Vergne. Bâti en 1801 par Elie Audeval, ce château moderne a acquis de la notoriété par le séjour qu'y firent

(¹) Voir A. Bocquillet, *Notice historique sur le hameau de Vergne*, p. 24.

(²) *Ibid.*, p. 9.

à cette époque les familles de Bernadotte et du maréchal Berthier. L'aîné des fils de Bernadotte, qui fut dans la suite roi de Suède, sous le nom d'Oscar I^{er}, y passa une partie de son enfance (1). | La fosse de Vergne. Fosse à charbon exploitée de 1861 à 1867 et comblée après la liquidation de la compagnie houillère. | * La place de Vergne, 1756 (Biens de la chapelle).

la Verne [*l' Vierne*] : 1405 « Vierne »; Cart. 1473-1480 « Verne ». [Le français *verne*, d'origine celtique, signifie « aune, espèce d'arbre »; il a chez nous désigné un ruisseau bordé d'aunes]. Les principaux ruisseaux qui arrosent la commune portent le nom de Verne. Ce sont : 1^o La Verne de Basècles (1577 « La Verne de Péruwelz à Grimaumelz »), qui prend sa source à Rameignies-lez-Quevaucamps, arrose les communes de Thumaide et de Basècles, traverse le canal de Pommerœul à Antoing, baigne la ville de Péruwelz, puis fait la limite de la Belgique et de la France sur 3784 m. entre les communes de Wiers et celles de Vieux-Condé et d'Hergnies, pénètre en France par Grimaumez (Hergnies) et continue son cours, parallèlement à la frontière et à une centaine de mètres de celle-ci, jusqu'à sa jonction avec la Verne de Bury, un peu avant son entrée dans le canal du Jars (dérivation de l'Escaut) ; 2^o la Verne de Bury (anciennement Verne du moulin de Wiers,) qui prend sa source à Wasmes-Audemez-Briffœil, sépare cette commune de celles de Baugnies et de Braffe, et, après s'être grossie à Bury des eaux de la fontaine Saint-Géry, arrose Bury, sépare Roucourt de Bury, puis de Brasménil, traverse le canal de Pommerœul à Antoing, sépare Roucourt de Péruwelz, et ensuite Brasménil de Wiers, entre sur le territoire de cette commune où elle forme les étangs du moulin à eau, puis sépare Wiers (Belgique) de Hergnies (France) après s'être unie à la fausse Verne ; devient ensuite mitoyenne entre Wiers et Flines (France), enfin entre en France et se joint à la Verne de Basècles pour se jeter dans le canal du Jars. Son parcours à la frontière est de 2763 m. |

(1) Le chemin qui aboutit au château de Vergne porte officiellement le nom de « rue du Roi Oscar ».

La fausse Verne (P 1742, 1762) débute à l'endroit où la Verne de Basècles entre en France, fait la limite entre les communes de Wiers et d'Hergnies sur une longueur de 1685 m. et se joint à la Verne de Bury pour continuer la limite franco-belge. Notre service voyer la dénomme *Vernette*. | La fausse Verne (1660 M, P 1747). Nom donné à certaines terres du champ Delmotte à cause d'une ancienne dérivation de la Verne de Basècles qui subsiste encore en partie sous ce nom en aval, où elle reçoit les eaux du Bucant (v. ce mot). | Le chemin de la Verne : 1529 M « le ch. de le Verne du moulin au Biez » ; 1617 M « le ch. de le V. aboutant au chemin allant du Bielz à Condé ». Appelé de ce nom parce qu'il longe le ruisseau de la Verne. Aujourd'hui devenu impasse, ce chemin prenait autrefois naissance près des étangs du moulin et aboutissait à la drève du Biez à Condé, en passant par les Berceaux où on peut revoir son tracé dans la configuration de certaines prairies.

Verquesies (les prés de) : 1554, 1641, 1722 « Pretz de Werquesies » ; 1578 M, 1605 « p. de Verquesies ». Ainsi appelés à cause du voisinage du hameau de Verquesies-sous-Péruwelz. En 1721, ils commençaient au chemin de Péruwelz et, en 1769, ils comptaient sous la juridiction de Wiers 4 bonniers et 60 verges.

* **le Vert chemin**, 1749. Chemin gazonné qui, de la Verte porte du château du Biez, se dirigeait vers le marais de Vergne.

* **la Verte porte**, B 1633-1634. La Verte porte du château du Biez s'ouvrait près de la brasserie banale, sur le Vert chemin, qui reliait les seigneuries du Biez et de Vergne, appartenant au même propriétaire.

le Vert-velu [*l' Viërt-vèlu*]. Nom de date assez récente donné à la rue appelée autrefois chemin des Drôliers. Ce vocable provient sans doute d'une enseigne de cabaret ; nous trouvons E 1742 : « Du sieur Jean François Joseph Delwarde (c'était un brasseur) 12 l. 10 sols de rente sur sa maison à Drolliés, nomé le Verd velu, tenant de deux sens au champ Delmée, aux hoirs de Crestien Marquignies, la ruelle entre deux et au chemin de Drolliés ».

la Ville du Tilloy ou simplement *l' Ville*. Nom moderne, datant d'une cinquantaine d'années et provenant d'une enseigne ; il désigne les maisons du Tilloy, voisines du viaduc du chemin de fer.

le Vivier : 1405 « le v. de Wières » ; Cartul. 1569, 1582, 1609, E 1742 « v. du moulin ». Nom encore donné vulgairement à l'étang du moulin. | * Le vivier Boistreau : 1562-1583. Le v. Jean Boistreau, au champ du Bois » ; 1597 « v. Boistreau au Bois-à-planques ». Il était situé au Bois-à-Planques, non loin du mortier Rivault (v. ces mots), derrière le bois actuel des Hospices (territoire de Callenelle). Extrait d'un acte de 1688 M : « Deux héritages ci-devant viviers, nommés les viviers Boistreau, touchant les jardins du seigneur de Callenelle ». Un Jehan Boistreau était bonnetier à Gourgues en 1530 ; un autre, hôtelier du Cygne et laboureur en 1596. | Les viviers du château. Prairies basses formant ceinture à une partie plus élevée appelée Donjon (v. ce mot). Ce sont les anciens fossés du château-fort. Superficie 61 a. 30 c.

* **Voie Antoine Descaud**, P 1747. Sise au champ de Gourgues. Inconnue. Antoine Descault était hôtelier du Cygne en 1615.

la voie des vaches [*l' vwée dës vakes*] : 1589 M, 1592 M, 1753 « voye des vaches » ; 1760 « ch. des vaches ». Chemin qui des champs de Gourgues, mène aux prés de ce nom.

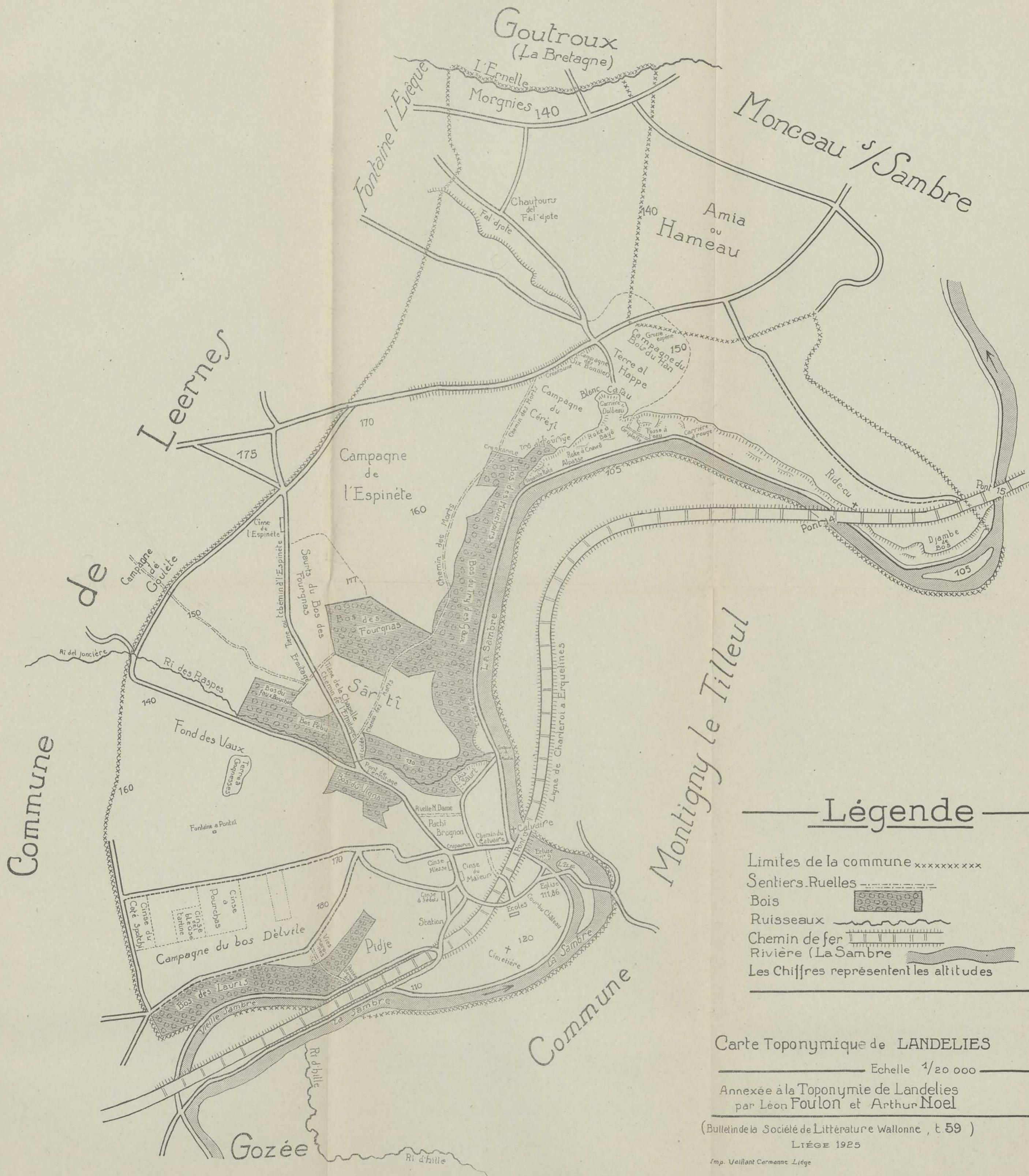
Wachœul (chemin du) [*këmin dës wachës*] : 1554 « ch. des Wachœlz » ; 1558, 1617, 1627 « ch. du Wachœl » ; 1701 Ch. « ch. Wasché » ; 1724 « ch. de Wachœulle ». C'est la partie du chemin de Rengies entre le pavé de Péruwelz et la ferme de la Lothière. L'ancien français *gacheuil* = marais (cf. God., IV, 189, et v° *wachis*, VIII, 319). Ce mot avait un sens bien défini dans nos parages, ainsi on cite en 1567 « les saulchs du Wachœl » à Hergnies.

* **les warékaix ou waréchaix**. C'étaient des terrains vagues côtoyant un chemin, mais de moindre étendue que les marais. Voici, dans l'ordre des dates, ceux que nous avons rencontrés :

1480 M, 1603 « le w. de Grosmont » ; 1496 M, 1539 « le w. de la Croix » ; 1523, 1603, « le w. de Gourgues » ; 1553 M « les w. tenant aux prés d'Antoing » ; 1562 « le w. de Bons-à-Plancq » ; 1566, 1617 M « le w. de Vernes » (Vergne) ; 1576 M « le w. du Fort talon » ; 1576 « le w. tenant au Mortier-au-Quesne » ; 1577 « le w. de Rengies » (avec cette indication en 1610 : « près du chemin de la Cacheterie ») ; voir *grand pire* ; 1584-1609 « le w. de Bruffayt » ; 1589 M, 1607 M « le w. qui mène au molin » ; 1614, 1623 « le w. du chemin de la Verne, non loin des prés de la Croix » ; 1618 « le w. de la Verne » (sans doute le même que le précédent) ; 1634 « le w. de Folquin » ; 1660 « le w. à la Grivardrie ».

ERRATA

- P. 127, l. 6, dans le premier article *Bois*, placer une barre verticale avant *Les prés...*
P. 131, l. 1, à l'article *les caches*, supprimer *les*.
-



—Légende—

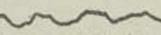
Limites de la commune

Sentiers.Ruelles -



Ruisseaux

Chemin de



Rivière (La Sam)

Les Chiffres repré-

Les chiffres représentent les arrondis

Carte Toponymique de LANDELIES

— Echelle 1/20 000.

Annexée à la Toponymie de Landelies
par Léon Foulon et Arthur Noël

(Bulletin de la Société de Littérature Wallonne , t 59)

LIÉGE 1925

Imp. Veillant Cormanne Léon

TOPOONYMIE DE LANDELIES

accompagnée d'une carte topographique

PAR

Léon FOULON et Arthur NOËL

*Mention honorable
aux Concours de la Société de Littérature wallonne (1911)*

Le Rapport sur ce Mémoire a paru, en 1922, dans le *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*, tome 56, page 91.

Topographie actuelle de la commune

La commune de Landelies fait partie de la province de Hainaut, de l'arrondissement de Charleroi et du canton de Fontaine-l'Évêque. Elle s'allonge dans un val étroit dont les coteaux boisés, rocheux et abrupts délimitent la moyenne et la haute Belgique. Actuellement son territoire, grand de 389 hectares, est resserré du sud au nord entre les méandres de la Sambre et le petit ruisseau de l'Ernelle, limite naturelle entre la commune-mère et sa filiale Goutroux. Autrefois sa superficie était de 656 hectares.

Landelies est borné au nord par Goutroux, à l'est par Monceau-sur-Sambre, au sud par Montigny-le-Tilleul et Gozée, à l'ouest par Leernes et Fontaine-l'Évêque. Son territoire se trouve aux confins du bassin industriel de Charleroi et de la zone agricole et fertile de la Thudinie. Cependant, il n'a ni les apparences bruyantes, grouillantes et enfumées de l'un, ni la rusticité pastorale de l'autre.

En été, l'aspect enchanteur de la commune attire nombre de promeneurs qui viennent de la région industrielle se délasser de leurs travaux. Landelies apparaît comme le jardin de plaisir de la ville de Charleroi : le chemin de fer et le bateau-mouche y déversent par centaines les citadins avides de campagne.

Après le glissement presque uniforme du trajet de Charleroi à Marchienne, l'embarcation est arrêtée à la limite de la localité par l'écluse n° 10, dite « de *La Jambe de bois* », et qui se trouve à une altitude de 105 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dès lors les variations des rochers, le contour sinueux de la Sambre, la côte sauvage et boisée de la rive gauche, la ligne des premières maisons du village, qui semblent adossées à la montagne, l'horizon borné sur la rive droite par la ferme de Malfalise, le chemin de fer et le bois mamelonné de Montigny-le-Tilleul, tout embellit les trois kilomètres qui séparent l'écluse n° 10 de l'écluse n° 9, dite « du village ». Cette dernière se trouve à 110 mètres d'altitude.

Le reste du parcours sambrien, de Landelies à l'abbaye d'Aulne, n'est pas non plus dépourvu de charmes. C'est d'une part le panorama du village qui s'étale sur la rive gauche, juste à mi-côte avec sa vieille église, ses maisons confortables, les flèches de la maison communale, ses chalets si coquets, ses petites maisons blanches perchées sur la colline à 180 mètres d'altitude ; enfin, le chemin de fer parallèle au cours d'eau, avec la baie noire du tunnel, puis le coteau boisé (*bois des Lauris*), éventré par la *carrière à grès*. D'autre part, sur la rive droite, la roche escarpée, plantureusement couverte d'arbres assez élevés, forme un riche fond de tableau.

A la sortie de la limite de Landelies, juste au détour du capriceux cours d'eau, les ruines mélancoliques du vieux monastère d'Aulne apparaissent majestueuses. Elles forment un brusque changement de décor.

Si l'on traverse la commune du sud à l'ouest, de l'écluse au *bois Delville*, le promeneur doit d'abord faire une ascension de 80 mètres sur un parcours relativement restreint. Il gravit, en pente douce, la rue de l'église pour arriver à la place communale et à la rue de Leernes. Celle-ci surplombe le chemin de fer, et conduit droit à la rue de la Station et à celle du *Pige*.

Cette dernière escalade le flanc du coteau sur le sommet duquel on arrive essoufflé, mais heureux de pouvoir contempler, à l'horizon nord-est, une grande partie du bassin industriel de Charleroi, avec ses hautes cheminées, son ciel assombri par les épaisse fumées qu'elles vomissent ou illuminé par les brasiers des hauts-fourneaux.

Du côté nord, le regard plonge dans une vallée bosselée, diversement cultivée.

Au fond, la route de Leernes s'achemine vers l'ouest et conduit droit au hameau de Wespes. Bien loin dans les profondeurs de l'horizon, divers puits d'extraction se dessinent sur les territoires d'Anderlues et de Fontaine-l'Évêque.

Si le regard se relève du côté Nord, il rencontre l'antique ferme de *l'Espinette* sur le versant opposé au point d'observation, les

hauteurs boisées qui longent la Sambre, les bois de Monceau et de Goutroux, l'église de cette nouvelle commune et la fosse n° 14 du charbonnage de Monceau-Fontaine, comme point terminus.

De côté Sud se profilent la route de Beaumont, les bois de Montigny-le-Tilleul et de Gozée qui séparent la plaine de *Malafaise* des vastes terrains de la ferme de l'Abbaye d'Aulne.

Les bois de *Lauris* borne l'horizon du spectateur. Cependant, si celui-ci veut y pénétrer de quelques mètres seulement, il en sera dédommagé par le spectacle d'un panorama impressionnant. C'est, d'une part, le versant vertigineux du bois de *Lauris* au pied duquel la *vieille Sambre* vaseuse étend son onde tranquille ; c'est ensuite la ligne droite du chemin de fer qui se perd sous la montagne et qui contraste avec le cours tourmenté de la Sambre. Au fond du tableau, l'écluse d'Aulne apparaît, avec ses guinguettes et les ruines imposantes de l'antique abbaye. Si, au contraire, le visiteur poursuit la rue de Leernes, s'il s'engage par la route montante de l'*Espinette* (177 m. d'altitude), il aboutit sur le plateau qui domine les carrières situées à 160 m. d'altitude. De nouveau, le brillant panorama du pays de Charleroi apparaît, avec quelques variantes, mais aussi avec un plus large espace d'observation sur les communes de Leernes, Fontaine-l'Évêque, Goutroux, Monceau, Marchienne, Montigny-le-Tilleul, etc.

De la ferme de l'*Espinette*, la route descend, en pente douce, pour ne plus atteindre, à proximité des carrières, qu'une altitude de 170 mètres. C'est de là que l'œil du spectateur découvre la section éloignée de *Morgnies*, qui s'égrène le long de la route pavée de Charleroi à Mons, dans une vallée légère aux confins de la commune et à une altitude moyenne de 140 mètres.

Le sol arable de la commune de Landelies, assez varié, parfois caillouteux, est généralement de nature argilo-sablonneuse et par conséquent assez fertile. On y cultive avec succès les céréales, la betterave sucrière et la pomme de terre ; on y remarque quelques vergers d'un âge respectable.

Parmi les productions minérales, nous citerons le calcaire et le grès, qui s'exploitent dans des carrières à ciel ouvert. Quelques traces de charbon ont été révélées sur le territoire ; des sondages ont été opérés, mais les résultats obtenus ont paru peu encourageants.

Avant 1896, Landelies s'étendait au nord jusqu'aux communes de Roux et de Souvret. Cette section éloignée avait nom *La Bretagne*. C'était la partie charbonnière de la localité. Un arrêté royal, en date du 14 avril 1896, a décrété la séparation de Landelies de la section de *La Bretagne*, actuellement appelée commune de *Goutroux*.

Cette commune est bornée au Nord par les villages de Souvret, Roux et Monceau-sur-Sambre ; à l'Est par Monceau ; au Sud par Monceau et Landelies ; à l'Ouest par Fontaine-l'Évêque. Elle est distante de deux kilomètres de cette dernière ville et de cinq kilomètres de Charleroi. Sa population, forte en 1897 de 968 âmes, est actuellement de 1300 habitants.

La limite Sud, au bord de *l'Ernelle*, s'élève à 140 mètres d'altitude, le chemin de fer de Haine-Saint-Pierre à Charleroi est à 150 mètres, tandis que l'église se trouve à 160 mètres. Le sol s'élève jusqu'à 187 mètres au *Bois de la Charbonnière* ; il redescend jusqu'à 150 mètres au lieu dit *Bois de Goutroux*, pour remonter ensuite jusqu'à *la Bretagne* et au charbonnage qui surplombe la vallée à 188 mètres d'altitude. On voit combien le territoire de Goutroux apparaît montagneux.

Les habitations, construites sans grande symétrie, sont éparses sur le flanc du coteau ; les rues sont peu nombreuses et sans grande continuité.

L'Ernelle, nous l'avons dit, est le cours d'eau peu profond qui délimite les deux communes séparées.

Le sol de Goutroux est limoneux et assez fertile. Le charbon est la principale production minérale ; il est exploité par la Société Anonyme des Charbonnages de Monceau-Fontaine (¹).

(¹) FOULON et AUBERT, *Contribution à l'histoire de la commune de Landelies et de sa filiale Goutroux*. 1909.

SOURCES

MANUSCRITS :

Archives de M. le Comte René de Looz-Corswarem, château de Buvrinne.
Archives Communales de Landelies (partie à l'hôtel-de-ville, partie aux archives de l'Etat à Mons).

Archives paroissiales de Landelies (à la cure).
Plan cadastral de Landelies (hôtel-de-ville).

IMPRIMÉS :

C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise* (Ann. Cercle Archéol. de Namur, t. XXIII ; 1899).

P. MASSET, *Histoire de Monceau-sur-Sambre* (Frameries, Dufrane, 1901).

L. FOULON et A. AUBERT, *Contribution à l'histoire de Landelies et de Goutroux* (Bruxelles, Ernult, 1909).

L. FOULON, *Notice sur l'ermitage de N.-D. de Bon-Secours à Landelies* (Charleroi, Hallet, 1911).

L. FOULON, *Archives paroissiales de Landelies* (Inventaires sommaires des petites archives du Hainaut, t. I, fasc. III, 1912).

L. FOULON et E. DEBAILLE, *Les néolithiques sur les rives de la Sambre : Landelies* (Charleroi, Seghin, 1921).

A. CARLIER et E. DONY, *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1913).

A. GOSSERIES, *Quelques souvenirs sur le village de Montigny-le-Tilleul* (Doc. et Rapp. de la Société d'Archéol. de Charleroi, t. XXVI, 1902).

A. GOSSERIES, *Monographie de Leernes* (Mons, Duquesne, 1912).

S. THIBAUT, *Histoire et Souvenirs de Mont-sur-Marchienne* (Charleroi, Souris frères, 1916).

Ch. DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien* (Bruxelles, Olivier, 1865).

G. BOULMONT, *Nos anciens ermitages*.

Ch. NIMAL, *Thuin sur le déclin du régime hollandais*.

Documents et Rapports de la Société Royale d'Archéologie et de Paléontologie de l'Arr. jud. de Charleroi.

Nous remercions tout particulièrement M. Jules Feller, qui a remanié le chapitre sur le nom de Landelies, et M. Jean Haust, qui a revu le reste de ce travail. Nous remercions également M. le Comte René de Looz-Corswarem et M. le Curé de Landelies de nous avoir permis de compiler leurs si intéressantes archives.

LE NOM DE LANDELIES

D'après la légende, Landelin, le saint fondateur de l'abbaye de Lobbes, issu vers 623 de descendants de Mérovée, élevé dans la science ecclésiastique et la piété par saint Aubert évêque de Cambrai, débuta par se faire chef de bandits sous le nom de Maurosus. Il instrumentait à Lobbes, au château de Grigniart à une demi-heure en amont de Lobbes, et à l'épaisse tour de Landelies à deux lieues en aval. Mais il se serait converti vers l'an 643⁽¹⁾. On a voulu voir une corrélation entre *Landelies* et *Landelin*.

Chotin⁽²⁾ ne veut pas, au contraire, que l'on confonde le saint avec cet individu nommé Landelin dont Landelies a pu retenir le nom. D'après lui, *Landelies* serait pour *Landelin-li*. Suivant sa manie de décomposition des mots, *li* représenterait le latin *locus*, lieu, et l'ensemble signifierait « lieu de Landelin ». Mais, faute de principes fixes de phonétique, il ne s'en tient pas à une seule étymologie et passe soudain à une autre qui lui sourit davantage : *Lande-lie*, lieu de la lande. De vagues analogies topographiques l'incitent à préférer cette dernière : « l'état des lieux et les noms des hameaux nous font pencher pour cette dernière interprétation ». Laissons le pencher et cherchons ailleurs.

Van der Elst dit à peu près de même, avec quelque raffinement : « Landelies, que l'on écrivait aussi *Landely*, présente le radical tudesque *land*, terre, et *ly*, le niveau de l'eau à la surface de flottaison. C'est la condition du *thalweg* dans ce village ». Ce « niveau » pris « à la surface de flottaison » et qui est « la condition du *thalweg* » ne nous paraît pas très clair. Ensuite, quel *ly* a jamais eu ce sens précieux ? Est-il tudesque ? Est-il roman comme dans

⁽¹⁾ J. VOS, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, Louvain, Peeters, 1865, 2 vol., t. I, pp. 27-29.

⁽²⁾ CHOTIN, *Etudes étym.... de la prov. de Hainaut*, Tournai, 1868, p. 163.

l'explication de Chotin ? Ces étymologies ne sont plus que des curiosités archéologiques.

Le nom de Landelies apparaît pour la première fois dans un polyptyque ou état des biens de l'abbaye de Lobbes, dressé d'après les chroniques de Lobbes par Jean, évêque de Cambrai de 866 à 879. Le manuscrit d'où ce document est extrait le déclare fait par l'ordre du roi Lothaire en l'an quatorzième de son règne, donc en 868-869 (¹). Landelies y est écrit *Landeillies* et placé *in pago Haionensi*. Mais faut-il lire ce nom à la romane ou à la latine ? Dans le document, les noms en *-ies*, *-ée*, sont traités diversement. *Biercée* est nommé *Berce-is* à l'ablatif, *Berzée* est *Bereze-is*, *Somzée* est *Sumuze-is*, *Biesmerée* est *Bermere-is*, *Dailly* est *Dale-is*, *Gozée* est *Goze-is*, *Lonzée* est *Honze-is*, *Thuillies* est *Tuwlle-is*. Les noms en *-gnie* ont la forme romane figurée plus ou moins gauchement : *Thaignies* et *Offregnies* sont *Tingies* (*ng* pour *gn*) et *Offrigies* ; *Rognée* est *Rohignies*, *Gottignies* est *Gothignies novus mansus*, *Popignies* reste tel, mais *Harmignies* devient *Harminium*, forme forgée. Le scribe n'a retrouvé le suffixe ancien ou à peu près que pour les deux *Montignies*, nommés *Montiniacus*, pour *Battignies*, *Battiniacus*, pour *Upigny*, *Hulpiniacus*, pour *Trazegnies*, *Trasniacus*, et pour *Herly* au pays de Laon, nommé *Ercliacus*. *Landeillies* est donc une forme romane. On n'en possède pas de forme latine ancienne.

Est-ce à dire que le village de Landelies ne peut pas revendiquer une origine gallo-romaine ?

On a trouvé sur son territoire des antiquités de l'époque romaine, notamment au *sârfl*, au *trî du gô*, au *trou al joûriye*. Au haut de la *plate roke* ou *roke a Bayaud* (la roche à Bayard le cheval de Renaud, un des quatre fils Aymon), on a découvert un oppidum et des débris romains, tuiles plates, carreaux, boîtes céramiques d'hypocauste ; comme médailles, des pièces de Faustine, de César et

(¹) Il est reproduit dans J. Vos, *o. c.*, t. I, pp. 418-426, et dans DUVIVIER, *Hainaut ancien*, pp. 307-315.

d'Auguste. Un endroit situé vers Aulne est dénommé *castia des gueux*, allusion à la légende de Maurosus, à moins que la légende n'ait été inventée pour expliquer ce nom de *gueux*. Certains y voient une station militaire de l'époque romaine, et Van Bastelaer (¹) conclut que Landelies peut parfaitement revendiquer une origine gallo-romaine. Nous renverrons le lecteur curieux de ces détails archéologiques au travail de Foulon et Aubert, *Contribution à l'histoire de la commune de Landelies et de sa filiale Goutroux*, sans avoir la prétention de prendre position sur ce point.

Mais la phonétique a ses exigences. Elle n'est pas favorable, pour ce qui concerne le nom, à une origine gallo-romaine.

Le tableau des formes diverses du nom ne nous fournit pas, il est vrai, grand enseignement. On trouve, comme nous l'avons dit, *Landeillies* en 868, puis *Landellies* en 1237, *Landilhies* en 1412, *Lendelie*, *Landely*, *Landelys* en 1535, *Landellis* en 1557, *Langelyz* en 1581, *Landelis* en 1593, *Landelie* en 1620, *Landelies* en 1678, *Langeli* en 1740. Certains vieux habitants prononcent encore *Landjeli* : *nos d-alors a Landj'lî*.

Éliminons ces dernières formes contenant *g*, *j*. On pourrait les attribuer à quelque essai d'étymologie populaire désireuse de trouver de *l'ange* dans le nom. Nous croyons que jadis, dans la dernière syllabe, *l* était mouillée, à preuve les graphies *Landeillies*, *Landilhies*, que, l'*e* entre *d* et *l* mouillée étant devenu atone puis insensible, c'est *d-ly* qui est devenu *dj-l* par métathèse du mouillage. Le reste du tableau n'offre guère que des variantes graphiques. On comprend que l'*s* finale attestant un pluriel primitif ait été souvent négligée ; que la terminaison *-ie* ait été représentée par *i* et *y*. La forme officielle *Landelies* représente donc bien fidèlement la tradition.

Or on ne peut séparer la finale de ce nom de celle des autres noms de localités en *-ies*, soit *-lies*, *-cies*, *-nies*, *-gnies*. Il est néces-

(¹) *Bull. de la Soc. d'Archéol. de Charleroi*, t. XX, p. 477.

saire de les examiner : la forme antique, que les documents ne nous livrent pas pour *Landelies*, nous sera fournie par comparaison.

Les listes rassemblées par Kurth dans sa *Frontière linguistique* nous donnent entre autres exemples :

Asquillies, en Hainaut, de *Asciliacum* (t. I, p. 491), plus précisément *Asciliacas*, forme adjectivale au féminin pluriel, qualifiant *villas*.

Marquillies, dép. du Nord, de *Marciliacum* (p. 507) = *Marciliacas*.

Ramillies, en Brabant, *Rumillies*, en Hainaut, de *Rumiliacum* (pp. 510-511) = *Romiliacas*.

Gosselies, en Hainaut, de *Gossiniacum* (p. 502) = *Gossiniacas*.

Landrecies, dép. du Nord, de *Landericiacum* (p. 505) = *Landericiacas*.

Montignies, en Hainaut, de *Montiniacum* (p. 508) = *Montiniacas*, tandis que *Montegnée*, prov. de Liège, représente *Montiniacum* et que les *Montigny* français représentent le masc. *Montiniacum*.

Taintegnies, en Hainaut, de *Tintiniacum* (p. 515) = *Tintiniacas* ; le *Tintigny* du Luxembourg a la forme du masc. sing.

Ces formes du fém. plur. sont rares en France : on ne trouve dans D'Arbois de Jubainville (*Recherches...*, p. 254) que *Jubignies*, dép. de l'Oise, qui correspond à *Juviniacas*.

Donc *Landelies* doit s'expliquer par une forme ancienne à suffixe *-icas*. C'est une des variantes du fameux suffixe gaulois et gallo-romain *-ācas* qui a servi à désigner tant de milliers de *fundī* depuis la réforme agraire d'Auguste.

Retournons au tableau des variantes de notre nom. L'*i* prototypique de *Landilhies* 1412 est intéressant. Il est antérieur à l'*e* de *Landelies*, car c'est l'*i* qui s'atténue en *e* et non *e* atone qui s'élève au degré *i*. On trouve de même les variantes *Montignies-Montégnée* en Belgique, *Montagny-Montigny-Montenay* en France. Donc les formes *Landelies-Landilhies-Landeillies* nous forcent à poser un primitif *Landiliacas*, qu'il s'agit maintenant d'interpréter.

Ce nom, comme ceux que nous avons notés plus haut, comme

des milliers d'autres que le lecteur peut trouver dans l'ouvrage précité de d'Arbois de Jubainville, contient un nom patronymique, le nom du fondateur de la propriété (*fundus, villa*). *Landiliacas* est l'ensemble des *villae* d'un *LANDILIUS*.

Mais qu'est-ce que *Landilius* ? On ne trouve pas, dans l'ouvrage copieux de d'Arbois, de gentilice romain ou gallo-romain *Landilius*. Il faut donc entamer une nouvelle démonstration.

Landilius présente l'aspect d'un diminutif dont le composant serait *Lando*. Où trouver *Lando* ? Songeons à *Landrecies*, *Landriacis*, dérivé manifeste du gentilice *Landricius*. *Landricius* est tiré d'un nom d'origine germanique *Landricus*, où nous reconnaissons le nom propre *Land-rich*, le *Landry* du moyen âge. *Land* a servi, soit comme premier terme, soit comme second, à composer nombre de noms de personne : *Landbercht*, *Landhart*, *Landfrid*, *Landtrud*, *Landbold*, *Landward*, *Lanfranc*. De là le nom hypocoristique ou abrégé *Lando*, qui peut devenir *Lanno*. *Lando* figure dans la liste des *Personennamen* de Förstemann, nous ne l'inventons pas. Nous n'inventons pas davantage le suffixe diminutif *-il* : on le trouve à foison ajouté à cette sorte de noms hypocoristiques : *Bertilo* est issu de *Berto* ; *Bobilo* de *Bobo* ; *Bodilo* de *Bodo*, *Baudo*, *Budo* ; *Budilo* de *Budo* ; *Buchilo* de *Bucco* ; *Gocilo* de *Gozo* ; et de même *Hagilo*, *Nevrilo* (de *Nebro*), *Rohilo*, *Tugilo*, *Vachilo*, *Wanilo*, *Wodilo*.

On pourrait encore juger étrange que nous adjoignions un nom germanique à un suffixe qualifié gaulois et gallo-romain. C'est que la suffixe *-acus* est demeuré vivant et formatif à l'époque mérovingienne. Le Nord de la France et la Belgique en fournissent nombre d'exemples. En voici une liste, qu'on pourrait allonger encore :

Bodegnée (Liège), *Baldiniacam* ;
Bouilly (Yonne), *Baudiliacum* ;
Bertrix (Luxembourg), *Bertry* (Nord), *Berthariacum* ;
Biesmerée (Namur), *Bomerée* (Hainaut), *Bermeries* (Nord),
Berthmariacas ;

Daccognaca villa in pago Vimeu, vers 658 (TARDIF, *Monuments*, p. 13) ;
Evregnies (Hainaut), *Evegnée* (Liège), *Eberwiniacas, -iacam* ;
Gelbressée (Namur), *Gilbertiacam* ;
Gosselies (Hainaut), *Gossiniacas* ;
Huldriciaca villa (Flodoard, *Hist. Remensis ecclesiae*) ;
Landrecies (Nord), *Landericiacas* ;
Obrechies (Nord), *Albericiacas* ;
Thiberzey (comm. de Fontenay, Vendée), *Theudebericiaco* ;
Trognée (Liège), *Trudoniacam* ;
Wargnies (Hainaut), *Wariniacas* ;
Wegnez (Liège), *Wadiniacum*.

Le nom de *Landelies* est donc un nom créé à l'époque mérovingienne, pour désigner les biens d'un german *Landil*. Ce nom s'est substitué par la force de l'usage à un ancien nom gallo-romain inconnu, si toutefois ce lieu a vraiment été l'emplacement d'un castrum ou d'un oppidum gallo-romain.

J. FELLER, L. FOULON, A. NOËL (1)

(1) Que le lecteur ne s'étonne pas de voir de menus articles comme celui-ci parfois signés de deux noms. Nos correspondants, pour un sujet qu'ils ont eux-mêmes choisi, sont mieux en situation que nous pour réunir les multiples renseignements d'histoire, d'archéologie, d'archives, de topographie, de toponymie, voire les essais d'étymologie hasardeuse dont la littérature foisonne, mais ils ne peuvent pas s'improviser philologues. Nous, éditeurs, placés dans l'alternative ou de publier un travail incomplet ou de l'abandonner, nous adoptons souvent le parti de remaniement, total ou partiel. L'auteur ne manque pas d'approuver la transformation, mais, par un scrupule qui l'honneur, il lui répugne de signer seul un travail qu'il n'a pas exécuté seul. Le lecteur est prié de tenir compte de cette circonstance au point de vue de la responsabilité des opinions. (J. FELLER).

GLOSSAIRE (1)

« **Baucoinsart** » (bois de ~ : 1557), graphie incertaine, qu'on peut lire aussi « *Berwinstart* ». Était situé sur Goutroux.

bois, w. *bos* [bɔ] : *bos dèl comune*, terme général pour désigner certains bois appartenant à la commune. | *bos d' Goutrou*, bois de Goutroux, aujourd'hui situé sur cette localité. | *bos Dèlvile* ou *dèl vile*, aujourd'hui étendue de terres cultivées avec quelques métairies. [*vile* rappelle probablement une ancienne *villa* romaine ; on y a retrouvé des fragments de tuile.] | *bos d' l'èrmitâdje*, avait en 1678 une contenance de 2 bonniers moins 44 verges ; ainsi appelé jadis du nom d'un ermitage voisin ; s'appelle aujourd'hui *bosquet Marcq.* | *bos d' l'espèsse* : « bois de l'Espresse » : 1536 (*Hist. de Landelies*, p. 35) ; voy. *Top. de Monceau*. | *bos dès fourgnas*, bois des fourneaux, ainsi appelé à cause d'un four à chaux qui est voisin ; avait en 1678 une étendue de 13 bonniers et 6 verges. | *bos dè lôri* (« bois du laurier » : cadastre), comprenait, en 1678, 20½ bonniers et 21 verges. | *bos dès mouchwêrs*, bois des mouchoirs, partie du bois communal entre les dernières maisons du *trî du gô* et la carrière du *blanc cayô*. | *bos dès rasses*, bois des « rasper » (= taillis) ; avait en 1678 une étendue de 7½ bonniers et 32 verges. | *bos du fôs bouchon*, bois du faux buisson, prolongement du *bos Fébu* ; comptait 2 bonniers et 50 verges en 1678. | *bos Fébu*, bois Fébu, longeant le chemin de l'Espinette. *Fébu* est probablement le nom d'un ancien propriétaire. | *bos du han*, sur le territoire de Monceau, forme en partie la limite entre les deux communes. | *bos du vigna*, voy. *vigna*. | Voyez *bosquet*, « *Baucoinsart* », « *Flobidbois* ».

(1) On met entre guillemets les noms de lieu qui ont disparu de la tradition orale et qui ne nous sont connus que par les textes.

L'abréviation *Hist.* renvoie à l'*Histoire de Landelies* par L. Foulon et A. Aubert.

bosquet Marcq, petit bois, qui fut vendu à la famille Marcq par le comte de Looz de Corswarem. Situé près de l'érmitâdje. Un prolongement s'appelle *bosquet Brognon*.

al brik'trîye, briqueterie, aujourd'hui disparue, qui longeait la route de Leernes. Des villas s'y élèvent aujourd'hui.

au calvère, oratoire qui existait jadis le long de la Sambre, près de la villa Picard. Le *tchèmin du calvère* y conduisait.

campagne dès chî bonîs, c. des six bonniers; ancienne propriété des comtes de Looz; aujourd'hui à la ferme de l'Espinette. | *su lès campagnes du cérêjî*, c. du cerisier; au-dessus du *bos dès mouchwêrs*. | *su lès c. dè goulète*, voy. *goulète*. | *c. dè l'èspinète*, voy. *cinse*. | *c. du bos du han*, voy. *bois*.

carrières, w. *cârières*. La plus importante est la *carière a blances cayôs* (c. à pierres blanches), ou *c. Dolbeau*, du nom de l'ancien propriétaire Jacques Aubin Dolbeau, né à Paris le 12 août 1771 et décédé à Landelies le 10 octobre 1857. C'est lui qui, de passage à Landelies lors des guerres de la République, y découvrit le calcaire servant à la fabrication du verre. | *c. a chite*, aujourd'hui abandonnée, renfermait beaucoup de schiste. [*chite* = foire, diarrhée.] | *c. a roudje* (« à rouge »), à cause de la couleur de la pierre; appelée parfois *c. a blos*, à cause des blocs de marbre qui en sont extraits. | *c. dèl fosse a l'êâwe*, près de laquelle se trouve une fosse remplie d'eau. | *c. du sârtî*, au l. d. *sârtî*; *auj. abandonnée*. | *c. Mélîye* (= Amélie, n. pr.), située dans le *bos dès rasses*. Les trois dernières étaient déjà exploitée par les moines d'Aulne; il en est fait mention en 1636 et 1676. | *c. du saurt*, située au quartier du *Saurt* (Sart). | *c. Picard*, se trouvait derrière les premières maisons du *trî du gô*. | *c. a crawô*, c. aujourd'hui abandonnée où nichent beaucoup de corneilles. [*crawô* = corbeau ? *Auj.* ce mot n'est plus compris à Landelies; la corneille s'y appelle *cawe*.]

al cèmintière, au cimetière nouveau (depuis 1875); l'ancien entourait l'église.

cinse a bèdots, « ferme à moutons » ; feu M. Marcq, à qui appartenait cette ferme, y élevait un troupeau de 400 moutons. Elle est aussi parfois dénommée *c. Mouchart*. | *c. a pourchas*, « f. à cochons », au l. d. *bos Delville*. | *c. dèl bleûse tårtine*, « f. de la tartine bleue », au même l. d. | *c. dè l'èspinète* (altitude 177 m.), comprend plus de cent hectares ; c'est la plus ancienne, déjà signalée en 1763. | *c. du café spotchi*, « f. du café écrasé », au l. d. *bos Delvile* : l'ancienne fermière broyait son café au moyen d'une cruche ! | *c. Mam'zèle Adèle* ou *c. du Mayeûr*, d'environ 30 hectares, sur la grand'route entre Fontaine-l'Evêque et Gerpinnes. Du nom de sa propriétaire M^{me} Adèle Decamps, dont le père fut bourgmestre de 1825 à 1848. | *c. Miyèsse*, environ 25 hectares ; du nom du propriétaire Miesse.

l' clozure, « la closure », terre cultivée à l'emplacement de l'Ermitage.

l' coûr du chatau, quartier de maisons ouvrières qui fut construit vers 1810, près de la place communale, avec des matériaux provenant du vieux château des comtes de Looz-Corswarem. Il occupe l'emplacement des écuries, de la brasserie et de la vinai-grerie du manoir, dont il reste encore une tourelle entière.

« **courtî Briaux** » (1680). | « *courtîl Saint-Martin* » (1478), a longtemps appartenu à l'église qui est dédiée à ce saint. | « *courtîl Jean Gilles* » (1678 : *Hist.*, p. 52). | « *courtîl Mambourg* » (1680), appelé en 1689 « jardin des mouches ». | « *courtîl des bégünettes* » (1557) ; situation inconnue. [*courtîl* = jardin de campagne, clos de haies et de fossés.]

« *al couturelle* » (1478). Disparu. [= petite *couture* ou *cultûre*.]

l' crapaurûwe, rue allant de la rue de Leernes au *tiène Lafleûr*. [Même dénomination à Marchienne, à Verviers, etc.]

« **croncarme** » (1757 : *Hist.*, p. 33-34), l. d. aussi appelé « *croncharue* » (?), dans le même acte [= charme tordu]. Un gros charme existait jadis près du *trô al foûrîye*.

« **cronemachamp** » (1557 : *Hist.*, p. 34). Situation inconnue.

« **cron kaisnes** » (1557 : *Hist.*, p. 34). [= chêne tordu]. Voy. *Top. de Monceau-sur-Sambre*, p. 31 : *Bull. Soc. wall.*, t. 55, p. 303.

« **la culée** » (1800 : *Hist.*, p. 88). Ce nom s'applique généralement à l'extrémité d'une terre adossée à un bois. Il s'agit ici d'une petite prairie longeant le bois à droite du chemin de l'Ermitage, non loin du pont.

bos Delvile, voy. *bos*.

al djambe dè bos, « à la jambé de bois » : hameau comprenant, à l'écluse n° 10, un arrêt du chemin de fer, une ferme, un chantier de construction navale et quelques habitations. Du surnom de Jean Colette, originaire de Leernes, qui fut soldat sous Napoléon I^e et perdit une jambe pendant les guerres d'Espagne ; il mourut en 1850 dans une petite maison en face de laquelle fut établie l'écluse sur la Sambre en 1828-29.

l'écluse, l'écluse n° 9 et l'écluse n° 10 ; voy. *djambe dè bos*.

l'èrmitâdje, « l'ermitage », où vivait un ermite au XVII^e siècle. Aujourd'hui, nom de la pièce de terre où se trouvait la chapelle, qui était dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours. Les biens de l'ermitage devinrent biens de cure vers 1729. Les anciens appellent encore *tiene dè l'èrmitâdje ou dèl tchapèle* la route qui monte à la ferme de l'Espinette. Voy. *bos*.

l'èspinète, voy. *campagne, cinse, tchèmin*.

l'estâcion, la gare, construite en 1848, sur la ligne Charleroi-Erquelinnes. La rue qui y conduit s'appelle *râwe dè l'estâcion*.

al fal'djote « à la Falgeotte » : métairie, four à chaux et terres avoisinantes. [Diminutif de *faldje* « falise, falaise, carrière ».]

« **Flobidbois** » (1668). Situation inconnue.

l' fond dè vau : « campagne du fond des Vaux » (1668 : *Hist.*, p. 12) ; terrains cultivés et pâturages situés dans le fond où coule le *ri dè rasses* et traversés par la route de Leernes.

fontaine a Moulin, abreuvoir près de l'ancienne carrière Picard ; appartenait sans doute à un nommé Moulin. [*fontaine a pont'nî*, actuellement recouverte d'une pompe ; se trouve entre les métairies du *bos Delvile* et la *tère a gnognesses*. [*pont'nî* = pontonnier.]

« **fosse Louis Térote** » (vers 1846) : ancienne carrière. [*Térote* était le sobriquet d'un nommé Louis Delhaye.]

a goulète ou *su lès campagnes dè goulète* : métairie et terres avoisinantes, sur le territoire de Leernes, mais le *tchèmin d' goulète* forme limite avec Landelies.

Goutroux (w. *goutrou*) : « *Goutroux* » (1557) ; « *Goutteroux* » (*Doc. et rapp. Soc. arch. Charleroi*, t. VIII, p. 448). Hameau de Landelies, qui, depuis 1896, forme une commune distincte.

al grip'lote, raidillon partant de la *carrière a blances cayôs* pour aller à la *campagne dès ch' bonis* ; à l'Est de Landelies. Citée en 1680 (*Hist.*, p. 88). Quelques habitations y sont juchées à environ 150 m. d'altitude. [Dérivé de *griper*, grimper.]

al grosse èspène ; « *al grosse espine* » (1478) ; aujourd'hui maison (au *bos du han*), devant laquelle se trouvait un gros buisson d'aubépine.

« **la houblonnière du Curé** » (1676). Situation inconnue.

l'ièrnèle : ruisseau de l'Ernelle ou l'Hernelle, qui prend sa source à Leernes (w. *Lérne*), arrose Fontaine-l'Evêque, où il se grossit de la *Babelone* (w. *Bablon*), sépare Landelies et Goutroux, traverse le parc du château de Monceau-sur-Sambre et se jette dans la Sambre à Marchienne-au-Pont.

l'île, formée artificiellement lors de la canalisation de la Sambre en 1829.

« **kogneux faux** » (1557 : *Hist.*, p. 33). Situation inconnue. [*fau* = hêtre.]

« **la Marcelle** » (1800). Situation inconnue. [*marcelle* = petite marche, limite ? ou plutôt nom propre de personne ?]

Morgnies, w. *Morgniye* (« Morgniez » 1495, *Morgny* 1536, *Morgnée* 1557) ; hameau de Landelies. [Probablement d'un type *Mor in i a c a s* ; cf. Roland, *Top. nam.*, p. 356-401.] | *lès-ayes* *dè Morgniye* : « les hayes de Morgnies » (1557) : *Hist.*, p. 34) ; bois qui formaient limite du côté de Monceau-sur-Sambre.

« **Mousson culture** » (1478 : *Hist.*, p. 33). Situation inconnue.

pachî Brognont, du nom d'un ancien propriétaire, Louis-Joseph Brognont, instituteur à Landelies de 1833 à 1871. [*pachî* = prairie entourée de haies vives.] | *pachî Nane*, du nom de sa propriétaire Anne Frère. Aujourd'hui couvert d'habitations ; se trouve le long de la Crapaurue.

al passe, partie resserrée du chemin de halage longeant le *bos* *dès mouchwêrs*.

al passéye Bèrnabè : petites maisons et terrains, entre le chemin de fer et le *bos dè lôri*. [*passéye* = vente publique. S'agirait-il d'une vente faite par un nommé Barnabé ?]

lès pîdjes, petit quartier sur le versant du *bos dè lôri* | *tiène* (ou *tchèmin*) *du pîdje*, « chemin du pige », conduisant au *bos Delvile*. Sur *pîdje*, anc. fr. *pierge*, du latin *p e t r i c u m*, proprement « chemin de pierre », voy. *Bull. Soc. wall.*, t. 55, p. 319.

l' plate roke, « la roche plate » : carrière dont les bancs présentent une surface plane.

pont d' pîre : « pont de pierre ou pont de l'Ermitage » (cad.) ; se trouve sur le *ri dès rasses* au pied du *tiène de l'èspinète*.

« **pré Saint-Jean** » (1499). Situation inconnue.

a lès près, près longeant la Sambre, qui ont appartenu jadis aux seigneurs de Landelies.

su l' pwintî, partie de l'*île* en amont de l'écluse ; elle est en forme de pointe : *d-aler pêchî au* (ou *su l'*) *pwintî*.

« **les Raspes de Hameau** » (1557). Situation inconnue.

Ride-cu, voy. *tchapèle*.

rî dè s rasses, ruisseau qui vient de Leernes (où il s'appelle *rî dèl Joncière*, du nom du château de la Joncière) ; il traverse le *bos dè s rasses* et se jette dans la Sambre au l. d. *fontaine a Moulin*. [*rasse*, anc. fr. *raspe*, = taillies.]

l' roke a Bayau, « Rocher Bayard » ; surplombait jadis la Sambre ; le travail des carrières a fait disparaître ce souvenir de la légende de Bayard et des quatre fils Aymon. On y a retrouvé des restes de maçonnerie prouvant que ce rocher avait dû être surmonté d'une tour carrée.

rûwe dè l'estacion, rue de la gare. | *rûwe dèl Mad'lène*, rue de la Madelaine. D'un nom propre.

ruwèlè dè l'église ou dè mèsse, ruelle de l'église ou de messe. | *r. Caroline*, sentier reliant le chemin de Leernes à la rue de la Madeleine. | *r. du champète*, où habitait le garde-champêtre ; relie la *crapaurue* à la place Communale. | *r. Notre-Dame*, conduisait à l'ermitage de B.-D. de Bon Secours. | *r. Picard*, du nom d'Albert Picard (1821-1880), avocat, président du Conseil provincial du Brabant. | *r. des morts*, voy. *tchèmin*.

a Sambe, sur la Sambre. Elle parcourt Landelies sur une longueur de 5 kilomètres, de l'Ouest à l'Est, du Sud au Nord, du N.-O. vers l'Est, pour retourner à nouveau du Sud au Nord. Elle forme limite entre les communes de Montigny-le-Tilleul, Landelies et Gozée. Elle fut canalisée sur le territoire de Landelies en 1827-28. | *al vîye Sambe*, « à la vieille Sambre » : coude que le tracé du chemin de fer a séparé de la rivière, et qui forme actuellement un étang.

au Sârtî : « au Sarty » (1536). Terrains défrichés, lotis en terres cultivées.

au saurt, « au sart » : petit quartier à l'extrémité de la rue de la Madeleine. | *l' saurt Louis Dénis* : « le sart Louis Denis » (1678) ; terrain cultivé, au l. d. *bos Délvile*. | *lès saurts*, désignation de certains terrains communaux : *on va r'passer lès saurts*, on va procéder à l'adjudication publique de ces terrains qui ont été défrichés

al corwéye (par corvées). On connaît les *s. du pîdje* et les *s. du bos dèz fourgnas*. [*saurt* = fr. essart.]

« *la Sauvenière* » (1478 : *Hist.*, p. 88). Sablonnière dont la situation est aujourd’hui inconnue.

lès scoles, les écoles, sur la place communale, construites en 1865.

l' tayante roke, carrière exploitée depuis 1825 ; tire son nom du fait que les bancs de pierre sont à pic et présentent une surface lisse.

l' tchambe comune, la maison communale.

tchapèle. Il n'existe plus aujourd’hui de chapelle. Il y en avait une au l. d. *calvère* ou *ermitâdje*. Une autre, dédiée à sainte Barbe, se trouvait au l. d. *djambe dè bos*, au haut d'un roc détruit lors de l'établissement de la voie ferrée. Le lundi de Pâques, les pèlerins se laissaient glisser, assis sur une touffe de genêt, jusqu'au bas de la roche qui formait une dalle unie ; aussi le peuple avait-il plaisiramment dédié la chapelle à Notre-Dame de *ride-cu*.

tchèmin d' l'èspinète, conduisait à la *cinse dè l'èspinète*. | ~ *dès douze apôtes*, au hameau de Morgnies. | ~ *dès moûrts* : « ruelle des morts » (1676) ; conduisait les défunt de Goutroux au cimetière de Landelies, avant la séparation des deux communes. | ~ *du pîdje*, voy. *pîdje*. | ~ *Miyèsse*, chemin particulier tracé dans les propriétés de la ferme Miesse pour aller au fond du *bos Dèlvile*.

al tèrasse, chemin partant du haut de la place communale jusqu'aux prés voisins du cimetière ; dénommé d'après les travaux de terrassement faits pour construire les écoles gardiennes (1882).

têre a gngnèsses : « terre à genêts » ; au l. d. *bos Dèlvile* ; auj. cultivée en partie. | ~ *a l'ape* : « terre... en forme de happe » (1478 : *Hist.*, p. 88) ; appartient à la fabrique de l'église. [*ape* = hache.]

tiène Lafleûr, prolongement de la Crapaurue jusqu'à la Sam-

bre. Du nom d'un propriétaire. | ~ *du pîdje*, voy. *pîdje*. [*tiène*, anc. fr. *terne* = tertre, colline.]

trî du go: « le Try des Gaux » (1678 et 1753); quartier adossé aux bois communaux en face de la Sambre. [*trî* = terrain inculte ; pour *gô*, comp. l'anc. fr. *gaut* « bois, forêt » (all. *wald*) ; ce mot se retrouve dans les noms de lieux de communes voisines ; par ex. *su lès gôs*, à Fontaine-l'Evêque ; voy. *Top. de Monceau-sur-Sambre*, v° *fond gau* ; *Bull. Soc. wall.*, t. 55, p. 306.] | « *trî Duras* ». Situation inconnue.

trô al foûriye, carrière et bois qui ont servi de cachette aux suspects lors de la Révolution française. | *trô Louwîse* ou parfois *trô Mariye Louwîse*, excavation ou grotte près des carrières le long de la Sambre. | *l' trô deûs trôs*, sorte de grotte formant tunnel, a été supprimée lors de la construction du chemin de fer en 1848. [*trô* = trou.]

l' vigna: « aux Vignaux » (1478) ; « les Vignas » (1774) ; l. d. comprenant le *bos du vigna*, une habitation et quelques pâtures. Rappelle la culture de la vigne, qui fut très commune aux moyen âge dans nos contrées.

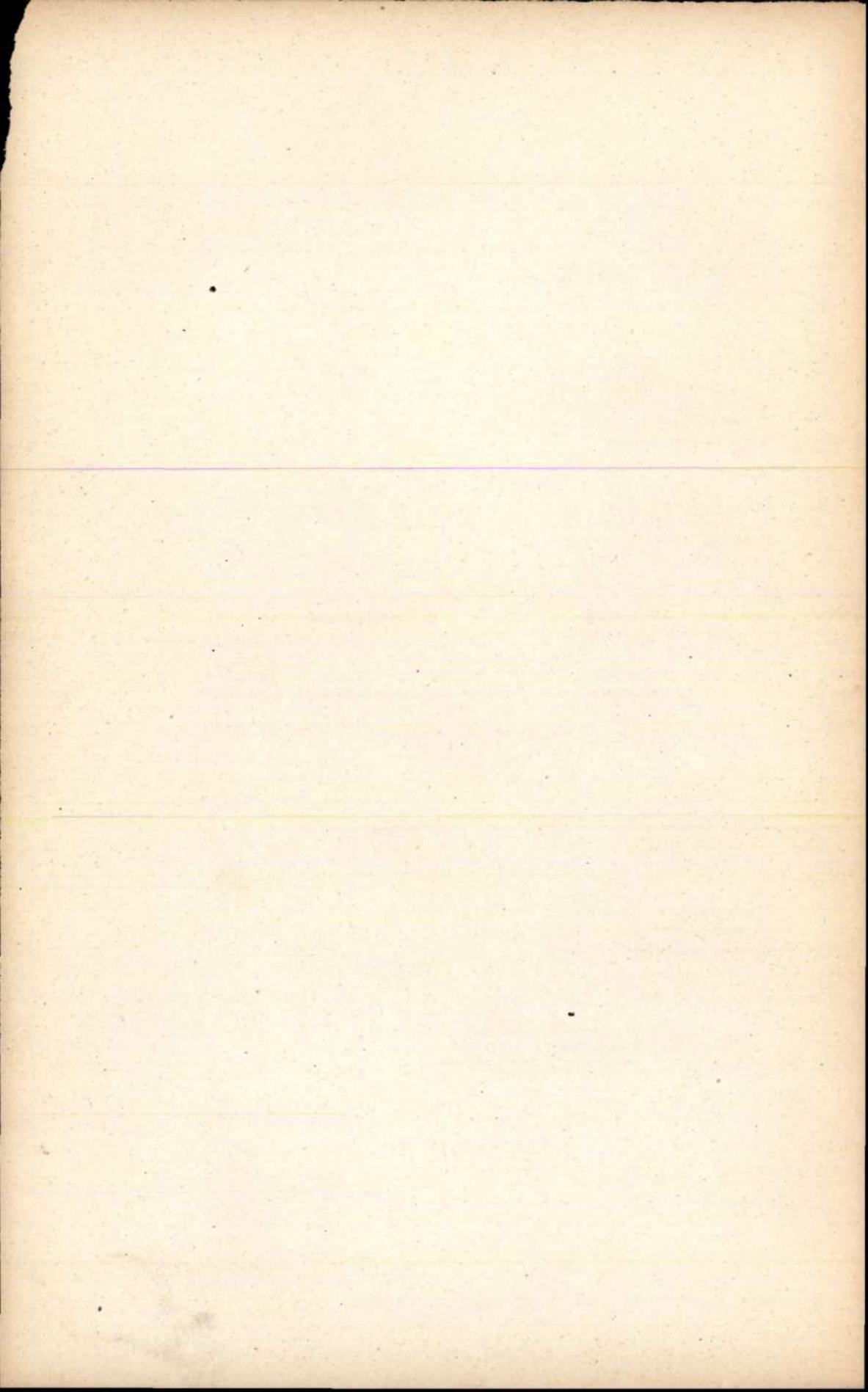
lès viyès marones (« les vieilles culottes »), petit sentier escarpé (*tiène*), partant du chemin d'Aulne pour atteindre le *bos dè lôri* ; il s'y trouve quelques maisonnettes, construites il y a un siècle pour les pauvres de la localité.

voye du bos dè rasses, sentier partant de la carrière du *saurt* pour aboutir au *vigna* ; il traverse le *bos dè rasses*. | *voye Lèborî*, sentier (aujourd'hui supprimé), qui reliait le *tiène Lafleûr* à l'église. | *voye Madame dè Florène*, « sentier Madame de Florennes ». | *Voye Zabia*. Du nom propre Isabeau, Isabelle. [*vøye* = voie.]

TABLE DES MATIÈRES

PHILOLOGIE

	Page
Vocabulaire technologique (12 ^e Concours de 1911).	
— <i>Vocabulaire du faudreux au pays de Chimay</i> , par Émile DONY	5
Toponymie (13 ^e Concours de 1911).	
— <i>Toponymie de la Ville de Chimay</i> , accompagnée d'une carte topographique, par Émile DONY et Alphonse BAYOT ...	25
— <i>Toponymie de la Commune de Wiers</i> , accompagnée d'une carte topographique, par Jules RENARD	107
— <i>Toponymie de la Commune de Landelies</i> , accompagnée d'une carte topographique, par Léon FOULON et Arthur NOËL	189
Table des matières	211



**Publications
de la Société de Littérature wallonne**

- DELAITE, J. *Le verbe wallon* : 4 fr.
BORMANS et BODY. *Glossaire roman-liégeois* (1^{er} fasc., le seul paru) : 5 fr.
MARÉCHAL, A. *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur* : 4 fr.
Projet de Dictionnaire wallon (1903) : 3 fr.
Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons, 2 vol. : 20 fr.
DOUTREPONT, Aug. *Les Noëls wallons* : 15 fr.
TERRY et CHAUMONT. *Recueil de crâmignons liégeois* : 30 fr.
REMOUCHAMPS, Ed., *Tati l' pèriquî* (éd. populaire) : 7 fr. 50.
— — — (éd. philologique) : 12 fr.
— — — (éd. de luxe) : 20 fr.
DOUTREPONT, G. *La conjugaison dans le wallon liégeois* : 4 fr.
FELLER, J. *Essai d'orthographe wallonne* : 5 fr.
— *L'évolution de la géographie linguistique* : 3 fr.
— *Phonétique du gaumais et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumais*, par Ed. LIÉGEOIS (Bull., t. 37) : 10 fr.
LIÉGEOIS, Ed. *Complément au lexique gaumais* : 3 fr.
— *Nouveau complément au lexique gaumais* : 1 fr. 50.
GRIGNARD, A. *Phonétique et morphologie de l'Ouest-wallon* : 10 fr.
DORY et HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* : 3 fr.
HAUST, J. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* : 3 fr. 50.
LURQUIN, A. *Glossaire de Fosses-lez-Namur* : 3 fr. 50.
BASTIN, Joseph. *Vocabulaire de Faymonville* : 3 fr. 50.
— *Morphologie de Faymonville* : 3 fr. 50.
CARLIER, A. *Glossaire de Marche-les-Ecaussinnes* : 4 fr.
FRENAY, FRÉSON et HAUST. *Le Tressage de la paille dans la vallée du Geer*, étude dialectale, avec illustrations : 4 fr.
MARÉCHAL, P. et L. *La Meunerie au pays de Namur* : 4 fr.
PONCKLET, Ed. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* : 4 fr.
HALKIN, J. *Le bon métier des vigneronns de la cité de Liège* : 5 fr.
BORMANS, S. *Le bon métier des tanneurs de la cité de Liège* : 10 fr.
COLLARD, V. *Vocabulaire du faucheur à Erezée* : 2 fr. 50.
BODY, Albin. *Vocabulaire des agriculteurs* : 5 fr.
DONY, Em. *Vocab. du faudreux à Chimay* : 1 fr. 50.
JACQUEMOTTE et LEJEUNE. *Toponymie de Jupille* : 7 fr. 50.
LEJEUNE, JACQUEMOTTE et MONSEUR. *Toponymie de Beaufays* : 4 fr.

- LEJEUNE, J. *Toponymie d'Ayeneux* : 4 fr.
— *Toponymie de Magnée* : 3 fr.
DONY, E. *Toponymie de Forges-les-Chimay* : 4 fr.
CARLIER et DONY. *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* : 5 fr.
BAYOT et DONY. *Toponymie de Chimay* : 5 fr.
RENARD, Jules. *Toponymie de Wiers* : 5 fr.
FOULON et NOËL. *Toponymie de Landelies* : 3 fr.
DORY. *Wallonismes* : 10 fr.
COLSON. *Table générale des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne de 1856 à 1906* : 10 fr.
ÆBISCHER Paul. *L'anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires* : 5 fr.
-

Collection complète des Publications de la Société

- Annuaire*, 30 volumes in-12 : 120 fr.
Bulletin de la Société, 1^{re} série, 13 vol. : 250 fr.
— — — 2^{re} série, 46 vol. : 460 fr.
Bulletin du Dictionnaire wallon, 13 vol. : 75 fr.; chaque année séparément : 6 fr.
Les Noëls wallons, par A. DOUTREPONT : 15 fr.
Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON : 3 fr.
Projet de Dictionnaire wallon : 3 fr.
Li voyède di Tchaufontainne, opéra comique de 1757 en dialecte liégeois. Edition critique, avec commentaire et glossaire par J. HAUST : 5 fr.
La collection complète : 900 fr. (frais d'envoi non compris).
Adresser les commandes au secrétaire-adjoint, M. E. Renard (rue Pont-Simonis, 1, Grivegnée) et le montant de la somme au trésorier, M. Ch. Steenebrugge (rue de Londres, 8; compte chèques postaux n° 102927).
-

Pour compléter nos collections, nous désirerions racheter les 5 premiers tomes de l'*Annuaire* (1863-69) et les 6 premiers tomes du *Bulletin de la Société* (1858-63).
